

Subjectivités politiques
et
singularités subjectives
Enquêtes d'anthropologie de la politique

Mémoire pour l'Habilitation à Diriger des recherches en
Anthropologie
présenté par Judith Hayem
-Volume 1-

Composition du jury

Annie Benveniste, Maître de conférences HDR, émérite, anthropologue Université Paris 8, UMR LEGS.

Alain Bertho, professeur d'anthropologie, Université Paris 8, LAVUE-AUS, UMR 7218 (rapporteur).

Ferdinando Fava, Professeur d'anthropologie culturelle à l'Université de Padoue, LAVUE, UMR 7218 CNRS (rapporteur).

Olivier Leservoisier, Professeur d'anthropologie, Université Paris 5 Descartes, CEPED, UMR 196.

Ivan Sainsaulieu, Professeur de sociologie, Université de Lille, Clersé UMR 8019 CNRS (Garant).

Monique Selim, Directrice de recherche émérite IRD, Anthropologue, CESSMA, UMR 245 (rapporteur).

Bernadette Tillard, Professeur de Sociologie, Université de Lille, Clersé UMR 8019 CNRS.

Université de Lille

2019

« Des idées éparses et sans sens revenaient jouer dans sa tête, comme de minuscules bulles libérées, emplissant son esprit de gaz tumultueux qui bruissaient sans se préoccuper d'efficacité. »

Fred Vargas, *Quand sort la recluse*, Flammarion, Paris, 2017, p. 296.

« (...) D'où leur venait tout ce courage? On aurait dit que pour eux la peur était un barrage qui disparaissait pour toujours une fois qu'on l'avait franchi. A cet instant, ils sentaient qu'ils étaient différents. Ils n'étaient pas des serveurs et El-Kwo n'était pas leur seigneur. Ils étaient des travailleurs du club qui réclamaient leurs droits et qui détenaient, s'ils le voulaient, celui d'arrêter de travailler. Cette confiance qui les possédait se manifestait dans leur attitude et dans le timbre de leurs voix. »

Alaa El Aswany, *Automobile Club d'Egypte*, Babel, Actes Sud, 2014, p. 584.

29 août 2018. *Extrait du récit d'un étudiant exilé de l'université de Lille, tombant sous le coup des accords de Dublin, et ayant réussi à se soustraire à l'expulsion vers l'Italie en refusant d'embarquer*

La scène se situe dans les locaux de la Police aux Frontières à Roissy, à deux pas du tarmac de l'aéroport où un avion pour Naples s'appête à décoller. Il la raconte à la réunion suivante du collectif des étudiants de Galois et leurs amis, dont il est membre, après avoir été libéré par le juge des libertés auquel il a été présenté le jour même.

« Le policier m'a dit :

- Maintenant tu vas monter dans cet avion pour l'Italie, tu ne peux pas refuser d'embarquer, sinon la prochaine fois, je te bâillonne, je t'attache !
- Je ne monterai pas dans cet avion, moi j'étudie en France et je veux finir mes études ici. Tu as étudié toi ? Est-ce qu'on t'a interrompu en plein milieu de tes études ?!
- Oui, j'ai étudié, mais moi, c'est différent, moi j'étais en règle, j'avais des papiers. Toi, c'est à l'Italie de te reprendre. Pas la France !
- Non, il n'y a pas de différence, un étudiant exilé ou un étudiant français, c'est pareil. Moi, je ne pars pas.
- Ok, regarde le type là-bas (il ouvre la porte) tu vois comme il est ligoté, tu veux être ligoté comme ça, la prochaine fois ?

Je n'ai pas regardé l'homme que le policier me montrait. J'ai détourné la tête. Alors il est sorti en claquant la porte de la cellule.

Quand on a rouvert la porte, on m'a dit : « OK, tu ne pars pas pour l'Italie, tu repars vers le centre de rétention de Lesquin ».

Quand je suis sorti dans le couloir, de loin, le policier avec qui j'avais discuté de mes études m'a fait signe de la main.

Il m'a dit : 'Au revoir Monsieur K. Bonne chance.' »

Pour Bernard Eme, en espérant qu'il aurait pris plaisir
à lire ce qui suit.

Pour mes étudiants qui continueront, je l'espère, à
stimuler mon envie de transmettre et d'écrire.

REMERCIEMENTS

Je tiens en premier lieu à remercier tous les membres du jury d'avoir accepté de lire ce travail et de le discuter avec moi. Je remercie tout particulièrement Monique Selim, pour notre interlocution pendant l'écriture de ce manuscrit, la pertinence de ses remarques et la chaleur de ses encouragements. Ma gratitude va également à Ivan Sainsaulieu pour avoir accepté – dans la suite de péripéties administratives goscinyennes en temps de fusion... – d'avoir endossé avec confiance le rôle de garant.

Merci aux collègues de l'Institut de Sociologie et d'Anthropologie et du Clersé qui m'ont poussée et soutenue dans cette aventure. En vous enquérant discrètement de mes avancées en m'assurant de votre envie de me voir aboutir, vous m'avez obligée à persévérer et je vous en remercie.

Bernard Eme, par son écoute sensible, ses conseils de lecture, sa curiosité bien intentionnée, a joué un rôle essentiel dans la mise en route de ce travail et j'espère qu'il aurait été heureux du résultat achevé.

Mes collègues de l'AFA également ont été de précieux interlocuteurs et ont stimulé, au fil de nos débats, l'envie de poursuivre mes recherches et d'en faire état. Chers collègues, merci, et au plaisir de vous retrouver bientôt pour un nouveau comité de rédaction.

J'ai également été portée dans l'élaboration de ce travail par les étudiants de Master désireux de faire un doctorat qui sont venus frapper à ma porte en manifestant leur intérêt pour mes problématiques et pour mes travaux. Ce travail leur est dédié car, même quand l'institution universitaire dépérit, leur curiosité et leur investissement demeurent.

Ce travail ne serait peut-être pas ce qu'il est sans tous les amis, universitaires ou pas, qui, sans toujours bien comprendre ce que pouvait être une « HDR », ou une « HDR en Sciences Sociales », ont, eux aussi, insisté pour que je la soutienne et fait de nos rencontres de superbes à-côtés du travail universitaire, loin de l'aridité de l'écriture, et au plus près de l'amitié partagée.

Ce travail ne serait peut-être pas non plus ce qu'il est sans le bonheur de répondre aux questions de ma fille, Laura, sur ce gros livre que maman écrit.

Frédéric Poulard a excellé dans le rôle du relecteur universitaire, curieux et exigeant : j'ai hâte de lui rendre la pareille. Mon compagnon, Jean Guillien a, à nouveau, été en charge de lire les premières ébauches et de les commenter. Son regard a été comme toujours non seulement utile mais constructif et ses encouragements, dans les moments de creux, essentiels.

TABLE DES MATIERES

Remerciements	5
Table des matieres.....	7
Liste des acronymes	11
Introduction.....	15
Une anthropologie de la politique	15
...et non du politique	17
Des subjectivités en question.....	21
Subjectivité du chercheur	21
L'état des subjectivités	25
Subjectivités politiques.....	28
-1- Enquêtes sur les formes de pensée ouvrières	33
Les débats d'origine.....	34
1-Des choix pour penser : du bac à l'anthropologie ouvrière.....	38
2-Une rencontre intellectuelle décisive.....	40
3-Premières enquêtes.....	43
Angleterre.....	43
Les foyers Sonacotra d'Argenteuil.....	45
Grève à General Motors	48
4-La figure ouvrière en Afrique du Sud après l'apartheid	50
L'élargissement des problématiques	51
...et des résultats	53
La diversification des interlocutions scientifiques	55
Les avantages de l'immersion dans une grande université sud-africaine.....	59
...et les questions que cela suscite.....	61
6- Chœurs de fondeurs : interpellations créatives et figure ouvrière.....	64
Une lutte singulière	64
La « classe ouvrière » revisitée	66
Bouleverser le partage du sensible	68
Fin de séquence	70
7-Marikana, répression d'une figure ouvrière indépendante.....	72
Résultats et renouvellement des questions.....	76
-2- Enquête politique dans les collectifs d'ouvriers sans-papiers des foyers.....	79
1-La conjoncture politique et juridique.....	80
L'occupation de l'église Saint-Bernard.....	80
La circulaire de 1997 : « Jospin trahison, Jospin caméléon !»	81
2-De l'aide juridique à la bataille politique	82
« Le travail ça doit ouvrir à des droits ».....	83
3-Penser la politique en réunion.....	85

Des réunions nombreuses	85
« Chacun parle en son nom... »	87
...la politique est en partage »	88
4-Faire de la politique avec les mots des gens.....	91
5-Clôture d'une séquence politique.....	93
-3- 2001-2006 Enquête sur les formes de pensée des mineurs confrontés à l'épidémie de VIH/SIDA	99
1-Une opportunité à saisir	99
2-Articuler la question de la maladie et celle des lieux de travail dans l'étude des formes de pensée.....	100
Une conjoncture porteuse.....	104
3-De l'importance d'identifier la séquence singulière dans laquelle se déroule une enquête .	105
4- Quel rôle pour l'anthropologie des singularités subjectives ?.....	109
5-Résultats et usages des enquêtes.....	112
Le poids historique de relations de travail conflictuelles	112
« Il faut prendre soin de soi-même » : un mot d'ordre pour l'action ?.....	114
De la restitution et de ses effets	116
Conflit et confiance autour du VIH/SIDA.....	117
-4- Enseignant-chercheur transmettre et mettre à l'épreuve les résultats de la recherche	123
1-Premiers enseignements : vacances entre Lille et Paris	124
Echafaudages contractuels	124
Retour à Lille 1	125
L'expérience de la MST Banlieues : un enseignement « professionnalisant »	127
2-Maître de conférences : travailler à l'intersection d'un Institut d'enseignement et d'un laboratoire de recherche	131
Cours Magistraux	131
Méthodes et techniques de Recherches	133
Contribuer à l'activité scientifique dans des collectifs de travail.....	136
Travailler dans une UMR.....	137
L'AFA.....	138
3-Postures assignées, postures revendiquées : 2009, la grève contre la LRU	140
-5- Poursuivre la recherche en Afrique du Sud après les émeutes xénophobes de 2008.....	147
1-Des subjectivités emmêlées	148
2-Des résultats analytiques issus d'une expérience politique.....	151
Affect et concept : clôture de séquence.....	151
Identifier la politique à l'œuvre.....	154
Limites d'une enquête politique dans le champ universitaire	158
Rupture et continuité.....	158
Enquête sur la politique et normes académiques.....	161
3- 20 ans après : qualifier la politique de l'Etat/ identifier les formes de pensée contemporaines	163
Un projet de recherche au dépouillement différé	163
La haine de la démocratie.....	164
Nommer et décrire la confrontation entre politiques.....	166

Penser le post-post-apartheid.....	171
-6- Des singularites subjectives au subjectivités politiques et retour conclusions et projets	177
Subjectivités et subjectivités politiques dans ce volume	179
Des orientations communes.....	182
...et des nuances significatives.....	183
Subjectivités politiques sud-africaines	186
Singularités subjectives et organisations politiques.....	194
Bibliographie	203
Annexe 1.....	221
Curriculum vitae et liste des publications.....	221

LISTE DES ACRONYMES

AbM, Abahlali BaseMjondolo, (les habitants de cabanes)
ACMS, African Center for Migration Studies
ADCP, Ancrages et Dynamiques comparées du politique
ADF, African Diaspora Forum
AFA, Association Française des Anthropologues
AFERTES, Association pour la formation, l'éducation et la recherche en travail éducatif et social
AMCU, Association of Mineworkers and Construction Union
ANC, African National Congress
ANRS, Agence Nationale de Recherche sur le SIDA
APD, Analyse propositionnelle de discours
ARV, Anti-rétroviraux
ATER, Attaché Temporaire d'Education et de Recherche
CDF, Chœurs de Fondateurs
CEDH, Cour européenne des Droits de l'homme
CESSMA, Centre d'études en sciences sociales sur les mondes africains, américains, asiatiques
CIASOC, Centre Internationale d'Anthropologie et de Sociologie ouvrière comparées
CIOLS, Center for Industrial and Labour Studies
CLERSE, Centre Lillois d'Etudes et de Recherches en Sociologie et Economie
CNAEMO, Carrefour Nationale de l'Education en Milieu Ouvert
CNRS, Centre Nationale de la Recherche Scientifique
CRCT, Congé de Recherche et de Conversion Thématique
CNL, Centre National du Livre
COSATU, Confederation of South African Trade Unions
CPP, Commission Paritaire Pédagogique
DA, Democratic Alliance
DEUG, Diplôme d'Etudes Universitaires Générales
ECAS, European Conferece on African Studies
EFF, Economic Freedom Fighters
EHSS, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales
FMSP, Forced Migration Studies Program

FSES, Faculté des Sciences Economiques et Sociales
FHVE, Fièvre Hémorragique à Virus Ebola
GDR, Groupe de Recherche
GM, General Motors
GRAM, Groupe de Recherche en Anthropologie de la Modernité
HDR, Habilitation à Diriger des Recherches
IESS, Ingénierie de l'Enquête en Sciences Sociales
IFAS, Institut Français d'Afrique du Sud
IFP, Inkatha Freedom Party
IRD, Institut de Recherche pour le Développement
ISA, Institut de Sociologie et d'Anthropologie
ISEM, Institut des Sciences Economiques et du Management
JDA, Journal des Anthropologues
LEA, Langues Etrangères Appliquées
LRU, Loi relative aux Libertés et Responsabilité des Universités
MECIT, Migrations, Engagements, Constructions Identitaires et Territoires
NUM, National Union of Mineworkers
MST, Maîtrise Sciences et Techniques
NP, National Party
OMC, Organisation Mondiale du Commerce
ONG, Organisation Non Gouvernementale
OP, Organisation politique
PAST, Professeur des Universités Associé
PMA, Pharmaceutical Manufacturing Association
PRAG, Professeur Agrégé de l'enseignement Supérieur
PUCA, Plan Urbanisme Construction Architecture
RDO, Rock Drill Operator
RDP, Reconstruction and Development Program
RPR, Rassemblement pour la République
SACP, South African Communist Party
SAEU, Sociologie et Anthropologie des Enjeux Urbains
TD, Travaux Dirigés
TRC, Truth and Reconciliation Commission

UAW, United Auto Workers Union

UDF, United Democratic Front

UDAF, Union Departementale des Associations Familiales

UHURU, Unit for Humanities at Rhodes University

UMR, Unité Mixte de Recherche

UNHCR, United Nations Refugees Agency

UPE, University of Port-Elizabeth

UKZN, University of Kwazulu Natal

UPM, Unemployed People's Movement

VIH/SIDA, Virus de l'Immunodéficience Humaine-Syndrome de l'Immunodéficience Acquise

INTRODUCTION

Une anthropologie de la politique ...

Lorsque je parle de mon travail d'anthropologue, je choisis généralement de me présenter comme une anthropologue de *la* politique (et non *du* politique, je préciserai pourquoi dans les lignes qui suivent) ou, moins précis, comme quelqu'un qui fait de l'anthropologie politique. C'est sous ces termes que j'englobe une variété d'enquêtes sur différents thèmes : formes de pensée ouvrière – en situation de mobilisation ou non –, accès au soin du VIH/SIDA dans les mines, xénophobie, formes de pensée de la jeunesse post-apartheid, etc. et sur différents terrains : France, Angleterre, États-Unis et principalement, l'Afrique du Sud qui tient une place centrale dans mon parcours.

J'use de ce qualificatif d'ensemble au regard de l'intérêt que j'y déploie à chaque fois pour l'étude des formes de pensée des gens. Montrer que « les gens pensent » est l'ambition de l'enquête : il s'agit de connaître ce que pensent les gens et suivant quelles rationalités et quels principes, avec quelles catégories de pensée et sur quels points significatifs à leurs yeux dans telle ou telle situation donnée. L'enquête se centre sur la mise au jour de ce qui est pensé et *comment* (qu'est-ce qui est pensé dans ce qui est pensé) ; et non sur la question de savoir *pourquoi* les gens pensent ainsi. Interroger les gens sur ce qu'ils pensent est aussi une modalité de recherche. Ceci peut apparaître comme une banalité en sciences humaines. Mais tenir pour essentiel dans l'analyse ce que les interviewés disent et pensent et chercher à l'analyser « en intériorité », et non au travers d'un appareillage conceptuel apporté de l'extérieur de leur pensée par le chercheur¹, l'est moins ; j'y reviendrai.

Un tel travail permet l'étude de *la* politique pour elle-même si, comme l'anthropologue Sylvain Lazarus (1996, 2001, 2013), on considère que la politique est une pensée rare et

¹ « En intériorité » ne désigne pas ici le fort intérieur comme dans l'usage philosophique de cette expression mais s'entend à l'opposé d'une analyse « en extériorité ». Soit une analyse dans laquelle le chercheur convoquerait pour expliquer le point de vue d'une personne des éléments que cette personne elle-même ne convoquerait pas au lieu de tenter d'identifier la rationalité et la logique propre du propos tenu.

séquentielle et que cette pensée n'est pas exclusivement une pensée portée par l'État ou les institutions. En d'autres termes, la politique comme pensée n'a pas pour seul siège l'État et les institutions mais elle est potentiellement aussi une pensée formulée et mise en œuvre par des gens, à distance de l'État et des institutions précisément, de telle sorte que l'on peut, elle aussi, l'analyser en intériorité (Lazarus, 2013).

C'est ce que soutient au sens fort la thèse que « les gens pensent ». C'est cette « capacité subjective » et intellectuelle des gens à se prononcer sur le/les possibles, à leurs yeux, d'une situation que recouvre sous ma plume le féminin la politique². Par suite, l'étude des formes de pensée mène parfois à la découverte d'une pensée politique ou de prescriptions : soit une pensée qui se prononce sur ce qui est possible au regard de ce qui est. C'est ce que porte le deuxième énoncé fondateur de cette démarche qui énonce : que « la pensée est rapport du réel ». On entend par là, non pas que les gens pensent le réel, mais que leur pensée du possible traduit la manière dont ils se positionnent par rapport au réel. L'identification de la pensée des gens ouvre donc à l'examen de la politique telle que ces derniers la conçoivent, quand politique il y a. C'est-à-dire quand les gens formulent des prescriptions sur le possible d'une situation et, le cas échéant, discutent puis inventent et organisent les modalités de faire advenir ce possible. Dans mon cas, les gens ont été des ouvriers, des mineurs, des habitants des townships. Cependant, les gens ne sont pas une catégorie sociologique ou une catégorie sociale ou l'autre mais un « indistinct certain » (Lazarus, 1996 : 17) : il y en a et quand il y en a, parfois ils pensent. Et ce, quels que soient par ailleurs, leurs origines sociales, leurs parcours professionnel ou universitaire et plus généralement leur connaissance du monde. Ce sont donc des individus qui ne sont ni (nécessairement) des chefs, ni des personnels ou des spécialistes du pouvoir³, mais à propos desquels on formule l'hypothèse, en apparence anodine, mais en réalité radicale qu'« ils pensent, quelquefois ».

A défaut de découvrir une pensée politique déployée, voire organisée et en actes, que les personnes interrogées ne sont pas toujours en capacité de mettre en œuvre (par absence de

² Cet usage du masculin et du féminin est souvent strictement inversé dans les travaux des sociologues et des anthropologues ou encore des politistes. Au féminin, la politique instituée et les débats politiques du pouvoir et au masculin une approche de ce qui s'en détache. Mon usage n'est cependant pas isolé et se rapproche de celui de J. Rancière qui distingue le politique ou le règne de la polis et la politique qui bouleverse la polis en en bousculant l'ordre établi et en faisant surgir sur le devant de la scène ceux à qui est déniée toute capacité à gouverner d'habitude. De même A. Badiou réserve le féminin pour la politique comme pensée et événement, à l'opposé du politique politicien dans *Peut-on penser la politique ?* (1985).

³ Les gens ne sont pas nécessairement des « subalternes » ou des « dominés » non plus. Si ce protocole d'enquête permet de découvrir la pensée de ceux qu'on ne crédite habituellement pas d'une pensée, il ne disqualifie pas pour autant les autres classes sociales d'une capacité de pensée et à l'occasion de déployer une politique.

processus organisé, pour cause d'isolement, en raison d'un rapport de pouvoir trop défavorable, etc.), l'étude sur les formes de pensée des gens ambitionne de mettre au jour des singularités subjectives, elles-mêmes porteuses de connaissance, et révélatrices notamment de la pluralité des idées et prescriptions potentielles en présence. A l'usine ou dans la mine par exemple, celles des patrons mais aussi celles des ouvriers, des mineurs ou des médecins dans leur pluralité et leur contradictions éventuelles : ce que je nomme des conflits de prescriptions. La politique d'une direction d'usine ou celle des gouvernants peut en effet également être étudiée comme une pensée. Dans une situation donnée l'enquête révèle parfois non pas seulement que les gens s'y opposent mais encore qu'ils formulent à son endroit ou en écart radical avec elle des propositions alternatives. Celles-ci sont notamment manifestes dans les acceptions différentes voire opposées que les gens ont de certains mots qui ont pris dans leur réflexion rang de catégories de pensée. Identifier ces mots dits problématiques (Lazarus, 2001), leur acception et leur enjeu intellectuel, est une des tâches que je me fixe comme anthropologue.

...et non du politique

Au-delà du choix du genre du mot politique, qui n'est pas stabilisé d'un auteur à l'autre et exige toujours d'identifier la définition attribuée à telle ou telle catégorie par chacun d'entre eux⁴, l'objet de mon investigation et le type de questions que je me propose d'étudier sont donc bien distincts, et complémentaires, de celui que se fixent en général les anthropologues *du* politique ; ceux de l'école française en tout cas. En effet, comme le relève D. Fassin dans un article de 2008, intitulé à dessein « *La politique des anthropologues* », pour faire écho et contrepoint à l'article de G. Balandier « *Le politique des anthropologues*⁵ » (1985), la tradition anthropologique française a généralement concentré son attention sur « les « formes » [du politique], laissant par conséquent dans l'ombre la question de ses contenus et peut-être plus spécifiquement encore de ses enjeux. Elle s'est intéressée aux institutions du pouvoir, avec leurs symboles et leurs rituels, mais s'est détournée de la matière de l'action, de ce qui se joue dans les petites et grandes décisions en termes d'administration des populations et de traitement des individus, de justice et d'inégalité, de guerre et de paix, de violence et de sécurité, et finalement

⁴ C'est ce que constate Jean Leca dans l'introduction du traité de science politique qu'il a dirigé avec M. Grawitz : « L'adjectif (« politique ») et les substantifs qui l'accompagnent (le politique – the political ; la politique – politics ; les politiques Policy ; la polité ou la société politique – polity) ne peuvent ici être définis. Les différentes théories les conçoivent et les construisent car il n'existe pas en la matière d'objet scientifique communément accepté auquel les théories devraient « s'appliquer ».

⁵ Balandier y reprend les grandes bases de son *Anthropologie politique* (1967).

de vie et de mort. » (2008 b : 165). Avec cette remarque, et après avoir retracé l'histoire de l'anthropologie politique française, Didier Fassin invite par exemple, pour combler cette lacune à examiner « le sens du rituel de la naturalisation en France » (Fassin, Mazouz, 2007) ou encore la persistance de la politique d'apartheid dans les mémoires, dans la période post-apartheid en Afrique du Sud, perceptible au travers de l'incorporation de la violence dans les corps (2006). Il engage, ce faisant à interroger la politique de l'Etat du point de vue de sa logique et de ses implications *pour ceux* à qui elle s'applique et à ne pas se limiter à l'examen systématique et comparatif des différentes formes du pouvoir ou du rite au travers desquels elle s'incarne, que ce soit en terrain lointain ou proche (Abélès, 1990b, 2000). Cette invitation engage les anthropologues à se mettre dans les pas de Michel Foucault et à réfléchir des régimes de gouvernementalité et la manière dont il s'applique aux gouvernés, démarche dont Fassin note qu'elle est bien plus développée aux Etats-Unis qu'elle ne l'est en France. En réalité, il faudrait dire qu'elle « était » peu développée en 2008, car comme l'évoquera le dernier chapitre de ce volume l'approche par les subjectivités s'est déployée depuis dans diverses directions ; y compris celle à laquelle invite Fassin mais pas exclusivement, comme l'illustre mon travail.

Dans l'approche de la politique qui est la mienne, en effet, il ne s'agit pas non plus de se focaliser sur les rituels et les symboles du pouvoir et la forme théâtralisée, sacralisée qu'il revêt, qu'il soit le fait d'un Etat ou d'une autre configuration politique, comme l'ont fait bon nombre d'anthropologues, notamment africanistes. S'intéresser aux singularités subjectives c'est bien, on le verra, considérer la politique du point de vue de ses enjeux et de son contenu mais *pour ceux qui la pensent*. Et ce, non seulement quand cette pensée politique est le fait d'un Etat mais encore quand elle est le fruit de processus de subjectivation qui n'émanent pas de l'Etat ou ne résultent pas non plus directement de son action. Ainsi, mes enquêtes d'usine auprès des ouvriers Sud-africains à la fin des années 1990 mettent au jour la manière dont ces derniers endossent la politique de reconstruction de l'ANC en se désignant comme les producteurs de la nation dans une subjectivité que j'ai qualifié « d'unanimisme productiviste ». Dans ce cas, on a affaire à une subjectivation de la politique étatique qui est aussi une subjectivation originale du mot ouvrier. En revanche, dans d'autres configurations, l'enquête sur les singularités subjectives met au jour des formes de pensée qui sont indépendantes de la politique de l'Etat et des partis et relèvent de l'invention politique. C'est le cas pour une courte période dans la lutte des ex-salariés de Metaleurop-Nord constituée en association ; ce l'est aussi de manière beaucoup plus durable et constituée dans le cas de la politique d'Abahlali baseMjondolo, les habitants des cabanes en Afrique du Sud. Pour identifier de telles séquences politiques et les

catégories de pensée qui les portent, il faut toutefois accepter de prendre au sérieux ce que les gens disent et être convaincu de leur capacité à penser. On verra qu'au-delà de nos intérêts communs pour une anthropologie de la politique, nous avons Fassin et moi des désaccords sur ce point, qui se sont matérialisés autour de l'examen des politiques de lutte contre le VIH/SIDA en Afrique du Sud et de l'attention portée ou pas aux prescriptions des mineurs confrontés à l'épidémie à ce sujet.

S'intéresser à ce que pensent les gens, quels qu'ils soient, y compris ceux qu'on entend le moins d'habitude, ne fait pas pour autant de l'anthropologie de la politique une approche du politique « par le bas » au sens où l'entend Jean-François Bayart et les politologues qui ont marché dans ces pas. En effet, lorsque Bayart se penche sur « les modes populaires d'action », son objet d'étude n'en reste pas moins centralement l'Etat. Du reste c'est ce que souligne explicitement le titre de l'ouvrage dans lequel il fonde cette approche qui s'intitule « L'Etat au Cameroun ». Il s'agit pour lui – et cela a considérablement élargi le champ des études africanistes de l'époque – d'examiner comment les « cadets sociaux » influencent la marche de l'Etat, comment ils « résistent » au pouvoir en place, mais tout en restant centralement concentré sur la manière dont cet Etat naît, se déploie, s'affirme ou s'affaiblit. Lorsqu'on relit les « notes de méthode » de Bayart sur cette politique par le bas (1981) on constate l'influence qu'a eue sur lui la lecture de Michel De Certeau (1980). De sorte que ce n'est pas d'une pensée politique qu'il crédite « les acteurs populaires » qui résistent à l'Etat : il hésite entre leur capacité à se doter d'une « stratégie » de contre-pouvoir ou leur limitation dans l'ordre de la « tactique ». On verra dans le courant de ce volume que si les prescriptions mises au jour dans les différentes enquêtes constituent souvent une résistance elle ne se contentent pas d'être contre l'Etat ou contre une politique adverse mais formulent également d'autres possibles, qui se matérialisent ou non. C'est en ce sens que, si elle croise la question des résistances, l'approche de la politique comme pensée, ne s'y réduit pas⁶.

La présentation qui va suivre des recherches que j'ai menées dans ce cadre problématique et épistémologique devrait donc permettre de préciser ces écarts et donner corps aux propositions qui les précèdent. Plutôt qu'un exposé théorique systématique, c'est au travers de chaque enquête que j'ai fait le choix d'approfondir un enjeu, un aspect théorique, une conséquence ou une difficulté méthodologique ; ou encore une implication politique et éthique

⁶ Sur le concept de résistance, ses contours ses enjeux et ses limites (Calderon, Cohen, 2014).

de ma démarche. Au fil des chapitres, je discuterai plus en détail ce qui distingue cette pratique de l'anthropologie et les objets qu'elle se donne d'autres démarches qui s'en rapprochent sans y être identiques ou qui, au contraire, en prennent le contrepied absolu.

Ce faisant, je serai fréquemment amenée à mentionner et discuter les travaux de Sylvain Lazarus, qui fut mon directeur de thèse après avoir dirigé mon mémoire de Master et mon DEA, et dans les pas duquel j'espère m'inscrire, avec fidélité et liberté à la fois, et en ouvrant de nouveaux chemins.

On peut s'en étonner⁷ puisque que je parle de travaux qui me sont personnels, menés sur des terrains que la plupart du temps n'a pas fréquentés Lazarus et que j'ai parfois conduits en collaboration avec d'autres chercheurs. Et ce, d'autant plus que cela fait plus de 10 ans que je n'ai plus d'interlocutions régulières avec lui. J'assume ici le fait que ma réflexion et mes propositions m'obligent, pour part, à interroger les « silences » d'un autre et tenter d'y répondre⁸. En effet, Lazarus a réfléchi sur la politique comme pensée en tant qu'anthropologue, mais aussi et plus encore comme penseur de la politique et militant. Une grande partie de son œuvre publiée est en réalité, de son propre point de vue⁹, du second registre. Pour passionnant que soit à mon sens son travail, il élude cependant toutes une série de questions que m'ont en revanche posées mes pairs et mes interlocuteurs – parfois eux-mêmes lecteurs de Lazarus¹⁰ – ou qu'en tant qu'anthropologue, j'ai trouvé essentiel de me poser pour pouvoir mettre en œuvre mes recherches et transmettre le fruit de mes réflexions à mes étudiants ; et notamment aux étudiants que je dirige. Par ailleurs, mes propres travaux ont permis d'ouvrir de nouvelles pistes et de nouveaux questionnements.

Procéder de la sorte n'est pas du tout un rejet de l'activité politique puisque, moi aussi, on le verra, j'ai pratiqué et pratique encore les deux démarches : celle de la chercheuse et celle de la militante. J'ai notamment milité pendant près de 10 ans pour la régularisation des ouvriers sans-papiers dans la bataille ouverte par l'occupation de l'église Saint-Bernard en 1996. Lazarus était alors mon directeur de recherche ainsi qu'un des organisateurs et des penseurs de

⁷ De fait, mes premiers lecteurs et relecteurs s'en sont étonnés et m'avaient enjoint à gommer cet aspect.

⁸ Cette prise de conscience m'est venue en lisant sous la plume de G. Spivak (2009 : 51) cette citation de P. Macherey qui l'inspira également : « Ce qui importe dans une œuvre, c'est ce qu'elle ne dit pas (...) Ce qui est important, c'est ce qu'elle ne peut pas dire, parce que là se joue l'élaboration d'une parole, dans une sorte de marche au silence ».

⁹ Dans la traduction en anglais de son œuvre principale *L'anthropologie du nom*, Lazarus affirme (2014) « ce livre est le livre d'un militant ». Dans des articles plus récents, pour *De(s)génération* il déclare « parler en militant » y compris quand il convoque son expérience de recherche en tant qu'anthropologue pour illustrer ses propos.

¹⁰ Ainsi, c'est pour enseigner à ses étudiants comment comprendre mais aussi déployer dans leurs enquêtes la pensée anthropologique de Lazarus que M. Neocosmos me demanda de venir enseigner à l'UHURU en août 2015.

cette bataille (voir chapitre 2). Depuis janvier 2017, je mène avec des étudiants réfugiés et demandeurs d'asile de l'université de Lille, d'autres étudiants, des enseignants et des gens qui n'appartiennent pas au monde universitaire, un travail politique et militant au sein du collectif des étudiants de Galois et leurs amis. A l'origine, ce collectif, que nous avons fondé ensemble, accompagnait les étudiants demandeurs d'asile dans leurs démarches administratives et juridiques et leur installation en France et à l'Université. Il est devenu au fil du temps le lieu d'une bataille pour faire exister un véritable statut de l'étudiant en exil, dans une conjoncture politique caractérisée par le déni d'accueil et la violence à l'endroit des étrangers et des exilés.

L'un de mes objectifs dans ce travail est précisément de distinguer ces deux processus différents que sont la recherche et le travail militant dans la pratique que j'en ai, tout en montrant à la fois leurs proximités – et notamment le rôle central de l'enquête sur la pensée des gens dans les deux cas – et leurs différences. Ce sera l'occasion de présenter au travers de la bataille du Rassemblement des collectifs d'ouvriers sans-papiers des foyers et de l'Organisation politique un exemple français d'une lutte constituée à distance de l'Etat ; mais j'entends surtout, par cet exercice de séparation, approfondir la possibilité et la fécondité d'inscrire l'étude des singularités subjectives et l'anthropologie de la politique, ainsi définie et délimitée, dans le champ de l'anthropologie. Aussi dans cette habilitation à diriger des recherches, j'ai fait le choix de retracer mon parcours sans occulter mes engagements militants mais en les utilisant au contraire pour éclairer ma pratique académique.

J'insisterai notamment sur la place de la subjectivité, la subjectivation ou encore la « capacité subjective », les miennes et celles de mes divers interlocuteurs, dans cette entreprise. J'entends notamment trancher sur l'ambivalence du vocable polysémique de subjectivités politiques, employé par divers auteurs et de manières contradictoires, pour une anthropologie de la politique.

Des subjectivités en question

Ce travail convoquera donc ma subjectivité mais plus largement il usera de trois acceptions au moins de ce terme. Il convient donc dès à présent de spécifier leurs sens respectifs pour faciliter la lecture.

Subjectivité du chercheur

Il y a tout d'abord, ma propre subjectivité d'individu/de chercheuse et dans ce cas c'est au débat entre subjectivité/réflexivité et neutralité axiologique que je me réfère quand je l'évoque, arguant que je ne crois pas à la « neutralité axiologique » du chercheur, telle qu'elle est généralement entendue comme l'opposé « de l'engagement ». Il me semble que c'est un

mythe à l'usage de ceux d'entre nous qui ne font pas beaucoup de terrain et sûrement pas sur des enjeux politiques. A la neutralité objective, je suggère, comme d'autres avant moi, de substituer une « subjectivité bien informée¹¹ ». J'entends par là une lucidité sur mes propres affects, mes engagements et mes principes politiques, indispensable pour objectiver ces derniers et en mesurer finement l'impact dans l'examen des matériaux et situations étudiés. Cette objectivation ne vise pas à annihiler ma subjectivité propre, ce qui serait une ambition vaine ; mais bien plutôt, à la mettre au travail et à contribution pour faire avancer la recherche et non la brouiller. Il s'agit tout autant d'identifier d'éventuels biais que de transformer ces potentiels obstacles à l'appréhension du rapport du réel, en prisme révélateur de ce qui est pensé là, en écart parfois absolu avec la subjectivité du chercheur.

Le débat ouvert par un collègue autour d'une de mes communications éclaire ce point. Lors d'une journée d'études organisée par le CESSMA, en octobre 2017¹², j'ai ainsi eu l'occasion de clarifier pourquoi, je ne souhaitais pas produire d'article scientifique en prenant pour matière mon engagement militant, volontaire et partisan auprès des étudiants exilés. J'avais décliné les offres reçues dans ce sens précisément parce que je n'ai pas sur ce thème une activité scientifique mais un engagement militant. Pourtant, *dans le même temps*, il ne me semblait pas contradictoire de produire un édito sur la destruction des droits des étrangers en France [C20], dans un numéro de *L'homme et la société*, sur le thème « A quoi servent les droits aujourd'hui ? » dans la mesure où, dans ce cas, et sous cette forme d'écrit particulier, j'assumais délibérément le caractère engagé et militant de mon propos. A cette occasion, mon collègue Antoine Heemeryck¹³, me fit remarquer que, dans cet exposé, j'étais en réalité proche de Max Weber en la matière si, comme le fait de manière convaincante et argumentée Isabelle Kalinowski (2005), on prend acte que le sociologue allemand n'appelle pas, en réalité, à une « neutralité axiologique » mais à « une non-imposition des valeurs » à la fois dans la recherche et dans l'enseignement (voir le chapitre 1 « un savant très politique » et notamment la p.199). En effet, reprenant la traduction des textes fameux de Weber sur *La théorie de la science et Le*

¹¹ Pierre Bourdieu parle quant à lui d'« d'objectivation participante » (2000). Ce terme recouvre sous sa plume deux aspects distincts dont j'entends plus particulièrement explorer le second : 1) la place de l'*homo academicus* dans son champ, qui occupe toute la première partie de son article ; 2) l'objectivation de la connaissance sensible dont dispose le chercheur au regard de son expérience personnelle, de manière à faire de cette réflexivité une source d'intelligibilité pour ce qu'il analyse, dont il donne de nombreux exemples de terrain.

¹² Novembre 2017, « Comment identifier le possible renouveau de la politique aujourd'hui? De l'état des subjectivités...celle du chercheur et celles de ses interlocuteurs », intervention aux journées d'études du CESSMA « Les chercheurs en sciences sociales au XXIème siècle : Sujets, institutions, gouvernance, politique », le 8 novembre 2017 à l'Université Paris 7.

¹³ Qu'il soit remercié pour son écoute, cet échange et cette précieuse indication de lecture.

savant et le politique (1992), Kalinowski propose de traduire « Wertfreiheit » par la seconde expression alternativement à la traduction de Julien Freund (1992, [1965]) qui a popularisé la première. Elle souligne que, pour Weber, le propos est de dénoncer la « propagande » en lieu et place de la science et l'usage du statut d'enseignant pour faire propagande devant un public d'étudiants captifs. Pour autant, Weber ne prétend pas « neutraliser » ses opinions et ses convictions, et il ne fustige pas non plus « l'engagement », comme l'ont laissé entendre certains commentateurs, mais il insiste par contre sur la nécessité « ne pas imposer ses propres valeurs » dans les recherches qu'il conduit. C'est là le sens de « l'objectivité » à laquelle il appelle qui, de mon point de vue, n'existe que s'il y a effectivement une prise de conscience du chercheur sur sa propre subjectivité. Par ailleurs, loin d'être neutre ou de ne pas s'engager, Weber fut, en son temps, comme le souligne Kalinowski, un ardent défenseur de nombreuses idées politiques et n'hésita pas à s'élever contre les actes de son gouvernement, dans des colonnes et des écrits ad hoc (non pas des œuvres académiques mais des revues plus polémiques et engagées, relève l'auteur) – activité notable, surtout en regard de la période politique à laquelle il écrit et de l'attentisme de nombre de ses collègues dans ces circonstances¹⁴. Effectivement, et à condition d'inclure dans cette prise de position une réflexivité indispensable je me sens aussi proche de la notion de « non imposition des valeurs » que je reste sceptique sur celle de « neutralité axiologique » telle qu'entendue par la traduction et l'usage sociologique en France. N'est-ce pas en réalité à une « subjectivité informée » et assumée qu'appelle Weber, y compris dans la traduction de Freund, lorsqu'il écrit dans l'essai intitulé « L'objectivité de la science » à propos du journal *Archiv* que « (...) les directeurs de revue ne sauraient interdire une fois pour toutes ni à eux-mêmes ni à leurs collaborateurs d'exprimer sous forme de jugements de valeur les idéaux qui les animent. Seulement il en résulte deux obligations importantes. La première : porter scrupuleusement, à chaque instant, à leur propre conscience¹⁵ et celle des lecteurs *quels* sont les étalons de valeur qui servent à mesurer la réalité et ceux d'où ils font dériver le jugement de valeur (...) ». Et d'ajouter « Si l'on respecte scrupuleusement ce commandement, une prise de position de nature pratique non seulement ne saurait nuire au pur esprit scientifique mais elle pourra lui être directement utile et même s'imposer. (...) [Dans l'examen des lois, par exemple]

¹⁴ Rappelant ce contexte et ces écrits, Kalinowski souligne p. 208 qu' « il n'est pas inutile d'avoir à l'esprit des données de ce type pour mesurer à quel degré d'anachronisme et de décalage historique on a pu parvenir en faisant de Max Weber, en France, un apôtre de la neutralité, entendue comme la désignation euphémisée d'un apolitisme droitier ».

¹⁵ C'est moi qui souligne ici.

il arrive fréquemment qu'il ne soit pas possible de saisir de façon nette et compréhensible la portée des motifs du législateur et les idéaux de l'auteur critiqué autrement qu'en *confrontant* les étalons de valeur qui leur servent de fondement avec d'autres étalons et, bien entendu, de préférences avec les siens propres » (Weber, 1992 : 131).

L'idée d'une « subjectivité assumée » m'a ainsi amenée lors d'enquêtes sur le VIH/SIDA dans les mines à affiner la notion de séquence telle qu'elle se déploie dans les situations d'enquête et de terrain, car d'une séquence politique à l'autre ma subjectivité n'était pas nécessairement la même non plus que l'attitude et la stratégie de mes interlocuteurs [E7]. Elle m'a également amenée à clarifier pour moi-même, en situation, le lien entre éthique, politique et recherche en identifiant ce que j'ai, à l'époque, choisi d'appeler une anthropologie pragmatique¹⁶ [E7], soit une anthropologie guidée par l'idée que ses résultats puissent être réappropriés pour l'action par les gens eux-mêmes.

Enfin, lorsque je me suis retrouvée physiquement et intellectuellement confrontée aux manifestations explicites de la xénophobie en Afrique du Sud après les attaques de mai 2008, une réflexion du même ordre m'a amenée à identifier mon rapport d'amour blessé au terrain pour mieux le dépasser et m'en servir dans l'analyse d'une situation que, sans ce détour, je ne parvenais pas à réfléchir et qui me laissait en souffrance [E10]. La pensée du chercheur, si elle peut, pour partie, se clarifier pour elle-même et les autres grâce à un travail réflexif d'objectivation, n'est pas, en conséquence faite d'objectivité pure. Tout au contraire, je revendique dans ma pratique l'usage de ma sensibilité, de mes affects et mes principes politiques autant que de ma capacité d'analyse strictement anthropologique (Laplantine, 2007).

Si cela fait pour moi méthode, celle-ci est difficilement transmissible en théorie. J'ai eu l'occasion de mesurer en dirigeant les étudiants combien il était impératif parfois de mener avec eux, ce travail de réflexivité, c'est-à-dire de les accompagner dans cette mise au jour des raisons profondes de leurs choix thématiques, problématiques, de terrain qui si elle n'a pas lieu les empêche d'avancer ou du moins les limite. Par ailleurs, sur le terrain comment inculquer la mesure du danger, l'appréhension de ce que révèle ou recouvre une conversation, non seulement sur le fond mais aussi par la forme, ce qu'il faut ou pas faire avec son corps lors d'une cérémonie ou dans un shebeen¹⁷ et ce qu'il faut ou pas dire ? Il ne s'agit pas alors de bannir une attitude ou d'en prescrire une autre doctement mais de transmettre cette capacité à

¹⁶Je reviendrai au chapitre 3 sur le sens de ce qualificatif et la pertinence ou non de cet adjectif pour le signifier.

¹⁷ Il s'agit des débits de boisson, autrefois clandestins sous l'apartheid, des townships.

mesurer, spontanément ou rétrospectivement à l'issue d'un travail plus long ce que l'on a produit, traversé, suscité chez l'autre et ce que cela nous apprend, quelle qu'ait été au demeurant l'attitude adoptée alors. Gérard Althabe a longuement réfléchi ce point¹⁸.

Transmettre ou accompagner, cela est difficile et passe d'erechef par un travail de subjectivation et une confrontation des subjectivités : celle de la directrice de mémoire et celle de l'étudiant qu'elle dirige. J'ai fait à plusieurs reprises l'expérience ces dernières années que mon travail de directrice de mémoire consistait autant à fournir des références bibliographiques et des contacts, aider à une problématisation et une analyse, qu'à faire prendre conscience de leur subjectivité de chercheur aux étudiants que j'avais en face de moi. Notamment quand leur mémoire portait sur des questions politiques. Cet aspect ne me paraît donc pas inutile à souligner et à travailler ici, alors que je produis un écrit visant à me faire accéder au statut de directrice de thèse.

L'état des subjectivités

Un second usage du mot est avéré dans ma pratique militante, où j'ai couramment évoqué « l'état des subjectivités », « les subjectivités ». En effet, de 1997 à 2009, j'ai milité au sein de l'Organisation Politique en m'engageant dans la lutte des ouvriers sans-papiers des foyers pour la régularisation de leur situation administrative mais beaucoup plus largement pour la reconnaissance de la présence en France de ces ouvriers étrangers. J'ai milité avec eux pour faire reconnaître par les institutions que c'était bien en tant qu'ouvriers qu'ils vivaient et travaillaient en France et pour le gain d'un droit au séjour attaché à leur présence dans le pays et à leur travail. J'y reviendrai longuement au chapitre 2.

Je ne me suis jamais préoccupée de donner un sens précis à cet usage lorsque je faisais de la politique, mais tenter d'en cerner rétrospectivement le sens me paraît aujourd'hui utile. Je me souviens d'avoir utilisé ce terme et de l'avoir entendu dans la bouche de mes compagnons de porte-à-porte ou de réunion pour désigner la synthèse que nous faisons des propos recueillis dans des discussions collectives ou individuelles, formelles (réunions de collectif, permanences juridiques) ou informelles (discussions de couloirs, conversations captées sur le vif, porte-à-porte, observations impromptues dans un hall de foyer, un tribunal administratif, une manifestation ou un commissariat, etc.). Nous parlions de l'état des subjectivités en nous

¹⁸ Althabe a beaucoup transmis sur la question mais il a lui-même peu écrit sur cet aspect. Voir toutefois (Althabe, 2001) à ce sujet le numéro *in memoriam* du *Journal des Anthropologues* (2005) et notamment l'article de Ferdinando Fava (2005) et du même auteur l'ouvrage plus développé (Fava, 2015).

appuyant sur une analyse politique des propos entendus, qu'ils aient été suscités, spontanés ou ouïs par hasard, et en confrontant entre nous ce que nous avons respectivement recueilli ici ou là, à tel étage, en telle occasion. En identifiant la récurrence des thèmes, idées, sentiments exprimés alors, nous tentions d'apprécier l'état et l'orientation des attitudes et des volontés. Les ouvriers sans-papiers habitants des foyers étaient-ils combattifs ou abattus ? Unis ou divisés ? Prêts à sortir en masse en manifestation ou peu enclins à battre le pavé ? Quelles phrases/idées clés, futurs mots d'ordre éventuels revenaient dans les conversations ? Où étaient les obstacles à ce que le travail militant se déploie et s'amplifie ? Les points de crispation et de différents éventuels étaient-ils d'ordre tactique, idéologique, pensés en termes de gain collectif ou individuel ? Où se forgeaient les antagonismes : étaient-ce une opposition entre jeunes et anciens ? Maliens et Sénégalais ?, résidents en titre et personnes hébergées dans les chambres ?, chefs de village et délégués ou bien collectif d'ouvriers sans-papiers et comités de résidents ?, etc. Quel était en somme le point en débat du moment et sous quelle forme se déployait-il ?

Parler, dans ce cadre, de l'état des subjectivités, c'était donc évoquer un ensemble hétérogène de propos et d'observations duquel se dégagnaient des points de vue qui parfois n'étaient que constats et à d'autres prenaient la forme de prescriptions et de possibles – au demeurant, souvent en conflit entre eux. C'était parler à la fois des idées et de leur nature et de la possibilité ou pas de voir ces propos et idées se réaliser au travers d'une présence militante puis d'une organisation : assistance à la réunion, vigueur et intérêt des débats qui s'y dérouleraient, densité des rangs de la manifestation et force et conviction qui en émaneraient, capacité à et volonté *de* prendre une décision et la mettre en œuvre à l'issue de ces rencontres. Au fond, évoquer l'état des subjectivités c'était ausculter un acteur collectif en devenir, en dessiner les potentiels contours, en apprécier la vigueur ou la faiblesse et, pour les militants que nous¹⁹ étions, nous interroger sur la façon de le faire advenir en y prenant notre part. L'état des subjectivités c'était en effet aussi celle de nos propres subjectivités, combattifs ou abattus, optimistes ou défaitistes, inventifs ou en panne d'idées. Dans l'enquête politique, les questions évoquées ci-dessus se posaient à l'endroit de l'ensemble des militants, ceux qui l'étaient déjà

¹⁹ Ce terme et ce nous ne recouvre pas des soutiens et des soutenus, il désigne bien l'ensemble des membres d'un groupe militant qui, dans ce cas d'espèce, réunissait des ouvriers sans-papiers des foyers – soit des hommes vivant en célibataire en France et d'origine africaine pour l'immense majorité d'entre eux – et des Français : étudiants, retraités, actifs parmi lesquels pas mal de profs, pas mal de médecins ou de professions médicales, des chômeurs, des agents de pôle emploi, mais aussi des avocats. Rarement des ouvriers français.

et ceux qu'on aspirait à rallier. Concrètement, il s'agissait, par exemple, quand « l'état des subjectivités était bon » de :

– ce qu'un collectif d'une dizaine de personnes parvient à décider pour écrire ensemble une lettre en direction d'un patron, quand un des membres, ouvrier sans-papiers, doit sortir de l'ombre pour obtenir un permis de travail et de séjour en obtenant une promesse d'embauche ;

– ce qu'une assemblée générale de foyer, réunissant une centaine de personnes parvient à décider en deux heures trente de débats pour s'opposer à la destruction de ce logement et en se mettant d'accord sur le fait que le foyer doit être rénové mais permettre à tous, titulaires des lits et hébergés, d'être relogés ;

– ce qu'une manifestation de 500 ou 1000 personnes dégage parfois auprès des passants, interpellés et non, indifférents, quand elle défile dans les rues de Paris en scandant : « La France pour tous ! Les papiers et les droits pour tous ! »

En résumé, je dirai que, dans l'usage militant, « les subjectivités » ne désignent pas une pensée politique stricto sensu. C'était une appréciation des volontés pouvant potentiellement mener à une décision : décision de s'engager dans une bataille, décision pour trancher dans les possibles d'une situation. L'expression « les subjectivités » dans cet usage ne se confondait donc pas strictement avec l'expression « formes de pensée » ou « singularités subjectives » dans l'enquête anthropologique. Or le terme « subjectivités » apparaît sous la plume de Sylvain Lazarus, anthropologue, et d'autres chercheurs proches de lui comme Alain Bertho (2000, 2008, 2009), Catherine Hass ou/et Marianne Hérard (2008, 2015) ou encore Samia Moucharik (2009), dans des ouvrages ou des articles académiques. Je ne fais pas exception usant à l'occasion du terme comme d'un synonyme pour parler des formes de pensée des ouvriers, par exemple. La question se pose donc de savoir si l'usage du terme subjectivités est transposable à l'identique d'une situation (l'action militante et l'enquête politique) à une autre (la recherche, l'enquête de terrain sur la politique) ou pas ? Peut-on parler de deux processus identiques, homogènes ? Le travail est-il le même dans les deux cas ? Et en conséquence, quelle influence éventuelle, ou pas, a eu sur mon travail de recherche sur les formes de pensée ouvrières mon engagement dans un travail militant auprès d'ouvriers étrangers sans-papiers luttant pour la reconnaissance de leur travail en France et leur régularisation ? L'activité militante se confond-elle avec la recherche dite engagée ou critique ? Ce sont des questions classiques que j'aborderai ici du point de vue de mon propre itinéraire et parce qu'elles éclairent ma réflexion sur les singularités subjectives et ma démarche d'anthropologue de la politique.

Subjectivités politiques

Les questions précédentes se sont encore complexifiées dans la mise en travail de cette habilitation à diriger des recherches lorsque j'ai pris conscience, à me relire, qu'à compter de 2010 l'expression « les subjectivités politiques » (et non pas simplement « les subjectivités ») s'est peu à peu substituée à celle de « singularités subjectives » ou « formes de pensée » dans mes articles et communications, notamment dans le cadre de l'enquête que j'ai réalisée à Daveyton. J'ai longtemps pensé que cette substitution était due au fait que le second terme est difficilement traduisible ou en tout cas peu intelligible en anglais, langue que j'utilise sans arrêt pour mes terrains et mes communications à l'étranger, notamment en Afrique du Sud. De sorte que parler de subjectivités politiques (*political subjectivities*), c'était parler de formes de pensée potentiellement politiques. Sans doute avais-je été influencée dans ce choix par mes discussions avec Michael Neocosmos, professeur de sociologie et ancien directeur de l'UHURU (Unit for Humanities Research at Rhodes University) à la Rhodes University, qui travaille et enseigne dans ce pays tout en l'étudiant, et avec lequel j'ai noué ces dernières années de fructueux dialogues. Ainsi, c'est sous le titre *Political Subjectivities : Subjectivités politiques* qu'il a dirigé le numéro spécial du *Journal of Asian and African Studies* auquel il m'a demandé de contribuer en 2012 en parlant de mes recherches sur la figure ouvrière en Afrique du Sud [C10]. Il est probable que mes échanges avec M. Neocosmos ainsi que cette publication et notre travail pour créer des relations entre les universités de Rhodes et de Lille 1 ou encore nos projets de recherche en commun²⁰, ont influencé mon changement de vocabulaire.

Plus largement, comme je le notai dans un chapitre d'ouvrage paru en 2016, à l'issue d'une journée d'études de 2015, sous le titre « Des subjectivités politiques en Afrique du Sud » [E11] : lorsque l'on consulte « la littérature sociologique et anthropologique sur l'Afrique du Sud qui se soucie de formuler un cadre d'analyse pertinent pour qualifier les mobilisations politiques caractérisées par leur mise à distance de l'Etat et des appareils du pouvoir ainsi que leur capacité à formuler leurs propres prescriptions politiques, sans passer par le biais de porte-parole institutionnels [...] on remarque (...) que la question des subjectivités

²⁰ Nous avons organisé un atelier à l'ECAS en 2012 à Paris. J'ai participé à un colloque sur la grève de Marikana organisé par Michael Neocosmos à Rhodes en 2012. Par ailleurs, Michael Neocosmos est venu par deux fois comme professeur invité à Lille et j'ai donné, à sa demande, une Master class aux étudiants du centre de recherche qu'il dirige à Rhodes University en août 2016 dans le cadre d'une bourse de la Mellon Fondation.

et de la subjectivation est très présente [...] en contrepoint et alternative d'une analyse plus classique des mouvements sociaux, souvent marquée par un cadre marxisant » (69) Et j'ajoutai que « ce vocabulaire (subjectivité, subjectivation, etc.) traverse du reste depuis plusieurs années le champ des études sociologiques et anthropologiques qui, en France, abordent la question politique »²¹ (idem). Je faisais alors l'hypothèse « qu'au travers de ces termes, se cherchent les cadres analytiques adaptés pour identifier de nouveaux processus politiques ou renouveler l'analyse de processus plus anciens » (id.). Dans la suite de l'article, j'examinai un certain nombre des usages variés et contradictoires de la notion de « subjectivités politiques ». Certains chercheurs désignent par subjectivation un processus « d'émancipation » tandis que d'autres y décèlent les éléments d'un « assujettissement ». Au-delà de cet usage antinomique, j'y montrai que la notion de subjectivités politiques entendue comme émancipatrice n'est pas toujours utilisée dans le cadre d'une analyse « en intériorité », mais peut au contraire reconduire, sous d'autres termes, une analyse en extériorité expliquant de manière dialectique l'apparition d'une subjectivité à l'aune de son ancrage dans des éléments objectifs (les lieux de vie, les conditions sociales d'existence, la race, l'ethnie, le genre). On verra que la poursuite de cette discussion sur les acceptions et les usages de la notion de « subjectivité politique » traverse tout le mémoire et culmine dans sa conclusion où je mets en débat mon approche et celles de collègues usant du même paradigme ou pour le moins des mêmes termes. Discuter la spécificité de mon propre usage du terme subjectivité politique m'a en effet amenée, une fois élucidés les enjeux de celui-ci, à retourner à la formulation initiale de « singularités subjectives » pour mieux faire droit à la pensée des gens, ses séquences et ses effets sur l'organisation politique éventuelle qui l'accompagne, dans l'enquête anthropologique. Faire ici ce travail permet donc de poursuivre et d'actualiser les débats épistémologiques, problématiques et intellectuels qui ont donné naissance aux travaux sur les formes de pensée des gens ou singularités subjectives dans le cadre d'une réflexion sur le post-classisme pour en montrer les évolutions, les débouchés et les impasses et les découvertes au travers des questions nouvelles qu'ils abordent et soulèvent.

²¹ Voici quelques titres parmi d'autres pour souligner la prolifération dans divers disciplines et contextes du terme de subjectivités : « Guerre des subjectivités en Islam » (Ben Slama, 2014), « Subjectivités de l'exil » (n° hors-série du *Journal des anthropologues*, à paraître 2018), « Le moment de la subjectivation » (*Tumultes*, 2014, n°243), « Political subjectivities in Africa » (*Journal of Asian and African Studies* n° 47, 2012), « Avenues et avenir de la subjectivité politique » (Colloque tenu en mai 2017 à l'Université Mc Gill au Canada) Voir <https://calenda.org/399530>, consulté le 19/09/2018.

Ces diverses subjectivités, Bernard Eme qui fut mon premier garant non officiel et un interlocuteur précieux avant de nous quitter beaucoup trop vite, voulait me voir les tresser dans un nouage tel qu'il les affectionnait dans son propre travail. Ils forment effectivement la trame de cet écrit, comme le fil fait la trame du tissu. Dans le même temps que, fidèle à l'esprit de débat qui anima mes discussions avec Bernard, c'est à mieux en dénouer les sens singuliers et non à les tresser plus serrés que je me suis appliquée dans ce volume.

Ambition du volume

Mon ambition est donc de retracer ici de manière analytique, réflexive et raisonnée les étapes et les résultats de mes recherches.

Pour rendre compte de mon itinéraire de manière fluide pour le lecteur, j'adopte une présentation thématique de mes travaux ce qui m'amène à rapprocher parfois certaines enquêtes pourtant éloignées l'une de l'autre dans le temps. J'aborde en revanche chronologiquement les questions de méthode et d'épistémologie que mes travaux m'ont posées au fur et à mesure de mon parcours. En particulier, pour chaque étape de celui-ci, je soulignerai à la fois les résultats de recherche et la manière dont tel ou tel terrain/recherche ou article met en jeu ou éclaire les questions énoncées ci-dessus, qui guident l'ensemble de ce volume. De sorte qu'il peut arriver que j'envisage deux fois les mêmes enquêtes sous des aspects différents. J'indique également comment mes recherches ont nourri mes interventions dans des colloques, des congrès ou des séminaires, suscité l'organisation de journées d'étude ou de colloques mais aussi des interventions en direction du grand public. Je montre aussi, chaque fois que cela est le cas, comment la recherche et l'expérience du terrain ont nourri mes enseignements, tant en termes de matériau que de contenu.

Ce croisement constant entre situations de terrain, questions de recherches et indispensable réflexivité porteuse de nouvelles questions de recherche et de nouvelles modalités d'analyse – qui est je crois l'une des spécificités de mon travail – influence aussi la manière dont je renvoie à mes écrits dans le texte. Je les cite parfois eu égard à la thématique traitée par l'article, parfois et parfois pour le même article, eu égard à la réflexion épistémologique et réflexive qui y est conduite. Le chiffre et la lettre entre crochets renvoient à la liste complète de mes publications qui figurent à la fois en fin de volume (Annexe 1) et dans le curriculum vitae

joint. Ils renvoient aussi au référencement du volume 2 où est reproduite la majeure partie de ces publications.

-1-
**ENQUETES SUR LES FORMES DE PENSEE
OUVRIERES**

Les enquêtes sur la figure ouvrière (Lazarus, 1996, 2001) sont à l'origine de mon parcours de recherche. Ce nom au singulier recouvre d'une part, l'idée que les ouvriers pensent et qu'il y a donc matière à étudier la singularité et la multiplicité de leurs formes de pensée ; de l'autre, il signifie qu'il n'y a pas/plus a priori de groupe ouvrier constitué d'emblée et identifiable (sous la forme d'une classe sociale pour soi notamment) et doté d'une conscience de classe mais une enquête à mener sur le devenir et le sens du mot ouvrier pour ceux que l'on désigne ou qui se désignent encore ainsi²².

C'est en suivant cette piste que mes pas m'ont conduit en Afrique du Sud. Aussi ce chapitre entreprend-il de reconstituer les circonstances, les logiques et les décisions personnelles et problématiques qui ont été à l'origine de cette orientation. Je reviens à cet effet sur les diverses enquêtes que j'ai menées en Angleterre, en France, aux États-Unis et en Afrique du Sud sur la figure ouvrière. Je présente sommairement pour chacune la conjoncture politique et le contexte particuliers de l'enquête, ses modalités de terrain ainsi que ses résultats en soulignant à chaque fois les spécificités de chaque recherche et ses apports, y compris en regard du reste de la littérature existante.

Dans cet exercice, je tente de rendre sensible au lecteur l'évolution de ma propre subjectivité personnelle, d'étudiante puis de chercheuse de plus en plus aguerrie, face aux choix problématiques et méthodologiques qui sont les siens. J'assume ce faisant de donner une dimension d'ego-histoire à cet écrit en faisant le pari que ce récit en première personne – nourrie de ma réflexivité actuelle – permettra également de prendre la mesure de l'historicité des débats dont il m'a fallu me saisir pour mieux les trancher²³.

²² S'il n'y pas de conscience de classe ouvrière constituée d'emblée de quoi sont faites les formes de pensée des ouvriers ?

²³ Ainsi, la reconstitution de mon sentiment d'étudiante de première année frayant son chemin dans le choix d'une discipline plutôt qu'une autre – l'ethnologie plutôt que la sociologie – et portant des jugements abrupts sur la seconde doit bien être lue comme historiquement et biographiquement circonscrite. C'est un moment de mon parcours que mon dialogue permanent, tant avec l'anthropologie qu'avec la sociologie, n'a eu de cesse d'affiner et de complexifier comme le révéleront, je l'espère, les chapitres suivants.

Les débats d'origine

Lorsque j'ai débuté mes enquêtes sur les formes de pensée des ouvriers autour de l'hypothèse qu'il fallait désormais déployer une « approche post-classiste » afin d'appréhender de manière contemporaine ce que pensaient les ouvriers, cette approche était très discutée. Le type d'enquêtes d'usine que nous menions avec Lazarus et la petite équipe de thésardes inscrites sous sa direction, était relativement inédit. Nous avons en effet déployé, dans nos mémoires de maîtrise puis nos thèses respectives, à l'épreuve de nos enquêtes de terrain et dans une grande variété de contextes et de conjonctures (Marianne Hérard en France, Delphine Corteel dans les combinats d'ex-Allemagne de l'est, Athena Kassapi dans les mines grecques, Anne Duhin en Italie) l'idée, énoncée par Lazarus, de la péremption du dispositif classiste qui articule classe ouvrière, antagonisme de classes et conscience de classe. En conséquence de cette péremption, nous avons, en lieu et place d'une grille de lecture déjà-là, articulant de manière dialectique conditions objectives et représentations subjectives des ouvriers, cherché à identifier ce que pensaient alors nos interlocuteurs en analysant les acceptions et les implications intellectuelles et pratiques des (nouveaux) mots problématiques qu'ils utilisaient pour déployer leur pensée dans une démarche dite post-classiste. Par mots problématiques je désigne donc les mots utilisés par les gens rencontrés et dont l'enquête révèle qu'ils prennent statut pour eux de catégories de pensée. Mais cette approche était loin de faire l'unanimité. Que ce soit au sein de la communauté des anthropologues, ou de celle, des sociologues d'ailleurs.

Pourtant, dès le milieu des années 1980, de nombreux sociologues ont, chacun à leur façon, noté l'existence d'une « crise de la classe ouvrière ». Sur fond de fermetures d'usines, en France, notamment les grands bastions de la métallurgie, des mines puis du textile ; de perte d'influence des syndicats ouvriers et du Parti Communiste Français puis d'augmentation progressive du chômage, d'affaiblissement de la culture ouvrière et de « moyennisation de la société », puis de précarisation de la main-d'œuvre – conjoncture bien documentée dans chacun des ouvrages concernés – les auteurs parlent de la déshérence de la classe ouvrière et de sa perte de repères (Retière et Schwartz, 1994), de son « morcellement » (Azemar, 1992), de sa « crise » (Chenu, 1993 ; Tourraine, Wieworka, Dubet, 1989), d'un « affaiblissement identitaire » (Verret, 1982 ; Cornu, 1995 ; Bourdieu, 1992 ; Schwartz, 1994) ou d'une « baisse de la mobilisation ouvrière » (Beaud et Pialoux, 1999) pour paraphraser quelques-uns des titres et des arguments significatifs de ce débat. Mais ce constat commun, quoique formulé avec diverses nuances, n'a pas abouti à la même réponse épistémologique. Certains ont déplacé le

terrain de l'enquête dans le hors-usine vers les cités HLM où vivaient désormais les anciens ouvriers (Schwartz, 1994) ou vers les campagnes et les activités hors-travail (Weber, 2001) pour saisir la question ouvrière autrement, dans ses renouvellements. Au risque parfois du « voyeurisme » quand Schwartz aborde l'intimité des familles pour mieux comprendre les ressorts du « monde privé des ouvriers » en le « perturbant » délibérément ; ou de l'oubli du travail en usine quand il est volontairement laissé aux marges de l'enquête (Weber, 2001 : 41). D'autres, comme Beaud et Pialoux ont étendu le dispositif d'enquête de l'usine à l'école pour mieux tracer le portrait et la trajectoire des jeunes ouvriers intérimaires de Peugeot Sochaux gageant que cela améliorerait l'intelligibilité de leur situation. De nombreux autres travaux ont par la suite réinvesti les lieux de travail, souvent en immersion, dans les pas de Donald Roy en mettant l'accent sur le travail et les relations au travail (Muller, 2008 ; Jounin, 2008, par exemple).

L'examen de ces travaux, au demeurant très féconds et riches de découvertes met en évidence leur écart épistémologique avec l'anthropologie ouvrière sur la question du dispositif d'analyse. Si le cadre strictement classiste est généralement abandonné par leurs auteurs, une autre dialectique s'y substitue plus ou moins explicitement et décide d'emblée du ressort d'analyse pertinent (rapports de domination, ethnicisation des rapports sociaux) aux dépens de l'examen en propre des formes de pensée en présence. Kundi et Hidouci (2001) ont ainsi souligné combien, chez Beaud et Pialoux, l'hypothèse forte d'une opposition entre groupes « eux et nous », « ouvriers français, ouvriers immigrés », « jeunes et vieux », etc. conçue comme structurante, à la fois, des rapports sociaux à l'usine et des formes de pensée des jeunes comme des plus anciens ouvriers les uns à l'égard des autres (1999) dissimulait parfois les formes de pensée singulière des ouvriers interrogés. Lorsqu'à l'instar d'un jeune moniteur, les ouvriers se défendent de mettre en œuvre ce schéma de pensée antagoniste et binaire et appellent par exemple « au respect des vieux ouvriers immigrés » les relances de M. Pialoux manifestent qu'il n'identifie pas cette prise de distance et reste rivé sur son schéma d'analyse initial. De manière plus générale, et comme le craignait Azemar dès le constat du « morcellement du continent ouvrier », l'analyse sociologique tend à privilégier de plus en plus le paradigme identitaire, ethnique ou religieux (1992 : 20) comme clé de l'analyse des situations ouvrières, manifestant à l'instar de Nicolas Jounin sur les chantiers qu'il existe une gestion ethnique de la main-d'œuvre et que les rapports sociaux sont ethnicisés. Mais à indexer d'emblée l'analyse de (toutes) formes de pensée sur le paradigme ethnique la recherche

dissimule parfois des prises de position alternatives qui sont autant de formes de pensée au sein même du groupe étudié²⁴.

Cette conjoncture a donc requis de notre part d'autant plus de précision et d'exigence méthodologiques quand nous avons mis en œuvre nos propres travaux²⁵. Sylvain Lazarus était en train de poser les bases d'une approche anthropologique minoritaire mais originale et participer à cette entreprise était une opportunité remarquable. Cette position n'allait pourtant pas de soi non plus au sein de cette discipline.

Les anthropologues, quant à eux, questionnaient en effet le caractère anthropologique des questions posées et la légitimité de l'usine comme terrain. Jean Copans a pourtant souligné que, d'une certaine façon, l'intérêt des anthropologues pour les lieux de travail était à l'origine de l'anthropologie sociale anglo-saxonne dont on pouvait dire qu'elle « était née dans les mines » (2002). En effet, dès le début du 20^{ème} siècle les anthropologues britanniques ont été sollicités par les responsables des compagnies minières d'Afrique Australe pour enquêter, expliquer et, si possible, remédier aux attitudes des ouvriers « indigènes ». C'est dans ces circonstances, rappelle Copans, que Gluckman a prononcé cette phrase célèbre et significative pour notre propos : « An African townsman is a townsman, an African miner is a miner : he is only secondarily a tribesman (...) That is, I would anticipate, that as soon as Africans assemble in towns and engage in industrial work they will begin to form social relationships appropriate to their new situation »²⁶ En effet, l'école de Manchester et les collègues de Gluckman ont montré au fil de leurs enquêtes le caractère erroné de l'hypothèse de leurs commanditaires patronaux. Ceux-ci voyaient un problème exclusivement culturel ou identitaire dans la résistance aux conditions de travail qui leur étaient faites de la part des ouvriers africains

²⁴ Ainsi l'anecdote relatée par deux fois dans l'ouvrage (2008) et dans un article de la REMI (2004) d'un ouvrier africain s'insurgeant contre l'appellation systématique et dénigrante de Mamadou de tous les ouvriers noirs – lui inclus – est-elle perçue comme un retour de « la classe » par Jounin. Pourtant, c'est à proprement parler contre la racisation des chantiers que se positionne cet ouvrier, demandant que chacun soit appelé par son véritable nom et donc compté sur la même base : « Pourquoi tu m'appelles Mamadou ? Je m'appelle Touré, si tu me crois pas tu peux aller demander au chef pour vérifier. Parce que vous, vous croyez que tous les Noirs s'appellent Mamadou. Toi-même tu es Noir, est-ce que je t'ai appelé Mamadou ? Je t'ai demandé ton prénom quand on est arrivé sur le chantier, et je t'appelle par ton prénom. Toi tu m'as rien demandé, tu as tout de suite commencé à m'appeler Mamadou. Alors maintenant, tu m'appelles Touré, ou je vais m'énerver ! » (§44).

²⁵ Tout en présentant des résultats d'enquête, les articles réunis dans le numéro d'*Ethnologie française* intitulé « Anthropologie ouvrière et enquête d'usine » engagent ces débats en regard des approches de genre (Duhin, 2001), de l'ouvrage *Retour sur la condition ouvrière* de S. Beaud et M. Pialoux (1999) sous la plume de Kundid et Hidoucci (2001).

²⁶ (Copans, 2002 : 71)

originaires des zones rurales ou des réserves venus travailler dans les mines. Ils ne prenaient pas la mesure de leur condition d'ouvriers. Pour analyser ces situations, il fallait prendre acte de l'urbanisation et la prolétarisation progressives des populations et les interroger comme « ouvrier/mineur » et pas uniquement comme « indigène/tribesman ». On peut considérer que cette réflexion a abouti aux travaux de Burrawoy qui insiste quant à lui sur l'importance du contexte capitaliste dans l'étude des mineurs de la ceinture de cuivre au Zambie dont il livre en 1972 une analyse marxiste soucieuse de qualifier le contexte capitaliste de cette exploitation de la main-d'oeuvre.

Cependant, ces enquêtes d'anthropologie sociale n'ont pas trouvé leur pendant dans le champ de l'ethnologie française. De sorte que, au début des années 1990, à part l'équipe de Gérard Althabe²⁷, peu d'anthropologues français investissaient les lieux de travail. Sauf pour les mettre en mémoire. Les ethnologues de la France et de l'Europe ont en effet largement réfléchi sur et participé au processus de création des éco-musées²⁸ et autres opérations patrimoniales occasionnées par la fermeture successive des mines, de la métallurgie puis du textile à l'instar de Michel Rautenberg (1994, 2003), Catherine Roth (1997), Jacques Roux, (1997) ou encore ma collègue lilloise Hélène Melin (2002), entre autres. On pourra pour plus de détails se reporter à l'article d'Anne Montjarret dans le numéro de la revue *Terrain* qu'elle consacre en 2005 à ces questions sous le titre *Fermetures d'usines. Crises et reprises* (Terrain, 2005 ; Montjarret, 2001 a et b, 2005) dans la suite des travaux qu'elle avait elle-même menés sur ce thème dans les années 1990 dans le secteur hospitalier²⁹.

En parallèle des fermetures dans certains secteurs, la pratique consistant à prendre l'usine ou l'entreprise, encore en exercice, comme terrain en France, en Europe et ailleurs dans le monde s'est par la suite généralisée, dans les années 1990-2000, sous diverses formes : poursuite d'une ethnologie de l'entreprise et d'une anthropologie politique de celle-ci qui voit dans l'entreprise une métonymie heuristique de la société dans laquelle l'usine se trouve (Bazin, 1998, 2009 ; Hours et Selim, 1989, 1991, 1997 ; Ellis et Faure, 1995 ; Gallenga, 2011) ; anthropologie des managers (Flamant, 2002) ; renouvellement d'une anthropologie des techniques par l'examen des schemata ouvriers (Mao Mollona, 2002 dans le sillage de Maurice

²⁷ Voir les numéros du *Journal des anthropologues* (1991, 1996) respectivement intitulés *Ethnologie de l'entreprise* et *Anthropologie, entrepreneurs, entreprises*.

²⁸ Comme le souligne Isaac Chiva dans un numéro consacré au bilan de l'ethnologie en France du JDA (1983 : 12).

²⁹ Pour des approches pluridisciplinaires et un état des lieux plus récents, voir le numéro 192 de l'*HOMME ET LA SOCIETE*, 2014

Bloch) ; Business anthropology (voir le numéro du *Journal of Business anthropology* qui en retrace l'archéologie (2016) et la critique qu'en font Selim, Bazin dès 1996) ; et émergence donc d'une anthropologie ouvrière³⁰.

Aussi le cadrage problématique et épistémologique des enquêtes que j'ai menées en regard d'autres choix de la sociologie et de l'anthropologie a donc fait l'objet de longs développements dans ma thèse et le livre que j'en ai tiré [G3]. En particulier en introduction et au chapitre 2 où je déploie ce débat épistémologique et problématique à l'endroit de la littérature consacrée aux ouvriers sud-africains. Raison pour laquelle je n'en déploie les grandes lignes que brièvement ici³¹. J'ai par ailleurs régulièrement l'occasion de souligner les débats que la diversité des choix problématiques, épistémologique et méthodologiques endossés par des collègues qui travaillent sur la question ouvrière suscite en regard de l'approche par les singularités subjectives dans le cours que je dispense sous le titre « Sociologie et Anthropologie des mondes ouvriers » aux étudiants en troisième année de Licence à Lille 1³². Et chaque année, je poursuis cette discussion avec des travaux plus récents de sociologues et d'anthropologues qui investissent le terrain de l'usine et des ouvriers³³. Comment en suis-je arrivée à m'investir aussi pleinement dans ce débat ?

1-Des choix pour penser : du bac à l'anthropologie ouvrière

Faire des études en sciences sociales ne fut pas chez moi une décision spontanée. Le baccalauréat en poche, je ne savais pas exactement quel chemin suivre. J'aimais les romans, les langues, les voyages, les gens... Je croyais vouloir devenir journaliste. Au fil d'un itinéraire un peu tortueux je me suis découvert un tempérament de chercheuse.

« Accident littéraire » d'une Terminal « S » (comme scientifique), étudiant 2 langues vivantes et 2 langues mortes et montrant peu de prédispositions pour les mathématiques ou les sciences expérimentales, une fois obtenu mon baccalauréat, je persistai cependant dans ma contradiction en choisissant d'entrer en hypokhâgne scientifique. J'y confirmais ma nullité en mathématiques, malgré des « qualités à l'oral » dans cette matière (*sic*) et reçus pour la première fois, aux côtés des enseignements littéraires et de langues vivantes, des enseignements de

³⁰ Dans le même moment de nombreux travaux d'historiens contemporains viennent également nourrir ces débats. Voir par exemple (Pitti, 2002), (Vigna, 2012) ou encore (Hatzfeld, 2002).

³¹ Ce débat est repris de manière plus séquencée dans la seconde partie de mon livre intitulée « Ouvriers et usines en Afrique du Sud, approches et analyses », aux chapitres 4, 5, 6.

³² Voir chapitre 4, p.

³³ Pour une analyse critique de la substitution à « classe ouvrière » de la notion de « classes populaires » en regard de l'enjeu d'une approche « en intériorité » on pourra se reporter au travail de S. Moucharik (2008).

sciences sociales. Exclusivement basés sur le manuel de sociologie d'Henri Mendras³⁴, et présentant chapitre après chapitre une collection de concepts abstraits, ces derniers, à l'époque, ne m'enthousiasmèrent pas. Cependant, ils me permirent d'obtenir une équivalence de première année en sociologie, et ainsi de m'inscrire dans cette discipline qui répondait à mon intérêt pour les questions sociales à l'Université de Lille 1, quand je décidais de quitter l'hypokhâgne — décision prise dès la fin du premier semestre.

Mes résultats en classe préparatoire n'étaient ni détestables, ni exceptionnels mais je pris conscience très vite que le bachotage pour préparer des concours n'était pas ce que j'attendais des études et surtout, que je ne supportais pas de m'entendre dire que j'étais à la fois « l'élite de la nation et la lie de la nation », selon la formule que je forgeais à l'époque. Rétrospectivement, je crois que cette formule et le rejet qui l'accompagnait chez moi sont significatifs de mon positionnement intellectuel et méthodologique. Ils font écho à l'importance que revêt pour moi, à la suite de mon directeur de thèse Sylvain Lazarus (1996), l'affirmation fondamentale que « Les gens (tous les gens) pensent, quelquefois » et aux principes essentiels qu'il y a une capacité à et une liberté *de* penser. Or, nous bombarder « élite de la nation » c'était nous promettre d'emblée un avenir brillant du fait de nos caractéristiques sociales et culturelles. La formule était utilisée pour nous enjoindre à briller mais aussi pour nous imposer ce destin, dont on sait (Bourdieu, 1989) qu'il est effectivement souvent celui des étudiants passés par les Grandes écoles. Conjuguée à une propension de certains de nos enseignants (pas tous...) à exécuter nos copies, les considérer comme nulles et nous asséner que nous n'avions aucune capacité de réflexion, la vie en classe préparatoire m'était insupportable. Sans pouvoir en faire une critique exercée, je percevais le conformisme intellectuel qu'on attendait de nous et, tout en souffrant des jugements de nos enseignants, je refusais de m'y soumettre et détester les voir s'imposer à mes camarades. Pour faire mentir mes professeurs, je préparai donc, seule, les examens de Langues Etrangères Appliquées anglais-espagnol — je m'étais inscrite à l'université en langues en début d'année en parallèle de ma demande d'équivalence en sociologie, faute de parvenir à choisir entre ces deux orientations — et les passai avec succès à la session de septembre. (Sans doute fus-je aidée en cela par l'apprentissage à marche forcée des méthodes de travail auquel, les classes préparatoires forment les étudiants en exigeant d'eux une quantité démesurée de devoirs, dont seule de la discipline et de l'organisation peuvent venir à bout). Je fis ensuite ma rentrée en deuxième année de DEUG (Diplôme d'Etudes Universitaires

³⁴ (Mendras, 1989).

Générales) à la fois en LEA (Langues étrangères appliquées) anglais/espagnol et en sociologie et en dépit du nombre très important de cours, ce double parcours, me stimula et me sembla léger. Je perfectionnais avec plaisir mon anglais et mon espagnol et surtout, j'aimais la liberté que confère l'écoute en amphithéâtre. Après la normativité des cours de prépa, je me régala des débats en travaux dirigés (TD) de sociologie, de la lecture et du commentaire des textes, et de la formulation d'hypothèses à laquelle nous étions conviés qui stimulaient notre curiosité et notre sens de l'observation et me dotaient enfin d'outils pour penser le monde qui m'entourait. L'initiation à l'ethnologie me plut tout particulièrement.

A l'époque, l'exotisme et le voyage offerts par la discipline faisaient largement partie de ses attraits. Mais la découverte de manières de pensée diverses et profondément autres, face auxquelles nous étions enjoint, par nos professeurs, à la compréhension par un décentrement du regard au-delà de notre univers d'appartenance et de nos raisonnements habituels, me passionnait également. De sorte que, une fois les deux DEUG en poche, c'est finalement vers les sciences humaines et sociales que se porta mon choix. Conseillée par mes professeurs lillois, en l'absence d'un cursus d'ethnologie dans cette ville, je m'inscrivis en Licence à l'Université Paris 8 Vincennes à Saint-Denis.

2- Une rencontre intellectuelle décisive

Paris 8 est pour moi synonyme d'une rencontre intellectuelle. Le format des cours et l'atmosphère de cette université y étaient propices. Si une fois relocalisée à Saint-Denis, Paris 8 n'était plus aussi frondeuse et rebelle qu'à Vincennes, il y régnait néanmoins en permanence, et parfois au risque d'un joyeux désordre organisé, une atmosphère de débats, de questionnements, d'aventures, incarnée par son grand hall rempli de multiples associations étudiantes de toutes orientations ou obédiences militantes et politiques où se côtoyaient des gens de toutes nationalités. Les enseignements n'y avaient que peu à voir avec la formation très scolaire, en très grande promotion délivrée à Lille 1 (les amphis étaient peuplés et dédoublés, à l'époque en sociologie). A Paris 8, au milieu des années 1990, au contraire, la plupart des enseignants chercheurs, anthropologues, dont nous suivions les enseignements présentaient, devant un public rarement supérieur à 30 étudiants, l'état de leurs recherches, le contenu de leurs terrains, leurs dernières réflexions intellectuelles et secondairement, seulement, un panorama général de leur discipline ou de leur thématique.

Sylvain Lazarus était l'un de ceux-là. Dès le premier cours, j'ai été saisie par sa manière de donner un cadre aux recherches en anthropologie en posant la thèse que « Les gens pensent », quelquefois. Il me fallut plus de temps pour m'approprier la seconde thèse et

comprendre qu'elle était indissociablement connexe de la première : « La pensée est rapport du réel » (Lazarus, 1996). Bien sûr les gens pensent ! J'en étais personnellement convaincue depuis longtemps je crois, quoi que sans en percevoir encore clairement tout l'enjeu épistémologique, méthodologique et problématique. Ce que je ressentais puissamment en revanche, c'était l'écart qui séparait cette proposition anthropologique, appliquée qui plus est dans ce cours aux ouvriers, de la sociologie déterministe et principalement « bourdieusienne » dont on m'avait nourrie durant ma seconde année de Deug de sociologie à Lille. Sans doute suis-je injuste avec cette caractérisation de la sociologie qu'on m'a enseignée, qui était bien plus diverse et nuancée que cela. Bien d'autres auteurs que Bourdieu étaient d'ailleurs au programme et d'ailleurs c'est la sociologie compréhensive de Max Weber dans *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme* qui, m'avait enthousiasmée en seconde année, à l'occasion d'un exposé. Sans doute aussi, Bourdieu n'est-il pas plus « bourdieusien » que Marx n'était marxiste... Tel était cependant mon sentiment profond, à l'époque, quand, étudiante de Licence en ethnologie, je confrontais les recherches contemporaines dont m'avaient parlé mes professeurs de sociologie avec celles dont m'instruisaient mes professeurs d'anthropologie à Paris 8. L'ethnologie m'avait séduite et convoquée par sa volonté et sa capacité de restituer le monde tel qu'il était organisé, pensé, vécu, rêvé (selon les approches et les écoles) *par* les peuples étudiés. C'était l'occasion de pénétrer des univers de pensée totalement distincts des miens de l'intérieur et un véritable motif d'enquête. Je trouvais passionnante la découverte d'une rationalité de pensée autre ; alors que la démarche hypothético-déductive qui avait été à la base de nos enseignements méthodologiques de première et seconde années de sociologie à Lille dans les années 1990³⁵ me semblait trop souvent réductrice et auto-réalisatrice. La thèse de Lazarus en ce qu'elle invite à un travail en intériorité, de l'intérieur des catégories de pensée révélées par la recherche, et sans cadre d'interprétation préalablement défini, était une formulation radicale et stimulante de l'enquête anthropologique.

Puisque j'ai signalé d'emblée que j'ai longtemps eu une activité militante aux côtés de mon directeur de thèse, il convient de préciser qu'à l'époque où je découvris ses travaux, ce

³⁵ Aujourd'hui, à l'inverse, l'équipe pédagogique de l'Institut de sociologie et d'anthropologie s'applique dès le début de la Licence à familiariser les étudiants aussi bien à l'observation, qu'aux questionnaires ou aux entretiens directifs et semi-directifs et déploie progressivement un apprentissage minutieux des méthodes qualitatives aussi bien que quantitatives dans leur variété aux côtés d'enseignements fondamentaux sur l'histoire de la discipline et des concepts et d'UE plus thématiques.

n'était nullement le cas. Qui plus est, ce n'est pas la dimension politique de la question posée par le renouvellement de la figure ouvrière qui me convoquait primordialement. Dans la licence d'ethnologie de Paris 8 Vincennes à Saint-Denis où j'assistais pour la première fois aux cours de Lazarus, j'étais la benjamine et probablement celle qui avait la plus faible expérience politique. Je n'appartenais à aucun parti, aucun syndicat, aucun organisme de jeunesse, et personne n'en faisait non plus partie ni dans ma famille ni dans mon entourage proche. Je n'avais encore participé à aucune mobilisation particulière. La plupart des autres étudiants en revanche étaient plus âgés, parfois même salariés et en formation continue et ils arrivaient souvent dans le parcours d'ethnologie après avoir pas mal roulé leur bosse. Beaucoup d'entre eux, étaient des étudiants étrangers ou d'origines étrangères, latino-américaine, africaine ou maghrébine. Ils avaient souvent connu des situations politiques tendues, quand ils n'avaient pas dû les fuir pour sauver leur peau. Leurs références marxistes étaient idéologiques et politiques avant que d'être sociologiques ou anthropologiques et leur résistance à l'idée d'une figure ouvrière post-classiste, proposée dans son cours d'anthropologie par S. Lazarus, était idéologique avant que d'être académique. Eu égard aux débats qui se déployaient pendant les cours, la résonance politique des propos de mon professeur sur l'hypothèse d'une « figure ouvrière post-classiste » et sur les modalités de dépassement de la « crise du classisme »³⁶, ne pouvait m'échapper. Mais je me souviens d'avoir souvent haussé les épaules en écoutant mes camarades. Pour part, leurs références n'étaient pas les miennes et leurs propos, souvent confus, m'étaient obscurs ; mais surtout, leur véhémence m'irritait dans la mesure où elle ne traitait pas rigoureusement les points intellectuels mis au débat. Leur posture me semblait idéologique et ne discutait pas l'enjeu épistémologique et problématique de la proposition, qui était pour moi majeur dans mon débat de l'époque avec la sociologie : les gens pensent-ils ou sont-ils pensés, produisent-ils des idées, ou des idées sont-elles produites à leur endroit ? Qui est le « premier pensant » ?, les gens ou le savant ?, pour reprendre cette phrase à l'origine fort sibylline de Sylvain Lazarus (1996 : 71). Mon irritation devant les débats idéologiques et politiques qui envahissaient nos cours d'anthropologie eut pourtant tôt fait de me faire prendre conscience que ce professeur qui me fascinait et m'intriguait, avait une histoire manifestement militante. Celle-ci éveillait ma curiosité, mais je n'en mesurais que très vaguement l'influence éventuelle sur son travail scientifique.

³⁶ Par « crise du classisme », Lazarus désigne l'entrée en péremption du dispositif intellectuel (et politique) qui articule, les notions de classe, lutte des classes et conscience de classe dans l'analyse des sociétés et de la politique.

3-Premières enquêtes

Angleterre

C'est donc bien mon intérêt pour l'approche de l'anthropologie ouvrière qui me poussa à solliciter Sylvain Lazarus pour diriger mon mémoire de maîtrise sur les formes de pensée des ouvriers anglais dans le cadre de la maîtrise de sociologie et d'anthropologie politique de Paris 8. Je proposai ce sujet dans la continuité du cours qu'il nous dispensait sur le devenir de la figure ouvrière contemporaine et choisis l'Angleterre comme terrain d'enquête à la faveur³⁷ d'un semestre en programme Erasmus à la Brunel University de Londres. C'était aussi l'occasion de découvrir un autre système universitaire et de mettre à profit et parfaire encore ma maîtrise de l'anglais. Comme je le signalai dans l'introduction de mon mémoire (Hayem, 1994 : 17), aucun évènement récent dans la conjoncture politique du pays (nous étions en 1994 et John Major venait de succéder à Margaret Thatcher) n'était a priori susceptible d'avoir bouleversé les formes de pensée des ouvriers anglais. En revanche, ma connaissance littéraire et mes nombreux séjours linguistiques en Angleterre à l'adolescence suffisaient à me faire prendre la mesure de l'enjeu d'une approche post-classiste de la figure ouvrière dans ce pays. Là où les appartenances de classe sont si marquées, que révélerait l'enquête sur les formes de pensée ouvrières ? Etaient-elles effectivement détachées d'un schéma de pensée en termes de classe, conscience de classe et lutte des classes ? Que recouvraient pour les principaux intéressés le mot ouvrier/worker ou la notion de classe ouvrière/working class en Angleterre en 1994 ?

J'ai consacré mon mémoire de Maîtrise [G1] ainsi que mon mémoire de DEA [G2] au dépouillement et à l'analyse de l'enquête que j'ai menée sur ces questions dans une usine de composants automobiles de Northampton dans les Midlands de l'Ouest à l'été 1994. Trouver une usine qui veuille m'accueillir et négocier mon entrée sur le terrain m'avait auparavant occupée pendant plusieurs mois. J'eus ainsi l'occasion d'aller jusqu'au bout de l'analyse des entretiens que j'avais menés auprès des ouvriers rencontrés et d'explorer pleinement avec l'appui de mon directeur de recherche leurs résultats.

Le travail sur leurs catégories de pensée révélait que les ouvriers insistaient sur l'existence de deux classes celles des travailleurs et celle des rentiers, mais elles n'étaient jamais présentées comme antagoniques. L'enquête montrait notamment qu'il existait pour presque

³⁷ En réalité, je préparai l'enquête pendant mon séjour universitaire au premier semestre, puis revins en juin enquêter dans l'usine de composants automobiles de Northampton qui avait accepté de m'accueillir pour ce travail.

tous les ouvriers une double acception du trio de mots : work, worker, working class, selon que ceux-ci servaient à penser la production à l'usine ou la situation dans la société. Ces différentes acceptions ouvraient pour l'une, sur la possibilité ou pas, selon les interviewés, de réaliser un travail d'équipe ; pour l'autre, sur des jugements sur les transformations récentes de la société britannique et l'impossibilité de s'élever dans l'échelle des classes sociales depuis l'arrivée de Margaret Thatcher au pouvoir. L'analyse mettait notamment en évidence le rejet du terme « operator/opérateur » par les ouvriers, nouvelle nomenclature imposée à l'usine lors d'une réorganisation managériale et productive. Cependant, ce sont des ouvriers largement défaits et ne maniant l'idée du possible qu'au travers de l'opportunité éventuelle de gagner au loto pour changer de vie en devenant des « rentiers », que je rencontrai. Aucune proposition combative – dans les termes de l'anthropologie ouvrière aucune prescription – n'émergeait de leurs propos. Tout au contraire, l'analyse poursuivie en DEA [G2] manifestait que, tout en dénonçant le bouleversement politique et social provoqué par l'arrivée de Margaret Thatcher au pouvoir et la mise en place d'une politique néolibérale, mes interlocuteurs en avaient largement intériorisé la logique.

Sur ce dernier point, j'ai eu la chance de discuter avec l'économiste Pierre-Noël Giraud, alors directeur du laboratoire d'économie industrielle du Cerna à l'Ecole des mines de Paris et de bénéficier de ses éclairages. Il travaillait à l'époque avec Lazarus sur des enquêtes dans les ex-combinats des pays de l'Est et il accepta de faire partie de mon jury de DEA. Dans la suite de mon mémoire, Pierre-Noël Giraud m'invita à suivre ses cours à l'Ecole des mines et à participer aux séminaires de recherche du Cerna, son centre d'études en économie industrielle. Sans que je puisse prétendre maîtriser la discipline économique, ce fut pour moi une formidable occasion d'acquérir des connaissances en économie générale et industrielle.

Cette opportunité d'un débat interdisciplinaire (entre anthropologues et économistes partageant le terrain de l'usine³⁸) ainsi que l'ensemble des discussions que j'ai pu nouer dès ma maîtrise avec mon directeur de recherche et les étudiantes qui avaient choisi la même thématique de recherche que moi dans d'autres pays³⁹ ont fait de ces tous premiers terrains et de l'écriture à leur propos de véritables expériences de recherche.

³⁸ Voir sur ce point (Giraud, 2001).

³⁹ Marianne Hérard en France, Delphine Corteel en ex-Allemagne de l'est, Anne Duhin en Italie puis Athéna Kassapi en Grèce.

C'est le GRAM, Groupe de Recherche en Anthropologie de la Modernité, qui succéda à l'ambitieux CIASOC, Centre International d'anthropologie et de sociologie ouvrière comparée, qui abritait nos réflexions. Ce n'était pas un laboratoire, ni même à l'origine une équipe d'université, et il n'a pas toujours bénéficié de financements et rarement en grande quantité. C'était un groupe de travail, composé avant tout d'étudiantes et de leur directeur de mémoire. Nous gérons nous-mêmes l'agenda de nos séances de travail et de nos séminaires, mais j'ai le sentiment que l'émulation intellectuelle n'en était que plus vive.

Ce travail en équipe au sein du GRAM s'est poursuivi tout au long de ma thèse sur l'Afrique du Sud et en parallèle de mes missions et terrains sud-africains, pays sur le choix duquel je reviendrai dans un instant. Il a consolidé ma réflexion problématique et épistémologique et l'a nourrie. En parallèle de ma thèse, j'ai eu la chance de diversifier mes expériences d'enquête sur les formes de pensée ouvrières dans d'autres contextes et d'autres pays. Je les aborde dès à présent pour souligner le travail de fondation intellectuelle dans lesquels ils s'inscrivent. Je reviens ensuite à la chronologie et à mon Doctorat qui débuta dans la foulée de ma soutenance de DEA.

En 1996, j'ai eu la chance de participer à une enquête collective hors de l'usine auprès des résidents des foyers Sonacotra d'Argenteuil [E1]. Je suis également partie rencontrer les ouvriers américains de General Motors en grève à Flint (Michigan) avec ma collègue Delphine Corteel en août 1998⁴⁰ [D2]. Contrairement à l'expérience qui avait été la mienne en Angleterre ces deux enquêtes mettaient au jour la question du possible. Au-delà des formes et catégories de pensée, de véritables prescriptions, c'est-à-dire des propositions en pensée sur ce qui devrait être au regard de ce qui est, étaient énoncés par mes interlocuteurs. Même si dans le cas des foyers aucune lutte ne se constituait alors sur cette base. Tandis qu'à Flint certaines prescriptions étaient aveugles au changement de conjoncture dans la production automobile américaine, rendant leur réalisation moins efficace, dans le rapport de forces considéré.

Les foyers Sonacotra d'Argenteuil

En mai-juin 1996, j'ai participé sous la direction de Sylvain Lazarus à une enquête collective commandée par la ville d'Argenteuil et la SONACOTRA (Société nationale de

⁴⁰ Delphine Corteel est aujourd'hui Maître de conférences à Reims. Ses travaux portaient à l'époque sur la figure ouvrière dans l'ex-Allemagne de l'Est en pleine réunification et était pour ce faire accueillie par le WZB.

construction pour les travailleurs Algériens, devenue depuis ADOMA) à la Maîtrise Sciences et Techniques Formation à la connaissance des banlieues (diplôme créé en 1994 à Paris 8, *cf. infra*) sur les résidents des foyers Sonacotra de la ville d'Argenteuil (Hauts-de-Seine). L'arrière-plan de l'enquête était posé par le rapport Cuq. Publié en 1996 par un député RPR, ce rapport parlementaire présentait les foyers « comme des zones de non droit où se reconstituent par ethnies les villages communautaires africains » et proposait en conséquence « un traitement radical⁴¹ » consistant à en détruire une vingtaine, dont quinze en région parisienne⁴². La problématique de notre enquête consistait, en contre-point, à documenter le quotidien de la vie dans les foyers en interrogeant les résidents eux-mêmes non pas seulement sur leurs pratiques mais aussi sur ce qu'ils *pensaient* des foyers et de la vie qu'on y mène, de la ville d'Argenteuil, de leur travail, de la France, etc. Je contribuai au recueil des entretiens auprès des vieux résidents maghrébins des deux foyers de la ville et écrivis avec Myriam Hidouci le premier chapitre de l'ouvrage collectif tiré de l'enquête : *Rencontres avec des gens d'ici, les résidents des foyers Sonacotra d'Argenteuil* [E1]. Tout en montrant la monotonie d'un quotidien de « célibataire-marié », selon l'expression significative d'un de nos interlocuteurs, nous avons mis au jour la thèse qui donne son titre au chapitre : « Les foyers Sonacotra sont des foyers de travailleurs ». Elle était centrale dans les représentations qu'avaient du foyer les ouvriers âgés et souvent retraités qui l'habitaient. Ils y affirmaient la raison de leur présence en France : le travail ; ainsi que le nom qu'ils revendiquaient pour eux-mêmes en conséquence : « travailleurs » et non « étrangers » ou « immigrés »⁴³. Cette affirmation trahissait également leur crainte de se voir chasser de leur logement au profit d'autres types de population – politique dont ils pointaient, pour certains clairement la dimension d'hostilité aux étrangers, en France⁴⁴.

⁴¹ *Situation et devenir des foyers de travailleurs immigrés*, rapport de Mission auprès du Premier Ministre. H.Cuq, Avril 1996.

⁴² Sur l'histoire de la société Sonacotral/Sonacotra voir (Bernardot, 2008) sur les foyers Sonacotra, la gestion de l'espace et les luttes qu'il suscite voir par exemple (Hmed, 2008). Sur la politique de destruction des foyers dans les années 2000 voir par exemple (COPAF, 2006) ou (Balso, 2006).

⁴³ Cette proposition fait écho à la thèse principale de l'enquête réalisée par S. Lazarus et N. Michel aux usines Renault. Les OS interrogés indiquent en effet, qu'à l'extérieur de l'usine, en tout cas, les Français ont oublié qu'ils étaient des ouvriers et qu'ils travaillaient. De sorte que le terme immigré vient systématiquement se substituer à ouvrier quand on les désigne, (Lazarus, Michel, 1986 ; Lazarus, 2001)

⁴⁴ Malgré la résistance qu'a rencontrée cette politique, c'est bien au nom de la mixité des nouvelles résidences sociales que la Sonacotra – ensuite rebaptisée ADOMA en 2007 à l'occasion de son cinquantième anniversaire – ainsi que d'autres sociétés gestionnaires rendent de plus en plus difficile la présence des ouvriers d'origine étrangère dans les logements collectifs bon marché qu'elles louent. Depuis 2005, ADOMA a diversifié ses activités dans la gestion des Centres d'accueil et d'orientation qui hébergent exilés et demandeurs d'asile et en fournissant du logement aux gens du voyage <https://www.adoma.fr/adoma/L-entreprise/Qui-sommes-nous/-p-82-Notre-histoire.htm>, consulté le 5/3/2018.

Les chapitres suivants sur le rapport des résidents à la ville, au travail en France, à la retraite, etc. confirmaient tous le sentiment des interviewés « d'être d'ici » du fait de l'inscription de leur vie et de leur travail en France depuis de longues années⁴⁵. Et ce, malgré l'inconfort et la tristesse, longuement répétés au fil des entretiens, dus à l'éloignement de leur famille afin de continuer à toucher leur retraite et bénéficier de la sécurité sociale.

L'enquête constituait une forme de réponse au rapport Cuq et nous eûmes l'occasion d'en présenter les résultats devant les commanditaires, qui les accueillirent assez froidement. Si cette réponse privilégie clairement le point de vue des résidents par rapport à celui des autorités, elle n'était pas partie prenante d'un processus militant. Cependant, je me souviens avec clarté de l'enthousiasme qu'a suscité chez moi, à la sortie d'un entretien, la proposition que venait de formuler mon interlocuteur : en substance il signifiait qu'il était *d'ici* au regard du temps passé et du travail effectué *ici*. Cette proposition battait en brèche la division français/étrangers et la vindicte contre les étrangers « voleurs de travail », quotidiennement agitée par le Front National. J'ai alors dit à un collègue qui m'accompagnait et dont j'ignorais l'investissement militant : « Avec cela, on peut lutter contre le Front National ! ». « Ça, on verra... », me répondit-il laconiquement.

Il est clair, rétrospectivement, que cette enquête a contribué à ma prise de conscience sur l'enjeu que constituaient les foyers dits de travailleurs immigrés dans la conjoncture politique en France. Cette expérience a sûrement nourri ma décision de rejoindre les collectifs qui s'organisèrent dans ces foyers pour la régularisation des ouvriers sans-papiers dans la suite de l'occupation de l'église Saint-Bernard à l'été 1996. Mais nous ignorions alors qu'un des grands mots d'ordre du Rassemblement serait « Ouvrier ici, ouvrier d'ici ! » et que le journal des collectifs, auquel j'ai contribué, s'intitulerait *Ici*. Il s'agit là d'une première indication du fait que mettre au jour les formes de pensée est un processus de recherche bien distinct d'un processus éventuel d'organisation politique, quand bien même les formes de pensée découvertes par la recherche sont susceptibles, sous réserve d'un travail politique, de nourrir des subjectivités et des mobilisations politiques.

⁴⁵ Ce sentiment se conjugait néanmoins souvent avec une difficile relation au pays d'origine qu'A. Sayad a bien étudiée (1999).

Grève à General Motors

C'est dans une toute autre configuration, que je partis aux États-Unis à l'été 1998. Dans l'édition du 20 juillet 1998, du journal *Libération*, le journaliste Patrick Sabatier avait publié un reportage en double page intitulé « General Motors, la grève fait tache d'huile ». Il y faisait état de la longue mobilisation des ouvriers de l'automobile américains, tout à fait inédite dans le paysage syndical aux États-Unis et très soutenue par la population locale. C'est à l'étude de cette configuration originale que nous invita, Delphine Corteel et moi-même, notre directeur de thèse, Sylvain Lazarus. Nous nous plongeâmes dans les dossiers de presse et la littérature disponibles afin de réunir le plus d'informations disponibles sur la grève et grâce à un reliquat de Bonus Qualité recherche, je pris l'avion pour New York où je rejoins Delphine Corteel qui s'y trouvait déjà pour un colloque. Puis, au volant de notre voiture de location nous gagnâmes Flint, dans le Michigan. En nous rapprochant du syndicat UAW, nous avons mené, pendant une semaine très dense, une enquête auprès des ouvriers et ouvrières alors qu'ils reprenaient peu à peu le travail après plus de 6 semaines de grève. Nos interlocuteurs se présentaient comme des membres de la « working middle-class » ou classe moyenne ouvrière et entendaient le rester. Avec cette catégorie forgée par leurs soins, ils rendaient compte du confort matériel et de la situation sociale que leur conférait leur emploi. Ils résumaient aussi cette proposition par l'idée que « quand on produit GM, on doit pouvoir acheter GM », possibilité mise à mal par la politique de l'entreprise qu'ils dénonçaient. En particulier, et contrairement à ce que laissait entendre la presse américaine qui, dans le cadre légal des négociations syndicales présentait la grève comme une question de santé et de sécurité, l'enquête sur leurs formes de pensée révélait que c'est avec un sentiment de profonde « tristesse » devant la rupture d'un « contrat moral » qu'ils considéraient avoir passé avec la direction de GM que les ouvriers américains s'étaient mis en grève. Pour délocaliser la production dans une autre usine, prête à accepter les conditions de production, la direction de Flint avait en effet déplacé les presses (*dies*) pendant la nuit, à l'insu des ouvriers. Pour ces derniers, cette décision rompait profondément avec l'idée que patrons et ouvriers travaillaient ensemble au succès de l'entreprise dans leurs intérêts réciproques. Nous avons longuement développé les attendus de ces thèses et montré que l'idée d'un contrat moral satisfaisant patrons et employés était en réalité référé à une organisation de la production dont les ouvriers reconnaissaient qu'elle n'existait plus depuis le milieu des années 1980⁴⁶, période à laquelle, racontaient-ils, les financiers avaient pris le pas sur les

⁴⁶ Cf. Michael Moore *Roger and me. A Humorous Look at How General Motors Destroyed Flint, Michigan*, film

ingénieurs dans la hiérarchie et la politique de l'entreprise. Afin de relancer la production des automobiles entièrement paralysée par la grève, GM négocia avec le syndicat UAW en août 1998. Puis, en septembre 1999, une nouvelle série de mesures vint renforcer l'accord dans le sens d'un rétablissement d'une collaboration saine entre UAW et GM, semblant indiquer une forme de restauration du « contrat moral ».

Notre enquête manifestait clairement la différence entre une appréhension des conflits de travail via la problématique d'une négociation salariale et syndicale et une approche via les formes de pensée ouvrières. Si, dans le cas considéré, les deux appréhensions ne sont pas strictement contradictoires, elles ne sont pas non plus identiques. Elle nous renseigne sur des aspects distincts de la situation étudiée et mettent en lumière l'existence de plusieurs façons de l'appréhender : la politique de l'entreprise, la politique des syndicats et les formes de pensée singulières des ouvriers en grève, moteur de la mobilisation. Au-delà de la démonstration déjà faite par Bourdieu que la représentation déforme le point de vue des représentés, nous avons montré qu'il n'était pas pour autant indispensable d'examiner les modalités de la délégation de la parole pour élucider les formes de pensée ouvrières. En nous attelant à identifier ces dernières pour elles-mêmes, et en interrogeant les ouvriers et non leurs représentants, on pouvait y avoir accès directement. Certes, il existait bien un écart manifeste entre ces formes de pensée et leurs traductions syndicales mais celui-ci n'était pas consécutif à la « dépossession [des ouvriers américains] d'un capital matériel et culturel » qui aurait nécessité l'intervention des représentants syndicaux pour rendre intelligibles leurs idées et leurs intérêts (1981, 1984 : 4). C'est bien la représentation qui pervertissait l'idée des ouvriers et non l'absence d'idée ou l'incapacité à les exprimer qui aurait rendu indispensable la délégation. Ceci contribue à distinguer l'anthropologie des singularités subjectives d'une sociologie des mobilisations centrée sur les seules organismes représentatifs institués et ouvre des dialogues féconds entre ces deux approches. Nous en fîmes l'expérience, Delphine Corteel et moi-même, à l'occasion de la publication de notre article dans les cahiers du WZB (Wissenschaftszentrum Berlin für Sozialforschung) [D2] et lors de la présentation de l'enquête dans le colloque annuel sur l'emploi de la Business School de Cardiff, en septembre 1999, lors duquel nous mîmes en difficulté un représentant de General Motors, présent dans notre session, et fort mari de nos découvertes. Dans ce cas de figure, je dirais que les catégories de pensée et les thèses mises au

jour qui sont autant de singularités subjectives avaient pris la forme de prescriptions. Ces prescriptions constituaient une figure ouvrière militante.

Les enquêtes que j'ai menées entre 1995 et 1998 en Angleterre, dans les foyers Sonacotra et à Flint, mais aussi les enquêtes conduites dans d'autres pays (Allemagne, France, Italie, Grèce, etc.) par mes collègues du GRAM et dont nous avons longuement discuté les résultats ensemble, ont permis de mettre au jour diverses catégories de pensée ou mots problématiques (différentes acceptions des mots ouvrier ou classe ouvrière ou travail, mais aussi des mots inédits : contrat moral, working middle class, etc.) qui ont confirmé la fécondité de la démarche de l'anthropologie ouvrière et celle de l'hypothèse post-classiste dans l'étude de la figure ouvrière.

Dans la plupart des cas, les formes de pensée révélées, même antagonistes, ne relevaient pas strictement d'une dialectique de l'objectif et du subjectif ni d'une lecture en termes de lutte des classes. La méthode et la démarche proposées par Sylvain Lazarus et que nous avons choisies de mettre en œuvre dans nos travaux se sont donc affinées et confortées pendant toute la période où j'ai réalisé ma thèse (1997-2002) et avec grand profit pour l'avancée de celle-ci. Le numéro 31 de la revue *Ethnologie Française*, publié en 2001 et intitulé *Anthropologie ouvrière et enquêtes d'usine : problématique et état des lieux*, auquel toute l'équipe du GRAM a contribué, symbolise bien ce cheminement et son aboutissement. Personnellement j'y ai publié l'un de mes premiers articles sur l'Afrique du Sud [C1], consacré à « l'apartheid de la parole à l'usine » et l'enjeu du mot « communiquer » après l'apartheid pour les ouvriers, soit la réinstauration d'une interlocution entre Noirs et Blancs comme manifestation d'une nouvelle séquence subjective. C'est l'un des résultats issus de l'enquête d'usine que j'ai réalisée en 1999 à Port-Elizabeth.

4-La figure ouvrière en Afrique du Sud après l'apartheid

Pourquoi, comment l'Afrique du Sud ? Comment suis-je passée de l'Angleterre à l'Afrique Australe ? Ce sont des questions que l'on me pose de manière récurrente et à laquelle je me dois de répondre ici, tant la rencontre avec ce pays marque un jalon significatif dans mon itinéraire à de multiples égards. Comme je l'explique ci-dessous, des raisons de plusieurs ordres éclairent ce choix ; un certain nombre de circonstances l'ont rendu possible et fécond ; et en retour, il a contribué à élargir significativement le panorama de mon travail de recherche et consolider ma pratique du terrain.

L'élargissement des problématiques ...

A l'issue de mon DEA, je souhaitai poursuivre la réflexion intellectuelle sur la figure ouvrière initiée par les enquêtes en Angleterre. Je réalisai de plus en plus clairement que le travail de recherche minutieux et approfondi sur les formes de pensée que j'avais commencé avait peu à voir avec le journalisme. J'imaginai de donner une visée comparatiste au questionnement dans le cadre d'une thèse. Pourquoi pas l'Espagne pour utiliser une autre langue, par exemple, pensai-je initialement ? C'est une question de recherche qui orienta mon choix, et ce d'autant plus que j'anticipai qu'elle allait me permettre de découvrir des prescriptions là où toute proposition sur le possible était si manifestement absente des propos des ouvriers de Northampton.

Pendant mon année de DEA (1994-1995), dans un cours dispensé par Sylvain Lazarus sur « les transformations contemporaines de l'État⁴⁷ », je me suis en effet longuement penchée sur la sortie de l'apartheid, les élections multiraciales de 1994 et le processus de négociation qui les avait accompagnées. Je n'avais alors de l'Afrique du Sud que des connaissances fort sommaires, traces du choix d'un de mes professeurs d'anglais au lycée de nous faire lire des textes sur les expulsions dans les townships. J'avais encore dans l'œil cette célèbre photo en noir et blanc de David Goldblat, illustrant notre manuel, où l'on voit une femme assise sur les ruines de sa maison rasée, entourée des quelques biens qui lui restent. En préparant mon exposé pour le cours, je me passionnais pour la situation, découvrant avec stupeur la démesure de la politique d'apartheid dans son ambition raciste et impressionnée par la gageure de construire une « nouvelle » Afrique du Sud.

Si les débats épistémologiques autour du marxisme n'avaient pas eu de résonance politique immédiate pour moi quand j'ai découvert la problématique d'une figure ouvrière post-classiste, la question du racisme était en revanche centrale dans mon rapport au monde. Sans pour autant avoir porté la petite main jaune de « Touche pas à mon pote » (j'avais 13 ans en 1985 à la création de *SOS racisme*) dès mon plus jeune âge, mon sentiment du juste et de l'injuste s'est réveillé et rebellé face aux injures et aux brimades essuyées par mes copains de classe ou leurs parents français d'origine étrangère dont j'ai été témoin. Suite aux migrations de travail dans les mines et l'industrie métallurgique et textile notamment, une large partie de la population lilloise et du Nord de la France, dont je suis native, est en effet d'origine

⁴⁷ Une série de situations se prêtaient à cet examen dans la période : la question irlandaise, la question des territoires palestiniens, etc.

maghrébine. Je n'avais pas sciemment cherché un sujet sur ce thème, mais la victoire sur le racisme qu'incarnait alors la fin de l'apartheid en Afrique du Sud n'était pas indifférente à l'intérêt que suscitait en moi cette situation politique inédite.

Or, ma plongée dans la littérature existante me révéla que, tout au long des années 1960-70, le débat militant et académique sur la possibilité d'en finir avec l'apartheid s'était articulé autour du lien entre apartheid et capitalisme, faisant des ouvriers et plus exactement de la classe ouvrière l'avant-garde légitime et nécessaire du mouvement de libération nationale. Dans une lecture marxiste, de nombreux auteurs soulignaient le lien fonctionnel entre apartheid et capitalisme et n'envisageaient l'abolition de cette politique que par la disparition préalable de l'exploitation capitaliste. Les penseurs libéraux contredisaient cette thèse en soulignant le caractère dysfonctionnel de l'apartheid pour le capitalisme, escomptant de ce fait sa disparition naturelle dans le cadre du marché⁴⁸. Une enquête sur la figure ouvrière dans l'Afrique du Sud post-apartheid prenait donc tout son sens.

En effet, l'élection de N. Mandela en 1994 à l'issue des négociations entre l'ANC et le National Party – ennemis d'hier, interlocuteurs d'alors – attestait que l'apartheid comme politique étatique avait cessé, sans effondrement de l'État ni lutte armée, sur la base d'une décision elle-même politique. Sans que le capitalisme ait disparu non plus. La politique économique du pays prenait au contraire un tour de plus en plus libéral et même néo-libéral. Interroger la figure ouvrière c'était donc appréhender les transformations en cours telles qu'elles étaient pensées et perçues non pas l'élite et les institutions mais par les gens. Les politistes pourraient parler d'une approche « par le bas » (Bayart, 1979, 1981) dans la mesure où l'enquête interroge pour part mais pas exclusivement le rapport à l'Etat des interlocuteurs sollicités. En interroger la dimension post-classiste prenait tout son sens au vu de l'histoire récente du pays. Dans les termes de l'anthropologie des singularités subjectives, il s'agissait d'appréhender le contemporain par la voix des ouvriers et au travers de leur propre intellectualité. Quels étaient et quels avaient été les points de vue des ouvriers eux-mêmes sur cette façon de conceptualiser la lutte contre l'apartheid ? Les paradigmes de la lutte de classe étaient-ils ceux qu'ils employaient ? Ainsi, des formes de pensée ouvrières à l'usine mes thèmes d'enquête se sont donc élargis vers la politique elle-même.

La thèse est basée sur deux enquêtes d'usine approfondies dans deux contextes de production différents. J'y analyse aussi l'apartheid comme une pensée politique singulière,

⁴⁸ Plusieurs chapitres de ma thèse [G3] et du livre qui en est tiré [A1] reviennent sur ce débat cf. *infra*

mettant ainsi en œuvre l'idée de Lazarus que « la politique est de l'ordre de la pensée » et qu'elle est « séquentielle ». En d'autres termes, la question de l'État et celle de la politique du gouvernement sont devenues un second axe important de mon travail. En retour, mes interrogations sur la figure ouvrière se sont élargies. J'ai interrogé les ouvriers que j'ai rencontrés sur ce qu'ils pensaient de l'usine mais aussi, sur ce qu'ils pensaient de la « nouvelle Afrique du Sud » et de la politique du gouvernement ; non pas pour connaître leurs opinions à ce sujet mais pour découvrir ce qu'ils formulaient par eux-mêmes quant au possible de la situation, en adhésion avec cette politique ou à distance de l'État.

....et des résultats

L'une des originalités de ma thèse est de tenir l'hypothèse que la fin de l'apartheid constitue une rupture politique et non une transition. En conséquence, mon propos a été d'investiguer en intériorité, la nouvelle séquence politique ouverte par la disparition de ce régime, et d'en identifier pour elle-même la teneur, et non comme un chemin plus ou moins direct vers un horizon démocratique donné d'avance. Parallèlement, dans mes enquêtes auprès des ouvriers, je me suis interrogée sur ce qui caractérisait à l'époque l'usine pour eux, en cherchant à repérer si cette identification rompait avec leur appréhension de l'usine sous l'apartheid ou non. Cette démarche a amené un certain nombre de résultats dont plusieurs nourrissent encore mes questionnements à l'heure actuelle⁴⁹ et ont nourri mes enquêtes suivantes. Le travail sur les séquences politiques notamment est une caractéristique de mes recherches sur laquelle j'aurais l'occasion de revenir en détail. Je les évoque ici et renvoie à mon livre pour plus de détails [A1].

J'ai notamment proposé de dépasser le débat sur le caractère fonctionnel ou non de l'apartheid pour le capitalisme en m'appuyant sur les travaux de l'historienne Deborah Posel (1991). Cette dernière montre en effet, dans un ouvrage séminal, que si le caractère central de la notion de race n'a pas varié tout au long de l'apartheid, la politique économique des gouvernements successifs, elle, n'est pas toujours strictement la même ; elle s'adapte au fur et

⁴⁹J'ai ainsi eu l'occasion de revenir sur la notion de séquence dans un article pour la revue *Social Dynamics* dans le cadre d'un numéro spécial consacré à la notion de « post-apartheid », regroupant les actes d'un colloque éponyme auquel j'ai participé à Johannesburg en avril 2014. J'y défends l'idée qu'en réalité ce sont plusieurs séquences politiques successives et distinctes qui se suivent dans ce qu'on nomme trop globalement le post-apartheid de sorte qu'il vaut mieux désormais cesser d'utiliser ce préfixe pour mieux appréhender le moment contemporain non pas comme un échec de la fin de l'apartheid mais comme une séquence distincte de ce moment précis [C19].

à mesure du temps et des obstacles qu'elle rencontre à sa mise en œuvre. Elle est donc le fruit d'une série de « conflits et de compromis ».

L'historienne souligne par conséquent l'importance pour examiner les effets variables de l'apartheid sur le capitalisme national de tenir compte *à la fois* du contournement de cette politique par les entreprises *et aussi* de la lutte que lui livrent ses opposants, notamment les ouvriers. Ceci m'a amenée à disjoindre analyse économique et analyse de la politique tout en étant attentive à leurs articulations, posture qui, elle aussi, reste une constante de mon travail actuel. J'ai étudié l'apartheid comme une politique singulière dont la séquence est 1948-1990. Je propose de parler de politique raciale pour souligner le caractère central de la race dans cette pensée politique.

Dans la suite des travaux de Pierre-Noël Giraud sur les différentes formes de capitalisme (1996), j'ai qualifié le capitalisme singulier qui a cours sous l'apartheid de capitalisme de ségrégation en montrant que la dynamique économique fondamentale de ce dernier est la migration entre territoires économiques différents en Afrique du Sud (bantoustans et provinces industrialisées notamment). J'ai montré que, dans ce contexte, le caractère polyfonctionnel des mines⁵⁰ ou plus exactement des *compounds* à la fois lieu de vie, de travail et de cantonnement s'articulait parfaitement avec la volonté de discrimination et de ségrégation raciales de l'apartheid. En revanche, comme l'illustrent en particulier les grèves de 1973 à Durban, les usines situées en centre urbain, lieux de production où se côtoient Noirs et Blancs, et dont l'accès n'est pas encadré comme celui des mines, constituent un obstacle à la mise en œuvre de cette politique de séparation systématique ainsi qu'un lieu de résistance. Les deux études de cas que j'ai réalisées illustrent ce point.

Parmi les intellectualités mises au jour par les enquêtes, deux résultats éclairent tout particulièrement la séquence couverte par la recherche et ont fait l'objet d'articles indépendants [E2 et C1]. En premier lieu, l'analyse des formes de pensée ouvrières à Durban comme à Port-Elizabeth révèle que, pour les ouvriers, l'usine est l'un des lieux du sentiment national. Les ouvriers interrogés manifestent tous de manière unanime la conviction qu'être ouvrier aujourd'hui, c'est être « un producteur de la nation » et, à ce titre, contribuer au processus de « construction » de l'Afrique du Sud. Dans son programme électoral de 1994, l'ANC parle de « reconstruction » (*Reconstruction and Development program*, RDP). Cet « unanimité

⁵⁰ Terme forgé par Sylvain Lazarus en 1992 et réemployé par C. Van Hirschhausen dans son étude des ex-combinats socialistes (1996).

productiviste » est une caractéristique de la période qui succède immédiatement à la fin de l'apartheid et manifeste l'adhésion des ouvriers à la politique gouvernementale et leur conviction que chacun peut et doit participer à ce projet commun. Cette séquence subjective sera de courte durée. Déjà en 1999, chez Autofirst la difficulté à « être heureux » à l'usine apparaît. Il s'agit d'une des catégories de pensée des ouvriers pour pointer les possibles ouverts pour eux sur le lieu de travail après l'apartheid. Elle concerne la nature des relations de travail entre management et ouvriers. Il est désormais possible « d'être heureux » à l'usine disent en substance les ouvriers car la production et ses résultats sont discutés entre management et ouvriers et les fruits de cette production sont mieux répartis. L'idée de « ne plus être heureux » traduit des tensions qui se concrétisent dans une grève sur laquelle je suis revenue à l'occasion d'un dossier du *Journal of Asian and African Studies* consacré aux subjectivités politiques en Afrique [C10].

En second lieu, l'enquête à Port-Elizabeth montre que ce qui distingue l'usine sous l'apartheid et l'usine après l'apartheid pour mes interlocuteurs est la possibilité d'y établir ou non une interlocution entre Blancs et Noirs. En l'occurrence, autour des enjeux de production. J'ai montré en m'appuyant sur les entretiens avec les ouvriers que sous l'apartheid régnait ce que j'ai appelé un « apartheid de la parole » à l'usine. Les règles racistes et ségrégationnistes, brisées par la proximité physique à l'usine étaient ré-instituées sous la forme d'un interdit posé aux personnes non-blanches de faire valoir une idée auprès d'un Blanc. J'ai déployé cette thèse dans un article pour une livraison d'*Ethnologie Française*, consacrée à l'anthropologie ouvrière et aux enquêtes d'usine [C1]. Le rétablissement de ce que les ouvriers appellent la « communication » à l'usine, à entendre au sens fort d'une véritable concertation des uns avec les autres, est la marque, selon eux, de la fin de l'apartheid à l'usine. Les enquêtes que j'ai menées par la suite dans les mines ont confirmé l'importance de la catégorie de communication et la persistance de cet enjeu sur les lieux de travail dans les années qui suivaient : réinstaurer ou non une véritable interlocution.

La diversification des interlocutions scientifiques

Pour mener à bien ce projet de thèse il m'a fallu construire toute une connaissance de l'Afrique du Sud et tout un réseau de recherche, bien distinct de celui de l'anthropologie ouvrière, décrit ci-dessus. Je n'étais pas africaniste de formation, et mon directeur de recherche ne connaissait pas l'Afrique australe. Pour mesurer la faisabilité de cette thèse et tester mes hypothèses de recherche, je me suis donc tournée vers de nouveaux interlocuteurs en France et en Afrique du Sud. J'ai notamment bénéficié à l'EHESS (Ecole des Hautes Etudes en Sciences

Sociales) des séminaires du Groupe de Recherche (GDR) « Afrique Australe » à l'époque animés par Jean Copans, Ingolf Diener et Roger Meunier dans lequel se côtoyaient deux fois par mois des chercheurs, souvent militants anti-apartheid de longue date et de jeunes doctorants, que, comme moi, les questions posées par la nouvelle Afrique du Sud attiraient. Ma proposition de recherche fut bien accueillie par les chercheurs français spécialistes de l'Afrique australe à qui je l'ai soumise. Jean Copans, Ingolf Diener, Roger Meunier, Dominique Darbon ou encore Claude Meillassoux⁵¹ – que j'eus la chance d'avoir comme auditeur lors d'un des premiers colloques auquel je participais à Bordeaux, organisé par le GDR *Afrique Australe* en 1997 – m'ont encouragée à mener des enquêtes auprès des ouvriers sud-africains et aiguillée dans mes premières lectures. Les lieux de travail en Afrique du Sud étaient, relevaient-ils, peu explorés car, jusqu'à présent, il était très difficile d'y pénétrer. De plus, peu de chercheurs en sciences sociales s'intéressaient de manière contemporaine à l'Afrique du Sud : « c'était donc, me dit-on, un bon sujet de thèse ».

C'est Adam Kuper, qui fut mon professeur à la Brunel University, qui m'aida à organiser une première mission exploratoire de six semaines en Afrique du Sud en août-septembre 1996. Dans la suite de mon séjour Erasmus à Londres, j'avais gardé le contact avec l'anthropologue, grand spécialiste de la parenté, de l'histoire de l'anthropologie britannique et de l'Afrique Australe⁵² dont j'avais eu la chance de suivre les cours en Angleterre en 1994. Je connaissais son parcours de Sud-africain ayant choisi de quitter le pays sous l'apartheid et je savais qu'il y conservait de la famille et de nombreux liens et retournait régulièrement y enseigner. Adam Kuper m'a accueillie à mon arrivée à Johannesburg et il m'a aussi ouvert son carnet d'adresses. Je pus ainsi rencontrer un certain nombre d'universitaires et assister à Pretoria à un grand colloque de Sciences Sociales qui me permit de découvrir un panorama des recherches dans le pays. Ce fut le pendant académique de ce voyage exploratoire et en quelque sorte initiatique.

En effet, en visitant sac au dos l'Afrique du Sud pendant six semaines, je souhaitais découvrir le pays mais aussi tester la possibilité de m'y installer plus longtemps. Je m'interrogeais à la fois sur ma capacité à faire face au racisme ambiant mais aussi à propos des réactions, éventuellement hostiles, que pourrait susciter mon statut de jeune européenne

⁵¹ Voir (Diener, 1986 ; Messiant et Meunier, 1979) par exemple et (Copans, 1991) ou (Darbon, 1995) pour ne citer que des exemples de leur production dans la période considérée.

⁵² (Kuper, 1982, 1996).

blanche. Dès ce premier séjour, j'ai pu mesurer la complexité des rapports sociaux, mais celle-ci n'a fait que nourrir mon envie de comprendre ce qui avait lieu et se pensait là. Quant à la difficulté et aux risques bien réels de la vie (peut-être plus encore que de l'enquête) en Afrique du Sud – ce pays réputé de tous les dangers – tout en étant extrêmement attentive à ne pas m'y exposer inutilement, j'avoue que le frisson faisait partie de l'aventure. Je revins enthousiasmée par ce qui m'apparaissait comme un tour de force de la part des Sud-africains (vivre ensemble après avoir vécu dans le régime de la séparation et de la discrimination le plus strict) et bien décidée à repartir travailler sur place le plus rapidement possible.

Deux prises de contacts institutionnelles ont été décisives pour la suite de mon parcours lors de ce premier séjour. A mon passage à l'Université du Kwazulu-Natal à Durban, je fus sans difficulté reçue au Center for Industrial and Organisational Labour Studies (CIOLS), dirigé par le sociologue Gerhard Maré. Ce dernier se montra très intéressé par mon travail et m'offrit d'être accueillie par son unité comme chercheuse en visite (*visiting researcher*) pendant ma thèse. M'accueillir avait intellectuellement du sens pour l'unité de recherche mais il faut souligner combien j'ai commencé mon travail en Afrique du Sud à une époque particulièrement propice. Après avoir beaucoup souffert du boycott y compris intellectuel, sous l'apartheid, les universités sud-africaines (bien plus élitistes aujourd'hui) étaient particulièrement accueillantes et curieuses de rencontrer des universitaires étrangers, même simples doctorants. J'ai, sans hésiter, accepté la proposition et c'est à Durban que je me suis établie pour commencer mes enquêtes quelques mois plus tard en février 1997. Durban me convenait d'autant mieux que j'étais soucieuse de réaliser une réelle immersion dans la société sud-africaine et ne souhaitais pas me faire absorbée par le milieu expatrié français de Johannesburg.

Cependant, l'IFAS, Institut Français d'Afrique du Sud, sis à Johannesburg, à l'époque dans le quartier de Newtown, fut l'autre contact institutionnel important de mon premier séjour. Il a constitué un appui et un relais essentiels tout au long de mon travail de thèse, et au-delà. C'est le géographe Philippe Gervais-Lambony, son directeur à l'époque – qui reste depuis lors un interlocuteur précieux – qui m'y accueillit lors de mon passage à l'été 1996 et m'enjoignit à demander une bourse pour financer mes terrains. Outre son appui financier et technique pour l'ensemble de mes missions, l'IFAS a été un important lieu d'échanges, de débats et de formation pour moi. Lors de mes séjours à Johannesburg pendant la thèse, (en 1997 et 1999 j'endossais notamment pendant plusieurs semaines le rôle d'assistante de recherche en

contrepartie de mon financement), j'y ai rencontré de nombreux chercheurs, débutants ou chevronnés, avec lesquels j'ai partagé mes premières trouvailles de terrain, tout en découvrant les leurs. Grâce au travail côte-à-côte dans la « salle des chercheurs », aux participations aux séminaires et aux colloques organisés à l'initiative des directeurs scientifiques successifs de l'IFAS, les jeunes chercheurs, géographes surtout, mais aussi politistes, économistes, démographes, historiens ou anthropologues, bénéficiaient d'un lieu de formation interdisciplinaire, mais aussi d'un cadre d'échanges et de débats avec leurs pairs. Ils y recevaient de la part des chercheurs plus aguerris, en poste ou de passage, une forme de tutorat pendant le temps de leur mission. En nous réclamant de petits articles restituant nos premiers résultats de recherche pour alimenter ses organes de communication scientifique successifs : le *Newtown Zebra* [H1, H2, H3] puis *Lesedi* [H4, H5] ou les *Cahiers de l'IFAS* [E6] l'IFAS a donné à de nombreux jeunes chercheurs l'occasion de produire un premier papier ou une première monographie. Les ouvrages collectifs publiés avec le concours financiers de l'institut, où sont réunis nos premiers bilans et nos premières analyses sur l'évolution du pays, témoignent également de l'importance et de l'intérêt de cette socialisation scientifique⁵³.

Nos rencontres à l'IFAS nous ont aussi parfois amenés à collaborer sur des objets de recherche latéraux aux nôtres, comme le numéro spécial du TIGR (*Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*) qu'ont suscité Philippe Guillaume (alors doctorant en géographie) et François-Xavier Fauvelle (doctorant en histoire) sur le thème *Afrique du Sud : espaces et littératures*⁵⁴ en 1998, pour lequel je contribuai en analysant l'œuvre de J.-M. Coetzee *Michael K, sa vie, son temps* [D1].

Aujourd'hui encore, les interlocutions et les amitiés nouées avec les chercheurs et enseignants-chercheurs spécialistes de l'Afrique du Sud croisés à l'IFAS (Marianne Morange, Claire Bénit-Gbaffou, Myriam Houssay, Dominique Darbon, Sophie Didier, etc.) souvent rencontrés alors qu'ils/elles n'étaient encore que de jeunes chercheurs, se poursuivent de manière extrêmement fructueuse et se renouvèlent au contact des générations de chercheurs suivantes (parmi lesquelles Elodie Escusa, Karine Ginisty, Raphaël Botiveau ou Pauline Guinard pour ne citer que quelques-uns des docteurs et collègues qui ont soutenu leurs thèse

⁵³ Voir par exemple [E4] C'est aussi grâce à l'IFAS qui en a soutenu financièrement la publication que mon livre est paru aux éditions IFAS/Karthala [A1].

⁵⁴ Cette contribution manifeste aussi l'importance de la littérature comme matériau d'enquête pour les sciences sociales et mon intérêt pour ce type d'enquête. J'aurai l'occasion d'y revenir, voir aussi sur ce sujet mon article pour le numéro *LittÉRATURES & Sciences sociales en quête du réel* du *Journal des anthropologues* [C18].

dans les années 2010)⁵⁵. Ils ont contribué à rendre possibles le démarrage et la poursuite de mon itinéraire de recherche en Afrique du Sud, alors que je n'ai jamais appartenu à un laboratoire africaniste.

Les avantages de l'immersion dans une grande université sud-africaine...

Reste que le choix de m'installer à Durban pour réaliser ma première immersion de terrain et mes premières enquêtes, de février à juillet 1997, fut, me semble-t-il, judicieux. Outre tout ce que m'a appris le fait de vivre au quotidien en Afrique du Sud, grâce au CIOLS je bénéficiais d'un bureau et d'un statut de « visiting researcher » utiles pour démarcher les entreprises afin de trouver un terrain d'enquête pour m'accueillir.

Ainsi, en l'espace de quelques mois et avec l'aide de collègues sud-africains, j'obtins l'accord non pas de une mais de deux usines pour y mener l'enquête. La première était située à Durban, j'y ai enquêté en 1997. La seconde était à Port-Elizabeth où je réalisai un second terrain et une seconde mission en 1999. En cette occasion, j'ai aussi cherché à être rattachée à l'université locale : UPE (University of Port-Elizabeth). Le département de ressources humaines répondit à ma demande et me fournit un appui technique mais je n'y ai pas trouvé le cadre intellectuel stimulant qui me fut offert à Durban.

En effet, comme je le raconte en détails dans le chapitre méthodologique de ma thèse, UKZN (University of Kwazulu-Natal) s'avéra aussi un lieu idéal pour procéder sous divers registres à ce que j'ai appelé la « pré-enquête », c'est-à-dire la préparation non seulement pratique, mais surtout intellectuelle et problématique de mes enquêtes en usine.

En tant que collaboratrice de l'université j'ai par exemple pu m'inscrire à des cours du soir en Isizulu (zoulou), langue qu'à l'époque j'ai maîtrisée suffisamment pour pouvoir mener des conversations simples et présenter et expliquer mon enquête aux ouvriers auprès desquels j'ai enquêté. Dans la suite de mes études en LEA, partir à la découverte de cette langue, fusse sommairement, s'imposait à moi comme une évidence. Je ne possède que des rudiments de Isizulu, ayant peu d'occasion de m'entraîner à cette langue au quotidien et je dois travailler avec des interprètes pour réaliser des entretiens dans cette langue, mais je connais ses principes grammaticaux et sa logique linguistique, communes avec le IsiXhosa. Maîtriser un peu cette langue m'a beaucoup aidée dans le quotidien et notamment dans les enquêtes dans les townships pour poser les bases d'une confiance mutuelle et d'une réelle envie de découvrir la pensée de

⁵⁵ En témoignent des contributions croisées à des séminaires interdisciplinaires (voir curriculum vitae), les participations à des jurys ou encore les colloques montés ensemble.

l'autre. Connaître la langue maternelle de mes interlocuteurs éclaire aussi leurs manières de penser, quand nous discutons en anglais ainsi que la façon dont les interprètes avec lesquels je travaille choisissent de restituer l'intellectualité d'une pensée dans une autre langue⁵⁶. J'explique dans mon doctorat que ce travail en binôme n'est pas laissé au hasard et fait l'objet d'une discussion de fond avec mes traducteurs de sorte que souvent nous revenons sur un choix de traduction après l'entretien et ce, d'autant mieux que je connais un peu le fonctionnement de la langue traduite. Maîtriser la langue vernaculaire en Afrique du Sud signifie potentiellement parler onze langues et plus *ou* se spécialiser dans une seule mais limiter géographiquement ses terrains d'enquête au périmètre (aléatoire) de leur usage. Ce n'est pas, on l'aura compris, de cette manière que j'ai fondé mon assise d'ethnologue, cependant la connaissance, même sommaire, de l'Isizulu est un atout précieux et le Kwazulu Natal était un endroit idéal pour s'y former.

Grâce aux conditions de travail que m'offrait le CIOLS j'ai également poursuivi avec profit mon travail bibliographique. Je bénéficiais en la matière d'un accès à la bibliothèque universitaire mais aussi du concours des chercheurs du TURP, le *Trade Union Research Project*, une ONG de recherche qui avait ses locaux et ses archives au sein du département. Je fréquentais également les séminaires de recherche du CIOLS mais aussi ceux du CSDS, le *Center for Social Development Studies* dirigé par l'économiste Mike Morris. Ce faisant, je complétais ma connaissance des problématiques et des questions en travail dans le champ de la recherche sud-africaine sur des thématiques proches des miennes : le travail, les syndicats, les mobilisations, le développement économique et social, les politiques publiques, etc.

Sur un plan plus épistémologique et idéologique, je voyais confirmée dans la forme et la nature des débats auxquels j'assistais, la problématique que j'avais adoptée. En effet, la sortie de l'apartheid par la voie de la négociation, les choix du nouveau gouvernement et la triple alliance entre l'ANC, la COSATU et le SACP interrogeaient mes collègues sud-africains, pour la plupart d'anciens militants de la lutte anti-apartheid, inscrits dans des problématiques marxistes. Comment penser la situation en Afrique du Sud, qui a bien des égards, souvent pour le meilleur et parfois pour le pire, ne correspondait pas vraiment à ce qu'ils avaient anticipé dans

⁵⁶ Sans en faire comme lui l'élément le plus décisif du rapprochement entre enquêteur et enquêté, je pourrais dire à l'instar d'Alban Bensa (2008 : 21) que « la pratique, aussi imparfaite soit-elle d'une langue étrangère transforme le locuteur intellectuellement et même physiquement, à force d'articuler des sons nouveaux et d'adopter le style et le ton des échanges propres aux interactions verbales locales. Cette épreuve, comme aucune autre, rapproche de l'univers social que l'on cherche à comprendre ».

une perspective intellectuelle et militante de lutte des classes ? Et, en l'occurrence, quel rôle y tenir désormais ? Sans toujours se verbaliser clairement, c'était un débat implicite et lancinant, qui à me yeux confortait l'intérêt d'aborder la situation de manière ouverte dans une dimension post-classiste.

...et les questions que cela suscite

De ce point de vue, je pense que mes collègues étaient à la fois curieux et intrigués par la démarche que j'avais choisie pour mener mes propres enquêtes, démarche qu'ils peinaient à associer avec une école de pensée connue. J'eus fort à faire pour expliquer et justifier mes choix épistémologiques et méthodologiques. L'assise constituée par les travaux du GRAM, dont j'ai décrit la solidité et l'importance pour moi ci-dessus, me fut précieuse en la matière. Dans ma thèse et dans le livre que j'en ai tiré, j'ai d'ailleurs choisi de construire l'état de l'art que je consacre à la bibliographie disponible à propos des ouvriers sud-africains à la fois comme une chronologie permettant au lecteur de découvrir les étapes marquantes de l'histoire sociale et ouvrière pendant l'apartheid et comme un dialogue problématique avec les approches méthodologiques choisies par mes collègues dans ces études [A1 : 100-160].

Mais les interrogations et les objections auxquelles j'ai eu à faire face n'étaient pas qu'épistémologiques. Souvent, comme l'avaient parfois fait les militants anti-apartheid français au séminaire de l'EHESS, mes collègues chercheurs et plus largement mes interlocuteurs sud-africains m'ont un peu bousculée, me laissant entendre que je ne pouvais pas comprendre grand-chose à ce sur quoi j'enquêtai, car je n'avais pas connu le *Struggle*, pas participé à la lutte contre le régime d'apartheid : je n'avais donc pas l'expérience historique mais surtout l'expérience politique suffisantes pour apprécier la situation⁵⁷.

Le grief de ne pas avoir moi-même vécu les événements historiques ne m'ébranlait pas. Bien entendu, il était indispensable d'acquérir des connaissances factuelles, historiques, politiques, etc. Je m'y suis employée au travers de la littérature académique et romanesque et par tous les médias disponibles (presse, cinéma, radio, théâtre, etc.) et j'ai complété cette connaissance par ma fréquentation des Sud-africains, l'écoute de leurs récits, que ceux-ci soient

⁵⁷ Significativement c'est un raisonnement du même ordre qui fut adressé par certains militants de l'ANC aux auteurs putatifs des violences xénophobes de 2008. Les assaillants étaient sans doute des jeunes « nés libres » qui ne connaissaient pas l'histoire du pays disaient certains, raisonnement qui était censé expliquer leurs actes violents à l'égard des étrangers d'origine africaine vivant dans le pays. Ils n'auraient pas eu conscience de l'importance des pays de la ligne de front pendant l'apartheid et agressaient donc leurs ressortissants du fait de cette méconnaissance. L'enquête que j'ai menée auprès des jeunes de Daveyton permet de discuter et remettre en question cette thèse.

délivrés au titre de l'enquête ou dans d'autres circonstances du quotidien. Au demeurant, je ne m'inscrivais pas dans une perspective historiciste et tenais que rien, sinon l'enquête, ne permettait vraiment de savoir de quoi les intellectualités contemporaines seraient faites et si elles découleraient de l'histoire récente ou non. J'étais d'ailleurs très attentive à la dimension d'invention du processus politique à l'œuvre, plus encore qu'à ses continuités avec la période précédente [C19]. J'ai ainsi montré sur la base de mes enquêtes en usine comment l'idée d'une réconciliation, portée par la Truth and Reconciliation Commission, si elle ne faisait pas l'unanimité dans le pays (voir Doxtader et Vila-Vicencio, 2004 ou Cassin, Cayla, Salazar, 2004 par exemple), était interprétée et acceptée, par certains ouvriers, comme une décision politique permettant de construire un avenir commun, en prenant acte de la décision politique de mettre un terme à la politique d'apartheid. Tandis que d'autres, au contraire, signifiaient qu'il leur était impossible de décider un jour de remiser la souffrance causée par l'apartheid, inscrite dans leur expérience personnelle, pour se projeter dans l'avenir, comme s'il s'agissait d'une séquence séparée du reste de leur vie⁵⁸ rejoignant ainsi la thèse de l'incorporation de l'histoire déployée par D. Fassin dans son ouvrage *Quand les corps se souviennent* (2005) et qu'illustre aussi, sous certains aspects, le travail d'A. Benveniste à Soweto (2013). Ces résultats, parmi d'autres, attestent que le passé ne détermine pas entièrement les formes de pensée et les prescriptions formulées par les ouvriers. De sorte que ne pas tout connaître du passé de l'Afrique du Sud et ne pas l'avoir moi-même vécu ne m'empêchait pas de mener l'enquête. Peut-être même cela m'aidait-il à entendre avec ouverture la variété des points de vue exprimés, quand nombre de chercheurs sud-africains supportent difficilement que leurs interlocuteurs, les jeunes notamment, ne s'inscrivent pas dans une logique de condamnation de l'apartheid, par exemple⁵⁹.

Mais la question que m'adressaient collègues et interlocuteurs était en réalité plus vaste, et au fil des différentes enquêtes et des différentes thématiques que j'ai abordées elle n'a jamais manqué de se poser en Afrique du Sud (et ailleurs) : d'où parlez-vous ? C'est-à-dire tout à la

⁵⁸ Judith Hayem, "La *Truth and Reconciliation Commission* en Afrique du Sud, clôture subjective d'une séquence politique singulière ou pas ? ", communication à la journée d'étude du Groupe de Recherche en Anthropologie de la Modernité organisée à l'Université Paris 8 autour de la notion de " Séquence " le 31 janvier 2004. Voir aussi [C19].

⁵⁹ Ainsi, dans son enquête sur « l'écologie morale » de la jeunesse des townships, S. Swartz, chercheuse blanche sud-africaine s'insureg devant le fait que les jeunes qu'elle interroge soient « pratiquement incapables » de comprendre que leurs pères ont été « émasculés par le travail migrant, la pauvreté ou même les pratiques culturelles en vigueur sous l'apartheid » (sic) de sorte que « près de la moitié des jeunes exclut la notion d'apartheid parmi ce qui influence leur vie » (129).

fois pourquoi vous intéressez-vous à cette question ? Pour qui tenez-vous ? Quelle est votre expérience générale et politique pour l'aborder ? Ces questions se posent dans toute enquête. Elles interrogent la place et les motivations du chercheur, ses alliances et ses partis-pris (voir par exemple pour diverses approches, Fassin, Bensa, 2008 ; De Sardan, 2000 ; Blanc, 2001 ; Fava, 2015). En Afrique du Sud, plus qu'ailleurs cependant, il ne saurait être question d'y échapper. Sans doute peut-on, pour le coup, y voir un héritage de l'apartheid et de l'extrême politisation des rapports sociaux. Ici moins qu'ailleurs, le chercheur ne peut prétendre à une quelconque neutralité de son enquête ni se draper dans son habit de scientifique pour décliner la responsabilité des effets politiques de ses productions⁶⁰.

Lors de mes enquêtes d'usine en 1997 et 1999, j'ai répondu à ces questionnements en doctorante, avec les éléments que j'ai évoqués ci-dessus : les débats intellectuels du GRAM, mes questionnements personnels, les questions du débat académique. La restitution de l'enquête s'est opérée sous la forme d'un document identique et simplifiée aux représentants syndicaux et à la direction de l'entreprise, dans lequel figurent les premiers résultats non approfondies de l'enquête. J'y indique que, dans mon esprit, c'est ensuite aux lecteurs de faire bon usage de ce compte-rendu sur les formes de pensée des ouvriers, à l'endroit desquelles je n'endosse pas la posture du consultant ni ne formule de propositions normatives ou militantes.

Lors des enquêtes qui suivirent, cette question s'est complexifiée de par le caractère d'emblée plus politisée de certains terrains pratiqués, la nature des questions soulevées dans les recherches, mais aussi de par la transformation de ma propre subjectivité au contact de ces terrains et du fait de l'expérience politique que j'avais acquise entre temps.

Mon expérience de militante auprès des ouvriers sans-papiers en France, m'a ainsi été particulièrement utile lors de l'enquête que j'ai réalisée en 2001 dans les mines du Mpumalanga sur la question de l'accès des mineurs au dépistage et aux soins du VIH/SIDA comme je l'explique au chapitre suivant. Sans elle, je ne serai sans doute jamais parvenue à négocier la réalisation de cette enquête avec les syndicats des mineurs et les compagnies, ni à la mener à bien. Rétrospectivement, je suis convaincue que l'expérience militante n'est pas non plus indifférente à la facture de la thèse (soutenue fin 2002) et à la forme de mes enquêtes suivantes.

⁶⁰ Voir par exemple, le récit que D. Fassin (2008a) fait de la réception par ses propres collègues chercheurs, compagnons d'enquête, des résultats qu'il souhaite publier sur l'accueil des malades dans les hôpitaux sud-africains et que ces derniers refusent de cautionner de peur de ternir l'image du pays. J'ai eu la même expérience dans les mines et y reviens plus loin.

Mon engagement dans la bataille des ouvriers sans-papiers des foyers fait, à ce titre, partie intégrante de mon itinéraire. Aussi, j'ai choisi de faire, au chapitre suivant, un détour par l'expérience extra-académique du Rassemblement qui est, je crois, une des pierres angulaires de mon itinéraire militant mais aussi intellectuel, bien que je l'ai pratiquée comme un choix et une décision subjective, et pas du tout comme un complément ou une extension de mes recherches.

Il me faut toutefois, pour respecter l'organisation thématique adoptée et compléter auparavant le tour d'horizon de mes travaux sur les formes de pensée ouvrières tordre le cou à la chronologie, en évoquant d'abord deux enquêtes, plus tardives : l'enquête menée de 2005 à 2010 auprès des ex-ouvriers de Metaleurop Nord réunis au sein de l'association Chœurs de fondeurs, d'une part ; et, de l'autre, l'enquête menée, à partir de données secondaires et sur la base de mon expérience dans les mines (cf. chapitre 3), sur la répression de la figure ouvrière autonome des mineurs de platine en grève à Marikana en août 2012.

6- Chœurs de fondeurs : interpellations créatives et figure ouvrière

Une lutte singulière

Cette enquête, réalisée dans le Nord de la France, à une cinquantaine de kilomètres de Lille, près de Douai, se distingue des précédentes à plusieurs titres. Débutée en 2005 et poursuivie jusqu'en 2010, elle se caractérise donc par une dimension diachronique marquée, qui a, à la fois, nécessité et permis d'interroger la spécificité des différentes séquences de lutte. Mes missions de terrain successives à Metaleurop, puis leur analyse, se sont en outre intercalées avec des séjours en Afrique du Sud pour poursuivre d'autres recherches. Ces allers-retours entre deux terrains et deux programmes de recherches distincts se sont cependant montrés heuristiques : la réflexion sur la situation sud-africaine amenant parfois des éclairages utiles sur Metaleurop et vice-versa, notamment sur l'usage et la nature des séquences de mobilisation et des séquences subjectives⁶¹. De plus, l'enquête porte sur les formes de pensée de salariés licenciés, réunis au sein d'une association, Chœurs de fondeurs, qui choisissent, on le verra, de se désigner comme des ouvriers. Je les ai rencontrés en 2005, soit deux ans déjà après la fermeture de leur usine, et alors même que celle-ci était en train d'être rasée. Ceci interroge donc la possibilité d'une lutte au-delà de la fermeture du lieu de travail et l'existence d'une

⁶¹ Notamment sur la question des séquences, voir également le chapitre 5.

figure ouvrière par-delà et en dehors de l'usine. Qui plus est, la fermeture de l'usine a eu lieu suite à des malversations mafieuses du principal actionnaire, Glencore, pour la délocaliser dans un pays à bas coût de main-d'œuvre et en se dédouanant de la responsabilité de tout plan social ou toute dépollution du site. Ceci fait de Metaleurop un exemple très représentatif des conflits industriels des années 2000, dans lesquels les ouvriers peinent à trouver un vis-à-vis patronal et cherchent, avec plus ou moins de succès, à impliquer l'État dans la prise en compte de leur situation. L'enquête permet de réfléchir cette conjoncture politique qui voit les ouvriers réapparaître plus souvent sur le devant de la scène – notamment les scènes médiatique et politique – suite aux effets de la mondialisation sur le devenir de la production industrielle en France. C'est d'ailleurs dans un double numéro spécial, interdisciplinaire, de la revue *Travail et emploi*, dirigé par les sociologues Anne Bory et Sophie Pochic, intitulé « Une crise sans précédent ? Expériences et contestations des restructurations » que j'ai publié l'un des articles tirés de cette recherche [C15]. Enfin, l'enquête se distingue des précédentes car elle se penche plus spécifiquement sur l'usage que certains ex-salariés ont fait des moyens créatifs et artistiques (films, livres, expositions photos, etc.) pour poursuivre la lutte contre la délocalisation de l'usine et pour la reconnaissance des ouvriers, au-delà de la fermeture du site. L'enquête a d'ailleurs débuté de manière originale – un début qui, rétrospectivement, confirme l'importance de l'usage de créations artistiques dans la lutte – puisque c'est la lecture des entretiens recueillis par F. Fajardie, écrivain plus connu pour ces romans noirs, et publiés in extenso dans *Metaleurop, Paroles ouvrières* (2003), qui m'a amenée à découvrir la situation puis à rencontrer, avec d'autres collègues, les protagonistes de cette lutte⁶².

Pour approcher ces diverses particularités, la recherche s'est inscrite dans la continuité des enquêtes sur les singularités subjectives. Elle confirme ainsi leur validité heuristique près de 20 ans après les premières enquêtes de ce style en même temps que se transforment ou se renouvellent les motifs de lutte et les catégories de pensée. La convocation d'une acception originale de la notion de « classe ouvrière » par les salariés en lutte a en effet rendu particulièrement stimulante et féconde l'analyse des mots problématiques et l'interrogation de la figure ouvrière dans ce cadre précis. Mais le « répertoire d'action » original (Offerlé, 1998) mobilisé par les Chœurs de Fondateurs, qui réunit non seulement le savoir, la scandalisation, l'expertise, mais propose aussi une modalité nouvelle avec les interpellations créatives, a aussi nécessité le recours à d'autres outils, mieux à même de rendre compte de la spécificité et de

⁶² Pour plus de détails, voir le prologue du rapport de recherche remis au PUCA [G5] qui décrit cet épisode.

l'originalité de cette mobilisation. Qu'est-ce qui se jouait pour les ouvriers dans leur usage des œuvres créées à propos de la lutte des Metaleurop ? Quel sens donnaient-ils à la poursuite de ces interpellations au-delà de la fermeture de l'usine et des licenciements ? S'agissait-il seulement de dénoncer les faits ou leur ambition était-elle plus vaste ? Sur les conseils de mon collègue, le sociologue Bernard Eme, je me suis notamment appuyée, sur les travaux sur l'art et la politique du philosophe Jacques Rancière (2000, 2007) pour qualifier le sens de ce que j'ai appelé les « interpellations créatives » des Chœurs de Fondateurs. J'ai découvert à cette occasion le travail de Rancière et ses convergences (intellectuelles, épistémologiques, historiques et politiques) avec la démarche de S. Lazarus sur lesquelles je reviendrai au chapitre 6. Cette suggestion de lecture et les conversations et les débats qui lui ont succédé ont initié une collaboration et une amitié intellectuelles extrêmement stimulantes avec le sociologue Bernard Eme.

De sorte que, débutée avec deux collègues de Paris 8, Delphine Corteel et Anne Duhin, membres comme moi du GRAM, cette enquête a ensuite été incluse dans un projet de recherche de l'université Lille 1 sur « les citoyennetés urbaines », précisément dirigé par B. Eme et financé par le PUCA (Plan Urbanisme Construction Architecture). J'ai donc développé l'analyse exhaustive de mon travail auprès de Chœurs de fondateurs dans le rapport remis au PUCA sous le titre « *Engagements et subjectivations : un horizon incertain. Nord Pas-de-Calais et Bulgarie* » [G5]. Son élaboration a permis des débats et des rapprochements avec les travaux de plusieurs autres collègues français et bulgares qui, comme moi ont interrogé à la demande du PUCA la dimension citoyenne d'objets aussi variés que les soirées Slams, les journaux alternatifs, l'habitat partagé ou encore l'organisation des crèches en Bulgarie. Toutefois, le concept de citoyenneté introduit a priori par le PUCA et qui n'est pas, loin s'en faut, un terme mobilisé par les Metaleurop eux-mêmes n'a été qu'un prétexte à la réflexion en ce qui me concerne, d'autant que mon enquête avait débuté hors du contrat. Comme je m'en suis expliquée dans plusieurs interventions auprès des commanditaires, l'aspiration à une « citoyenneté urbaine » n'a en effet pas rencontré beaucoup d'écho chez les acteurs et interlocuteurs convoqués dans nos enquêtes et ce, quels que soient les terrains considérés, confortant de mon point de vue l'intérêt des problématisations inductives plutôt que la prescription a priori de concepts jugés opératoires ou significatifs pour l'analyse.

La « classe ouvrière » revisitée

Avec D. Corteel et A. Duhin, nous avons d'abord produit une première analyse, écrite à six mains, sur le début de la mobilisation consécutive à l'annonce brutale de la fermeture en

janvier 2003. Nous l'avons appelé le passage de « la phase défensive » (qui mobilise un répertoire d'action classique : manifestations, marches blanches, opérations escargot, occupation de l'usine, etc.) à « la phase offensive de la lutte », avec la création de l'association Chœurs de fondeurs qui réunit 90% des anciens salariés. Cette analyse fut d'abord présentée aux Journées Internationales de Sociologie du travail à Londres, en juin 2007, puis elle fit l'objet d'un chapitre, paru en italien, dans un ouvrage collectif dirigé par Valerio Romittelli, un collègue historien de l'université de Bologne qui souhaitait introduire en Italie l'approche de la figure ouvrière proposée par S. Lazarus [E8]. Dans ce chapitre, nous reconstituons la chronologie de la lutte et son organisation : de l'intersyndicale initialement formée pour dénoncer la fermeture et les licenciements brutaux à la création d'une association d'ex-salariés : Chœurs de fondeurs (CDF). Nous montrons comment, de façon originale, l'association CDF a été pensée par ses créateurs non pas comme un outil mémoriel ou une association de chômeurs, mais pour poursuivre la mobilisation au-delà de la destruction institutionnelle du collectif de travail, à la fois en dénonçant juridiquement les conditions de la délocalisation et l'abandon des salariés ; en participant à la « régénération du bassin d'emploi » ainsi qu'à « l'accompagnement social des salariés » vers le retour à l'emploi aux côtés de l'ANPE ; en permettant la reconnaissance des maladies professionnelles ; en entretenant les liens de solidarité et la culture de l'usine ; et enfin, et de manière non anticipée, en continuant à faire parler de Metaleurop et du combat des Chœurs de fondeurs en France et en Europe, au-delà de la fermeture.

D'autre part, en analysant les mots problématiques repérables dans les entretiens recueillis par F. Fajardie, nous avons montré qu'à Metaleurop, l'expression « classe ouvrière » avait de manière inattendue été mobilisée par les protagonistes pour désigner tous ceux qui « avaient décidé de lutter » par opposition à « ceux qui ne luttent pas » ; ceux qui cherchaient à « recouvrer leur dignité » par opposition à ceux qui choisissaient « l'indignité » de la résignation. Les mots « classe ouvrière », « digne et indigne » et « lutte » forment ainsi un tryptique pour penser et prescrire la situation. Dans leur immense majorité, les personnes mobilisées déclarent en effet appartenir à la classe ouvrière et argumentent cette appartenance de diverses manières qui toutes justifient leur engagement dans une lutte commune. Que ce soit au regard de leur combativité vis-à-vis de la direction ; de leur histoire familiale et de leurs ancêtres ouvriers ; de leurs choix subjectifs d'être « du côté des ouvriers », etc. Ce terme désigne donc un collectif large duquel les personnes interrogées se déclarent membres, selon des argumentaires convergents mais distincts ; non pas en raison de leur place dans le processus

de production et au regard de la conscience qu'elles auraient de cette place mais eu égard à une décision : se battre et ce, quels que soient par ailleurs leur statut, leur qualification ou leur place dans la hiérarchie précédente de l'usine. De sorte que, se disent « de la classe ouvrière » et membres d'un même collectif de combat, aussi bien des ouvriers métallurgistes, que des comptables, des ingénieurs, des contremaîtres ou des conducteurs d'engins. Dans la première phase de cette lutte, les protagonistes rapportent que les anciennes hiérarchies professionnelles, statutaires et les différences syndicales, corporatistes, sociales, sont abolies au profit d'une organisation horizontale, dans laquelle la subjectivité collective, que j'ai proposé d'appeler « subjectivation civique », pour saluer malgré tout la commande du PUCA, porte les actions de chacun et où chacun peut se faire le héraut de cette subjectivité, au nom de tous.

Les entretiens révèlent également que, par leur mobilisation les ex-salariés entendent donc faire entendre leurs voix (d'où le mot chœurs choisi pour se baptiser) sur ce qui a lieu : la fermeture imposée ; et sur ce qui est possible : selon eux, « Metaleurop doit/aurait dû vivre ». Ils tiendront bon sur l'importance de ce possible non advenu, alors même que l'usine est concrètement détruite et le travail absent. Metaleurop ne renaîtra pas de ses cendres mais il importe, pour les Chœurs de fondeurs, de faire reconnaître le caractère inique, injuste et non indispensable de sa disparition ; d'obtenir le dédommagement moral et financier du préjudice subi par les salariés licenciés et de contribuer ainsi à prévenir de futures délocalisations. Il faut ainsi faire valoir les possibles alternatifs à la fermeture. En contre-point du verdict économique qui les licencie, des Verts qui dénoncent la pollution du site et se réjouissent de sa disparition en passant sous silence la situation sociale des salariés licenciés, et en parallèle du récit médiatique qui est fait de leur sort, les salariés de Metaleurop entreprennent de parler en leur propre nom et se « réapproprient les moyens de communication » [G5, C15] pour faire connaître leur existence, leurs points de vue et leurs analyses.

Bouleverser le partage du sensible

Pour ce faire, les premières missions de terrain ont révélé que la lutte procède non seulement par le recours au droit, qui succède aux manifestations mais encore qu'elle fait usage de divers moyens artistiques telles que des créations d'œuvres profanes (livres, disques, photographies, films) et des contributions à des œuvres professionnelles (en particulier toute une série de documentaires). De plus, et même surtout, les ex-salariés accompagnent aussi souvent que possible ces œuvres, là où elles sont montrées pour engager avec des publics variés le dialogue sur l'usine, les conditions de sa fermeture et la possibilité de la maintenir ouverte. C'est ainsi qu'ils s'adressent à des parterres d'étudiants, de lycéens, de magistrats, ou

parlent à d'autres salariés, d'autres syndicats, etc [C15 : 110-11, 113 pour des listes de ces interventions et de ces publics].

Face à cette configuration dense et relativement inédite, dans la suite de la première étape de la recherche, Delphine Corteel, Anne Duhin et moi-même avons décidé d'approfondir chacune une des caractéristiques de la situation dans le cadre d'un financement initial par le Bonus Qualité Recherche (BQR) de l'Université Paris 8 dont nous étions toutes les trois fraîchement diplômées. Delphine Corteel s'est penchée sur la régénération du bassin d'emploi (Corteel, 2009 a et b) et Anne Duhin sur la dimension juridique du conflit. Quant à moi, je décidais d'approfondir l'étude du recours aux productions artistiques dans la lutte. En effet, si d'autres expériences, que j'avais d'ailleurs toujours suivies avec intérêt existent en matière de création artistique par des ouvriers suite à des fermetures d'usine (Mariette, 20058 ; Bergeron et Doray, 2005) telles que des romans, des ateliers d'écriture, des pièces de théâtre, écrits et joués par d'ex-salariés comme *les Mains bleues* pour les Levi's (C. Martin, 2001) ou *Daewoo* autour du travail de F. Bon (2004), l'utilisation de ces œuvres, au-delà des licenciements, non seulement pour rappeler la mémoire de l'usine et le scandale de sa fermeture, mais aussi pour tenter de poursuivre la lutte pour la reconnaissance des dommages subis et contre la répétition ailleurs de telles fermetures, connaît avec Metaleurop une de ses premières occurrences⁶³. D'où l'intérêt qu'a suscité chez moi cette initiative lorsque je découvris ce versant des activités de l'association en 2005, soit près de 2 ans déjà après la fermeture.

En étudiant avec soin le contenu et la forme des diverses œuvres, en observant leurs modalités d'utilisation, et en interrogeant les porteurs de ces « interpellations créatives » sur leurs ambitions et leurs motivations, la recherche que j'ai menée a permis de conforter l'hypothèse que les ex-salariés entendaient ainsi se réapproprier les moyens *et surtout* le contenu de la communication à leur endroit. Significativement, comme je l'ai expliqué dans l'article pour *Travail et emploi* ils n'ont pas sollicité ou épaulé les réalisateurs ou auteurs

⁶³ L'expérience de la pièce de théâtre « A plates coutures », mise en scène par Claudine Van Beneden et écrite par Carole Thibaut et du documentaire « Les petites mains », (film français de Thomas Roussillon, 57 min, 2014) dans la lutte des Lejaby jouent un rôle du même ordre. Voir à ce sujet le travail de l'ANR ABRIR à Paris 7, qui m'a conviée à sa journée d'étude sur ce thème en 2015. J'ai également suivi avec mes étudiants de Licence 3 en 2016-2017 la création dans les Hauts-de-France de la pièce « On n'est pas que des valises ! » jouée par les ex-Samsonites et écrite par H. Desplanques dans la suite du premier film qu'elle avait réalisée sur la même affaire *Liquidation totale*. Ces deux créations sont diffusées en parallèle de la poursuite de la lutte des ouvrières licenciées pour leur dédommagement ; lutte remportée en 2018. Ces expériences ne sont pas que franco-françaises. Ainsi au milieu des années 1980 au Kwazulu Natal, en Afrique d'usine, une célèbre lutte d'usine, accompagnée par les sociologues et militants Ari Sitas (qui est aussi un poète) et Debby Bonnin, a-t-elle fait l'objet d'une pièce de théâtre jouée par les ouvriers pour faire connaître leur sort (Bonnin, 1987).

professionnels de la création pour que ceux-ci deviennent des « porte-parole » de leur lutte mais en les enjoignant plutôt à être, selon leurs propres termes des « porteurs de paroles », c'est-à-dire des moyens de diffuser leurs points de vue à *eux*, sur ce qui avait eu lieu et ce qui aurait dû avoir lieu.

J'ai donc proposé de voir dans l'usage des œuvres artistiques une tentative pour rompre le « partage du sensible », selon l'expression et l'analyse de Rancière, soit un bouleversement des places et des rôles de chacun via le media artistique pouvant amener à la création de « nouvelles scènes politiques ». Et ce, « non seulement parce que [cet usage] diffuse des propositions et des idées que d'aucuns jugeraient inattendues venant de salariés licenciés, qui plus est souvent ouvriers ; mais encore parce que symétriquement ce n'est pas qu'aux responsables, pas seulement à ceux censés savoir, comprendre, juger ou décider pour les autres, que [ces ex-salariés] adressent leurs analyses et leurs prescriptions mais à [tout un chacun] », tous ceux qui voient les œuvres et viennent les écouter [G5 : 323].

Cette recherche se situe donc à la croisée d'une sociologie des mobilisations révélant un répertoire d'action originale et d'une anthropologie des singularités subjectives mettant en lumière la possibilité d'une figure ouvrière prescriptive et engagée au-delà de la fermeture d'une usine. Celle-ci s'affirme et s'exprime notamment grâce à ces œuvres et aux commentaires qui en est fait lors de leur diffusion par ceux dont elles parlent.

Fin de séquence

L'expérience de Chœurs de fondeurs m'a également permis de mettre en lumière le lien entre formes de pensée et formes d'organisation. Soit l'existence puis la péremption des lieux politiques. En effet, le suivi au long cours de la mobilisation permet de repérer qu'à partir de 2007, les interpellations créatives cessent. Dans le même temps, le collectif des membres les plus actifs de l'association se scinde en deux groupes, hostiles l'un à l'autre, et qui prennent leurs distances physiques l'un avec l'autre. Symbole de cette division un second local dédié à l'accueil des ex-salariés voit le jour à quelques centaines de mètres du premier, sis à la mairie. Le premier groupe, se concentre autour du dépôt des archives de l'usine aux Archives du monde du travail à Roubaix ; projet abouti en 2009. Les anciens ingénieurs en reprennent la tête avec autorité et sens de la hiérarchie. Le second groupe, lui, conduit par d'anciens représentants syndicaux qui jusque-là travaillaient à l'accompagnement social, s'attelle discrètement à la création d'un musée du métal (qui a vu le jour en 2010 sous des dimensions modestes et réalise une exposition chaque année). Cette discrétion s'argumente du manque de réalisme des autres salariés qui ne « comprendraient pas le projet ». Dans les deux cas, les

activités ne sont plus du tout tendues vers le possible et orientées par l'idée que l'usine aurait pu/dû vivre mais bien plutôt marquées par une volonté patrimonialisante. La mise aux archives et le musée sont en effet deux manières d'acter la fermeture de l'usine et sa relégation au passé et non plus d'en discuter les possibles non advenus.

Dans les entretiens répétés que je réalise avec eux, les porteurs des interpellations créatives fustigent, quant à eux, ce retour de la hiérarchie et de la division entre « ceux qui savent et les autres », « les chefs et les autres ». Confronté à cette fin du « tous ensemble » ils cessent leurs actions. Dans les mois qui précèdent, ils n'ont eu de cesse de me tenir informée des tensions au sein de l'association, de la croissance des conflits et de l'impossibilité d'en parler de manière résolutive.

Dans le rapport remis au PUCA, puis dans la livraison de *Travail et emploi* consacré aux restructurations, j'ai défendu l'idée que les interpellations créatives cessent car la pensée politique qui les porte, cette « subjectivation civique » qui veut que chacun parle pour tous et tous parlent pour chacun au sein d'une « égalité universelle parlante », n'est plus. Cette manière de concevoir la lutte et ses possibles qui était le propre de la subjectivité des Chœurs de fondeurs dans les deux premières phases de la lutte, laisse place à un retour des clivages anciens : syndicaux, politiques, hiérarchiques. En conséquence, si l'enveloppe administrative de l'association perdure, si ces activités routinières se poursuivent (notamment les AG annuelles) ce qu'elle incarnait d'organisation et d'idées politiques singulières, en revanche, s'éteint. Chœurs de fondeurs comme lieu politique – c'est-à-dire espace constitué de débats intellectuels et non pas au sens d'un lieu objectif et tangible – ne peut subsister sans la pensée politique qui le caractérise, même implicitement. Or les tensions empêchent précisément de discuter de ces principes et de leur maintien ou leur rétablissement éventuel ou encore de leur transformation concertée, de sorte que les interpellations créatives cessent.

Cette découverte fait écho aux travaux de Lazarus sur des périodes politiques clausées (la Révolution française, la révolution bolchévique) mais à ma connaissance aucune recherche sur les singularités subjectives contemporaines n'avait eu l'occasion auparavant d'identifier précisément la déconnexion de la structure organisée et des subjectivités en présence. Pouvoir mettre en lumière finement ici cette cessation en pointant la déconnection entre les formes de pensée et de subjectivation et les actions concrètes qui se poursuivent pourtant de manière routinière conforte l'idée que la politique est une pensée et qu'elle est séquentielle. Cela permet aussi de préciser la différence entre un lieu politique et une forme institutionnelle ou organisée quelle qu'elle soit. C'est bien la subjectivation qui caractérise l'existence du lieu et non son

fonctionnement effectif, qui peut se poursuivre, comme à vide, sans qu'aucune pensée politique ne l'anime plus. En l'espèce, l'originalité de Chœurs de fondeurs comme lieu politique fragile n'a pas tant été d'être une association d'ex-salariés ou de ne pas être une association vouée à la mémoire mais surtout d'être portée par une perspective et une pensée politique originales, dont la séquence subjective et intellectuelle s'ouvre en 2003 et s'achève en 2007.

La grève des mineurs de platine illustre, elle aussi, cette déconnexion entre une forme organisée et une pensée politique singulière. En effet, comme on va le voir dans le paragraphe suivant, la subjectivité singulière de la première séquence de la grève ne semble pas avoir survécu au massacre perpétré le 16 août 2012 par la police. Et ce, bien que la grève se soit pourtant poursuivie pendant plus de 6 semaines au-delà de cette date.

7-Marikana, répression d'une figure ouvrière indépendante

Le 17 août 2012, dans la matinée, un correspondant de Radio France Internationale m'apprit au téléphone que, la veille, dans les suites de 10 jours d'arrêt de travail, 34 mineurs sud-africains de la mine de platine de Lonmin avaient trouvé la mort sous les balles de la police, qui leurs avait tiré dessus à balles réelles alors qu'ils cherchaient à s'extirper de la souricière en fils barbelés, déroulée par les forces de l'ordre au sommet de la colline où ils s'étaient installés pacifiquement. Etais-je disposée à commenter l'évènement au journal du matin du lendemain comme je l'avais fait auparavant à l'occasion d'autres évènements politiques en Afrique du Sud ? Ayant largement entamé mon neuvième mois de grossesse à l'époque – ma fille est née le 28 août 2012 – je déclinais la proposition et recommandai sun collègue, un peu détachée de l'Afrique du Sud à ce moment particulier de ma vie.

Mais quelques mois plus tard, devant l'importance et l'impact de cet évènement pour le pays et sa chambre d'écho dans le monde entier, je ne pus déclinier la proposition bienvenue d'Alain Bertho de contribuer à son analyse dans le cadre du séminaire « Mobilisations contemporaines » qu'il animait alors à Paris 8 avec Sylvain Lazarus. Il n'était pas question pour moi de repartir faire du terrain avec un bébé en bas âge mais la sollicitation tombait à pic pour prendre la mesure d'un évènement qui avait ébranlé l'Afrique du Sud au plan économique et politique et qui interrogeait très manifestement mes objets de recherche et la figure ouvrière. Par chance, si je n'avais jamais enquêté dans le platine, je connaissais néanmoins assez bien l'organisation des mines sud-africaines et leur structuration syndicale pour y avoir enquêté dans les années 2000 dans le secteur du charbon avec l'aval et l'appui du National Union of Mineworkers, le NUM (voir chapitre 3) ; et surtout, la parution de l'ouvrage collectif dirigé par Peter Alexander *A View from the Mountain and a Case to Answer*,(2012) m'offrait un

matériau précieux pour l'analyse des formes de pensée qui avaient présidé à la grève, sous la forme d'une dizaine d'entretiens retranscrits exhaustivement dans l'ouvrage. De nombreux articles de presse – en particulier ceux de la presse indépendante quand ils contenaient des entretiens avec les mineurs survivants – et diverses contributions académiques ont complété les données secondaires sur lesquelles je me suis appuyée pour travailler, renonçant cette fois à l'ethnographie mais pas à l'analyse des formes de pensée. Le livre de Peter Alexander démontre en effet de manière convaincante et diligente le caractère délibéré et répressif de l'intervention meurtrière des forces de l'ordre sud-africaines, justifiant le qualificatif de massacre qu'il emploie pour décrire ce qui a eu lieu à Marikana, contre la thèse officielle de la légitime défense. Mais son analyse du conflit de travail s'inscrit dans une orthodoxie marxiste rigoureuse qui, au-delà de l'affrontement souligné entre intérêts patronaux et capitaux blancs et internationaux et force de travail des mineurs, ne nous instruit pas précisément sur les ressorts subjectifs et politiques de la grève. Or à la lecture et l'analyse des entretiens que son équipe avait recueillis, et au regard du processus d'organisation en comité ouvriers que les entretiens et divers témoignages ont décrit, il m'apparut manifeste que c'était tout autant pour affirmer leur indépendance politique que pour obtenir une hausse de salaire que les Rock Drill Operators (RDO), à l'origine du conflit, avaient choisi de ne pas solliciter l'intervention du syndicat majoritaire le NUM dans cette grève et avaient lancé leur arrêt de travail, de manière sinon illégale en tout cas « non protégée » – selon la nomenclature officielle en vigueur. Débattre de cette analyse avec mes anciens collègues du GRAM à l'occasion du séminaire que je donnais en janvier 2013 conforta mon intuition qu'il fallait identifier les formes de pensée singulières déployées dans cette grève.

C'est ce que j'ai entrepris dans l'article que j'ai publié dans *Politique Africaine* en mars 2014, dans la suite de plusieurs contributions à d'autres séminaires, à l'occasion d'un dossier intitulé « Travail et politique » dirigé par l'anthropologue Laurent Bazin [C14]. Sans négliger le cadre structurel durable du travail migrant, sur lequel s'était concentrée une bonne partie des contributions sur Marikana jusqu'alors et dont j'avais moi-même constaté la prégnance dans le Mpumalanga dans les années 2000, j'y examine soigneusement les propos des mineurs en grève et notamment leurs exigences de s'entretenir eux-mêmes avec le patron de la mine, sans intermédiaire d'aucune sorte. C'est cette exigence que manifeste leur occupation, plusieurs jours durant, du haut d'un koppie (colline aplatie par l'érosion et typique du paysage sud-africain) dans l'attente d'une rencontre avec la direction de la mine. Je montre que cette demande politique qui structure leur manière de se penser et s'organiser dans la grève a été

systématiquement rejetée par la compagnie minière, au nom des cadres institutionnels de représentation officielle qui auraient dû présider à une négociation : l'intercession d'un syndicat et si possible le syndicat majoritaire, NUM. De sorte que, dans l'article, je déploie la thèse que la répression violente de cette grève vise autant à l'interrompre et obtenir la reprise du travail et de la production qu'à tuer dans l'œuf une mobilisation indépendante qui se constitue à distance des syndicats (NUM majoritaire et AMCU minoritaire) et de toute représentation institutionnelle, menaçant en conséquence l'alliance tripartite au pouvoir (ANC-SACP-COSATU – Confederation of South African Trade Unions). En effet c'est en niant aux « évènements le statut de conflit du travail » pour mieux justifier l'intervention de la police sur des « criminels » (sic) que la ministre des Ressources minérales a ordonné l'intervention de la police. Elle était encouragée dans cette voie par les conseils de Cyril Ramaphosa : ancien fondateur du NUM devenu businessman et millionnaire après la fin de l'apartheid, et actionnaire de la mine concernée. (Ramaphosa a depuis été nommé président de l'ANC en décembre 2017, et en tant que tel président de l'Afrique du Sud, dans la suite de la démission forcée de Jacob Zuma, en février 2018). Cette décision est également encouragée par les propriétaires de Lonmin et le NUM lui-même. Si la Commission Farlam visant à éclaircir les circonstances du drame qui a vu des mineurs abattus, le plus souvent d'une balle dans le dos, s'est étirée en longueur sans grands résultats, les mails échangés entre les protagonistes ne laissent que peu de doute sur cette concertation des responsables au sommet, comme plusieurs universitaires sud-africains l'ont souligné comme moi⁶⁴. Le film documentaire *Miners shot down* de Rehan Desai (2014), qui reconstitue la chaîne des évènements à partir de divers rushs des chaînes de télévision qui ont filmé la tuerie en direct, confirme hélas cette réalité.

L'article publié dans *Politique africaine* m'a valu un certain nombre d'invitations grand public⁶⁵ et académiques dans des séminaires et des colloques. Michael Neocosmos me demanda notamment de contribuer à la journée d'études qu'il organisa à UHURU (Unit for Humanities at Rhodes University) en avril 2014 sous le titre *The Marikana Moment and the Post-apartheid*

⁶⁴ Par une étrange coïncidence du calendrier, le jour où j'écris ces lignes Cyril Ramaphosa, qui a succédé à Ramaphosa depuis quelques jours s'engage dans les médias du pays à un processus de « healing atonement » : une expiation consolatrice dans la suite de son discours à la nation le 16/2/2018, cf, « Ramaphosa Promises 'Healing, Atonement' For Marikana », par Jan Gerber, News 24, lu sur *Huffington Post* le 20/02/2018.

⁶⁵ Intervention dans l'émission *Cultures mondes* sur France Culture en Septembre 2013, en compagnie de ma collègue Pascale Absi spécialiste de la Bolivie, « Vingt mille lieux sous la terre : voyage dans l'enfer minier (1/4) - De Marikana à Potosi : grise mine pour les mineurs » ; conférence pour l'association *Des savoirs à Dunkerque* en 2016.

state: migrant-worker subjectivity and state violence. Les discussions engagées avec les autres contributeurs de cette journée ont conforté mon analyse et apporté de nouveaux éléments à ma démonstration en regard du caractère historique de la constitution des RDO en comité indépendant (Stewart, 2016), et de l'éclairage historique de leurs concertations en haut du Koppie où ils furent abattus (Bruchhausen, 2016). Les actes de cette journée furent publiés conjointement dans un numéro spécial du *Journal of Asian and African Studies* en 2016 sous la direction de M. Neocosmos, pour lequel *Politique Africaine* a autorisé la traduction d'une version remaniée et augmentée de l'article initialement paru dans ses pages [C17].

Outre sa signification pour une figure ouvrière militante et dynamique, bien que réprimée, le massacre de Marikana, a été on le verra au chapitre 5, un révélateur réitéré d'une rupture profonde dans la politique de l'ANC en 2012, avec la politique menée ou annoncée dans les premières années du post-apartheid. Marikana a rendu manifeste cette rupture, tant pour les analystes universitaires ou médiatiques qui l'examinaient que pour les Sud-africains qui en subissent les conséquences, notamment les plus pauvres d'entre eux, pourtant électeurs traditionnels de l'ANC. En ont témoigné, par exemple, la persistance de cet événement dans les mémoires et les hommages, la référence récurrente à celui-ci pour parler d'autres mobilisations qui entendaient « faire leur marikana », les graffs et tracts urbains et les appellations éponymes de nouveaux campements informels. En cette circonstance, l'analyse des singularités subjectives des mineurs interrogés par Peter Alexander et son équipe a permis d'éclairer la dimension politique de la grève ainsi que l'enjeu politique, et non pas simplement économique, de sa répression qu'une analyse exclusivement centrée sur les enjeux économiques et financiers du conflit aurait dissimulé.

Ma recension critique du livre que Luke Sinwell et Sipiwe Mbatha (2016) ont consacré, sous le titre *The Spirit of Marikana. The Rise of Insurgent Trade Unionism in South Africa* à la suite du conflit à Lonmin et aux conflits qui l'ont précédé, ou lui ont succédé entre 2012 et 2014 dans le platine [F5], m'a par ailleurs permis de confirmer que l'existence d'une figure ouvrière indépendante à Marikana fut de courte durée, contrairement à ce que prétend le titre de l'ouvrage. Si la grève s'est poursuivie valeureusement pendant plusieurs semaines après la tuerie pour déboucher d'ailleurs sur une victoire salariale et si elle en a inspiré de nombreux autres conflits chez les ouvriers agricoles du Cap, les squatteurs des townships, ou les militants des centres urbains, cependant l'auto-organisation des RDO et leur exigence de parler en leur propre nom aux patrons de la compagnie fit long feu. Après le 16 août, l'AMCU, rival du NUM a détrôné ce dernier, fragilisant par là-même l'ANC et le COSATU, et prenant l'ascendant sur

l'organisation politique des mineurs. En outre, d'autres organisations d'extrême gauche ont influencé explicitement la lutte des mineurs après le 16 août, comme le revendique explicitement l'auteur du livre, lui-même militant trotskyste, de sorte que la première phase du conflit se distingue comme une séquence politique singulière.

Résultats et renouvellement des questions

Débutées dans le cadre d'un débat sur le post-classisme, les enquêtes auprès des ouvriers que j'ai menées depuis 1994 ont toutes confirmé la pertinence et le caractère heuristique d'une approche des formes de pensée au travers des mots des gens et de l'analyse des singularités subjectives. Au fil des enquêtes – les miennes comme celles de mes collègues – des formes de pensée dont la rationalité et la logique n'étaient pas classistes ni toujours antagonistes ou dialectiques ont été mises au jour, adossées à une variété de mots problématiques, soulignant l'intérêt d'en comprendre la rationalité en intériorité. Les thèses classistes ou « néoclassistes » (celles qui relèvent d'une dialectique de l'objectif et du subjectif) pour reprendre le judicieux néologisme qu'utilise S. Moucharik ne sont pas non plus exclues de nos résultats. Comme à Metaleurop par exemple ou certaines acceptions de la notion revisitée de classe ouvrière articulent origines familiales populaires et statutaires à la décision de lutter, ce qui trace néanmoins une acception singulière et originale de la notion revisitée de classe ouvrière. Chaque fois, l'idée qu'il y a potentiellement une multiplicité de formes de pensées et qu'il faut saisir la singularité des prescriptions en présence pour comprendre une situation s'est donc vue confirmée. Les subjectivités ne sont identifiables pour elles-mêmes, en intériorité, ou de l'intérieur de leur mode de pensée, que si le chercheur n'anticipe pas de son propre chef leur sens ou leur détermination au vu des conditions ou traits qui le frappent, lui, dans la situation étudiée.

En revanche, plus la péremption du classisme est devenue manifeste pour l'ensemble des chercheurs, moins le qualificatif de post-classiste et le débat sur la nécessité de fonder un cadre d'analyse renouvelé ont semblé pertinents pour qualifier cette démarche⁶⁶ (au moins en France car on a vu combien le dispositif marxiste reste prégnant en Afrique du Sud, par exemple). A tel point, que parler d'une démarche post-classiste n'a plus le même impact

⁶⁶ Je remercie mon collègue F. Poulard pour avoir relevé ce point à la lecture d'une version précédente de ce chapitre.

aujourd'hui que dans les années 1980. Rares, en particulier, sont les collègues qui, en contre point de la mienne, se montreraient les tenants d'une analyse classiste. En revanche, comme j'ai essayé de le souligner pour chacune des enquêtes évoquées, la question de savoir si l'on met en œuvre une analyse en intériorité ou une analyse en extériorité, demeure clivante. Et de ce point de vue, le pas de côté qui consiste, dans l'analyse en intériorité, à sortir d'un schéma d'analyse pré-établi ressortissant de l'une ou l'autre des dialectiques possibles entre l'objectif et le subjectif reste une gageure. Sous cet aspect, l'approche de la figure ouvrière par les singularités subjectives continue à Metaleurop comme à Marikana à produire des résultats qu'une approche dialectique ne permettrait pas. Si l'on rabat les propos et les choix des Chœurs de fondeurs sur leurs identités sociales ou leur statut, sans d'abord les examiner pour elles-mêmes, on ne comprend pas les raisons subjectives de la mobilisation conjointe des ouvriers, des ingénieurs et des contremaîtres au nom d'une notion plurielle et revisitée de la « classe ouvrière ». Symétriquement, en dépit de son poids, l'infrastructure économique des mines de platine sud-africaines ne permet pas d'identifier la nature et l'enjeu des subjectivités insurgées des mineurs de Marikana dans la première phase de leur grève. Ou, pour donner un troisième exemple, à Flint la notion de « working middle-class » n'aboutit pas seulement à la défense d'un statut et d'une place avantageuse dans la société mais encore à la conception originale d'une relation de travail à l'usine.

D'autre part, en pratiquant l'enquête sur les formes de pensée dans la durée et le contemporain, j'ai pu éprouver plus finement la question des séquences subjectives et politiques telles qu'elle se donne à voir et à comprendre dans ce cadre. C'est-à-dire ce qu'il advient des prescriptions dans le temps et l'impact de leur cessation sur les lieux politiques et les formes organisées qui en découlent. Ceci renforce l'intérêt d'enquêter sur les formes de pensée en situation de mobilisation dans le cadre d'une anthropologie politique. En examinant des séquences subjectives pendant lesquelles une prescription – sinon une pensée politique entièrement déployée – a cours puis cesse, on sort de la seule analyse des forces et faiblesses, échecs et succès d'un mouvement pour entrer plus avant dans la consistance intellectuelle changeante⁶⁷ de celui-ci. La question de la capacité d'une mobilisation à penser sa propre organisation et son évolution en relation avec les idées qu'elle porte devient alors significative. Il s'agit d'une question importante pour des militants qui s'engagent pour une idée politique.

⁶⁷ On retrouvera l'importance de cette perspective et une discussion sur ce qui la distingue de la précédente au chapitre 5.

Mais mes travaux m'incitent également à travailler cette idée de manière plus approfondie sous l'angle d'une anthropologie politique et d'une analyse des singularités subjectives. Au-delà de la description ethnographique des groupes d'action et de leurs formes et répertoires d'action, et en complément de l'analyse des formes de pensée et des prescriptions, y-a-t-il une articulation de la pensée politique à son organisation et si oui quelle est-elle et quel rôle joue-t-elle dans les luttes étudiées ? Si dans les situations que j'ai évoquées ici, on a affaire à des formes d'organisation relativement classiques, quid du rôle du numérique et des réseaux sociaux non pas seulement comme outil mais comme modalité pensée (ou imaginée, fantasmée ?) d'organisation en articulation avec une politique donnée, par exemple ? Telles pourraient être certaines des questions qui découlent du travail déjà entamé⁶⁸.

⁶⁸ Je suis attentive par exemple, à ce point dans l'examen des mobilisations étudiantes en Afrique du Sud autour des hashtags #Rhodesmustfall et #Feesmustfall et de leur suite. [F6]

ENQUETE POLITIQUE DANS LES COLLECTIFS D'OUVRIERS SANS-PAPIERS DES FOYERS

Etudier et militer sont deux activités que j'ai menées de front et à haute dose de 1997 à 2010. Je les ai pratiquées en parallèle, séparément, quoi que souvent avec les mêmes personnes, non pas dans une forme schizophrénique mais en étant attentive à la nature propre de chacun des processus dans lesquels j'étais engagée. Ainsi, les dialogues que j'ai entretenus avec Sylvain Lazarus, comme directeur de thèse avaient-ils leur consistance propre ; au même titre que mes échanges avec lui dans le cadre d'activités militantes. Nous nous efforcions de ne pas mélanger les registres.

En l'occurrence, c'est de mon expérience comme militante des collectifs d'ouvriers sans-papiers des foyers dont je parle ici. En effet, si je suis à cette occasion devenue militante de l'Organisation politique (OP), c'est de 1998 à 2007 (année de son auto-dissolution) – période pendant laquelle le principal combat que l'OP a mené était celui de la régularisation des ouvriers sans-papiers. C'est de cette bataille et de ses caractéristiques, tant au plan de la pratique que de la pensée politique, que je choisis de parler ici pour en manifester la singularité et l'inventivité, d'une part ; mettre en lumière les apprentissages qu'elle m'a permis et la posture intellectuelle et politique qu'elle a contribué à forger chez moi, de l'autre. J'insiste notamment sur le rôle et les modalités de l'enquête politique qui formaient le cœur de cette activité militante. Il m'importe de montrer comment l'enquête politique est comme toute enquête – qu'elle soit policière, ou scientifique – source de connaissances. En l'occurrence l'enquête politique révèle l'état des subjectivités en présence ce qui permet surtout l'élaboration de stratégies juridique et politique, et n'est pas l'objet immédiat d'une enquête anthropologique. J'indique aussi comment la forme délibérative des réunions politiques a contribué à l'émergence et la constitution de ce que j'appelle des subjectivités et, par suite, à la fondation de collectifs organisés. De sorte que l'expérience du Rassemblement constitue en soi un objet d'étude potentiel pour l'anthropologie de la politique que je pratique mais une enquête que je n'ai pas menée et qui reste à mener et dont je n'esquisse que quelques pistes ici, pour en manifester l'intérêt. J'approfondirai ici l'idée, déjà mise en travail dans plusieurs articles [E10, E11], que si l'enquête est un trait commun de la politique et de l'anthropologie politique cependant, les processus (celui d'une lutte politique et celui de l'analyse anthropologique) sont bien distincts, en dépit de leurs points communs et des apprentissages croisés qu'ils autorisent.

1-La conjoncture politique et juridique

Pour restituer la nature de mon engagement militant et l'état d'esprit dans lequel je l'ai pratiquée, il me faut rappeler au lecteur quelques éléments du contexte historique et politique de cette époque. Cependant, je n'entrerai pas dans le détail de l'histoire de l'organisation à laquelle j'ai appartenu⁶⁹ dans ses différentes séquences, ni plus largement dans l'histoire de la lutte des sans-papiers en France dans ses diverses orientations et organisations – histoires qui, n'ont été pour l'heure que partiellement écrites⁷⁰.

L'occupation de l'église Saint-Bernard

C'est en Afrique du Sud, lors de mon tout premier voyage, que j'ai appris que les CRS avaient attaqué à coups de hache la porte de l'église Saint-Bernard, à Paris, pour évacuer ses occupants, le 23 août 1996. Même là-bas, l'évènement trouvait sa place dans les principaux quotidiens. Le gouvernement avait fait déloger par la force ceux qui – hommes, femmes, enfants – sortant de l'ombre, avaient rejeté leur étiquette de « clandestins » et occupaient une église pour se revendiquer « sans-papiers », et par là-même, interpeller l'État pour qu'il leurs en délivre. A mon retour en France, je décidai de participer aux grandes manifestations parisiennes de février 1997 qui dénonçaient l'attitude du gouvernement et les conséquences des lois Pasqua⁷¹ et réclamaient une régularisation. Je descendis dans la rue aux côtés de nombreux parisiens, sans défiler derrière aucune banderole en particulier. Devant la mobilisation importante de personnalités artistiques et scientifiques et d'une grande partie de la population, mais surtout devant celle des personnes sans-papiers elles-mêmes, le gouvernement de L. Jospin décida finalement de l'ouverture d'une campagne de régularisation exceptionnelle, dans le cadre de la circulaire du 24 juin 1997.

Or au retour de ma première enquête de terrain en Afrique du Sud, à l'automne 1998, alors que la circulaire touchait à son terme (elle était ouverte jusqu'en octobre de la même

⁶⁹ La préface rédigée par N. Michel au livre de S. Lazarus *L'intelligence de la politique* en livre quelques éléments (2013).

⁷⁰ J'entends par là, que malgré les thèses, ouvrages et articles, existants, pour n'en citer que quelques-uns (Barron et alii, 2013 ; Blin, 2005 ; Cissé, 1999 ; Pette, 2012 ; Spire, 2008) l'histoire de cette lutte au sein des différentes associations, collectifs, etc. n'est pas entièrement écrite. Les archives du Rassemblement et de l'Organisation politique sont déposées à l'IHTP, l'Institut d'Histoire du Temps Présent. Tracts et autres productions écrites ou audio-visuelles qui ne possèdent pas de numéro de dépôt à la bibliothèque nationale y attendent d'être analysées par les chercheurs. Le lecteur curieux peut aussi se reporter aux différentes publications déposées : *La distance politique*, *Les conférences du rouge-gorge*, *Ici*, qui elles, sont consultables et référencées et également archivées à l'IHTP.

⁷¹ Pour une mise en perspective des lois Pasqua dans le paysage législatif et politique concernant l'immigration et le séjour des étrangers en France, on pourra par exemple se référer à D. Lochak (1997) et J. Siméant (1998).

année) une étudiante en histoire de Paris 8 qui militait avec mon directeur de recherche m'apprit que, porteuse d'espoirs, cette régularisation exceptionnelle débouchait en réalité sur de très nombreux refus. On cherchait des gens pour aider les sans-papiers rejetés et ceux qui s'apprêtaient à constituer leurs dossiers de recours ou de demande. Sollicitée pour donner un coup de main, je répondis positivement à la requête avec en tête l'idée que « c'était maintenant et ici qu'il fallait se décider à agir et pas demain ailleurs », comme le répétait à loisir une émission satirique de l'époque.

La circulaire de 1997 : « Jospin trahison, Jospin caméléon !⁷² »

Plusieurs catégories de personnes pouvaient prétendre à la régularisation dans le cadre de la circulaire de juin 1997 : conjoints de français, enfants nés en France, personnes malades, etc. et aussi ceux qui étaient dits « étrangers sans charges de famille ». Les préfectures traitèrent positivement l'immense majorité des dossiers déposés par les familles – ce qui constituait un alignement nécessaire et bienvenu sur la politique de l'Union Européenne et la jurisprudence de la CEDH (Cour Européenne des Droits de l'Homme). Parmi les dossiers rejetés, les plus nombreux étaient ceux dont les demandeurs étaient considérés, dans les courriers des préfectures, comme des « célibataires sans charge de famille ». Le refus de leur régularisation s'assortissait d'une invitation à quitter le territoire. En me rendant à la permanence juridique du foyer de la Petite Pierre, je découvris que les destinataires de ces courriers, étaient pour beaucoup des habitants des foyers, dont je connaissais, pour l'avoir étudiée, la situation paradoxale mais bien réelle de « célibataire-marié ». Il s'agissait souvent d'hommes, plus jeunes que ceux que j'avais côtoyés lors de l'enquête Sonacotra à Argenteuil, et la plupart d'entre eux était originaire d'Afrique de l'Ouest, principalement du Mali et non du Maghreb. L'aide que nous leur apportions consistait à rédiger avec eux leur lettre de recours en listant les preuves de leur présence en France et en les classant de manière chronologique. Les preuves officielles étaient malaisées à rassembler et mettre en valeur puisque les gens étaient sans papiers et travaillaient souvent avec de fausses cartes de séjour. Nous classions avec eux des montagnes de documents divers et épars, cherchant à attester, année après année, leur présence dans le pays, puisque l'État avait fixé à 7 ans minimum le temps passé en France susceptible de valoir régularisation. Dans les courriers dont j'assurais chez moi la rédaction et l'impression (les résidents des foyers disposaient rarement d'un ordinateur et d'une imprimante et tous

⁷² Il s'agit d'un mot d'ordre forgé par les ouvriers sans-papiers, confrontés au refus quasi-systématique de leurs dossiers par les préfectures dans le cadre de la circulaire de juin 1997.

n'écrivaient pas le français, ni une autre langue d'ailleurs) nous contestions aussi le motif du refus : « célibataire sans charge de famille ». En effet, s'ils vivaient bien seuls en France, la plupart des hommes que nous aidions étaient soutiens de famille, et souvent mariés, mais leur épouse et leurs enfants vivaient dans leur pays d'origine. C'était précisément pour subvenir à leurs besoins *là-bas* qu'ils travaillaient, parfois depuis de longues années, *ici*. J'ai encore sur mon disque dur des dizaines de recours, souvent victorieux, assortis de listes interminables de preuves annuelles de présence : fiches de paye, factures, feuilles de sécurité sociale, courrier d'une compagnie téléphonique, etc., etc.

2-De l'aide juridique à la bataille politique

Formuler des recours n'était pas strictement un travail de juriste, nous n'en avions pas les qualifications et celles-ci n'étaient en l'occurrence pas indispensables. Munis des quelques formules administratives *ad hoc*, suggérées par une amie avocate, nous partions de la vie des gens et exposions succinctement la réalité de celle-ci, attestée par les preuves diverses qu'ils étaient parvenus à réunir, y compris celles du travail – fût-il réalisé sous le nom d'un autre ou avec une fausse carte – pour contester les arguments mensongers et arbitraires des préfectures. Cette stratégie était le fruit d'un examen critique et minutieux de la circulaire en vigueur mais surtout du travail d'enquête que nous menions *avec* chaque débouté de la circulaire pour comprendre son itinéraire et plus largement *avec* l'ensemble des sans-papiers des foyers pour mieux comprendre la situation et tenter avec eux de la transformer.

En effet, après chaque permanence juridique, se tenaient au foyer des réunions, auxquelles les gens dont nous traitons les dossiers étaient conviés à participer qu'ils soient, ou non, résidents du lieu. Lors de ces réunions, les personnes présentes : avec ou sans papiers ; françaises, maliennes, sénégalaises ou d'une autre nationalité ; cuisinier, éboueur, plombier, chômeur, enseignant ou étudiant, etc. discutaient ensemble de la situation à laquelle il s'agissait de faire face : absence de papiers, qualificatif de « célibataire sans charge », risque d'expulsion, nécessité de faire changer une décision juridique et plus largement vie de sans-papier en France et de résident d'un foyer⁷³. Au travers des récits et témoignages recueillis et des débats qu'ils suscitaient au fil des réunions, il ne s'agissait plus seulement d'élaborer une réponse

⁷³ Les collectifs de foyer ont souvent entrepris de faire face aux attaques des sociétés gestionnaires visant à démanteler la vie en foyer et chasser les sans-papiers hébergés. Ces dernières prenaient notamment prétexte de travaux de rénovation, au demeurant très souvent nécessaires, au regard du manque d'entretien chronique des bâtiments, pour tenter de renouveler la population du foyer.

individuelle et juridique, au cas-par-cas, pour chacun des sans-papiers venu soumettre son dossier à des gens « dont on leur avait dit qu'ils les aideraient », mais de forger ensemble une réponse collective et politique pour combattre l'application restrictive de la circulaire et conquérir une reconnaissance et des droits pour tous. Les principes et les propositions que nous avons ainsi formulés, en regard des décisions des préfetures et autres représentants du gouvernement, ont donc été forgés à l'épreuve des situations réelles – dans leur unité ou leur diversité éventuelles.

« Le travail ça doit ouvrir à des droits »

Le fait de nommer les collectifs, « collectifs d'ouvriers sans-papiers » plutôt que simplement « collectifs des sans-papiers », a par exemple, émergé de la manifestation, par les gens concernés, du caractère central pour eux de leur travail en France. Il ne s'agissait pas d'un corporatisme visant à isoler les ouvriers parmi les sans-papiers mais de se forger une subjectivité militante efficace collectivement. Il s'agissait aussi de faire sortir la vérité par le nom positif qu'on se donne pour combattre des qualificatifs arbitraires et/ou mensongers comme « immigré », « clandestin » ou « célibataire sans charge ». Soit un refus de l'assignation à une désignation par le manque. L'enquête, menée au fil de la constitution des dossiers de recours, des réunions de collectif, puis des réunions du Rassemblement des collectifs d'ouvriers sans-papiers et de l'Organisation politique, confirmait – comme l'enquête conduite dans les foyers Sonacotra d'Argenteuil – que nos interlocuteurs revendiquaient leur inscription dans le pays (« Quand on est ici, on est d'ici ! » disions-nous en manifestation). Elle soulignait aussi combien le travail était moteur dans la décision de venir en France. Il était aussi le cœur du quotidien – même en période de chômage – car la volonté et la nécessité de trouver un travail pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille restée au pays dominaient chez les militants sans-papiers des collectifs. Les discussions révélaient que si la loi avait maintenu les gens dans l'illégalité – faute, jusqu'alors, de dispositif légal permettant leur régularisation – ils étaient cependant ouvriers du bâtiment, du nettoyage, plongeurs, livreurs, tailleurs, cuisiniers, etc. En tant que tels – sauf quand ils travaillaient au noir, mais ce n'était majoritairement pas le cas – ils recevaient des fiches de paye et cotisaient donc à toutes les caisses de l'État, mais souvent avec un faux numéro de sécurité social ou sous le nom de quelqu'un d'autre. Et ce, bien souvent en connaissance de cause des patrons qui les embauchaient et exploitaient leur précarité.

L'enquête permettait donc de comprendre la réalité des situations vécues et de répondre sur cette base aux arguments des préfetures alléguant, par exemple, dans les courriers de rejet,

que la personne concernée « ne manifestait pas la continuité de sa présence en France pendant 7 ans » car elle n'avait pas de preuves administratives à produire entre telle date et telle date, faute de fiches de paye à montrer en période de chômage, ou parce qu'elle n'avait pas osé, en première instance, produire ces dernières, obtenues sous un faux nom ou avec une fausse carte. « Le travail ça compte, ça doit ouvrir à des droits », qui fut l'un de mots d'ordre du Rassemblement pendant toute la durée de son existence, a donc fonctionné à la fois comme un levier dans la bataille juridique avec les préfetures et comme un mot d'ordre politique pour créer de nouveaux droits. Cette proposition qui affirme la réalité du travail dans le pays manifeste aussi, ce faisant, la réalité et la consistance de la présence de celui qui l'exécute en France (« Ouvrier ici, ouvrier d'ici ! » affirmait plus largement le Rassemblement). Elle dément également le caractère soi-disant prédateur des ouvriers étrangers sur l'économie française, agité par de nombreux politiques. Elle affirme au contraire que les ouvriers sans-papiers contribuent à l'économie du pays et que si quelqu'un est lésé, par les caisses de l'État, c'est bien eux. Elle prescrit également la possibilité de fonder la reconnaissance de ce travail *ici* comme une source de droits. Celle-ci constitue une modalité alternative à la prise en compte de la durée du séjour dans le pays. C'est une proposition et un compte politiques bien différents de la régularisation du « clandestin » ou du « sans-papiers » sur la base de la démonstration qu'il est parvenu à survivre, sans-papiers, 7 ans en France (ou 10 ans à la clôture de la circulaire et la mise en place de la loi dite de 10 ans), dans la clandestinité et malgré les risques d'arrestation et d'expulsion. C'est ce que firent valoir les collectifs et le Rassemblement dans leurs recours et leurs tracts mais aussi à l'occasion de manifestations dans les rues de Paris ou devant les préfetures d'Ile-de-France ainsi que dans des discussions avec les services préfectoraux concernés⁷⁴. Cette prescription a fait la preuve de son efficacité juridique et politique, puisque, en Ile-de-France en tout cas, c'est principalement sur la base de preuves de travail que les préfetures ont distribué des titres de séjour à ceux qui vivaient seuls en France, loin de leur famille. Interpellées à ce sujet dans les recours et dans les manifestations devant leurs bâtiments, les préfetures ont non seulement accepté les preuves de travail comme manifestation de la résidence régulière en France mais elles ont aussi été attentives et réceptives à l'argument que le travail, et donc les preuves de celui-ci, étaient bien réels, même quand il

⁷⁴ Les cartes de séjour sont délivrées par les préfetures sur la base de l'adresse résidentielle du demandeur. L'application de la circulaire a parfois varié d'un département à l'autre comme le confirme de manière plus contemporaine des travaux sur la politique des guichets. Voir, par exemple (Spire, 2008).

avait été effectué avec une fausse carte. Fausse carte dont elles demandaient souvent la restitution au moment où le titre de séjour officiel était délivré. Bien souvent, une fiche de paye réelle, même établie sur la base d'une fausse carte, pesait plus dans une demande de régularisation qu'une facture de loyer dans un foyer, par exemple.

J'ai donné de la prescription « le travail doit ouvrir à des droits » une analyse en intériorité quasi anthropologique, indiquant ce qu'elle porte en termes de pensée et ce qu'elle prescrit en termes de possible. En effet, rétrospectivement, je peux identifier les enjeux de ce mot d'ordre et ce qu'il portait intellectuellement, tout autant que politiquement. Cependant, le fonder en tant que proposition politique et prescription (ce qui peut advenir au regard de ce qui est) a relevé d'un processus bien différent de celui de l'analyse des formes de pensée. Mots d'ordre, prescriptions et orientations politiques générales étaient généralement le fruit de longues semaines de débats et de réunions nombreuses et multiples.

3-Penser la politique en réunion

Des réunions nombreuses...

Les réunions dites des collectifs d'ouvriers sans-papiers, collectif de Petite Pierre, de Charonne, Procession, Diderot ou Saint-Ouen, etc., du nom de la rue ou de la ville où était situé le foyer de rattachement, avaient lieu à une fréquence hebdomadaire, le plus souvent en soirée dans les différents foyers gérés par les sociétés Sonacotra, Adef, ou d'autres sociétés gestionnaires de la région parisienne. Elles se sont tenues de 1997 à 2010, avec des périodes de plus ou moins grande fréquentation selon la vigueur de la mobilisation ou celle des attaques subies. Quand une possibilité de régularisation se faisait jour (ouverture d'un nouveau dispositif de la part de l'État, annonce d'une nouvelle mobilisation pour obtenir les papiers, début d'une grève de la faim⁷⁵, occupation, constitution de listes de négociation, etc.) la fréquentation des collectifs augmentait généralement. En effet, tous ceux qui participaient aux réunions ne s'inscrivaient pas de manière régulière et durable dans les collectifs pour élaborer ensemble une politique d'intérêt général et une stratégie valable pour tous et susceptible de constituer un rapport de force avec les préfetures et le gouvernement. Certains sans-papiers qui venaient rencontrer les collectifs d'ouvriers sans-papiers voulaient juste soumettre leur dossier pour se faire aider personnellement, au cas-par-cas et croyait trouver en nous des « soutiens ». Quand nous discussions avec eux et contestions le rôle de « soutenus » qu'il voulait endosser, certains

⁷⁵ Voir par exemple, sur la grève de la faim du collectif des sans-papiers de Lille, (Lemière, 2001).

finissaient par rejoindre la bataille du Rassemblement. Quand nous dénoncions l'usage de la grève de la faim ou de la liste pour lui préférer une mobilisation valable pour tous, d'autres préféraient se tourner vers des organisations alternatives, préférant être assistés que militants, ou espérant une avancée de leur dossier plus rapide en tentant l'option de la régularisation par listes de négociation particulières, occupation ciblée ou grève de la faim.

De sorte que certains collectifs de foyer n'ont existé que pendant quelques mois, ou par intermittences, quand d'autres se sont réunis de manière continue pendant près de 10 ans (quitte à ce que les militants extérieurs au foyer s'y relaient par alternance et que leur composition varie au fil du temps). C'est le cas de celui où j'ai milité rue de la Petite Pierre dans le 11^{ème} arrondissement de Paris.

En novembre 1997, les collectifs d'ouvriers sans-papiers existant se sont réunis en un Rassemblement des collectifs d'ouvriers sans papiers des foyers et de l'Organisation politique, du nom de l'organisation dont étaient issus les premiers militants qui allèrent à la rencontre des résidents des foyers confrontés au refus de régularisation des préfectures⁷⁶. Le Rassemblement, comme on le nommait plus synthétiquement, se réunissait le samedi après-midi en quinzaine, dans la salle de réunion d'un des foyers. Il était ouvert à tous les membres des collectifs qui souhaitaient assister à la réunion. Le plus souvent, un ou deux membres au moins de chacun des collectifs y convergeaient ainsi que l'ensemble des militants de l'Organisation politique, pour la plupart engagés dans un collectif de foyer. Ensemble, ils discutaient, selon un ordre du jour préalablement établi, de leurs idées et analyses sur la situation et des actions à décider collectivement : projets de manifestations de rue, rassemblement devant une préfecture, lettre collective, tracts, réunion de foyer, meetings, etc.

Les comptes-rendus et les propositions remontés par les différents collectifs, à la suite de leur travail des deux semaines précédentes, de par leur diversité ou leur convergence permettaient d'élaborer, aux termes de longues heures de discussion, une orientation politique. Celle-ci se dégagait de la confrontation et la discussion des diverses idées et options en présence. Le débat opérait comme un révélateur. Le rapprochement des différentes prises de parole faisait émerger de la connaissance sur l'état politique des choses : à propos de l'arbitraire

⁷⁶ Avant que ne commence la bataille du Rassemblement, l'Organisation politique s'était engagée auprès des habitants du foyer de la Nouvelle-France à Montreuil (Seine Saint-Denis) au sein de l'Association pour la paix civile et l'entente entre les familles à Montreuil, pour lutter contre la destruction de ce foyer. Des militants de l'Organisation politique ont par ailleurs suivi avec attention l'évolution de la situation à Saint-Bernard. Le numéro d'octobre 1996 n° 17-18 de la *Distance politique* en témoigne et contient deux longs articles sur chacune de ces situations.

administratif d'une préfecture, d'une période de récurrence de rafles sur les chantiers, de la réalité du travail des sans-papiers, de l'influence d'une nouvelle loi, d'un assaut des sociétés gestionnaires sur les foyers, etc. Le Rassemblement constituait aussi un lieu politique au sens où s'y déployaient un ensemble de propositions subjectives ou prescriptions, éventuellement contradictoires, et susceptibles de tracer de nouveaux possibles et de faire naître de nouveaux mots d'ordre. C'est là, comme dans les réunions des collectifs que s'élaborait la pensée politique. Lorsqu'il fallait écrire un tract signé du Rassemblement ou qu'une question particulière requérait un travail plus approfondi, des ateliers *ad hoc* se mettaient en place. Ils réunissaient les volontaires ou ceux qui avaient été désignés pour faire le travail requis.

« *Chacun parle en son nom...* »

La caractéristique des réunions du Rassemblement, des collectifs ou des ateliers de travail était de laisser la parole, tour-à-tour, et dans l'ordre dans lequel elle était demandée, à chacun de ceux qui voulaient la prendre et d'écouter chacun avec une égale attention, sans l'interrompre, sous l'égide d'un modérateur. (J'ai moi-même tenu le rôle de modérateur pendant environ 2 ans au sein du Rassemblement). Le débat et l'argumentation collectives qui se nouaient de la sorte traçaient des possibles et discutaient de ce qu'il fallait s'engager à construire et comment. La parole était successivement donnée à chacun, sans indexer d'emblée la valeur de sa pensée sur son statut social, son (in)expérience militante, son origine nationale, son (absence de) bagage scolaire ou encore sa capacité à s'exprimer oralement avec facilité ou non, dans une langue ou l'autre. De sorte que le contenu de chaque déclaration était, quelles qu'en soient la longueur et la forme, écouté avec sérieux pour ce qu'il pensait et proposait. Cette pratique égalitaire n'aboutissait pas à la production artificielle d'un pseudo-consensus ou d'une unité de façade. Tout au contraire, la puissance politique des débats était leur dimension dissensuelle (au sens où Jacques Rancière utilise ce terme) mais le plus souvent amicale, qui permettait d'apprécier pleinement l'enjeu, le risque, la force ou la faiblesse de telle ou telle proposition par rapport à telle autre. Non pas en la disqualifiant comme nulle et non avenue mais en examinant soigneusement ses attendus subjectifs, politiques, idéologiques et pratiques, etc⁷⁷ ce qui était aussi une école politique pour chacun – ou le fut en tous les cas pour

⁷⁷ C'est sur ce point que la pratique du Rassemblement se sépare nettement des récentes Nuit debout. En effet, dans le protocole de ces dernières, telles que j'ai pu les observer ponctuellement à Lille ou Paris, la parole est certes donnée successivement à qui veut la prendre de manière égalitaire mais le débat est quasi inexistant car les prises de parole se succèdent sans vraiment dialoguer. Comme si toutes les idées se valaient ou s'équivalaient, tant sur les thèmes abordés que sur le type de politique qu'elles portent. C'est une des raisons qui, de mon point de vue, a fait la limite du processus et son peu de capacité à proposer et construire une pensée politique collective,

moi. Au fil des prises de parole, une idée faisait en effet l'objet d'une réaction, d'une exemplification, d'un complément, d'un soutien, d'une contradiction, d'une amélioration, d'une contre-attaque, d'une proposition alternative. Elle était ainsi consolidée ou désavouée et peu à peu au fil de la conversation, une décision se dessinait à son sujet, ou plutôt au sujet de la proposition ainsi élaborée ; sans qu'il soit jamais besoin d'avoir recours au vote. C'est non seulement l'idée avancée pour elle-même qui était discutée mais aussi potentiellement le type de politique auquel elle ouvrait. C'est bien en ce sens que l'on peut dire, que la politique du Rassemblement entretenait un rapport à sa propre pensée. En effet, cette parole ouverte à tous produisait dans un premier temps une multiplicité de propositions politiques, variables tant sur le fond que sur la forme ; tant sur le contenu que sur les principes qui les sous-tendaient. La discussion portait sur des questions diverses. Elle pouvait s'engager sur les façons de se nommer, par exemple s'appeler « sans-papiers », ou « ouvrier sans-papiers » plutôt que « clandestin » – qui est aussi un choix sur la manière de se penser et se présenter dans la société et face aux lois et aux gouvernements. Elle pouvait aussi questionner l'alternative entre une manifestation réclamant « les papiers et des droits pour tous » et une occupation ou une grève de la faim réclamant des papiers pour l'ensemble de ceux qui s'engagent dans ce type d'épreuve et sont « sur la liste ». Dans ce second cas, ce n'est plus seulement la subjectivité des militants qui est engagée ainsi que leurs idées et leurs manière de les exprimer, mais aussi le type de politique choisie : pour tous ou pour quelques-uns ; clientéliste ou universaliste ; à distance de l'État ou interne au parlementarisme, qui sont autant de manière de concevoir et pratiquer la politique.

Une fois une décision arrêtée au sein du Rassemblement, elle redescendait vers les collectifs où elle était à nouveau débattue, discutée, appropriée, nuancée. De sorte qu'une discipline collective pouvait s'instaurer sans rigidité, en laissant de la place à l'invention et la nuance au sein des collectifs distincts et en évitant, le plus souvent, les scissions ou les défections.

...la politique est en partage »

Instaurer une telle pratique et s'y tenir de sorte à vraiment laisser s'exprimer des formes de pensée diverses dans leur caractère potentiellement nouveau, complexe et souvent inédit n'allait cependant pas de soi. Les réunions s'ouvraient souvent autour de prises de parole fortes

et très articulées, émanant de personnes plus aguerries à la politique. Ces déclarations généraient d'emblée le débat par leur richesse mais risquaient aussi parfois de l'étouffer si elles étaient déjà trop abouties et surplombantes.

Parfois, les ouvriers sans-papiers ne parlaient pas ou mal le français. Il fallait les écouter avec attention ou prendre le temps d'une traduction du Peule, du Soninké ou du Bambara vers le Français, et réciproquement, pour bien comprendre ce qu'ils avaient en tête et leur faire comprendre ce que les francophones pensaient.

Certains militants plus expérimentés étaient meilleurs orateurs ou plus habiles que d'autres, plus timides, qu'il fallait par conséquent convaincre de s'exprimer. Les hiérarchies de village, qui avaient souvent du poids dans les foyers, ne rendaient pas évident le principe de tenir la parole d'un jeune pour aussi valable que celle d'un ancien. Et il en allait en réalité parfois de même pour la parole des jeunes militants français face à leurs aînés plus chevronnés. L'influence des délégués élus des foyers menaçait aussi parfois l'autorité de tel membre actif du collectif et qui portait les idées issues de celui-ci. En effet, ces idées étaient rarement homogènes à la politique des délégués, souvent alignée sur celle des sociétés gestionnaires, hostiles aux sans-papiers.

Enfin, la volonté des militants de l'Organisation politique de faire fi d'une politique partidaire et d'un centralisme bureaucratique trop marqué connaissait, elle aussi, parfois, des ratés, surtout dans les moments de tension où un ordre hiérarchique se réactivait souvent en lieu et place de la délibération contradictoire et égalitaire⁷⁸.

En d'autres termes, il y aurait fort à faire pour des collègues férus du décryptage des mécanismes de domination pour montrer que les collectifs et le Rassemblement, en dépit des principes qui les guidaient, n'étaient pas exempts de tensions, de contradictions, de domination et de luttes interpersonnelles. Cela est certain et commun, sans doute, à toute politique quelle que soit par ailleurs sa teneur et ses principes. De sorte que la description du rapport d'une politique à sa pensée pour fonder un mode historique de la politique devrait, de mon point de vue – j'y reviendrai – laisser place à l'examen des contradictions qui surgissent dans son élaboration comme le note l'historienne de la révolution française S. Wahnich à propos de

⁷⁸ On tient ici de mon point de vue l'une des contradictions majeures et récurrentes à l'œuvre dans la politique de l'Organisation politique. La tension entre la pratique du Rassemblement que je décris ici et la volonté de certains, anciens « cadres » de l'OP (car dans ce cas ils tenaient à cette appellation inusitée dans le Rassemblement) de maintenir une hégémonie dans les pratiques militantes a, de mon point de vue, contribué à l'auto-dissolution de l'organisation.

l'étude du mode historique de cette dernière menée par S. Lazarus dans la première étude de *Anthropologie du nom* (1996), consacrée à la révolution française cf. (Wahnich, 1997). C'est de mon côté la tentative que j'ai faite à propos des Chœurs de fondeurs, voir chapitre 1.

Il est notable cependant que jamais la question du genre ne se soit posée de manière conflictuelle ou dans des rapports de domination dans ces réunions. Pourtant, parmi les militants extérieurs au foyer, les femmes étaient plus nombreuses que les hommes. Le collectif dans lequel j'ai le plus longtemps milité, par exemple, réunissait la plupart du temps un groupe d'hommes sans-papiers, d'origine africaine et deux ou trois étudiantes françaises, membres ou non de l'Organisation politique par ailleurs. Si les relations nouées dans les collectifs n'étaient pas exemptes de séduction ou d'amitié, en revanche, jamais les militantes n'étaient remises en question ou attaquées en tant que femmes, même quand elles s'occupaient de tâches traditionnellement dévolues aux hommes. Ainsi, en manifestation j'étais régulièrement, comme d'autres femmes, membre du service d'ordre et aucun homme, avec ou sans papiers, n'a jamais remis mon autorité en cause. Ce trait était constant au sein de l'Organisation politique qui pratiquait la plus stricte égalité des sexes, sans que cela fasse même l'objet d'un débat ou d'une mention particulière. La question de la couleur de peau non plus ne faisait pas l'objet d'un débat. Là aussi, la plus stricte égalité s'appliquait sans qu'il soit besoin d'en parler. L'adhésion implicite à cette règle lors des réunions et des débats ne signifie pas que ses caractéristiques sociales et leurs conséquences quotidiennes dans le rapport aux institutions, aux patrons, aux collègues, aux voisins de chambres, aux délégués, etc. étaient en toutes circonstances annihilées. J'indique ici que le processus du Rassemblement parvenait au moins en partie à suspendre ces jeux de pouvoir hiérarchiques, facilitant ainsi l'expression de chacun et le travail en commun.

En revanche, le maniement de la langue française ou la maîtrise ou pas de l'écrit étaient souvent prétextes à réinstaurer une hiérarchie de la part des amis des foyers : « tu sais mieux que moi » disaient-ils. « Toi, tu comprends parce que tu sais lire, pas moi ». Le travail militant et la discussion menée dans les collectifs consistaient donc aussi à s'entendre sur le caractère non discriminant de ces compétences particulières dans la lutte. La pratique de la politique se devait aussi d'incarner cette égalité de statut et de manifester en acte la valeur égale des idées de chacun et leur caractère potentiellement fécond, qu'elles soient exprimées à l'oral ou à l'écrit, en Français ou en Bambara.

4-Faire de la politique avec les mots des gens

Les modalités égalitaires de la prise de parole en étaient une incarnation de même que l'attention que nous portions aux mots des gens et la volonté de faire de la politique avec ces mots-là. Ainsi, les tracts des collectifs et du Rassemblement, de même que les articles du journal *Ici* et certain papiers de la *Distance politique* étaient-ils écrits en utilisant largement les *verbatim* des réunions, soit les propositions et avis formulés par les militants ouvriers sans-papiers, dans leurs propres mots, et à leur manière⁷⁹. Bien sûr, ces propos étaient si nécessaires clarifiés – toujours par l'enquête politique – et corrigés grammaticalement si besoin, de sorte à ce que les documents soient intelligibles par tous. Mais ils demeuraient dans la langue politique si particulière des ouvriers sans-papiers. C'est dans cette langue que se forgeaient et se manifestaient les conceptions politiques singulières et inventives du Rassemblement et des collectifs. Respecter les modalités de son énonciation était une manière de respecter la pensée politique en élaboration au lieu de l'encadrer dans une rhétorique préalable ou de la traduire dans des concepts préexistants, issus de telle ou telle tradition de pensée politique et qui en aurait d'ailleurs transformé voire perverti le sens et la teneur. Ce choix n'était pas ouvriériste ou populiste mais connexe à une manière d'envisager la politique comme une pensée propre et accessible à tous. Pour n'en donner qu'un exemple, si « ouvrier sans-papiers » est le terme qui porte les subjectivités et qu'il s'articule à une prescription (qui est aussi une revendication) comme « le travail doit ouvrir à des droits », il serait inutile et contradictoire⁸⁰ de donner à entendre cela dans le vocabulaire du prolétariat et de l'exploitation, par exemple. Si ce n'est pas ainsi que les gens se pensent, cette traduction – même si on peut, dans une vulgate marxiste, la juger exacte et légitime – ne renforce pas leur combat, elle l'affaiblit au contraire. Car en changeant les mots, elle travestit non seulement la forme mais le fond même de l'idée politique portée par ceux-ci⁸¹. En effet, le point de subjectivation ici n'est pas de dénoncer l'exploitation structurelle mais d'exiger la reconnaissance positive d'un travail qui manifeste la présence dans le pays et qui doit valoir droit et régularisation, ici et maintenant, pour ceux qui l'exécutent⁸².

⁷⁹ Il est tout à fait remarquable que les militants sud-africains de Abahlali baseMjondolo, les habitants des cabanes dont la politique revêt de nombreux points communs avec celle du Rassemblement énoncent au sujet de la langue qu'ils emploient que « la politique doit être compréhensible pour n'importe quelle *gogo* [grand-mère] », cf. <http://abahlali.org/node/3203/> consulté le 30 janvier 2017.

⁸⁰ Au regard de l'idée que la politique est séquentielle et s'identifie dans des modes historiques de la politique on pourrait aussi dire que cela serait anachronique, car usant d'un vocabulaire périmé et saturé.

⁸¹ Richard Pithouse défend la même idée relative avec son expérience militante avec AbM (2012). J'y reviendrai au chapitre 6.

⁸² A propos de l'expérience politique des camps que décrit Chalamov dans les *Récits de la Kolyma*, Alain Badiou a, dans *Peut-on penser la politique ?*, un propos qui illustre bien l'idée que je déploie ici. Il écrit en effet « Ce

Aussi, si quelqu'un voulait aujourd'hui mener l'enquête sur les formes de pensée des militants du Rassemblement pendant cette lutte, il lui faudrait précisément réfléchir aux mots qui étaient en usage et à leur sens et leur opérationnalité pendant telle ou telle séquence de la bataille politique. En effet, « *ouvriers sans-papiers* », « *politique de la chaise* », « *travail* », etc. ainsi que tous les mots d'ordre forgés sur ces bases (*ouvrier ça compte, le travail ça compte ! Ouvrier ici, ouvrier d'ici ! La France pour tous, les papiers pour tous, des droits pour tous !*, par exemple) sont des mots de la politique du Rassemblement et, j'en fais l'hypothèse, constituent autant de catégories singulières, caractéristiques des formes de pensée des ouvriers sans-papiers et plus largement des militants du Rassemblement, au moins pendant la période 1997-2008.

Conséquence de ce travail politique sur les mots, pour ceux qui avaient la maîtrise de l'écrit, le travail de la réunion relevait aussi d'une forme d'ethnographie, un recueil de paroles systématiques, et sur lequel il était ensuite fait retour pour travailler un tract, une prise de parole, un courrier, un mot d'ordre, un article militant. Dans mon grenier reposent plusieurs kilos de notes de réunion, accumulées au fil de la bataille pour la régularisation des ouvriers sans-papiers.

L'égalité qui cherchait ici à s'incarner dans les principes autant que dans les pratiques n'était pas un égalitarisme formel « du tout se vaut » puisque débat il y avait et que toutes les idées ne se valent pas. Il s'agissait cependant d'une affirmation d'égalité dans le fait que l'idée de l'un n'est ni plus ni moins valable *a priori* qu'une autre. De sorte que la conviction que « les gens pensent, quelquefois » et que « la politique est une pensée » pour le dire dans les termes de l'anthropologue et penseur de la politique Sylvain Lazarus, ou l'idée d'une « égalité universelle parlante », pour le dire dans ceux du philosophe Jacques Rancière étaient manifestes dans ces organisations politiques. Elles y ont été, pendant près de 10 ans, productives d'une politique singulière, portée par la pensée et la subjectivité de leurs acteurs. Nous résumions son esprit dans les termes de ces maximes : « chacun parle en son nom » et « la politique est en partage ».

que les 'hommes d'expérience' savent, c'est que, au regard du réel des camps (comme, en un certain sens, de l'usine), ce n'est pas l'invocation des grandes oppressions de structure qui sert à la circulation de la vérité, mais la ténacité à tenir quelques points, de conscience et de pratique, d'où éclairer le compact des heures et enrayer la décomposition subjective » (1985 : 36)

5-Clôture d'une séquence politique

Dès fin 1998, les interventions juridiques pour monter des dossiers de régularisation sont passées au second plan dans le travail politique. La circulaire de 1997 était close et la loi Chevènement, dite des « 10 ans⁸³» qui lui a succédé, après avoir suscité beaucoup de demandes de régularisation à sa mise en place, est entrée dans un rythme de croisière modeste, puisqu'elle allongeait encore le temps de présence en France ouvrant droit à la régularisation. Cependant, régulièrement, nous intervenions pour faire un recours sur un dossier, préparer au mieux le renouvellement d'une carte de séjour ou pour localiser dans quel centre de rétention se trouvait un camarade, arrêté pour défaut de papiers, et tenter d'empêcher son expulsion par un recours contre l'invitation à quitter le territoire ainsi qu'une incitation aux ambassades à ne pas délivrer le laissez-passer, indispensable à celle-ci. En parallèle, la bataille proprement politique au sein des collectifs et du Rassemblement réclamant une régularisation pour tous, sur les mots d'ordre et principe déjà énoncés, se poursuivait. Elle a connu divers moments, sans doute même diverses séquences politiques qui demanderaient à être soigneusement examinés et analysés. Je ne les décrirai pas avec précision ici. Je n'en ai pas la place et ce n'est pas le lieu. En outre, ce sont de véritables travaux d'historien et d'anthropologue qui seraient nécessaires. Je les évoque brièvement cependant, pour souligner l'enjeu de la clôture d'une séquence politique du point de vue militant.

En 2005, la mise en place du CESEDA⁸⁴, Code d'entrée et de Séjour des Etrangers et des demandeurs d'asile, sous le ministère de l'Intérieur de Nicolas Sarkozy, a considérablement réduit les possibilités de régularisation pour les sans-papiers présents en France, quel que soit leur statut, ainsi que pour les demandeurs d'asile, d'ailleurs. Les personnes vivant seules en France ont été particulièrement impactées par la création d'une liste de métiers dits « en tension » ouvrant droit à régularisation pour ceux qui les pratiquaient et comblaient ainsi un besoin « reconnu » sur le marché du travail. Cette liste de métiers, généralement qualifiés, ne faisait pourtant pas mention des postes d'ouvriers et de manœuvres, de cuisiniers, etc. souvent occupés par les personnes sans-papiers. Ce durcissement de la politique gouvernementale qui traduisait une volonté de mettre en place « une immigration choisie » a considérablement tendu le rapport de force avec les préfetures, le gouvernement et la police, aux dépens du Rassemblement. Dans le même temps, les attaques contre les foyers, sous couvert de travaux et

⁸³ <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000191302&categorieLien=id>

⁸⁴ <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006070158>

de transformation de ces derniers en résidences sociales, susceptibles d'accueillir des publics plus variés, s'intensifiaient et occupaient également les collectifs, avec plus ou moins de succès dans leur capacité à endiguer les attaques et parfois des destructions et des expulsions pures et simples. Dans ces circonstances, la politique de listes et du cas-par-cas engagée par la CGT à la même époque, sur le thème « on est ici, on bosse ici ! », mot d'ordre qui n'est pas sans faire écho au mot d'ordre du Rassemblement mais en le transformant non seulement dans sa langue mais plus encore dans le faire et la pensée de la politique (usage des listes, grèves localisées) ; le découragement de nos amis des foyers et les conflits entre militants extérieurs au foyer et en particulier membres fondateurs de l'OP⁸⁵ ont mis un terme à nos activités au Rassemblement en 2010.

Le grand rassemblement organisé place Stalingrad à Paris, le 22 mars 2008, jour de semaine, avec l'idée de manifester qu'on arrêta le travail, pour manifester qu'on vivait ici en France et que c'est là qu'on voulait des droits, a participé de l'explosion des collectifs, après qu'en 2007, déjà, l'Organisation politique se soit auto-dissoute. Pourtant il fut rejoint par de nombreuses et nouvelles personnes, extérieures au Rassemblement et à l'Organisation politique. Mais, dans l'état de fragilité qui était alors les leurs, cela acheva paradoxalement, de les miner au lieu de les renforcer. Dans ces circonstances, d'ordres très divers, et dont il faudrait examiner la chronologie et les effets rebonds, mais qui ont toutes concouru à affaiblir le processus politique, il n'a plus été possible de constituer un rapport de force significatif avec le gouvernement, ni de renouveler les termes de notre politique qui s'avéraient en la circonstance inopérants : la politique du Rassemblement était épuisée, saturée et ne parvenait pas à inventer une nouvelle intellectualité adaptée à la conjoncture du moment.

Les collectifs d'ouvriers sans papiers et le Rassemblement ont peu à peu cessé d'exister après beaucoup de manifestations, de meetings et autres formes de mobilisation et un nombre significatif de victoires. Celles-ci se mesurent en termes de régularisations gagnées et de renouvellement de papiers ; de combats menés et gagnés contre des banques qui, au prétexte de

⁸⁵ Un élément important de la tension et du conflit a opposé S. Lazarus à A. Badiou lorsque ce dernier a entrepris de remobiliser et promouvoir la notion de communisme, voir (Badiou, Zizek, 2009). La décision prise par A. Badiou de rouvrir un large débat sur « l'idée du communisme » a été interprétée comme une rupture politique et une quasi trahison par Lazarus, eu égard à la décision qui fonde la création de l'OP sur le constat d'une saturation de ce terme, c'est-à-dire son appartenance à une période révolue et l'épuisement de son contenu intellectuel pour aujourd'hui. Ce conflit a clivé très largement les militants extérieurs au foyer, selon qu'ils soutenaient le point de vue de l'un ou celui de l'autre – ou jugeaient, comme mon compagnon et moi-même, que quoi qu'on en pense, tel n'était pas le point principal de la bataille en cours. Les amis des foyers qui, eux, ne connaissaient pas l'histoire de l'OP, organisation que, du reste, ils fréquentaient en fait peu, ne comprenaient pas ce débat. Ce qui accentua en retour le caractère perturbateur et clivant de celui-ci pour le processus du Rassemblement.

l'absence de papiers, confisquaient des comptes en banque ou contre des patrons refusant de payer le travail effectué par une personne sans-papier ; d'expulsions évitées ; d'opposition à la politique de liquidation des foyers ouvriers ou pour l'obtention de travaux avec relogement des résidents, par exemple. Mais elles se mesurent plus encore, de mon point de vue, dans ce qu'a fait émerger dans l'opinion publique et plus largement les formes de pensée – sans doute conjointement avec le travail d'autres collectifs et organisations – la bataille du Rassemblement : soit la vérité sur la présence de longue date en France des ouvriers sans-papiers et la réalité de leur travail. Les séries télévisées et le cinéma en sont un bon révélateur. En effet, elles se sont mises à mettre en scène le personnage du sans-papier et non plus du clandestin au sein de la galerie des personnages classiques. Symétriquement dans les conversations le mot de sans-papiers, sinon d'ouvriers sans-papiers s'est imposé.

Enfin, et peut-être principalement, la bataille du Rassemblement a été un apprentissage, pas seulement pour moi mais, pour tous ceux qui y ont participé⁸⁶. Cette expérience de la politique ainsi que la possibilité de mener ensemble, avec nos différences, mais sur des principes partagés, une politique commune nous a renforcés. Elle s'inscrit radicalement en faux contre l'état d'esprit, très répandue dans les années 2000 comme aujourd'hui, qui veut que rien n'est possible, que l'économie nous dicte tous nos actes et que les puissants sont seuls décisionnaires. Pourtant dans cette bataille, nous avons aussi fait l'épreuve qu'une politique cesse et est séquentielle et avons dû gérer (politiquement, pratiquement, intellectuellement, psychologiquement et ce, avec plus ou moins de calme, de sérénité et de succès) la clôture de cette séquence. Peut-être est-ce d'ailleurs un des grands apprentissages de cette bataille, à condition de ne pas voir dans la clôture un échec mais simplement une fin – j'y reviendrai plus loin car j'ai eu à traiter ce point intellectuellement à propos de l'Afrique du Sud, et, en la matière, mon expérience de militante m'a été fort précieuse. Les batailles politiques cessent quand la pensée politique qui les soutient cesse d'être efficiente et que leurs lieux disparaissent. Cependant, la fin d'une séquence politique n'interdit nullement qu'une autre séquence politique

⁸⁶ A l'été 2016, j'ai reçu un appel d'un ancien camarade du collectif, perdu de vue depuis près de 10 ans. J'ai cru d'abord à une arrestation et un besoin urgent d'aide. Quand je l'ai rappelé, j'ai découvert qu'O. voulait juste donner des nouvelles après avoir retrouvé par hasard mon numéro de téléphone. Il vit désormais près d'Amiens et a obtenu la nationalité française. Il s'est marié à une française dont il a deux enfants. Il a un travail à la mairie et son employeur l'a soutenu dans ses démarches de naturalisation qui ont permis de le titulariser. Il m'a dit qu'il « n'a pas oublié tout ce qu'il a appris au Rassemblement ». D'ailleurs, m'explique-t-il, dans la cité où il vit, il a créé une association pour « aider les gens avec leurs visas et leurs questions administratives ». Une association n'est certes pas un collectif mais il m'a expliqué que son initiative était liée au Rassemblement. Comme il l'explique à ceux qu'ils aident, il sait, grâce aux collectifs, combien travailler et discuter ensemble change profondément la vision que l'on a des problèmes et de leur résolution potentielle.

s'ouvre et elle « n'abolit pas non plus le contenu de la séquence politique » considérée, comme je l'ai moi-même écrit à propos de l'Afrique du Sud [E10].

La politique que j'ai pratiquée au sein du Rassemblement est donc profondément ancrée dans un protocole d'enquête : une enquête sur la pensée, sur les pensées en présence, ou ce que nous appelions plutôt en langage militant : l'état des subjectivités. Cette modalité la distingue d'autres politiques qui avaient cours à l'époque sur la cause des sans-papiers. C'est aussi cette diversité des politiques possibles sur un même enjeu que m'a permis d'appréhender empiriquement et de manière sensible, cette expérience qui fut aussi une formation militante : soutenir ou travailler avec, penser pour ou penser avec, travailler au cas-par-cas ou travailler pour l'intérêt général, négocier avec l'État ou le prescrire, jouer avec la loi ou la contester en sont autant de variantes. Volontairement, je ne les évoque pas dans les paradigmes de la science politique ou dans ceux de l'anthropologie politique, par exemple, mais dans les catégorisations pratiques du travail militant car c'est à cette école-ci que je les ai apprises. Toutefois, l'enseignement académique ne saurait se confondre avec cet apprentissage militant et réciproquement l'apprentissage militant ne saurait se substituer aux cours de l'université⁸⁷.

Néanmoins, si les questions que le dévoilement de la pensée pose à l'organisation politique et à la construction d'un rapport de force ne sont pas du même ordre que celles qu'elle pose à la recherche en anthropologie, les enjeux soulevés et les obstacles rencontrés lors d'une mobilisation politique sont souvent des enjeux auxquels l'anthropologue doit, lui aussi, se confronter sur le terrain – qu'il les observe ou qu'il en soit l'objet – et auxquels la lecture des classiques ne le prépare pas nécessairement. Désaccords idéologiques, rapports de forces, clivages, compréhension de la teneur et de l'organisation d'une réunion, mais aussi scènes de mobilisation à laquelle il prend part, manifestations, meetings, vis-à-vis avec les forces de l'ordre, ou encore attention portée aux tracts, aux affiches, aux banderoles, aux prises de parole sont autant d'apprentissages militants, utiles à l'anthropologue de la politique confrontée aux

⁸⁷ Anecdote qui illustre pour moi ce point. Dans le cadre du travail militant engagé auprès des étudiants exilés accueillis par l'université de Lille, depuis janvier 2016, certains des étudiants que j'ai eus en cours ont rejoint notre collectif. Je mesure à leur surprise en me voyant faire, discuter et travailler dans ce cadre, combien ce qui a lieu là est différent des relations et des échanges que nous avons eus en cours. En effet, les processus sont bien distincts, je ne suis plus dans ce cadre anthropologue et enseignant-chercheur mais je milite avec eux et avec tous. Et je me réjouis de leur surprise, marque de deux processus bien distincts.

mobilisations contemporaines. Encore une fois, l'expérience répétée de ce genre de circonstances en tant que militante a aussi aiguisé mon regard d'observatrice participante.

Enfin, s'il en était besoin, l'expérience du Rassemblement a conforté à mes yeux la possibilité et l'intérêt d'une enquête sur les prescriptions politiques et l'examen des formes politiques qui se constituent dans une distance à l'État, hors des institutions, dans des modalités auto-organisées. Le Rassemblement et l'Organisation politique revendiquaient cette politique « du côté des gens » et « à distance de l'État ». Leurs pratiques ont montré que l'on pouvait effectivement faire de la politique de cette manière, tandis que sur les mêmes enjeux d'autres sortes de politiques s'organisaient au même moment. La politique telle que le Rassemblement l'a pratiquée manifeste en effet de manière tangible que l'idée que « les gens pensent » – et ce, quels que soient leurs origines sociales, leur bagage scolaire ou leur absence de bagages – n'est pas qu'un énoncé. Si la connaissance ou l'expérience ne nuisent pas au travail politique, dans la forme où je l'ai pratiquée, la politique est potentiellement ouverte à tous, avec ou sans expérience militante, avec ou sans diplôme. Tout le monde peut pratiquer l'intellectualité de la politique. La question de ce que pensent les gens est en retour une question bonne à investiguer, pour l'anthropologue qui s'intéresse à ces questions, en toutes circonstances, dans des conjonctures ou des situations manifestement politiques, mais également en l'absence de mobilisation.

Ces apprentissages militants m'ont été fort utiles lors de mes travaux sur l'épidémie de VIH/SIDA dans les mines du Mpumalanga, tant pour problématiser mon terrain que pour le construire et m'y mouvoir.

-3-
2001-2006
**ENQUÊTE SUR LES FORMES DE PENSÉE DES
MINEURS CONFRONTÉS À L'ÉPIDÉMIE DE
VIH/SIDA**

Mon curriculum vitae, témoigne, qu'après ma thèse, c'est moins sur la figure ouvrière sud-africaine que sur la question du VIH/SIDA que portent mes interventions en séminaire et en colloque ainsi que mes publications, et ce, jusqu'à mon recrutement à Lille. A tel point que, je crois pouvoir dire que le milieu de la recherche m'a, à cette époque, identifiée comme travaillant sur le SIDA dans les mines plutôt que sur les formes de pensée ouvrières – ancrage initial que j'ai souvent eu à rappeler. J'ai été d'autant plus sollicitée par mes pairs sur cette question que, comme on le verra, je l'ai étudiée dans une conjoncture porteuse. En réalité, en parallèle de mes recherches sur le VIH/SIDA, durant cette période, j'ai travaillé à la publication de ma thèse chez Karthala et initié de nouveaux terrains sur la figure ouvrière, mais en France cette fois, tout en commençant à enseigner et en cherchant un poste. De sorte que j'ai poursuivi de front sur les deux thèmes.

Reste que cette nouvelle thématique de recherche, ce nouvel objet et ces nouveaux terrains ont constitué l'équivalent d'un post-doctorat, d'abord sous la forme d'un contrat de recherche avec l'ANRS au sein de l'équipe de Didier Fassin pour l'enquête de 2001, puis de manière autonome dans le cadre de financements que j'avais sollicités et obtenus de l'IFAS pour les missions et terrains de 2003 et 2005. Il m'importe de montrer ici comment cette expérience m'a à la fois ouvert de nouveaux horizons, en renouvelant mes approches et mes questionnements, mais aussi, permis d'approfondir ma réflexion sur les singularités subjectives en termes d'usage de la recherche, de posture du chercheur et d'ambition posée au travail sur les formes de pensée. Ce faisant j'ai éprouvé à la fois mon indépendance de chercheuse, dégagée de la tutelle d'un directeur de recherche, et ma fidélité à la formation que m'avait délivrée ce dernier ; tout en ouvrant, il me semble, de nouveaux dialogues autour et à propos de l'anthropologie des singularités subjectives.

1-Une opportunité à saisir

La proposition de participer à une enquête sur l'épidémie de VIH/SIDA en Afrique du Sud m'est parvenue début 2001, par l'intermédiaire du directeur d'alors du Centre d'études africaines (CEA) à l'EHESS, Jean-Pierre Dozon – qui fut plus tard membre de mon jury de

thèse. L'anthropologue Didier Fassin initiait à l'époque ses premiers travaux sur le VIH/SIDA en Afrique du Sud et en Namibie dans le cadre d'un programme financé par l'Agence Nationale de Recherche sur le SIDA (ANRS). Il cherchait des anthropologues ayant une connaissance de terrain pour réaliser des études de cas illustrant « les structures historiques du SIDA », reflets des « inégalités », des « violences » et des « migrations », pour paraphraser le titre du rapport final remis à l'ANRS en 2003 (Fassin, 2003). Au regard du petit nombre d'anthropologues travaillant sur ce pays en France, en 2001, j'entrais dans cette catégorie, malgré mon manque total d'expérience dans le champ de la maladie. Bien que je sois alors en train de rédiger ma thèse, c'est avec enthousiasme que j'ai accepté cette opportunité de travailler avec l'équipe de D. Fassin. J'engageais ainsi une sorte de post-doc, avant même d'avoir soutenu mon doctorat, en tant que vacataire du CNRS, sur un thème qui devenait chaque jour plus crucial dans la conjoncture sud-africaine.

L'ampleur de l'épidémie en Afrique du Sud devenait en effet de plus en plus inquiétante et tangible pour chacun⁸⁸. Presque non significatif dans les années 1980, le taux de séroprévalence dans la population atteint 25% en 2000. Pas un jour déjà, pendant mes précédents terrains, sans que l'on ne m'annonce la contamination ou la disparition d'une connaissance ou d'un-e ami-e d'ami-e. Qui plus est, les débats au sujet du VIH/SIDA faisaient rage dans les médias sud-africains en raison d'une série de scandales liés à la politique gouvernementale défailante de prévention et de lutte contre le virus mais aussi du déni formulé par le Président Thabo Mbeki à l'endroit du processus de contamination par le VIH⁸⁹. Cette affirmation erronée, malgré sa rationalité propre, qui intéressait précisément D. Fassin (Fassin, 2002, 2003 ; Denis, 2001), défrayait d'autant plus la chronique, qu'elle avait été brandie par le président sud-africain, à Durban en juillet 2000, devant le concert des nations, réuni-là pour la 13^{ème} Conférence internationale sur le SIDA.

2-Articuler la question de la maladie et celle des lieux de travail dans l'étude des formes de pensée

J'avais tout à apprendre sur les enjeux du VIH/SIDA et les études existantes dans ce domaine et je m'attelais à la tâche au travers d'une intense synthèse bibliographique. Mais,

⁸⁸ Pour une mise en perspective synthétique de l'évolution de l'épidémie on pourra se reporter à (Lemarcis, 2015).

⁸⁹ Raison pour laquelle les anti-rétroviraux n'étaient pas distribués dans les hôpitaux sud-africains et la Névirapine, qui permet à 90% d'éviter la contagion entre la mère et l'enfant, intra-utérus ou à la naissance, n'était pas accessible aux femmes enceintes, sous prétexte d'effets secondaires méconnus

outre ma connaissance de l’Afrique du Sud, je disposais cependant d’un autre atout pour répondre à la problématique proposée par D. Fassin : ma connaissance des lieux de travail. Or, s’il est un endroit où l’histoire de l’Afrique du Sud est marquée par les inégalités, les violences et les migrations, ce sont bien les mines, dont j’étais en train d’analyser, dans ma thèse, le rôle singulier dans la dynamique capitaliste propre à l’Afrique du Sud ségréguée [A1]. Qui plus est, les taux de séroprévalence qui y étaient alors repérables étaient particulièrement alarmants puisqu’ils s’élevaient à 20%, ou plus (Campbell et Williams, 2000).

En outre, si je n’avais pas travaillé dans les mines pour ma thèse, j’avais eu l’occasion de me pencher en 2000 sur les enjeux du post-apartheid dans ces dernières, notamment en termes de transformation des relations de travail, à la sollicitation du comité d’organisation du colloque international de Béthune sur les *Formes de mobilisation dans les régions d’activité minières*. Jean-Claude Rabier, qui dirigea l’ouvrage tiré des actes du colloque auquel j’ai contribué [E3] ainsi que Michel Rautenberg et Claude Wagnon, mes nouveaux collègues à l’Université de Lille 1 – où je donnais alors mes premières vacances de cours (cf. chapitre 4) –, avaient insisté pour que je contribue à l’évènement afin d’élargir encore l’horizon géographique des pays miniers représentés. Mes dialogues avec Olivier Bomsel, chercheur en économie industrielle, et directeur adjoint du Cerna, à l’école des mines de Paris, qui revenait tout juste d’une mission dans la mine de Saint-Helena à Welkom, en Afrique du Sud, m’avaient aidée à nourrir cette contribution. J’avais déjà pointé à cette occasion l’enjeu sanitaire mais aussi économique et industriel que représentait le VIH/SIDA dans les mines et pour les compagnies minières.

Souhaitant compenser mon manque d’ancrage dans le champ de la santé par des repères solides dans un champ que je maîtrisais mieux, j’ai proposé à D. Fassin de réaliser une enquête dans les mines et de centrer cette dernière sur les formes de pensée des ouvriers à l’endroit du VIH/SIDA et de la possibilité d’accéder au dépistage de la maladie, puis à terme aux anti-rétroviraux⁹⁰.

J’ai donc proposé que la mine, en tant que lieu de travail, et aussi lieu de vie pour les mineurs

⁹⁰ Les autres études de cas présentées dans le rapport que nous avons remis à l’ANRS en 2003 [G4], se sont respectivement penchées sur la situation des femmes confrontées au SIDA dans le township de Soweto (N. Skhosana), celle des migrants étrangers confrontés à l’épidémie de SIDA et à la xénophobie à Johannesburg (R. Mendès-Leite) et les contextes migratoires et leurs liens avec le SIDA en Namibie (K. Delaunay et D. Lebeau).

noirs migrants, originaires d'autres régions, était un « lieu d'interprétation pertinent de l'épidémie » [G4] à l'aune d'une problématique sur les inégalités structurelles. En effet, le « régime de travail de l'apartheid » (*apartheid workplace regime*) y a régné en maître, pour reprendre les termes du sociologue du travail E. Webster (1987). Il était caractérisé par des inégalités raciales systématiques – y compris dans l'accès aux soins, comme j'eus l'occasion de le détailler [E5] –, le racisme des relations de travail et leur brutalité (Moodie et Ndatshe, 1994). L'exposition potentielle aux maladies sexuellement transmissibles y était renforcée par la situation de migration, la consommation abusive d'alcool encouragée par le système du *dop*⁹¹ et la relativisation des risques de contamination en regard de l'exposition quotidienne aux risques du travail au fond, comme l'avaient montré les enquêtes pionnières de la psychologue C. Campbell et de son équipe dans la communauté minière de Carletonville (Campbell et al. 1999, 2000) – c'est-à-dire non pas sur les lieux de travail mais dans la périphérie d'habitations formelles et informelles de la mine.

Je formulais l'hypothèse que la volonté des compagnies minières de dépister le VIH/SIDA et de proposer du soin ferait également l'objet d'un débat sur le lieu même du travail. Les formes de pensée à l'endroit de la maladie et de sa prise en charge étaient probablement variées, selon les interlocuteurs interrogés (patrons, médecins, ouvriers, etc.) mais aussi parmi des interlocuteurs de même statut. Sans doute faut-il voir dans cette hypothèse, une trace de mes apprentissages militants autant que de ma problématisation anthropologique.

Mon attention était en effet aiguisée par la variété des propositions politiques à l'œuvre autour de l'épidémie : celle de l'État (ou son absence controversée), celle des compagnies minières (dont l'enquête révéla la variété), celle des syndicats, celle des mineurs eux-mêmes, celle des intervenants sociaux et médicaux, etc. A ce titre, j'escomptais recueillir des prescriptions contradictoires, relatives non seulement aux enjeux soulevés par l'épidémie elle-même (conception du mal, de sa transmission, de sa cause, de ses effets, de la manière de le combattre, etc.), mais encore à la configuration singulière qui voit le soin être potentiellement dispensé sur le lieu de travail, à l'initiative des compagnies minières (enjeux de confidentialité, méfiance, difficultés, résistances, inquiétudes, antagonisme ou collaboration, etc.).

Si cette configuration n'est jamais neutre pour le patient, on pouvait supposer qu'elle le serait moins encore dans les mines sud-africaines. Une partie du travail de problématisation et

⁹¹ Paiement en nature sous forme d'alcool, utilisée en Afrique du Sud pour renforcer la vulnérabilité et la dépendance des ouvriers agricoles et des mineurs vis-à-vis de leurs employeurs (London, 1999).

d'enquête a donc consisté à documenter ce point, à la fois par la bibliographie et l'observation ethnographique de terrain et en spécifiant les questions que pose cette configuration singulière [E5 : 210-218]. Peu de travaux existaient sur la question de la prise en charge du traitement du SIDA dans les lieux de travail en 2001, en dehors des recherches de Laurent Aventin en Côte-d'Ivoire (1995, 1997). Cet enjeu en était d'autant plus intéressant à défricher, en particulier dans la période où je l'ai abordé. Il existe en effet de nombreux travaux sur les dangers inhérents au VIH/SIDA pour les travailleurs risquant d'être exposés au sang contaminé, la médecine du travail ou l'investissement patronal dans la santé de la main-d'œuvre, mais nettement moins sur la configuration encore plus spécifique, et en partie créée par les caractéristiques d'une épidémie de type VIH/SIDA, qui voit une entreprise privée⁹² s'engager massivement et sur le long terme dans le financement de la survie de ses employés. J'ai eu l'occasion d'examiner avec soin cette configuration paradoxale et complexe et ce qu'elle impose dans un article pour la revue camerounaise *Terroirs* intitulé « Les entreprises en Afrique du Sud face au VIH/SIDA. Enjeux et complexité d'un rôle social et politique » [D3]. J'y ai notamment souligné, comme je l'avais déjà fait en conclusion d'autres articles [E5, E7] que si elle n'est pas d'abord « philanthropique » mais « économiquement rationnelle », la décision des compagnies minières de prendre en charge le soin constitue néanmoins une politique volontariste car elle bouleverse très sensiblement l'organisation du travail. A noter que cette remarque, que je ne renie pas aujourd'hui, m'a souvent valu d'être attaquée par mes collègues, lors de séminaires ou de conférences, comme si la formuler, signifiait nécessairement adouber l'action des patrons et se départir de tout sens critique à leur endroit ou se porter caution du « méchant capitaliste ». Je reviendrai plus loin sur la distinction entre un parti pris, un point de vue subjectif informé et la capacité du chercheur à cerner les enjeux d'une recherche, du point de vue des différentes parties prenantes.

Pour tenir compte de l'ensemble de ces paramètres, j'ai donc inscrit l'enquête à la croisée d'un travail en anthropologie de la santé et de la maladie, d'une anthropologie politique et d'une anthropologie ouvrière. Et dans ce croisement singulier, j'ai remis en travail une des thèses fondamentales de mes précédents travaux à savoir que les « gens pensent » et que « la pensée est rapport du réel ». Cette décision problématique eut son importance tant dans la

⁹² Cet engagement a cependant coïncidé avec le développement de la thématique plus large de la responsabilité sociale des entreprises dans le courant des années 2000. Voir par exemple (Boidin, Postel, Rousseau, 2009)

négociation de l'enquête avec mes interlocuteurs syndicaux que dans le dialogue avec le responsable de la recherche, Didier Fassin.

Une conjoncture porteuse...

J'ai réalisé mon travail de terrain entre Mars et Mai 2001 dans une conjoncture particulièrement favorable et intéressante pour mon sujet. En mars 2001, se tenait en effet le procès dit de Pretoria, intenté, devant l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) à l'endroit de l'Afrique du Sud par le lobby de l'industrie pharmaceutique (PMA, Pharmaceutical Manufacturing Associations), parce que le pays prévoit, dans sa constitution, de pouvoir produire des génériques en cas « d'urgence nationale ». Ce procès acheva de mettre l'enjeu du VIH/SIDA sous les projecteurs. Et ce, d'autant que la PMA renonça finalement à sa plainte, en payant pour les frais du procès : devant la pression médiatique, alarmée de la publicité que faisait à l'industrie sa mise en accusation du pays le plus impacté par le virus [C2, E4], la PMA recula.

En outre, alors même que je réalisais mon terrain dans les mines, l'Anglo American annonça dans le *Sunday Times*, du 6 mai 2001, son intention de fournir, gratuitement, des anti-rétroviraux aux ouvriers séropositifs qu'elle employait (Jordan, 2001). De sorte que, malgré les scandales des années 1990 évoqués plus haut, la question du VIH/SIDA n'envahit réellement l'espace public et n'est saisie conjointement comme une question politique par plusieurs secteurs de la société civile (chercheurs mais aussi syndicats et entrepreneurs, ONG locales, associations et habitants du pays eux-mêmes) qu'à partir des années 2000. J'ai analysé ce décalage et ses logiques dans le chapitre bilingue que j'ai dédié aux « logiques gouvernementales et mobilisations sociales » autour du VIH/SIDA en Afrique du Sud, dans l'ouvrage collectif publié par l'IFAS à l'occasion des Dix ans de la démocratie [E4, E6]. J'y soulignais notamment que l'implication pionnière des compagnies minières dans la lutte contre l'épidémie, elles qui avaient été désignées par la TRC et par l'ANC au pouvoir comme les artisans du capitalisme sous l'apartheid, avait probablement obligé l'État sud-africain à réagir, faute sinon de se déprécier vis-à-vis d'elles.

La conférence *Aids in context* qui s'est tenue à la Witwatersrand University, à Johannesburg, du 5 au 7 avril 2001, à laquelle j'assistai au début de la recherche, fut, de par sa forme militante, ses intervenants variés (chercheurs mais aussi militants associatifs, journalistes, politiques et praticiens de santé, principalement sud-africains) ainsi que la teneur et l'esprit des débats qui s'y déroulèrent, un bon témoignage de la constitution du VIH/SIDA

en problème public. J'en ai rendu compte dans un court article bilingue pour le *Newton Zebra* [H3].

Enfin, la volonté déclarée du président de la NUM (National Union of Mineworkers), Vavi Zwenlinzima, lors du meeting de Carletonville, auquel j'ai assisté le 22 avril 2001, de faire du VIH/SIDA « non pas seulement l'affaire des compagnies mais aussi celle des ouvriers » manifesta, dans le même temps, l'entrée publique des représentants du monde du travail dans cette arène.

J'ai souligné et analysé l'importance de cette décision sous plusieurs angles :

- au regard de l'articulation des mobilisations locales dans le cadre de recommandations globales des organismes de santé internationaux [C2] dans un numéro des *Cahiers Lillois d'Economie et de Sociologie (Clés)*, sur le thème « Dynamiques locales et mondialisation » ;
- comme illustration des formes de mobilisations sociales et politiques en Afrique du Sud après l'apartheid [E4], dans le livre déjà cité publié par l'IFAS pour les dix ans de la démocratie ;
- et enfin, du point de vue d'une ethnographie détaillée de la mine [G4, E5].

Ces éléments de conjoncture ont rendu d'autant plus pertinente et d'actualité la problématique de l'enquête. Ils expliquent, pour part, l'accueil favorable réservé par la NUM – principal syndicat des mineurs à l'époque⁹³ – à cette dernière ; à l'issue d'une négociation qui resta cependant serrée [E7 : 189-191]. Il m'a d'ailleurs fallu, comme je m'en explique dans ce chapitre, réfléchir à la façon dont une conjoncture différente a modifié cet accueil et transformé les termes de la négociation de l'enquête, quelques années plus tard, à l'occasion d'un second terrain en 2005, après que les traitements sont devenus disponibles dans les mines [E7 : 194-198]. J'évoque ce point avant d'en venir aux résultats et à leurs usages car il informe ma posture de recherche dans cette configuration.

3-De l'importance d'identifier la séquence singulière dans laquelle se déroule une enquête

Comme j'eus l'occasion de l'exposer au colloque organisé à Marseille en janvier 2007, par Laurent Vidal et Olivier Leservoisier, sous le titre *L'anthropologie face à ses objets* :

⁹³ Après le massacre de Marikana, en août 2012 [C14] la NUM a perdu cette prérogative au profit de l'AMCU Association of Mineworkers and Construction Union. En 2001, la NUM réunit près de 320 000 adhérents et 65% des mineurs noirs en sont membres dans la mine où j'ai mené l'enquête. Le reste des mineurs est la plupart du temps syndiqué également dans les organisations rivales avec lesquelles les enquêtes furent également négociées.

nouveaux contextes ethnographiques, puis de le développer dans l'ouvrage éponyme, repérer, contre « l'illusion du même », les séquences distinctes dans lesquelles j'avais travaillé (2001 et 2005) m'a aussi permis de préciser, rétrospectivement, ma posture éthique dans une pratique anthropologique dont j'aspirais à ce qu'elle soit « pragmatique », selon le terme que je choisis à l'époque pour la désigner et dont je discuterai plus loin le sens et la pertinence, vus d'aujourd'hui. Il me semble utile d'approfondir cet aspect ici car il me donnera l'occasion d'indiquer comment je conçois le rôle de l'anthropologie, face aux questions de santé publique.

J'ai détaillé dans l'article comment, lors de l'enquête de 2001 pour l'ANRS, j'avais décidé de solliciter la NUM pour entrer sur le terrain. Après une série d'épreuves visant à tester le sens de mon enquête mais aussi ma persévérance et ma façon de me confronter à un univers masculin et macho, l'enquête fut acceptée et le syndicat m'ouvrit les portes de plusieurs compagnies du Mpumalanga, que je visitais en compagnie des cadres de l'organisation avec lesquels j'assistais notamment aux réunions des Comités sida (Aids comittee) des différents sites, configurations particulièrement heuristiques pour la recherche. Ceci me permit de dresser un panorama de la diversité des programmes existants en regard du dépistage et du soin dans le Mpumalanga [G4]. Et cela permit aussi aux cadres du NUM qui m'accompagnaient dans les premières réunions de découvrir eux-mêmes une situation dont ils ignoraient tout. Je négociai ensuite seule avec les représentants syndicaux locaux et le patron de l'une de ces mines, les conditions d'une monographie plus approfondie.

L'enquête recueillit le feu vert de la NUM parce que celle-ci avait besoin de se constituer sa propre expertise face aux projets de prévention et de soins patronaux. Dans ces circonstances, ma proposition de mener une enquête anthropologique, – qui plus est gratuitement puisque l'ANRS finançait ma mission – mais de partager des résultats entre les différentes parties prenantes tombait à pic. De plus, la problématique de mon travail, qui donnait d'emblée une place aux mineurs comme individus à part entière, en s'intéressant à leurs formes de pensée, fut accueillie avec un a priori favorable par le syndicat. Elle évitait à ses yeux l'écueil de stigmatiser les mineurs comme « public cible » et affichait explicitement ma volonté de les entendre s'exprimer sur le souhait des patrons d'organiser le dépistage systématique dans les mines. Souhait que le syndicat n'avalisait précisément pas. Cependant, et contrairement à ce qu'en déduisirent (probablement) certains de mes interlocuteurs syndicaux, ce n'est pas pour satisfaire à leurs ambitions politiques, ni les aider à forger des arguments contre les patrons que j'avais conçu l'enquête ainsi. Mais bien fonction d'une problématisation et d'une épistémologie indépendantes de ces considérations mais attentive à la pluralité des formes de pensée et à leurs

contradictions éventuelles et axées sur la question de savoir « de qui relevait, *pour les différents protagonistes*, la responsabilité de la prise en charge de l'épidémie ». Je ne pris conscience du malentendu, et de la « maxime ⁹⁴» (Badiou, 1994) qui accompagnait chez moi ces décisions, qu'à l'occasion de la seconde enquête en 2005.

A cette date, contrairement à la situation que j'avais connue en 2001, le traitement était accessible dans de nombreuses mines : la rentabilité de soigner les ouvriers malades pour les garder en vie et à leur poste semblait avérée pour les compagnies. Le traitement était notamment disponible dans la mine où j'ai alors enquêté et où les succès du programme de dépistage et de soins avaient été salués dans les médias et la société civile. Les traitements étaient désormais accessibles dans le pays, également, le gouvernement s'étant enfin mis en demeure de les distribuer, mais ils ne l'étaient pas du tout de manière universelle pour tous ceux qui en auraient eu besoin (Natrass, 2006). Les premiers résultats de la mise en place du traitement sur les lieux de travail semblaient bons et j'étais désireuse de comprendre comment la méfiance mise au jour dans la première enquête et l'incompréhension réciproque entre mineurs et patrons avaient sans doute été levées pour qu'il en soit ainsi. Rendre intelligible ce processus pourrait en effet, potentiellement être utile ailleurs, dans d'autres mines moins engagées dans la lutte contre le VIH/SIDA.

En effet, dans la première, comme dans la seconde enquête, l'arrière-plan subjectif de ma recherche, c'est-à-dire ma conviction personnelle, dont j'étais parfaitement consciente, était que, si cela n'était pas sans risque pour les mineurs, ni sans obstacles ou enjeux politiques et pratiques (d'où l'intérêt de les identifier pour y parer), en l'absence d'une autre alternative, la possibilité pour les ouvriers malades du SIDA d'accéder gratuitement au traitement anti-rétroviral, sur leur lieu de travail, était une bonne nouvelle et un projet à encourager, dans la mesure où il n'y avait pas d'alternative efficace et pérenne en matière de santé publique dans le pays à cette époque. « En effet, en l'état [...] des conventions commerciales internationales et de la lutte contre l'épidémie, cette solution [présentait], pour les pays en voie de développement, l'immense avantage de résoudre le cercle vicieux de l'absence de soins entraînant la perte de travail qui, elle-même, entraîne la perte des revenus et enclenche alors une descente aux enfers pour le malade et toute sa famille » [E7 : 196]. Or en 2005, les cadres de la NUM qui m'avaient encouragée et accompagnée dans mon enquête en 2001, firent tout

⁹⁴ On pourrait ici remplacer maxime par principe. Alain Badiou désigne sous ce terme la formule qui exprime une idée et un principe et qui oriente la réflexion et par là-même l'action.

pour m'empêcher d'accéder au terrain, inquiets que mes résultats d'enquête à venir ne manifestent le succès des programmes de santé des compagnies minières en matière de lutte contre le VIH/SIDA. En examinant les résistances qui me furent opposées j'ai constaté que, sans se soucier, de l'enjeu principal, et prioritaire à mes yeux, de l'accès aux soins des mineurs malades, les cadres de la NUM s'opposaient au déroulement de l'enquête, pour des raisons strictement idéologiques, de peur qu'en saluant l'action des patrons, ma recherche ne les affaiblisse, *eux*, dans leurs positions syndicales. Et ce, alors même que les représentants syndicaux, à la base, qui géraient au quotidien le déroulement complexe du dépistage et de la délivrance des anti-rétroviraux avec les interlocuteurs patronaux, plébiscitaient ma venue, convaincus que les résultats de l'enquête les aideraient à mieux comprendre les idées de leurs affiliés et, en conséquence, à mieux intervenir dans le processus de soins, pour faire respecter la confidentialité du traitement ou négocier son extension aux familles, par exemple.

La réflexivité que j'ai dû mettre en œuvre, pour éclairer les résistances et les enthousiasmes initiaux – et donc composer avec eux et m'orienter à leur égard – lors des deux différentes enquêtes, illustre bien les enjeux d'alliance, de rôles, de places, et de prises de position évoqués plus haut. Les comprendre m'a aidée à analyser les résultats de ma recherche et à en négocier la poursuite. Travailler cette question avec l'aide de la notion de séquence m'a permis d'insister sur la singularité toujours renouvelée du processus d'enquête. C'est-à-dire la nécessité de ne pas prendre pour d'ores et déjà intelligible une situation sur laquelle on s'est déjà penchée auparavant, ni d'ores et déjà écrite la problématique de la recherche qui en découle. J'écrivais alors en conclusion du chapitre déjà cité, que même quand l'anthropologue retourne sur un terrain déjà connu et labouré « les résultats des différentes recherches ne se cumulent pas pour aboutir à une saisie totale et définitive du réel étudié. En revanche, ils dialoguent, nourrissent la réflexion, suscitent des interrogations et ouvrent parfois des pistes de travail (...). » [E7 : 200]. Je souscris toujours à cette idée que je mets en pratique à chaque terrain, non seulement pendant son déroulement mais encore à l'issue de celui-ci.

C'est également, comme je l'ai déjà mentionné, un élément essentiel à mes yeux du travail de direction de mémoire. Bien souvent, j'ai constaté que l'impensé de cette dimension chez les étudiants que j'ai dirigés fait obstacle au déroulement du terrain ou à celui de l'analyse des données. Tout particulièrement quand, croyant y voir une facilité, ils prennent comme terrain et/ou objet des lieux et/ou des situations qui leurs sont très familiers ou les touchent tout particulièrement. Les alerter sur les risques de cette familiarité, parfois illusoire, et les aider à éclaircir leur posture subjective en regard de leur recherche, ainsi que la ou les places

successives qui leur sont attribuées par leurs interlocuteurs dans leurs enquêtes, s'avère toujours extrêmement heuristique.

4- Quel rôle pour l'anthropologie des singularités subjectives ?

Cette expérience me permit aussi de clarifier le rôle que j'attribuais à l'enquête et ma manière de caractériser les objectifs de ma pratique anthropologique en la circonstance. En mobilisant la réflexion d'Alain Badiou, dans *Ethique. Essai sur la conscience du mal* (1994), j'ai proposé que chaque enquête doit se mettre en demeure de « traiter un point », c'est-à-dire une question précise – question, qui n'est pas toujours identique pour un même terrain mais, éventuellement, se transforme et évolue, fonction de la conjoncture. Le choix de ce point et les modalités de son traitement doivent en effet être évalués à l'aune de ses enjeux intellectuels et problématiques mais aussi, et simultanément, de ses enjeux politiques et éthiques. En d'autres termes, plus concrets, quels sont les effets escomptés de la réponse à ce questionnement pour les premiers intéressés, c'est-à-dire les personnes concernées ?

Dans le cas qui m'occupait, le propos n'était pas de renforcer ou minorer la supériorité des syndicats sur le patron ou des patrons sur le syndicat, mais de réfléchir aux modalités de l'accès aux soins le plus important et le plus efficace possible pour les mineurs. Face à cet enjeu, les deux séquences dictaient des modalités de travail différentes. En 2001, négocier l'enquête avec la NUM était une garantie de pouvoir entendre le point de vue des mineurs à propos du dépistage. Paradoxalement en 2005, c'est le fait de négocier avec le directeur de la compagnie minière qui m'ouvrit finalement les portes de la mine et la possibilité d'entendre des mineurs qui, à la base, ne tenaient pas la même position qu'au sommet de la NUM⁹⁵. Je réalisai donc, en 2005, que le propos n'était pas d'être « fidèle » [E7] à la NUM – avec laquelle j'avais noué une collaboration auparavant, mais à qui je ne devais rien – mais fidèle aux mineurs, c'est-à-dire « fidèle à l'enquête » qui s'interroge sur leurs formes de pensée et leur devenir dans le temps.

J'ai proposé à l'époque de qualifier cette posture d'anthropologie pragmatique. Aujourd'hui je préfère me contenter de dire que je travaille sur les formes de pensée dans le cadre d'une anthropologie des singularités subjectives en éclaircissant les attendus de ma posture et de ma pratique, et sans rajouter de nouveau qualificatif à ce terme.

⁹⁵ Ceci ne m'exonéra pas d'obtenir l'autorisation de tous les syndicats de la mine en question pour enquêter. Mais au lieu d'une autorisation en haut lieu dans les locaux centralisés de Johannesburg j'obtins l'accord des représentants locaux de la NUM et des autres syndicats au cours d'une réunion locale, d'ailleurs très tendue [E7].

En effet, rétrospectivement, l'adjectif pragmatique était sans doute mal choisi. Au regard d'abord de sa très grande polysémie – le Larousse de la langue française propose dans son édition de 1979 pas moins de six définitions – ce qualificatif entretenait un certain nombre de confusions. En effet, en cherchant à identifier pourquoi et comment je fais de l'anthropologie, mon propos n'est pas de me placer dans la lignée de *l'Anthropologie d'un point de vue pragmatique* de Kant ([1798], 1863 ; Reinhard, 1996).

Il ne s'agit pas non plus de désigner, ce faisant, un pendant anthropologique à la sociologie pragmatique. Bien que, tels qu'énoncés par le collectif d'auteurs qui a entrepris d'identifier dix grandes règles de ce « style pragmatique en sociologie », (Barthe et al., 2013) je puisse me retrouver sur certains points (comme un traitement du discours des acteurs [refusant] d'opposer discours et pratique », la prévention sur un usage systématisée des notions bourdieusiennes d'habitus ou de dispositions pour « décrire » l'action plutôt que de « l'expliquer », par exemple) ma démarche ne ressort pas de la « sociologie des épreuves » mais de « l'anthropologie des singularités subjectives », qui s'en distingue.

En l'occurrence, l'ambition d'une recherche sur les singularités subjectives n'est pas exclusivement théorique mais aussi pratique, appliquée. Pourquoi dès lors ne pas simplement parler « d'anthropologie appliquée » ou d'anthropologie « impliquée » au sens où l'entendent Jean-François Baré (1995), Philippe Lavigne Delville (<https://anthropo-impliquee.org/>) ou Jean-Pierre Olivier de Sardan (Bierschenk et al., 2007) à propos des projets de développement ? Ou encore Jean Benoist et Alice Desclaux qui concluent l'ouvrage qu'ils consacraient justement au SIDA en 1996 par cette injonction « Pour une anthropologie impliquée » ?

Pour ce qui est du terme « anthropologie appliquée », si je reste sensible à la résonance désagréable que cet adjectif peut avoir avec l'expérience coloniale de compromission des anthropologues de « l'applied anthropology », bien relevée par R. Albert (1995), je crois pourtant profondément en la possibilité d'utiliser l'anthropologie dans la société civile et dans le monde de l'entreprise, par exemple, ainsi qu'en la nécessité de former nos étudiants à cette perspective et non pas seulement à celle de la recherche fondamentale (Leclercq, Marty, Selim, 2016 ; Bouju, 2011).

Cependant, en n'utilisant délibérément pas ce terme, j'entends signifier, comme je l'ai longuement développé dans l'article déjà mentionné [E7] que, même quand aucun commanditaire ne formule la question de l'enquête ou que son objectif n'est pas d'emblée tracé, l'anthropologue peut, et devrait selon moi, envisager l'utilité sociale de son travail en

s'interrogeant dès le départ sur la formulation de son objet, les conditions de sa restitution et les conséquences pour les principaux intéressés de la révélation de ces résultats.

D'autre part, si sous ma plume, l'anthropologie des singularités subjectives s'entend bien comme une anthropologie impliquée, j'entends désigner par cet adjectif, non seulement l'élément de subjectivité et d'implication du chercheur, mais aussi le fait que les dimensions problématique, politique et éthique doivent être pensées conjointement dans le traitement d'un point. L'élément d'éthique n'est pas à mes yeux un ensemble de règles fixées une fois pour toutes, en surplomb, comme le proposent certaines grandes associations d'anthropologie⁹⁶ telle l'AAA (American Anthropological Association) soucieuses d'établir une fois pour toutes une Charte éthique qui, de mon point de vue empêcherait la conduite d'une enquête anthropologique. Ce n'est pas non plus un supplément d'âme de la recherche. C'est une réflexion à renouveler chaque fois en situation d'enquête – et potentiellement dans chaque séquence distincte de l'enquête – au fur et à mesure qu'évolue le processus étudié, dans la conjoncture considérée.

En outre, j'ai proposé que l'enjeu éthique, dans son articulation avec nos choix politique et problématique relève « [non] seulement (...) de ce que nous choisissons de faire, nous-mêmes, en tant que chercheur (...), mais [aussi des] conséquences de notre choix individuel sur ce qui est susceptible d'advenir en positif ou négatif, progressiste ou réactionnaire à la collectivité étudiée toute entière, suite à ce que nous aurons su montrer, comprendre et élucider à son propos » [E7 : 201].

A la lumière de ma manière de pratiquer l'engagement politique, le lecteur comprendra que je si choisis, en anthropologie comme en politique, de privilégier la mise au jour des formes de pensée, c'est dans l'idée qu'il s'agit surtout pour l'anthropologue de fournir des connaissances susceptibles d'impacter l'action locale, même restreinte ; plutôt que d'étayer la dénonciation morale des injustices structurelles et universelles (Fassin, 2006 : ?). Il ne s'agit pas dans la recherche de dicter des conduites ou de prendre rang d'expert⁹⁷ mais de mettre au jour les possibles d'une situation et les conflits de prescription qui la caractérisent. Charge aux intéressés de chercher à faire advenir l'un ou l'autre possible ou de résoudre le conflit de prescriptions. De sorte que si j'insiste sur les enjeux de la restitution, c'est avec l'espoir que

⁹⁶ Voir sur ce point le numéro 136-137 du Journal des anthropologues, *Désirs d'éthique, besoin de normes ?*

⁹⁷ Offre qui me fut faite explicitement par le NUM qui souhaitait m'engager comme chargée de mission es SIDA à l'issue de la première enquête.

celle-ci permette aux personnes enquêtées elles-mêmes, autant qu'aux politiques ou aux scientifiques, de prendre des décisions et de pouvoir agir. Ceci implique de pouvoir travailler aussi bien à la vulgarisation au sens noble du terme, en conservant la complexité des situations mais en la rendant accessible à tous, qu'à des articles de fonds pointus.

Dans les ateliers d'enquête et les cours d'analyse de contenu et de mise en récit que je dispense aux étudiants de Master, j'insiste sur cet élément d'écriture et de mise en forme, à mes yeux essentiel. Les séminaires et conférences que j'ai donnés tant dans les arènes académiques qu'en direction de la société civile ⁹⁸ ou les interviews que j'ai accordées à certaines radios ou à certains journaux sont connexes de cette conviction. J'ai également essayé d'encourager, en collaboration avec le bureau de l'Association Française des Anthropologues, ce travail de diffusion des résultats de l'anthropologie en direction de la société civile, dans la période où j'en ai assuré la présidence, de 2012 à 2016.

Quels ont été, en l'occurrence, les résultats des enquêtes menées sur le VIH/SIDA dans les mines sud-africaines et quels usages mes partenaires en ont-ils fait ?

5-Résultats et usages des enquêtes

J'évoque tour à tour les résultats des deux enquêtes ainsi que les usages respectifs dont j'ai eu connaissance. Ceci m'amène notamment à préciser les enjeux du désaccord que Didier Fassin et moi-même avons eu sur la prise en compte de la pensée des gens.

Le poids historique de relations de travail conflictuelles

L'enquête de 2001 a dégagé deux résultats principaux. Le premier concerne les modalités de la mise en place du dépistage et du soin sur le lieu de travail ; le second, les formes de pensée des mineurs à l'endroit du combat contre la maladie.

L'enquête a révélé la dimension politique du refus initial opposé par les syndicats à l'endroit de la volonté des compagnies minières de procéder à un dépistage collectif au sein de la main-d'œuvre. Les compagnies minières qui envisageaient ce « dépistage salive », anonyme mais systématique, souhaitaient se faire une idée de la prévalence du virus afin de pouvoir budgéter sa future prise en charge. Or comme le révélèrent mes entretiens avec le syndicat et mes participations observantes au cours des comités sida de diverses mines ce projet n'avait pas été négocié avec, ni même présenté aux représentants du personnel ; et encore moins aux

⁹⁸ Voir par exemple le compte-rendu que j'ai fait de mon intervention au festival de cinéma de Douarnenez consacré aux Afriques du Sud [34].

mineurs eux-mêmes, bien entendu. Dans leur souci (économique) de garder la main-d'œuvre en bonne santé, les employeurs considéraient les mineurs comme de futurs « objets de soins » mais pas comme des « sujets » susceptibles de se prononcer et de se décider à l'endroit de leurs propres vies.

Les débats qui s'ouvrirent en ma présence dans les comités sida permirent aux chefs d'entreprise de clarifier l'objectif et les modalités du dépistage ; et aux délégués syndicaux d'exprimer leur refus de la non consultation qui y présidait ainsi que la violence consistant à traiter les mineurs comme de simples unités de production. Dans cet exercice, les questions que je posais en tant qu'anthropologue révélèrent le conflit et permirent aussi d'en mettre en lumière les enjeux.

La teneur des débats manifestait l'ancrage historique de la méfiance des syndicats à l'endroit des patrons. Ne pas avoir discuté avec les intéressés d'un projet les concernant pourtant, oh combien intimement, faisait écho à la non « communication » systématique (au sens où ce mot apparaît dans l'enquête que j'ai menée à Port-Elizabeth en 1999) qui avait marqué l'histoire des relations industrielles en l'Afrique du Sud sous l'apartheid. « L'apartheid de la parole », c'est-à-dire le refus des Blancs de considérer les Noirs comme des interlocuteurs pertinents, déjà identifié dans les enquêtes d'usine, avait manifestement eu cours dans les mines également. Alors même que mes interlocuteurs ouvriers soulignaient, dans l'enquête, que globalement les relations de travail avaient changé et que l'interlocution était, sur d'autres plans, rétablie les modalités de non discussion du dépistage et du programme de soins rééditaient, de leur point de vue, l'expérience historique de l'apartheid. Les délégués syndicaux argumentaient donc l'impossibilité de « faire confiance aux Blancs », « aux patrons » en regard de cette expérience historique de la discrimination raciale incarnée par le refus de l'interlocution, qui était selon eux « l'histoire de la classe ouvrière dans ce pays »⁹⁹. L'expérience des rapatriements forcés des ouvriers malades contribuait également à nourrir la méfiance des mineurs à l'endroit des objectifs du dépistage. Se trouvaient confortés sous cet aspect, à la foi l'une des hypothèses de D. Fassin sur l'importance historique du fondement structurel des inégalités dans le traitement de l'épidémie et aussi l'intérêt d'interroger la mine, comme lieu de travail, au croisement d'une anthropologie politique, médicale et ouvrière. Toutefois, ce point n'était pas le tout de la situation.

⁹⁹ Voir le détail des prises de position et leur analyse [E5].

« *Il faut prendre soin de soi-même* » : un mot d'ordre pour l'action ?

Ne pas être consultés par ceux qui entendaient potentiellement dépister chez eux une maladie fatale était en effet d'autant plus contre-productif et vivement ressenti par les mineurs concernés que l'enquête révèle aussi leur volonté d'auto-efficacité dans la lutte contre l'épidémie. C'est le deuxième résultat important de la recherche. Il manifeste quant à lui l'intérêt de se pencher sur les formes de pensée et les subjectivités dans l'interprétation de l'épidémie.

L'enquête met en effet en évidence l'importance de la catégorie de pensée « prendre soin de soi-même » et l'enjeu d'une proposition subjective qui prend rang de quasi mot d'ordre dans la période considérée : « chacun doit prendre soin de soi-même, c'est une responsabilité collective ». L'analyse détaillée des entretiens et des propos concordant tenus sur ce thème souligne la volonté des mineurs d'intervenir sur leur propre devenir. La forme réfléchie du verbe, systématiquement utilisée, manifeste également l'opération de pensée consistant à prendre conscience du corps objectif que l'on expose et de la décision de chacun à son endroit : le protéger ou lui faire courir un risque ? En répondant qu'il faut « prendre soin de soi-même » et qu'il s'agit d'une responsabilité qui incombe à chacun et à tous, les interviewés indiquent la dimension simultanément intime et politique de cet enjeu. Par ailleurs, les responsabilités patronale, gouvernementale ou celle de la Science ne sont pas pour autant ignorées mais les mineurs assignent à chaque acteur et chaque niveau de décision des responsabilités particulières, tout en soulignant, en tout état de cause, le caractère primordial de la responsabilité de chacun vis-à-vis de lui-même et des autres dans une épidémie de type VIH/SIDA.

De mon point de vue, et comme je l'ai défendu en conclusion du chapitre que j'ai écrit pour l'ouvrage collectif dirigé par D. Fassin, *Afflictions. L'Afrique du Sud, de l'apartheid au sida* [E5], documenter l'état des formes de pensée sur l'épidémie est essentiel car celui-ci nous informe sur l'évolution possible des pratiques qui mèneront ensuite les individus à se prémunir du virus, se faire dépister, se soigner et protéger leurs proches ou encore s'engager eux-mêmes dans une pratique militante de lutte contre l'épidémie.

Ce que pensent les individus et les possibles qu'ils formulent quant à l'avenir ne suffisent pas à garantir qu'ils se conforment effectivement à ce qu'ils annoncent ou qu'ils parviennent véritablement à mettre en œuvre ce qu'il prévoit (que ce soit imposer le préservatif dans une relation de couple ou négocier des garanties sur le dépistage auprès d'un patron). En effet, de telles ambitions sont difficiles, se heurtent à des oppositions, à des obstacles pratiques,

historiques, économiques ou font l'objet de processus conflictuels ou de dominations. *Cependant*, connaître les subjectivités des protagonistes est déjà un élément de connaissance essentiel pour réfléchir avec eux la situation et s'orienter dans l'action à son sujet. Que ce soit pour les intéressés eux-mêmes, les chercheurs, les patrons, les praticiens ou des acteurs politiques (syndicats, représentants de l'État et du pouvoir ou gens eux-mêmes) qui s'intéresseraient à cette question. Sauf si l'on tient que la parole des interviewés et leur « subjectivation » ne vaut que comme « reflet du passé dans le présent ». C'est à mon sens la posture vers laquelle tendait la problématisation de D. Fassin dans le programme auquel j'ai participé. Cette conviction a été encore plus clairement, longuement et catégoriquement exposée dans l'ouvrage que l'auteur a ensuite consacré à l'épidémie de VIH/SIDA en Afrique du Sud sous le titre *Quand les corps se souviennent. Expériences et politiques du sida en Afrique du Sud*, dont j'ai discuté les thèses et l'ambition pour la rubrique *Autour d'un livre* de la revue *Politique Africaine* en 2007 [F2].

Dans les pages qui précèdent, *a contrario*, je me suis efforcée de montrer à la fois la fécondité de la problématique de Fassin et le fait qu'elle n'éteint pas pour autant la possibilité de se poser d'autres questions. Si déterminée par l'histoire que soit la situation d'enquête étudiée, j'ai aussi montré qu'elle n'était pas pour autant exempte de possibles ni de prescriptions du point de vue des représentants syndicaux mais aussi des mineurs eux-mêmes. Ceci à condition de tenir que « les gens pensent, quelquefois » et que « leur pensée est rapport du réel ». Ce n'est pas l'approche de Fassin qui lui préfère la notion « d'incorporation de l'histoire » et qui tend, selon moi, comme je l'ai discuté dans *Politique africaine*, à minorer sinon à disqualifier la parole des acteurs, sur la base des propos de Wittgenstein dans son *Tractatus logico-philosophicus* (2001): « car [nous n'avons] que des phrases que nous entendons et [des] corps que nous voyons et dont on sait depuis Wittgenstein qu'il est illusoire de prétendre les interpréter au nom de ce qui ne peut être qu'un “mythe de l'intériorité” » [F2 : 168]. Si ce désaccord n'a, malheureusement, jamais pu se discuter ouvertement entre D. Fassin en tant que directeur du programme de recherche auquel je participais et moi-même, pendant le temps du contrat, il s'est déployé dans les colonnes de *Politique Africaine* en 2007. Je présume que c'est pour cette raison que, à l'issue de l'enquête de 2001, D. Fassin ne m'a pas proposé de faire partie de la seconde équipe qui a poursuivi l'enquête à ses côtés en Afrique du Sud, dans une deuxième phase du programme.

Comme j'ai également tenté de le montrer ici en évoquant la posture éthique et politique qui a accompagné mon travail d'enquête sur le VIH/SIDA, cette divergence problématique

clive également nos appréhensions respectives du rôle du chercheur impliqué. Fassin propose en toute conscience une posture morale, puisqu'il écrit, en réponse à mes questions, dans *Politique Africaine* : « Je ne dis pas que l'anthropologue doit être un acteur moral, mais simplement qu'il l'est : mieux vaut dans ce cas en faire l'auto-analyse. C'est ce que j'essaie pour les autres et pour moi-même » (P. 176).

En tant qu'anthropologue, usant comme D. Fassin de ma réflexivité, je ne pense pas endosser une posture morale mais je suis lucide quant à ma subjectivité politique. Je suis convaincue en effet du rôle politique de notre discipline, au sens où j'entends le mot dans cet écrit. Barbara Casciarri, Laurent Bazin et moi-même avons d'ailleurs intitulé « L'anthropologie est politique » le panel que nous avons organisé ensemble, au nom de l'AFA, au premier congrès de l'AFEA (Association Française d'Ethnologie et d'Anthropologie) qui a eu lieu à Paris en 2011 ainsi que l'article que nous en avons tiré [C9]. J'aurais l'occasion de revenir sur cette dimension politique de la subjectivité dans la suite de cette HDR en montrant comment la question de la subjectivation et des subjectivités est, chez Fassin abordée dans une démarche plutôt foucauldienne tournée vers l'aliénation, quand mon usage de ces termes pose la question et la possibilité de l'émancipation.

De la restitution et de ses effets

Le dépouillement des données, leur discussion au sein de l'équipe de recherche dirigée par D. Fassin et dans le cadre de la rédaction de *Afflictions*, ainsi que leur présentation dans divers séminaires et colloques m'ont permis de préciser ma pensée, de l'articuler, de la faire mûrir. Mais avant même d'avoir quitté l'Afrique du Sud, j'avais compilé un premier document de rendu, en anglais, d'une dizaine de pages, diffusé aux différents interlocuteurs patronaux et syndicaux rencontrés pendant mon séjour et qui a fait l'objet d'une restitution publique.

Rendre des comptes sur la question épineuse de l'épidémie et de sa prise en charge, était un gage de sérieux et une manière de manifester simultanément le respect de l'anonymat et l'utilité de l'enquête. Dans ce premier document étaient notamment indiquées des données factuelles et anonymisées sur l'enquête (où, quand comment, avec quels types d'interlocuteurs, pour quoi faire, combien d'entretiens etc.) mais aussi les premières pistes de résultats. Les deux points évoqués ci-dessus y figuraient déjà à grands traits et ont montré leur utilité pour mes interlocuteurs.

En réalité, dès la sortie des Comités sida, le dialogue enclenché par mon intercession a produit des effets. L'un des patrons le plus engagés dans le dépistage collectif a pris conscience, selon ses propres dires, « que cela irait mieux s'il expliquait aux gars ce qu'il voulait faire »

(sic !) Et pour choquante, et significative des relations sociales et raciales en Afrique du Sud, que soit cette déclaration, elle s'avéra efficace. C'est le même patron que je retrouvai 4 ans plus tard, promu sur un plus grand site minier, en reconnaissance des succès de son programme de soins dont la bonne marche avait été nourrie par l'enquête d'experts qu'il avait commanditée, dans la suite de ma propre recherche, sur la nécessaire transformation des relations de travail dans la compagnie qu'il dirigeait.

Quant aux délégués syndicaux locaux et régionaux, lors d'un séjour dans le pays en 2003, j'appris que, ethnographes sans le savoir, ils avaient généralisé la pratique de la participation observante dans les comités sida, comme source d'enquête pour s'informer et orienter leur propre politique au regard de l'épidémie, au sein de la NUM. Enfin, « prendre soin de soi-même » s'est affirmée comme un mot d'ordre des campagnes de prévention et a conforté la nécessité d'un engagement individuel et subjectif des individus dans la prévention ou/et la prise en charge de l'épidémie. D'autres travaux sur diverses pathologies l'ont déjà montré mais cet élément prend une importance singulière au regard de la configuration historique et politique en Afrique du Sud et de la configuration du soin sur le lieu de travail. C'est non seulement la relation patient/médecin qui est en jeu ici mais aussi des modalités de négociation des conditions du traitement entre partenaires sociaux ainsi que le régime de la confidentialité et de la confiance sur le lieu de travail. C'est précisément ce qui fut au cœur de la seconde enquête.

Conflit et confiance autour du VIH/SIDA

Quatre ans après la première enquête, je souhaitais en 2005 me donner les moyens d'évaluer les changements ou continuités éventuelles en matière de prévention et de prise en charge de l'épidémie dans le Mpumalanga. C'était une requête formulée par les représentants syndicaux du terrain rencontrés en 2003, lors d'une mission intermédiaire, et j'y étais attentive, sans pour autant en être prisonnière. J'ai indiqué plus haut comment j'avais dû également prendre mes distances avec les décisions de la NUM au sommet pour pouvoir monter l'enquête. Par ailleurs, je souhaitais sonder la transformation attendue du système productif dans la mine, après que le soin était devenu une priorité, et identifier l'évolution des formes de pensée des mineurs dans cette nouvelle configuration.

Le premier aspect était très marqué et certainement exceptionnel dans la mine où l'enquête se déroula : toute la main-d'œuvre du plus bas au plus haut niveau était alertée, sollicitée, motivée voire même financièrement intéressée dans ce but. Le moindre détail était négocié précisément et publicisé. J'en ai rendu compte dans un dossier paru dans la revue camerounaise *Terroirs*, et coordonné par Fred Eboko [D3]. A plusieurs reprises, j'ai eu

l'occasion, dans des séminaires et des colloques, et devant divers publics de professionnels (notamment des professionnels de santé en reprise d'études), d'universitaires ou de militants associatifs¹⁰⁰, de comparer les deux périodes et de souligner les enjeux, les succès et les problèmes que suscitent l'engagement des compagnies minières dans le soin en Afrique du Sud. Les dialogues initiés alors (autour de la confidentialité, de l'éthique, des savoirs profanes, etc.) ont achevé de me convaincre des enjeux et résultats pratiques de l'enquête.

Le succès des soins dans la mine étudiée (90% des employés adhéraient au dépistage et souhaitaient accéder aux soins, via l'entreprise, si nécessaire), m'a également poussée à construire un questionnement sur ce qui avait permis la confiance, là où elle était absente quelques années plus tôt. Comment le différend historique, relationnel et professionnel avait-il été surmonté ? Comment la défiance et la méfiance légitimes avaient-elles disparu ? Et avec quelles conséquences positives et négatives ?

L'enquête confirme que la transformation des relations de travail et la réinstauration d'une interlocution entre partenaires sociaux sont fondamentales dans ce processus. Mais la confiance constatée dans les rapports entre direction et salariés dans la mine étudiée révèle aussi le caractère potentiellement dépolitisant¹⁰¹ de cette nouvelle configuration et les risques patents de néo-paternalisme qui lui sont afférents. Anticipée dès 2001, la confusion créée par la prise en charge des soins par l'employeur semblait ici, chez certains interlocuteurs mineurs, non seulement être venue à bout de leur méfiance mais encore avoir affaibli leur vigilance. La vigilance au sujet de la confidentialité, par exemple, ou la persistance d'enjeux collectifs au-delà de la prise en charge médicale des individus (enjeux des soins à la famille ne résidant pas près de la mine, situation plus globale de l'accès aux soins des personnes positives dans le pays, etc.) semblaient désormais oubliées par certains. Raison pour laquelle l'appel à communications du colloque interdisciplinaire « La confiance et le conflit » organisé à l'Université Paris 8 en novembre 2007, qui rappelait que « au cœur même de la confiance se tient en permanence le risque d'une dépendance et le jeu d'une domination : toujours soumise à sa révocation

¹⁰⁰ Voir le curriculum vitae pour des détails. L'ANRS a notamment organisé plusieurs réunions sur l'Afrique du Sud où chercheurs et militants associatifs étaient convoqués.

¹⁰¹ Cet effet paradoxal de l'extension de la riposte à l'épidémie n'est pas propre aux seules mines. Dans son panorama de l'évolution de l'épidémie de sida en Afrique du Sud, Frédéric Lemarcis parle ainsi, en le déplorant, « d'épidémie dépolitisée » une fois que le gouvernement prend réellement à bras le corps le combat contre cette dernière (*ibid.* : 78).

potentielle, la confiance contient la possibilité même du conflit ¹⁰²» a été, pour moi une excellente occasion de réfléchir cet enjeu.

Pour affiner ma réflexion sur la confiance et ses différentes formes et aiguïser mon analyse sur les propos tenus par les interviewés, j'ai mobilisé l'ouvrage de N. Luhmann (2006), que je cite en exergue de l'article publié dans l'ouvrage éponyme du titre du colloque : *Conflit et confiance*. Luhmann y analyse le rôle tenu par la prise en compte de la contingence dans la confiance entendue comme « mécanisme de réduction de la complexité sociale ». Effectivement, l'analyse des entretiens révèle qu'il existe parmi les interviewés deux modalités au moins de « faire confiance ». La première élimine la contingence en procédant sur le régime de la preuve : en substance, la direction a fait ses preuves, s'est montrée une fois pour toute digne de confiance. D'autres interviewés au contraire, soulignent qu'ils ne font confiance que dans la mesure où l'interrogation, la contestation, le refus de ce qu'on leur propose restent possibles. Ainsi, contrairement à ce que craignait la direction de la NUM qui m'avait barré l'accès au terrain, mes résultats furent-ils circonspects quant aux succès du programme. En conclusion de l'étude en effet, j'ai proposé non pas de revenir à un antagonisme systématique empêchant toute confiance de s'élaborer, comme y tendaient les cadres du syndicat pour affirmer leur pouvoir vis-à-vis du patronat ; mais d'entretenir la possibilité du débat contradictoire – rétrospectivement on pourrait avec profit utiliser ici la notion rancérienne de dissensus pour bien souligner l'enjeu politique et égalitaire de ce débat – seul à même de créer une confiance qui, pour paraphraser Luhmann persiste à penser « la contingence » : soit la situation, son évolution ses enjeux et ses possibles.

Je faisais également l'hypothèse que c'est dans le nœud de la relation médecin/patient que quelque chose avait peut-être changé, raison pour laquelle je souhaitais plus particulièrement enquêter sur cet aspect. L'enquête ne me permit pas de l'appréhender aussi précisément que je l'aurai souhaité. J'ai pu esquisser des pistes de recherche à ce sujet, dont j'ai rendu compte au congrès de l'Association Française de Sociologie à Bordeaux en septembre 2006, sous le titre « Qu'est-ce qu'un "bon médecin"? Réflexions sur les représentations de mineurs sud-africains à l'endroit du traitement du VIH/SIDA » mais il m'aurait fallu, pour élaborer ces questions, revenir sur le terrain et monter un dispositif d'enquête plus spécifique

¹⁰² « La confiance et le conflit », appel à communications porté par Alain Bertho, Hélène Gaumont et Hervé Serry pour l'école doctorale de Paris 8 et la nouvelle université de Sofia, voir <http://calenda.org/198126?lang=pt> consulté le 9 mars 2017.

que celui utilisé. En particulier, je n'avais pas pu suffisamment m'entretenir avec les praticiens dans leur diversité (infirmiers et docteurs, en ville ou de la compagnie, médecins traditionnels, etc.) pour conforter l'idée que la notion de « knowledgeable » utilisée par les mineurs et repérée dans les entretiens pour juger des facultés de leurs médecins était significative. J'ai cependant défendu au congrès de l'Association Française de Sociologie l'hypothèse qu'une certaine auto-efficacité était atteinte pour les mineurs dès lors qu'ils considéraient pouvoir faire le choix de s'en remettre à un praticien qui connaissait son affaire (know). Ces résultats comme ceux de 2001 ont pu être restitués aux différents intéressés dès la fin de la mission puis on fait l'objet d'articles et d'interventions diverses.

En revanche, je n'ai pas eu l'occasion depuis cette date de reprendre le fil de mes investigations sur l'épidémie, dans les mines ou ailleurs.

Cette interruption peut paraître brutale et on peut s'étonner que je n'aie pas cherché à poursuivre mes enquêtes sur le VIH/SIDA dans les entreprises privées, depuis lors, alors même que j'ai souligné l'importance de suivre l'évolution du processus de distribution des ARV sur le lieu de travail et que j'espère avoir montré les enjeux et l'intérêt, tant théoriques que concrets de cette question. En réalité, j'ai cherché pendant plusieurs années le moyen de poursuivre mes recherches de manière pérenne sur ce thème, c'est-à-dire en parvenant à gagner ma vie. J'ai monté plusieurs projets de recherche autour du VIH/SIDA ce qui m'a permis de me tenir à jour de ce champ de recherches. Je les ai présentés successivement aux concours du CNRS et de l'IRD. En 2004 d'abord, j'ai proposé au CNRS d'élargir mes investigations à d'autres acteurs de la mobilisation contre l'épidémie : églises, ONG, habitants du pourtour des mines, communauté médicale dans son acception large afin d'examiner les synergies et les contradictions de ce maillage militant. En 2006 ensuite, j'ai proposé à l'IRD un projet d'analyse comparée de la prise en charge du soin dans les communautés forestières du Cameroun et dans les industries minières d'Afrique du Sud. Je ne crois pas que ces projets furent mal accueillis par les institutions (j'eus même parfois quelques bons échos des auditions), mais ils n'étaient pas prioritaires dans les organismes de recherche auprès desquels je m'adressai et qui n'offraient que peu de postes et je ne fus pas recrutée sur ces projets.

Pendant cette période ardue des concours que connaît la plupart des jeunes docteurs, j'ai commencé ma carrière d'enseignante non statutaire et ouvert de nouveaux terrains en

France, autour de la lutte des salariés de Metaleurop contre la fermeture de leur usine. Quand je suis finalement parvenue à envisager de nouvelles possibilités de terrain en Afrique du Sud après mon recrutement à Lille 1 en novembre 2006, et une fois passé le rush de la première année, j'ai souhaité ouvrir de nouveaux questionnements. J'ai cependant continué à travailler la question de la maladie, du VIH/SIDA et des enjeux afférents dans plusieurs cours en *Anthropologie de la maladie* à destination des étudiants 3^{ème} année de Licence et dans le cadre des Masters Anthropologie des Transformations Mondiales et des Implications Régionales (ATMIR) et Politiques Publiques et Locales de Santé (PPLS) sous le titre : *Interprétations locales des pandémies globales*. Les étudiants ont eux aussi bien repéré mes travaux sur le VIH/SIDA et continuent régulièrement à me solliciter pour encadrer leurs mémoires sur des questions qui touchent aux soins, à la santé et à la maladie. Il m'arrive de les aiguiller vers des collègues lillois, sociologues de la santé, quand je ne me sens pas suffisamment compétente ou armée pour les accompagner mais aussi d'accepter leurs requêtes car elle touche aux thèmes que j'ai défrichés ou approfondis dans le cadre de mes enquêtes.

Si ma compétence première n'est pas en anthropologie de la maladie – mais faut-il vraiment découper ainsi la connaissance au-delà des intitulés de cours ? – les enquêtes que j'ai menées sur les formes de pensée des mineurs et celles d'autres acteurs du lieu de travail à propos de l'épidémie de VIH/SIDA ont constitué un développement important de mes travaux en Afrique du Sud. Comme ce chapitre a cherché à le montrer, j'y ai aguerri ma méthodologie d'enquête en la confrontant à de nouvelles situations de terrain et de négociation de la recherche. L'urgence de l'épidémie m'a également amenée à réfléchir plus finement les enjeux de mon travail, mon implication sur le terrain et l'usage de mes travaux. J'y ai confirmé l'enjeu politique du VIH/SIDA et la nécessité de ne pas couper l'analyse de l'épidémie des problématiques relatives au lieu de travail, quand c'est là que la maladie se déploie et potentiellement se traite. De sorte que, comme l'ont expérimenté d'autres anthropologues avant moi, la maladie s'est avérée bonne à penser pour elle-même mais aussi comme prisme d'autres enjeux. De ce point de vue, le choix de travailler sur les formes de pensée s'est montré heuristique et a pu être utilisé par les protagonistes concernés, mineurs, délégués syndicaux, patrons, de manière concrète et utile.

Par ailleurs, il me semble intéressant de noter que ce choix s'inscrit, dans la tradition française de l'anthropologie de la maladie, sans s'y réduire. En effet, en mettant en lumière la diversité des formes de pensée et des prescriptions en présence sur le VIH/SIDA dans les mines,

j'ai aussi, selon le précepte de A. Zampleni (1985), considéré la maladie (sickness) comme « *a process for socializing disease and illness*¹⁰³ ».

¹⁰³ Pour bien traduire les 3 sens distincts des mots, sickness, disease et illness on pourrait par exemple dire en français que le fait : « que la société reconnaisse un évènement comme une maladie est un processus de socialisation (au sens de débat, représentations, projections, enjeu social, usages, placements, normes, conflits, etc...) à la fois du phénomène de la maladie comme mal reconnu par les médecins et de la maladie comme mal dont se dit atteint un individu donné ».

-4-
ENSEIGNANT-CHERCHEUR
TRANSMETTRE ET METTRE À L'ÉPREUVE LES
RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

Mes premières charges de cours officielles remontent à l'année 2000. C'est à cette date que l'université de Lille 1 me recruta pour la première fois comme vacataire d'enseignements pour assurer quelques Travaux Dirigés, relatifs aux cours magistraux *d'Anthropologie économique* et de *Sociologie des grands auteurs*, dispensés à l'Institut de Sociologie et Anthropologie (ISA) de la Faculté des Sciences économiques et Sociales (FSES) où j'avais moi-même étudié en DEUG, quelques années plus tôt.

En réalité, mes premières expériences de transmission sont plus anciennes, quoi que dans d'autres disciplines, puisque tout au long de mes études j'ai travaillé comme professeure particulier, dispensant des cours en français, anglais et/ou espagnol à Paris et dans les communes environnantes. Par ailleurs, j'avais déjà dispensé officieusement quelques cours magistraux à la Maîtrise Sciences et Techniques (MST) Formation à la connaissance des banlieues au début de ma thèse, pour suppléer à l'absence ponctuelle des professeurs titulaires et faire mes premières armes devant un public d'étudiants.

Je mets volontairement mes débuts d'enseignante sous ces différentes auspices : cours particuliers, cours à des étudiants débutant la sociologie ou à des professionnels de la ville en reprise d'études (comme c'était souvent le cas à la MST Banlieues). En effet, outre une présentation de la diversité des thèmes sur lesquels il m'a été donné d'enseigner, je voudrais insister ici sur ma conception de l'activité pédagogique et la manière dont je tente de l'adapter chaque fois à mes publics, leurs attentes, leurs besoins, et éventuellement leurs envies, quand elles s'accordent avec les miennes. C'est-à-dire non pas en « élevant ou en montant le niveau » selon mon auditoire mais en tentant chaque fois de mettre en œuvre et parfois d'inventer des dispositifs d'enseignement ad hoc pour transmettre avec (le plus de) clarté (possible) la complexité. Ce faisant j'entends montrer ici comment mes recherches ont constamment nourri mes enseignements. Et réciproquement, comment l'exercice de transmission et de mise en débats que suppose, à mes yeux l'enseignement, participe de la réflexion scientifique, au même titre que les présentations plus académiques. Ceci sera notamment patent quand j'évoquerai les enseignements que j'ai dispensés ou auxquels j'ai participé à la MST Banlieues – occasion pour

moi d'évoquer également un aspect encore non abordé de ma formation et de mes intérêts intellectuels : la sensibilisation aux questions urbaines.

Cela caractérise aussi la façon dont j'ai endossé un certain nombre de responsabilités à la fois dans l'institut de Sociologie et Anthropologie qui m'a accueillie en 2006 et au sein du Centre Lillois d'Etudes et de Recherches en Sociologie et Economie l'UMR de recherche qui m'héberge depuis la même époque.

1-Premiers enseignements : vacances entre Lille et Paris

J'ai eu la chance de commencer à enseigner à l'université sur la fin de ma thèse, en 2000, comme vacataire d'abord, puis comme Attachée Temporaire d'Enseignement et de Recherche (ATER) à Lille 1 où je fus en poste deux années consécutives (2001-2003).

Echafaudages contractuels

Pendant ces deux années d'Aterat, j'ai simultanément enseigné comme chargée de cours à l'université Paris 8, où j'étais inscrite comme doctorante. Je fis ainsi très tôt l'expérience de deux univers de travail différents, en deux lieux dont j'avais moi-même apprécié les contrastes en tant qu'étudiante. Ces contrastes persistaient encore à l'époque. Puis, une fois ma thèse soutenue, j'ai continué à enseigner à Paris 8 et Lille 1. D'abord comme vacataire dans les deux universités, de 2003 à 2004, à la faveur d'un contrat à mi-temps comme secrétaire de direction dans une petite entreprise d'informatique, dans laquelle j'avais travaillé dès 1999, puis d'un contrat à mi-temps comme secrétaire pédagogique de la formation dans laquelle j'enseignais par ailleurs à Paris 8. De 2004 à 2006, c'est finalement comme enseignante contractuelle à mi-temps au sein de cette dernière formation que j'ai dispensé des enseignements tandis que je restais vacataire à Lille 1 dans le même temps. Grâce à ces contrats multiples – échafaudage précaire et acrobatique dont la nécessité¹⁰⁴ ne s'est, hélas, pas démentie mais bien plutôt amplifiée pour les jeunes docteurs à l'heure où j'écris – je suis parvenue à poursuivre mes activités d'enseignante et de chercheuse de manière continue pendant toute la période où j'ai brigué un poste.

¹⁰⁴ Je rappelle que pour être vacataire au-delà de 26 ans quand on ne dépendait plus du régime étudiant de la sécurité sociale il fallait, à l'époque, pouvoir justifier par ailleurs d'un emploi. Aujourd'hui les contrats de thèse et le monitorat ont légèrement modifié cette configuration mais elle persiste sous des formes renouvelées à compliquer le recrutement de bon nombre de jeunes docteurs qui souhaitent enseigner – et gagner leur vie – mais peinent à être recrutés, sauf à accepter le statut d'auto-entrepreneur qui leur est fort peu favorable.

A cette occasion, j'ai fait, en tant que secrétaire pédagogique, l'expérience de l'administration d'une formation (inscriptions, attribution des équivalences, levée de la taxe d'apprentissage, organisation des emplois du temps, etc.) en interface avec les services centraux de l'université. La fréquentation des instances administratives et techniques de l'université s'est avérée une socialisation un peu rude mais fort utile pour qui souhaite y devenir un jour enseignant-chercheur.

En tant qu'assistante de direction d'une SSII (Société de Service et d'ingénierie en informatique), j'ai également découvert l'univers et les contraintes de l'entreprise privée (gestion des clients, des grands comptes, facturation, ressources humaines, mise en place des Tickets Restaurant, etc.), autre expérience utile pour qui pratique surtout l'univers des institutions publiques mais pour former des étudiants qui travailleront éventuellement dans le privé.

Retour à Lille 1

A Lille 1, j'étais le plus souvent en charge des Travaux Dirigés (TD) de première ou deuxième année de DEUG rattachés aux cours dispensés par mes collègues en poste. Les effectifs des TD étaient souvent important (plus de 35 étudiants) et toute la gageure consistait à trouver un moyen de travailler oralement avec chacun des étudiants, en donnant l'occasion à tous d'exprimer questions, idées et points de vue et de dialoguer entre eux et avec l'enseignant. Nous avions pour ce faire une marge de manœuvre dans l'organisation de nos TD mais le programme était dicté par l'enseignant responsable qui nous indiquait les textes sur lesquels il/elle souhaitait nous voir travailler. Charge aux responsables des TD de trouver la bonne manière, les bons extraits, de formuler les bonnes questions afin d'installer une atmosphère de travail suffisamment libre et rigoureuse à la fois pour que parole se libère et que la pensée se construise. C'est un exercice que j'ai toujours apprécié et je précise que, j'ai tenté autant que faire se peut¹⁰⁵, depuis mon recrutement, de poursuivre mes interventions en première et deuxième années dans le cadre des Travaux Dirigés. En effet, j'aspire à conserver le point de vue que l'enseignement, à ce niveau et sous cette forme, offre chaque année sur l'état d'esprit des étudiants de chaque nouvelle promotion. J'ai ainsi dispensé des cours de *Méthodes Universitaires* aux premières années, poursuivi les TD d'*Introduction à l'ethnologie* et créé en 2013 un TD d'*Introduction à l'ethnologie* (organisé autour des thèmes et des objets de

¹⁰⁵ Fonction des contraintes générées par les questions d'emploi du temps (horaires et répartition des UE) et de la distribution prioritaire des TD aux vacataires et ATER justement.

l'anthropologie, sans cours magistral associé) pour initier à ma discipline les étudiants de deuxième année des formations en Licence Sociologie-histoire et Sociologie-Philosophie de nos voisins de l'Université Lille 3.

Pendant mes premières années de vacation à Lille 1, je ne fréquentais que rarement mes collègues, sauf à l'occasion des commissions paritaires pédagogiques (CPP) et des jurys. Je renouais cependant avec des interlocuteurs connus : certains de mes anciens professeurs et certains de mes anciens camarades, devenus comme moi doctorants puis enseignants à Lille 1, et je m'impliquais peu à peu dans les équipes enseignantes. Aussi, après quelques années de Travaux Dirigés, on m'a demandé en 2004 d'intervenir dans le master professionnel en Ingénierie des Sciences Sociales (IESS) pour dispenser un cours-TD d'Analyse qualitative, axé sur de l'analyse de contenu. J'ai saisi cette opportunité comme une reconnaissance de mes compétences et de mon installation dans le paysage local et une occasion de participer un peu plus à la conception des formations. J'ai continué à dispenser ce cours jusqu'à aujourd'hui à différents publics, étudiants d'IESS ou du master Sociologie et Anthropologie des enjeux urbains (SAEU) de Lille 1. Il se renouvelle chaque année au gré des matériaux apportés par les enseignants et les étudiants et des questions spécifiques qu'ils souhaitent traiter. En effet, d'abord centré sur la variété des modalités d'analyse de contenu de l'entretien (analyse thématique, analyse par corpus ou analyse verticale d'entretiens individuels, attention portée aux registres d'énonciation, aux champs lexicaux, entretien biographique, initiation à l'analyse des mots problématiques ou à l'APD : analyse propositionnelle du discours, etc.), le cours a aussi évolué pour inclure plus largement les enjeux de l'ethnographie au sens littéral de l'écriture suite à la collecte des données, les formes de restitution écrite et les formes de mise en écriture, questions qui m'intéressent tout particulièrement et que je trouve trop souvent négligées par les formations universitaires. Organisée autour de séances de 2 heures minimum idéalement 3 heures, ces cours laissent une large place au travail effectif de dépouillement et d'analyse. Il est mené, avec mon aide, par les étudiants répartis en petits groupes parallèles. Les résultats des différents groupes sont ensuite débattus collectivement en fin de cours et systématiquement rédigés individuellement ensuite par les étudiants. Ils font ainsi de manière récurrente l'épreuve et l'apprentissage de l'exercice d'écriture et pas seulement de la discussion à l'oral, et par trop vague, de leurs analyses. Chaque année, je leur offre également la possibilité de revenir sur leurs mémoires de Master 1 – qui constitue généralement leur première expérience d'écriture longue – pour reprendre ceux-ci en dialogue avec moi : améliorer l'analyse par la mise en œuvre de méthodes inexpérimentées jusqu'alors dans leur cursus ;

soigner l'architecture démonstrative ; réfléchir à de nouvelles formes d'écriture plus convaincantes et appropriées.

L'expérience de la MST Banlieues : un enseignement « professionnalisant »

A Paris 8 (Saint-Denis), c'est dans un univers plus familier que je dispensais mes cours, au sein de la Maîtrise Sciences et Techniques Formation à la connaissance des Banlieues (familièrement appelée MST Banlieues), dirigée par Sylvain Lazarus. Mon directeur de thèse avait créé la formation en 1994 en collaboration avec Chantal Talland, PAST de la formation, et par ailleurs salariée à la Mairie de Saint-Denis et Alain Bertho, alors affecté à la MST sur un poste de PRAG et devenu depuis Professeur en Anthropologie¹⁰⁶.

Installée en centre-ville, et non sur le site principal de l'université, non loin du grand marché couvert de Saint-Denis, la MST Banlieues était née sur la base de la thèse, partagée par ses trois fondateurs, d'une « crise des banlieues » référée, selon eux, non pas d'abord à une crise du bâti, aux problèmes de logement ou de sociabilité et de délinquance dans les grands ensembles, mais à une « crise de l'État ¹⁰⁷», une « crise du politique ». C'est sur ce constat, résumé ici à très gros traits, que s'était échafaudé le curriculum en 2 ans de la formation, constitué à la fois :

– de cours fondamentaux en sociologie et anthropologie, urbaines notamment, mais pas exclusivement ;

– de cours pratiques et concrets assurés par des professionnels de la ville (la comptable de la mairie de Saint-Denis assura ainsi un temps des cours de comptabilité nationale ; un autre intervenant initia, par exemple, les étudiants à la conduite de projets) ;

– et d'un volume horaire significatif dédié à la réalisation d'une enquête collective, menée de concert par les étudiants et l'ensemble des enseignants de la formation et faisant l'objet d'une restitution de résultats sous forme d'un colloque public annuel. Ce volume horaire était la pierre angulaire du dispositif de formation.

En effet, la conviction de Lazarus, Bertho et Talland était que pour documenter cette crise politique des banlieues il fallait identifier les formes de pensée de ses habitants, en partant de l'idée que le point de vue de l'État et celui des gens n'étaient pas superposables, qu'il y avait un lexique de l'État et un lexique des gens – il y a « les mots de l'État » et les « mots des

¹⁰⁶ Sur l'expérience de la MST Banlieues, on pourra aussi se référer à l'HDR d'Alain Bertho notamment au chapitre 6 (Bertho, 2000).

¹⁰⁷ (Bertho, *ibid.*)

gens »¹⁰⁸ – et que connaître les analyses et prescriptions des habitants à l’endroit de la situation et en tenir compte était indispensable pour réfléchir et agir en banlieue. Pour les identifier, Lazarus proposait donc de mettre en œuvre des enquêtes sur les formes de pensée des habitants en mobilisant les apprentissages de ses travaux sur la figure ouvrière et les mots problématiques. Tous les étudiants de la MST Banlieue étaient donc formés, en théorie et par l’enquête, à la thèse que « les gens pensent » et que « la pensée est rapport du réel » et invités à l’éprouver dans sa radicalité¹⁰⁹ par la passation d’entretiens, puis au travers du long et difficile travail d’analyse de ces derniers.

Les doctorantes de l’équipe du CIASOC puis du GRAM, au nombre desquelles j’étais, ont donc suivi avec attention ce qui se déroulait à la MST Banlieues, assisté à certains cours, et souvent contribué bénévolement, ou comme enseignante vacataire de la formation, à la réalisation et au dépouillement des enquêtes annuelles. Personnellement, j’ai accompagné, en tant que doctorante, la finalisation de plusieurs colloques entre 1997 et 2002 et participé à plusieurs enquêtes, notamment celles de 2005 sur « ce que pensent les collégiens du collège, de leur famille » et celle que la MST a consacrée en 2006 à « ce que pensent les jeunes de la Courneuve des ‘émeutes de banlieue’ de 2005 ». Par ailleurs, j’ai animé auprès des étudiants de la promotion 2005-2006 une enquête documentaire sur archives et articles de presse autour des conséquences de l’Ouragan Katrina pour la ville de la Nouvelle-Orléans¹¹⁰. Celle-ci a mis l’accent sur ce que l’étude de cette catastrophe dans la presse révélait des formes de pensée des habitants à l’endroit de l’État, et réciproquement, ce que l’attitude et les choix de l’État dans la gestion de la catastrophe indiquaient de son rapport aux gens¹¹¹.

De sorte que si je ne me prévaux pas à proprement parler d’une formation en anthropologie ou en sociologie urbaines – et ce, d’autant que la posture de la MST est singulière et originale et que, malheureusement, les colloques n’ont jamais fait l’objet de publications

¹⁰⁸ Voir sur ce thème *Du point de l’État, du point des gens, Enquête sur le dispositif bonjour Voisin de la mairie de St-Denis*, rapport final de la Recherche Bonjour Voisin, recherche conduite sous la dir. de S. Lazarus, dans le cadre d’une convention entre la mairie de ST-Denis et la MST Formation à la Connaissance des Banlieues de l’Université Paris 8, 2000.

¹⁰⁹ Cf. ma discussion précédente dans la première partie.

¹¹⁰ Voir par exemple le travail de (Huret, 2015).

¹¹¹ Ce travail a d’ailleurs inspiré un projet de recherche comparatif présenté au CNRS en 2006 sous le titre « Crise de la notion d’État et formes de pensées et d’engagement populaires vis-à-vis de cette crise » dans lequel je me proposais de comparer les enjeux de cette crise dans le cas de l’ouragan Katrina aux États-Unis – notamment sous l’angle d’un retrait de la responsabilité étatique par rapport aux populations – avec la crise de confiance des Sud-africains à l’égard de T. Mbeki, eu égard à son déni du lien de causalité entre VIH et SIDA.

formelles¹¹² présentant leurs résultats, au demeurant fort féconds – j’ai développé une connaissance d’un certain nombre d’enjeux, relatifs notamment à la « professionnalité en banlieue ». En effet, la MST déployait une réflexion continue à leur endroit dans le cadre de sa formation. J’ai ainsi développé un intérêt pour cette question. Ceci explique certains de mes investissements académiques et intellectuels par la suite, notamment au sein du Master Sociologie et Anthropologie des Enjeux urbains à Lille 1¹¹³.

Dans le cadre de mes divers contrats comme enseignante, j’ai par ailleurs dispensé des cours de méthodologie de la recherche aux étudiants de la MST et je les ai accompagnés dans les enquêtes collectives, dans leurs mémoires de recherche et comme tutrice de leurs stages¹¹⁴. J’ai également créé, pour cette formation et au titre de ma connaissance de ce pays, un cours intitulé *La ville sud-africaine : ségrégation, apartheid et autres politiques urbaines*, qui tenait lieu d’ouverture internationale pour les étudiants. J’y ai plus particulièrement mis en lumière les spécificités de de la ville sud-africaine ségréguée par la politique d’apartheid et les écueils des transformations et des politiques publiques dans la période post-apartheid en m’appuyant sur l’abondante littérature disponible sur ces thèmes, notamment chez les géographes français que j’avais côtoyés à l’IFAS. J’ai également inscrit cette réflexion à la croisée de mes propres travaux sur la prolétarianisation des ouvriers migrants en Afrique du Sud sous l’apartheid. Ce regard éloigné sur un pays où la ségrégation raciale et spatiale avait été érigée en politique nationale systématique était aussi l’occasion de réfléchir et débattre avec les étudiants des usages parfois abusifs de termes tels que ghettos, ségrégation ou même apartheid à l’endroit de la banlieue française. Et ce, non pas pour nier les inégalités dans les banlieues en France mais bien plutôt pour inciter à l’identification précise et circonstanciée de leurs caractéristiques et des politiques qui les sous-tendent ; à l’instar des caractéristiques propres et singulières de l’apartheid en Afrique du Sud.

L’ambiance de travail était fort différente dans les cours de la MST Banlieues dont la vocation affichée était « professionnalisante » et dans les TD plus généralistes de l’Institut de Sociologie et d’Anthropologie. De petite taille (une promotion de 30 étudiants maximum répartis en deux groupes sur les 2 ans et réunis pour certains cours, comme l’enquête annuelle

¹¹² Pour un compte-rendu journalistique du premier colloque de 1996, on pourra par exemple se reporter à l’article de Didier Arnaud paru dans *Libération* http://www.liberation.fr/libe-3-metro/1996/06/24/la-tribu-moderne-c-est-la-citeinterrogues-par-des-etudiants-40-jeunes-de-banlieue-ecornent-les-cliche_173551, consulté le 23 mars 2017.

¹¹³ Cf. *infra*.

¹¹⁴ La formation en deux ans prévoyait à la fois le rendu d’un mémoire de recherche et d’un mémoire de stage.

menée en commun), les promotions annuelles étaient à Paris 8 constituées aussi bien d'étudiants en formation initiale, titulaires d'une Licence en sciences sociales ou humaines, que de professionnels de la ville (travailleurs sociaux, administratifs, employés municipaux, etc.), désireux d'opérer un retour réflexif sur leurs pratiques, de réfléchir la conjoncture dans laquelle ils évoluaient avec de nouveaux outils, tout en se dotant des moyens d'évaluer par l'enquête ces dernières. De sorte que, tout en s'attachant à transmettre un certain nombre de connaissances et de références fondamentales, les cours laissaient une grande place aux débats à l'échange, à la confrontation des expériences ; en particulier les cours relatifs à la réalisation de l'enquête annuelle, dont le thème était choisi en commun.

J'ai pu constater le caractère chaque fois fécond et toujours singulier du processus qui consiste à faire travailler ensemble étudiants et enseignants à l'élaboration, la réalisation, la coordination, le dépouillement et la présentation d'une recherche. Atelier de travail plus que cours magistral, débordant toujours largement le volume horaire initialement prévu pour le réaliser, privilégiant une attitude collaborative et égalitaire entre enseignants et étudiants plutôt qu'une posture de supposé sachant réservée aux professeurs – sans pour autant prétendre que leur expérience, nécessairement plus importante que celle des étudiants était indifférente à leur savoir-faire – « l'enquête annuelle » était extrêmement formatrice pour tous. Elle a inspiré certains des enseignements que j'ai construits seule ou avec des collègues par la suite depuis mon recrutement comme Maître de conférences en Anthropologie à l'Université de Lille 1 en novembre 2006.

Par ailleurs, c'est pour part en constatant les apories constituées par l'absence de traces écrites des colloques (les étudiants rédigeaient leurs analyses et leurs interventions orales au colloque mais ils le travaillaient peu par la suite et les enseignants de la formation n'ont jamais entrepris de les réunir et les publier) que j'ai cherché à travailler la question de l'écriture avec les étudiants et que je me suis appliquée dans mon travail éditorial au sein du *Journal des Anthropologues* à inventer des formes d'archivage des moments de discussion, débats ou restitution orale quand ceux-ci font date¹¹⁵.

¹¹⁵ Voir par exemple [C4,] ou le format du numéro Hors-série que j'ai co-dirigé dans lequel sont publiés ces articles et qui fait la part belle aux entretiens. J'ai également contribué à la création dans le JDA de la rubrique « Echos d'ici et d'ailleurs » qui propose des comptes-rendus de colloques, de séminaires et autres événements scientifiques.

2-Maître de conférences : travailler à l'intersection d'un Institut d'enseignement et d'un laboratoire de recherche

En 2006, à l'issue d'une longue série d'auditions aux quatre coins de l'hexagone sur des postes en anthropologie et en sociologie, dont plusieurs à Lille 1, l'Institut de Sociologie et d'Anthropologie (ISA) m'a finalement recrutée sur un poste de Maître de Conférences en section 20. A cette occasion, j'ai intégré le laboratoire CLERSE auquel je suis toujours rattachée aujourd'hui. J'ai dispensé depuis lors une variété d'enseignements : cours magistraux, travaux dirigés, cours-TD, ateliers d'enquête, stage de terrains, séminaires de problématisation et de suivi de mémoires, à tous les niveaux de la Licence et du Master et ponctuellement au sein de l'école doctorale. On peut classiquement diviser ceux-ci en deux grands types : des enseignements de méthodes et de techniques de recherche et des enseignements fondamentaux. J'en décrirai quelques-uns plus en détails afin d'illustrer mes ambitions et mon état d'esprit dans leur conception. J'évoquerai également les responsabilités que j'ai endossées au sein de l'ISA et du CLERSE et dans d'autres instances, en tant que chercheur et en tant qu'enseignante, et la synergie de ces choix ainsi que leur égale importance dans la représentation que je me fais de mon métier.

Cours Magistraux

Gardant en mémoire l'étudiante que j'ai moi-même été, et ce qui captait mon attention à l'époque, je tente, dans mes cours magistraux, d'articuler deux types de construction : l'introduction au thème et enjeux par l'état de l'art, les auteurs, l'histoire de la discipline et aussi l'approche par le questionnement de chercheur, attentif aux aléas de la problématisation, à l'emboîtement du terrain et de la problématique, à la prise de position vis-à-vis de ses pairs dans le champ de la recherche.

Dans des cours d'introduction en très grand amphithéâtre, comme c'est parfois le cas en première et deuxième année de Licence de sociologie, la marge de manœuvre pour faire apparaître le chercheur derrière l'enseignant est moindre. En revanche dès les cours de troisième année de Licence et a fortiori en Master, je construis toujours les cours sur les thèmes desquels j'ai fait des recherches en indiquant aux étudiants où je me situe dans le champ et pourquoi. Cela me donne l'occasion de présenter occasionnellement mes travaux mais surtout de leur faire découvrir questions, terrains et catégories diverses dans le cadre d'un dialogue critique avec d'autres approches ou auteurs. A cela, rien de foncièrement original sans doute, mais mon propos est clairement moins de faire adhérer les étudiants à mes thèses, mes catégories, mes questionnements ou mes positionnements que de leur donner les moyens de se forger les leurs

et de les argumenter – quand bien même cela s'avère peu stratégique dans le recrutement de brillants esprits pour des mémoires ou des thèses, diraient certains de mes collègues, plus calculateurs.

Au risque de l'évidence, je précise que ceci est aussi une manière de pratiquer une université de service publique, ouverte à un public large. En l'occurrence à Lille en sociologie, une bonne part de nos étudiants vient de milieux relativement modestes. Certains sont les premiers de leur famille à accéder aux bancs de l'université. Tous nos étudiants, qu'ils soient ou non issus d'un milieu modeste, ne deviendront pas chercheurs, tous ne pratiqueront pas l'anthropologie ou la sociologie dans le cadre de leur profession, ni même jusqu'au stade d'un master, mais je gage que la modalité de transmission et de mise en débats que je tente d'adopter leur donnera des clés pour penser le monde qui les entoure ; entendre la variété des formes de pensée qui co-existent dans la société et penser leur propre pratique professionnelle, quelle qu'elle soit. Et ma conviction est que dans cet exercice de réflexivité, où qu'il le pratique, être initié, sinon formé, à l'anthropologie leur sera utile. Certains des retours qu'il m'a été donné de glaner en rencontrant, par hasard, d'anciens étudiants dont l'itinéraire évolue désormais bien loin de l'anthropologie et des bancs de la fac, mais qui me parlent encore avec chaleur des cours que je leur ai dispensés, me confirment que ce choix fonctionne.

Un autre trait caractéristique de mes enseignements est de joindre assez systématiquement à la bibliographie universitaire du cours une bibliographie romanesque (parfois une filmographie également). Comme je m'en suis expliquée dans un article du *Journal des Anthropologues* paru en 2017 dans le numéro intitulé *LittÉRATURES & sciences sociales, en quête du réel* [C18], je crois aux effets de la littérature sur « l'intelligence sensible » de mes étudiants, avec la conviction qu'elle contribue à les nourrir et les faire réfléchir sur les thèmes que nous abordons. Au-delà de cet usage sensible de la littérature, comme je l'explique également dans cet article, je les convie à enquêter sur les romans qu'ils lisent, notamment sur les subjectivités ouvrières et leurs différentes séquences politiques. Dans le cadre de mon cours en *Sociologie et Anthropologie des mondes ouvriers*, je consacre une séance à cet exercice sur la base de quatre romans centrés sur des luttes d'usine dans différents contextes intellectuels, historiques, politiques et sociaux. Symétriquement, dans le cours sur la ville sud-africaine, j'avais invité les étudiants de la MST Banlieues à lire et présenter sous forme d'exposés certains romans sud-africains dans lesquels l'appréhension de l'espace et la problématique des lieux ségrégués étaient particulièrement bien abordées.

Créer des cours magistraux dans cette perspective m'a également donné l'occasion de me situer dans un champ plus précisément ou plus distinctement. Ainsi, la construction du cours *d'Anthropologie politique* que j'ai pendant plusieurs années dispensé en troisième année de Licence aux étudiants du parcours d'ethnologie, m'a donné l'opportunité de travailler la question de la politique à distance de l'État telle que je la conceptualise dans la suite de S. Lazarus dans mes travaux sur la figure ouvrière, mais en montrant aux étudiants comment on peut considérer que cette question est à l'origine du travail des anthropologues sur la question du/de la politique. Je n'ai donc pas construit mon cours dans une perspective de la totalisation insistant sur l'articulation entre le politique et le religieux, le politique et le social, etc. ou dans une approche par les hiérarchies sociales et politiques, mais bien plutôt en insistant sur le caractère fondateur pour la discipline de l'identification du politique hors de la sphère des institutions et de l'État avec l'ouvrage primordial à mes yeux de Evans Evans-Prichards et Meyer Fortès sur *Les systèmes politiques africains* (1964). Cette manière de faire tout en prenant en compte l'histoire de la discipline et l'examen commenté des textes offre une manière de se situer dans le champ et d'ouvrir le débat sur la notion de politique, son étude, ses enjeux, les méthodes pour l'analyser, etc. Et ce, dans des textes et/ou sur des terrains anciens et modernes.

Dans le cas du cours *d'Anthropologie de la maladie* que j'ai dispensé aux étudiants de L3 du parcours ethnologie, j'ai choisi le fil rouge du VIH/SIDA pour illustrer les fondamentaux de la discipline et la variété des interprétations du mal dans des configurations culturelles, historiques et sociales variées. Pour le cours intitulé *Interprétations locales des pandémies globales* en revanche, c'est l'article que j'ai écrit pour la revue *Clés*, déjà cité [C2], dans lequel j'analyse les modalités d'articulation entre les niveaux locaux et le niveau dit global qui me sert de boussole dans la construction du cours. Destiné à des étudiants de M2, spécialisés en anthropologie ou sur les questions de santé, le cours s'efforce aussi d'aborder de manière professionnalisante les enjeux éthiques et politiques de la gestion des pandémies. Le VIH/SIDA est au cœur de ce cours mais j'aborde également les enjeux très actuels des FHVE, les fièvres Hémorragiques à Virus Ebola ou encore le cas de la grippe aviaire.

Méthodes et techniques de Recherches

Comme de nombreux diplômes en ethnologie en France, Lille 1 propose à ses étudiants de faire leurs premières armes sur le terrain au travers d'une courte semaine consacrée à l'enquête par immersion. A l'ISA, ce cours n'existait pas en ethnologie avant mon arrivée. Quelques étudiants de sociologie faisaient une expérience de cet ordre grâce à l'initiative d'un

collègue sociologue, Jacques Lemièrre, qui les emmenait à la station marine de l'université de Lille 1 à Boulogne, pour une semaine d'immersion et d'enquête dans la ville, dans le cadre d'un cours de méthodes qualitatives renforcées. J'ai introduit un cours équivalent dans la maquette de Licence parcours ethnologie (en troisième année) quand j'ai rebâti ce parcours, dont j'étais alors responsable pédagogique, pour le quadriennal qui a débuté en 2011. J'ai concrètement planifié son organisation, cette fois à Arras, avant de prendre moi-même en charge son déroulement et son encadrement l'année suivante en collaboration avec un collègue¹¹⁶.

L'ambition partagée par les stages de terrain dit « de Boulogne » et « d'Arras » (depuis 2016, le stage a lieu à Amiens car le terrain arrageois saturait) est celui d'une délocalisation – même s'il s'agit d'un lointain proche –, d'une immersion continue dans le protocole de la recherche et d'une initiation au processus inductif du cheminement ethnographique et anthropologique. Bien que le temps qu'y consacrent les étudiants soit court – un peu moins d'une semaine de terrain – cet investissement contraste fortement avec celui, plus ponctuel et éparé, qui est le leur quand ils s'initient à la passation d'entretiens ou à l'observation dans le cadre de Travaux Dirigés. Tout à coup, ils découvrent ce que fait à la recherche (à sa conception, sa réalisation, l'élaboration de ses résultats, etc.) le fait de pouvoir s'y consacrer pleinement et en continu. Et, pour paraphraser un couplet souvent entendu, lors des stages dans la bouche des participants : « Il se passe des choses quand on déjeune avec son terrain [en tête], qu'on se couche avec son terrain et qu'on dort avec son terrain ». Chaque année, les étudiants répartis en groupe de 2, 3 ou 4, selon la taille des promotions et les affinités personnelles et intellectuelles, choisissent un thème ou une question de recherche et se mettent en demeure de mener l'enquête à son sujet (les religions dans l'espace de la ville, la politique arrageoise sur les espaces verts, la tradition des géants à Arras, l'artisanat d'Art, la sociabilité des cafés, le rôle local des bibliothèques et de l'éducation populaire, etc.). L'enjeu principal de cet enseignement, outre la mise en pratique de méthodes inculquées lors des deux premières années de la licence, est moins la réponse apportée aux questions posées que la découverte de la manière dont une problématique se bâtit : comment elle se transforme, se précise, s'affine ou se reformule au fil des rencontres, des observations, de la mise en contexte politique, social, économique, etc. Chaque soir, à l'issue de longues et fatigantes journées sur le terrain, les groupes sont invités à débriefer oralement et collectivement. C'est un autre temps fort de l'apprentissage, car

¹¹⁶ J'ai successivement travaillé en binôme avec Laurent Bazin, Chargé de Recherche au Clersé ; Frédéric Poulard, Maître de conférences en sociologie à l'ISA et Hélène Melin, Maître de conférence en sociologie et ethnologie.

tendanciellement tous connaissent les mêmes étapes de doute ou d'optimisme, de tensions ou de collaboration productive. Mais ils constatent surtout comment on part la plupart du temps sur une question trop étroite qui devient souvent trop large ensuite pour le temps imparti et la faisabilité de l'enquête. Ils expérimentent alors l'enthousiasme de la découverte en même temps que la frustration de ne pouvoir collecter plus de données encore. C'est un apprentissage du temps de l'enquête : sa lenteur et ses accélérations soudaines, ses négociations, ses déconvenues et ses découvertes. La réunion de restitution du soir leur fait aussi prendre conscience qu'ils sont en mesure de s'entraider, leur fait toucher du doigt l'exigence de synthèse et de clarté, nécessaires s'ils veulent tout dire et en même temps pouvoir se coucher à une heure raisonnable. Peu à peu, ils découvrent qu'ils en savent beaucoup sur une ville, découverte l'avant-veille à peine ; suffisamment pour croiser leurs données et échanger des idées, des conseils et même des hypothèses. L'apprentissage est individuel et collectif et cette semaine passée ensemble sur le terrain participe de la création d'une dynamique de promotion, au plan humain et intellectuel, puisque le stage intervient tôt dans l'année, avant les vacances de Toussaint.

Ensuite, de retour à Lille, les étudiants sont conviés à produire deux écrits successifs. Dans le premier, on leur demande de restituer l'évolution linéaire de leur questionnement, comment de jour en jour celui-ci s'est-il transformé et stabilisé et pour quelles raisons et à quelle problématique finale donne-t-il lieu ? Ce premier document est relu et discuté par les deux encadrants. Sur la base de cette discussion les étudiants sont invités à écrire un véritable compte-rendu analytique de leur enquête. Cette fois, il ne s'agit plus d'un journal de terrain mais bien d'une construction anthropologique et universitaire qui doit poser une question et y répondre ou esquisser une réponse en mobilisant de manière argumentée et démonstrative les données de terrain recueillies, les entretiens, les observations, les archives, la bibliographie, etc. L'ambition de ces deux écrits distincts est de faire prendre conscience aux étudiants qu'une enquête se dépouille et s'analyse avant que de s'écrire et que le mouvement de l'analyse et du dépouillement n'est pas strictement le même que celui de la mise en récit et la démonstration. Chaque année les étudiants se disent transformés par la semaine de stage. Et quoique immanquablement épuisée par cette semaine intensive (car pendant que les étudiants sont sur le terrain, les enseignants qui encadrent le stage découvrent eux aussi la ville et les enjeux choisis par les étudiants, pour mieux les aider ou bien les reçoivent en petit comité quand ils achoppent dans leurs enquête en plus d'animer les réunions du soir et de gérer l'organisation du séjour), j'en sors également satisfaite et ravie.

L'atelier d'enquête collective à la création duquel j'ai contribué, à la naissance du Master Sociologie et Anthropologie des enjeux urbains, tente un exercice du même type avec des étudiants plus aguerris et en insistant sur la dimension professionnelle de l'enquête. Le pari est cette fois de proposer à une promotion d'étudiants de Master 2 de répondre sur l'espace de 6 mois à une commande, généralement passée par des partenaires publiques des politiques de la ville (région, mairie, Métropole Européenne de Lille dans notre cas). Pendant ces 6 mois ils doivent également se consacrer au reste de leurs cours et initier leur travail de mémoire ; ce qui est toujours une gageure. En effet, l'atelier d'enquête collective absorbe généralement une grande part de leur énergie et de celle des enseignants qui l'animent. Je n'ai conduit l'enquête qu'une seule fois en 2010-2011 avec ma collègue, spécialiste de la sociologie de l'habitat, Cécile Vignal. Mais chaque année, j'accompagne le projet, à distance plus ou moins proche, dans le cadre du cours d'analyse de contenu de l'entretien. En coordination avec les enseignants responsables de l'atelier, j'utilise en effet les entretiens de l'enquête, recueillis par la promotion, comme matériau pour l'apprentissage d'un travail sur corpus. En outre, les questions que pose la conduite de l'enquête font inmanquablement surface dans mon cours, donnant lieu à des approfondissements méthodologiques sur la conduite d'entretien, la négociation de la commande, la forme de la restitution, etc. Dans l'atelier, les étudiants sont amenés avec l'appui de leurs enseignants à reformuler la commande, établir le calendrier de réalisation de l'enquête, gérer la coordination du groupe et la répartition des tâches : passation d'entretiens, analyse de ceux-ci ou/et analyse de données statistiques, rédaction, répartition des temps de parole pour l'oral de présentation, etc. Etant donné le laps de temps de travail plus long, les échéances imposées et la négociation avec les professionnels de la ville qu'il suppose, l'atelier est généralement émaillé de tensions et de problèmes. (Contrairement au stage de terrain qui n'en est pas exempté mais où cela reste très circonscrit dans le temps). Et c'est aussi à l'apprentissage de leur gestion et du travail en groupe que forme l'atelier. Cette fois, c'est un rapport de recherche en bonne et due forme qui est remis au commanditaire, rédigé en plus ou moins grande autonomie – mais idéalement avec une grande autonomie – par les étudiants. En 2011-2012, la promotion SAEU, encadrée par C. Vignal et moi-même, a ainsi rendu à la mairie de Roubaix un rapport intitulé *Politique de réhabilitation de l'habitat ancien et patrimonialisation à Roubaix. L'envers du décor : de l'apparence à l'appropriation*.

Contribuer à l'activité scientifique dans des collectifs de travail

Mes investissements scientifiques dans des collectifs sont particulièrement attachés à deux entités, mon laboratoire de recherche, le Clersé et l'Association Française des

Anthropologues (AFA) dont j'ai rejoint le bureau en 2008, devenant par là-même membre du comité de Rédaction du *Journal des Anthropologues* (JDA). Je suis ensuite devenue présidente de l'association et en conséquence responsable de publication du journal et co-rédactrice de ce dernier. Plus récemment en 2016, j'ai également intégré le comité de rédaction de *L'Homme et la société*.

Travailler dans une UMR

L'Institut de Sociologie et d'Anthropologie et le Centre Lillois d'Etudes et de Recherches Sociologiques et Economiques fonctionnent de manière très imbriquée au sein de la Faculté de Sciences Economiques et Sociales (FSES) de Lille 1. L'immense majorité des enseignants de l'ISA (sociologues, anthropologues et démographes) sont membres du laboratoire et tous les économistes hétérodoxes qui enseignent dans l'autre institut de la FSES, l'ISEM (Institut de Sciences économiques et de Management), également. Le conseil de faculté qui régule ces deux collectifs est donc pluridisciplinaire ainsi que le conseil de laboratoire et les équipes de recherche. Suite à mon élection, j'y ai siégé pendant un peu plus d'un an avant d'abandonner ce poste incompatible avec mes horaires de cours qui se superposaient aux horaires du conseil.

Rejoindre l'université de Lille 1 a donc représenté pour moi l'intégration dans un vaste collectif de travail, d'enseignants-chercheurs et de chercheurs puisque le Clersé est une Unité Mixte de Recherche du CNRS (UMR 8019). Ce point n'est pas anecdotique pour qui n'a connu auparavant que le cercle étroit et artisanal d'une équipe d'accueil¹¹⁷ des Universités. Qui plus est, Paris 8 n'est pas la plus dotée d'entre elles. En revanche, outre le confort offert au Clersé par une véritable infrastructure de travail, à la fois en termes d'espace (bureaux, lieux de réunions, bibliothèque facultaire), de moyens (financements modestes mais récurrents des participations à des colloques, enveloppe pour la traduction d'articles ou appui pour l'organisation d'évènements scientifiques, etc.) et de collaborations (collègues chercheurs mais aussi secrétaires administratives, chargée des relations internationales, ingénieur informatique, etc.), devenir Enseignant-Chercheur dans ce contexte est une invitation à s'impliquer dans un projet collectif large. L'on peut bien sûr répondre à celle-ci de manière plus ou moins enthousiaste et contributive. Personnellement, j'ai choisi de m'y investir, à la mesure de ce que représente pour moi le statut délibérément mixte d'enseignant-chercheur.

¹¹⁷ Même si j'ai souligné comment ce dénuement relatif peut aussi être intellectuellement dynamisant.

Ainsi, j'ai animé l'équipe à laquelle j'ai initialement appartenu sous le label MECIT *Mobilisations, Engagements Constructions Identitaires et Territoires*, en collaboration avec Véronique Marchand, chargée de Recherche au Clersé, en prenant en charge de 2007 à 2008 l'organisation des séminaires tout au long de l'année. Outre des interventions personnelles au sein de MECIT comme intervenante ou discutante¹¹⁸. J'ai également co-organisé et co-animé avec d'autres collègues (Laurent Bazin, Jacques Lemièrre, Bernard Eme notamment) plusieurs journées d'étude et de colloque du MECIT, puis au sein de l'axe *Ancrages et Dynamiques comparés du Politique* (ADCP) auquel j'appartiens désormais, suite à la réorganisation du laboratoire. J'ai d'ailleurs contribué activement à l'élaboration de la nouvelle architecture de celui-ci et à la création d'ADCP. J'ai aussi représenté cet axe, en tant que membre élue au sein du conseil de laboratoire de 2010 à 2014.

Nous avons ainsi organisé des journées d'études au sein de l'axe de recherche, autour de « La notion d'identité nationale en 2008 » ou sur l'enjeu de « Penser les attentats terroristes de 2015 et leurs conséquences ». Depuis septembre 2017, j'anime l'axe avec deux autres collègues, Frédéric Poulard (maître de conférences en sociologie) et Véronique Marchand à nouveau, avec lesquels j'ai conçu le programme de séminaires pour l'année.

Ces occasions de présenter mon travail et de le discuter en interne mais aussi d'ouvrir des débats annexes sur des enjeux intellectuels significatifs pour nos disciplines, et au-delà de mes propres objets de recherche, ont constitué ce que l'on pourrait appeler un « second round de débats avec la sociologie ». En effet, j'ai indiqué dans la première partie de cet itinéraire combien travailler sur la dimension post-classiste de la figure ouvrière avait suscité étonnements et résistances de la part de certains sociologues et avait nécessité de justifications et d'éclaircissements aux yeux d'anthropologues, parfois déroutés par ces terrains industriels. Mon intégration au sein du Clersé a exigé d'autres types de mise au point : par exemple sur la distinction entre les notions du politique et de la politique ; sur les nuances offertes par une approche en termes de sociologie des mobilisations ou d'anthropologie de la politique ; sur la variabilité des rapports au terrain ; etc. toutes occasions bienvenues d'échanger et de découvrir de nouvelles références, de faire fructifier de nouvelles interrogations et parfois de forger de nouvelles collaborations¹¹⁹.

L'AVA

¹¹⁸ Voir la rubrique participation à des séminaires de mon curriculum vitae.

¹¹⁹ Voir le chapitre 1 à propos de l'enquête sur Metaleurop et ma collaboration avec Bernard Eme, responsable à l'époque de MECIT.

Devenir membre du bureau l'Association Française des Anthropologues en 2008 à l'invitation de mon collègue chargé de recherche au Clersé, Laurent Bazin, en tant que secrétaire adjointe d'abord (2008-2010), puis vice-présidente (2010-2011) et enfin présidente de l'association et responsable de la publication (de 2011-2016), puis rédactrice du journal (de 2013-2017) a constitué un autre investissement scientifique important.

L'AFA a mobilisé, une part conséquente de mon temps et de mon énergie, pour l'animation du bureau, la préparation des réunions¹²⁰, la prise en charge avec les autres membres du bureau des dossiers de financement (auprès du CNRS et du CNL, notamment) la négociation – déterminante pour la survie de la revue – de sa mise en ligne intégrale sur les plateformes de diffusion numérique des revues Cairn.info et revues.org (ainsi que pour les archives Persée.fr) dont j'ai été le maître-d'œuvre ; ou encore l'organisation de journées d'études et de colloques portées par l'association¹²¹. Je me suis aussi investie avec les membres du bureau pour faire connaître les prises de position de l'AFA sur la discipline anthropologique, le devenir du monde de la recherche ou divers événements politiques [C13, C16] aux lecteurs du journal, aux institutions de recherche et d'enseignement ainsi qu'à la société civile. J'ai également pris en charge l'animation des réunions mensuelles du bureau de l'AFA et du comité de rédaction du journal. Cette charge associative a occupé au bas mot une demi-journée hebdomadaire de mon temps de travail pendant le temps de mon mandat et bien plus au moment du bouclage des numéros.

Chaque numéro du *Journal des Anthropologues* est coordonné par des chercheurs distincts et parmi eux, un membre au moins du comité de rédaction. Mais la fabrication même de la revue repose largement, dans le fonctionnement actuel du JDA, sur le binôme composé du/de la rédacteur/trice et de la secrétaire de rédaction (Françoise Palumbo) qui sont en charge, ensemble, de la relecture finale du dossier thématique et du suivi de la fabrication de la revue (navette avec l'éditeur, mise au point de la couverture avec le maquettiste, échange de publicités, promotion du numéro, etc.) jusqu'à sa mise à disposition des lecteurs¹²². En tant que telle, j'ai donc accompagné la naissance de 8 numéros doubles (n°134-135 à 148-149),

¹²⁰ Voir par exemple les comptes-rendus des AG publiés dans le JDA et rédigés par mes soins en 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015 sur www.jda.revues.org

¹²¹ A l'occasion des Assemblées générales annuelles de l'AFA, j'ai notamment collaboré à l'organisation et l'animation des colloques *Postures assignées, Postures revendiquées* à Lille en 2009, au colloque *Mobilités et marginalités socio-spatiales* à Perpignan en 2013 et au colloque *Prendre Position* à Strasbourg en 2016 voir *infra*.

¹²² Publiée par une association : l'AFA et entièrement gérée par l'association, le *Journal des Anthropologues* a fait le choix de ne pas faire appel à un ingénieur de recherche responsable de l'édition, contrairement à de nombreuses autres revues. Pour plus de détails voir [C15].

diversifiant par là-même rôles, fonctions et apprentissages du métier de chercheur avec cet investissement éditorial et associatif.

Si la charge de travail fut conséquente, il convient de souligner que c'est pour mon plus grand bonheur que j'ai rempli ce rôle. J'ai en effet trouvé au sein de l'Association Française des Anthropologues et parmi les membres du comité de rédaction du JDA de nouveaux interlocuteurs et expérimenté l'un des lieux le plus vivant et – la plupart du temps – le plus joyeusement tonitruant et le plus intellectuellement libre qu'il m'ait été donné de connaître à ce jour.

Cette fréquentation me fut/et m'est encore d'autant plus précieuse, que, dès 2009, soit très peu de temps après mon recrutement, ma conception du métier d'enseignant-chercheur a été mise à l'épreuve dans le cadre des transformations suscitées par la mise en place de la Loi LRU : Loi relative aux Libertés et Responsabilités des Universités¹²³, qui prétend offrir plus d'autonomie aux universités et entreprend en réalité la marchandisation du savoir, la standardisation de la recherche et son enfermement dans une évaluation stérile avant même qu'elle n'aboutisse ainsi que la mise en concurrence sauvage des chercheurs. Cette tension ne s'est pas relâchée depuis lors. L'AFA reste un poumon intellectuel essentiel pour y faire face. Tout comme la réflexion qu'avec de nombreux autres collègues j'avais menée à l'époque, à la fois dans la grève suscitée par le projet de loi et dans le colloque de l'AFA que j'ai co-organisé à Lille 1 avec le soutien du Clersé en collaboration avec Laurent Bazin, Jacques Lemièrre, Bernard Eme et Marie-Christine Leurs, à l'issue du mouvement, en novembre 2009.

3-Postures assignées, postures revendiquées : 2009, la grève contre la LRU

Ce mémoire n'est pas le lieu pour retracer en détails la longue mobilisation des universités françaises contre la LRU de l'hiver et du printemps 2009. Je tiens cependant à faire une place à cet épisode important, dans cet itinéraire et à la fin de cette partie consacrée à ma manière d'exercer mon métier d'enseignant-chercheur, car cette grève a marqué durablement ma façon de pratiquer mon métier, mais aussi de fréquenter mon campus et de côtoyer mes collègues. Et ce, d'autant que j'ai rencontré nombre d'entre eux, qui ne sont pas sociologues ou

¹²³ Affligeant mais significatif lapsus, en déclinant l'acronyme LRU dans le premier jet de ce paragraphe, j'ai écrit non pas Libertés et Responsabilités des *Universités* mais des *Entreprises*... je laisse le lecteur apprécier.

anthropologues ni économistes, mais biologistes, chimistes, mathématiciens, physiciens (puisque Lille 1 est au deux tiers un campus de sciences dures) à l'occasion de ce mouvement. J'ai d'ailleurs noué à cette occasion, avec certains, des relations amicales et intellectuelles qui nourrissent la poursuite de ma réflexion quotidienne sur les politiques qui se déploient sur mon lieu de travail et d'enseignement.

En effet, à Lille 1, une partie des enseignants, notamment ceux de sociologie, a pratiqué la grève comme une « grève active » : en arrêtant les cours habituels mais en organisant des cours hors les murs, sur les pelouses mais aussi en centre-ville, par exemple. Ces cours étaient aussi hors des normes et formats habituels. Ouverts à tous, ils se déployaient sous formes de débats, d'ateliers, de projections, croisant les publics divers, les étudiants et les enseignants de différentes disciplines et discutant de la situation politique et de son impact, des transformations politiques et sociales contemporaines, etc. Je pourrais développer ce récit, mais je me restreins car ces archives existent déjà, sous forme d'articles et d'un numéro hors-série du *Journal des Anthropologues*, fruit du colloque éponyme que nous avons organisé à Lille en novembre 2009 sous le titre : *Postures assignées, postures revendiquées. Face aux bouleversements politiques et institutionnels comment pratiquer nos métiers aujourd'hui* [B1]¹²⁴ ?

J'ai en effet restitué une partie du processus de la grève à Lille dans la rubrique *Anthropologies libres, libres anthropologies*, née pour l'occasion, dans le n°118-119 du *Journal des anthropologues* [C4]. J'étais en effet soucieuse de garder des traces, après la clôture du mouvement et en dépit de son incapacité à empêcher la mise en œuvre légale de la Loi LRU, non pas seulement des faits mais surtout de la subjectivité et des principes qui l'avaient animé, et qui ne devaient/devraient pas cesser de nous guider dans l'exercice de nos métiers d'enseignants-chercheurs aujourd'hui¹²⁵.

Ces principes et le fond de notre opposition à la LRU sont parfaitement résumés dans le texte que nous avons cosigné en mars 2009 avec Bernard Eme, Fabien Eloire, Jacques Lemièrre et Rémi de Villeneuve sous le titre « Pour une autre université » [F4] – une « université où il fasse bon réfléchir » comme l'avaient écrit nos étudiants sur une des banderoles derrière laquelle nous défilâmes ensemble, manifestation après manifestation. Ces principes sont le

¹²⁴ Voir l'appel à communications sur http://www.afa.msh-paris.fr/?page_id=484, consulté le 29 mars 2017.

¹²⁵ Outre les tribunes parues dans les quotidiens nationaux tout au long du conflit ou les archives numériques nombreuses de *Sauvons la recherche* par exemple (sauvonslarecherche.fr) on pourra, par exemple, pour avoir une vision plus large de la mobilisation, vue de différentes universités, se reporter à l'ouvrage dirigé par Claire-Akiko Brisset (2009).

refus de la destruction de l'université et de la recherche, l'attachement au service public, le rejet d'une gestion concurrentielle et de la soi-disant « excellence », de la mise en compétition systématique de tous avec tous, pour n'en citer que quelques-uns. Raison pour laquelle nous exigeons l'abrogation pure et simple de la Loi et appelions nos collègues au rejet de la servitude volontaire. « Nous visons – écrivions-nous alors – la mise en œuvre d'une université autre, qui soit effectivement un lieu intellectuel collectif, un lieu de pensée critique où il fait bon penser et réfléchir avec les étudiants dans la patience des concepts et de leurs aventures, parfois erratiques, qui n'ont rien à voir avec l'efficacité instrumentale, la rationalité gestionnaire et un utilitarisme généralisé » .

Le colloque, quant à lui, se proposait d'interroger la façon dont les chercheurs mais aussi les travailleurs sociaux ou hospitaliers, touchés eux aussi par des réformes et une série de nouvelles lois qui transformaient leurs métiers depuis le début des années 2000 (Loi de 2002 notamment), pratiquent, leur terrain dans ce contexte de transformations. Volontairement, nous avons assumé le caractère polysémique du mot terrain dans l'appel à communications, gageant que la comparaison des situations de travail serait intéressante. C'est aussi pour cette raison que nous avons sollicité Marie-Christine Leurs, directrice à l'AGSS de l'UDAF (Union départementale des associations familiales) sur le territoire de Flandre intérieure et Flandre maritime, et administratrice au CNAEMO (Carrefour nationale de l'action éducative en milieu ouvert), avec laquelle Bernard Eme avait eu l'occasion de collaborer pour une recherche, pour qu'elle s'associe au montage du colloque et au numéro Hors-série. Notre ambition était d'examiner la manière dont les uns et les autres acceptent les postures assignées par la nouvelle conjoncture ou au contraire entreprennent de construire de nouvelles pratiques et postures, revendiquées cette fois. Dans l'appel à communications, Bernard Eme a notamment introduit le concept de la *talvera*, notion empruntée au sociologue Yvan Bourdet. « La talvera dans le travail paysan », écrit Bernard Eme dans sa contribution « délimite donc un espace de retournement de la terre qui rogne la surface cultivée du champ et lui ôte de sa productivité – elle n'y est pas cultivée ou elle est cultivée autrement selon d'autres postures – tout en étant condition de possibilité du travail. [...] ». Et il ajoute : « Les processus de la pensée n'opèrent-ils pas de même en certaines occasions ? Ne créent-ils pas une limite dans le champ de travail pour penser celui-ci depuis un bord qui lui est tout à la fois lié et séparé ? » (Eme, 2011 : 30) Cette proposition a été largement investie, sous des formes et des angles variés, par les différents contributeurs du colloque pendant la journée et demie qu'a duré celui-ci. Puis dans le numéro hors-série.

Comme nous le relevons dans l'introduction du numéro [C7], lors du colloque de véritables dialogues se sont noués entre les différents intervenants, chercheurs en sciences sociales et travailleurs sociaux et avec le public dans la salle. Souhaitant conserver cette caractéristique singulière, nous avons donné aux actes du colloque la forme non seulement d'articles de factures assez classiques mais aussi d'entretiens ou de textes d'humeur et de points de vue tentant de restituer la teneur du cheminement intellectuel de ces journées ainsi que leur esprit. J'ai personnellement réalisé et mis en forme deux entretiens à cet effet. Le premier avec D. Andreau, formateur en travail social à l'AFERTES (Association pour la formation, l'éducation et la recherche en travail éducatif et social) il a par ailleurs présidé de 2002 à 2012 l'association *Colères du présent* qui organise chaque 1^{er} mai le Salon du livre d'expression populaire et de critique sociale à Arras. D. Andreau était intervenu dans la table ronde introductive du colloque et nous avons apporté un soin particulier à la préparation de cet évènement auprès de ses étudiants en allant à leur rencontre en amont des journées¹²⁶. Ils ont d'ailleurs assisté au colloque et ils ont eux aussi écrit un texte collectif déployant leur point de vue sur les journées pour le numéro¹²⁷. Dans l'entretien que j'ai réalisé avec lui [C6], Andreau précise la façon dont il a trouvé dans *Colères du présent* une manière de contrecarrer l'assignation déjà présente dans son rôle de formateur alors qu'il espérait à l'origine y trouver un espace de revendication. Il déploie par là-même une réflexion sur la nature et la pratique de son métier et ses transformations contemporaines en écho à d'autres intervenants du colloque, appartenant à d'autres institutions du travail social.

La question de la formation, sa forme, ses enjeux, ses transformations contemporaines ainsi que ses effets et ses écueils pour la pratique du métier de psychologue anime également la réflexion menée par ma mère, Monique Hayem, psychologue et psychanalyste dans l'entretien que j'ai réalisé avec elle pour ce numéro, suite à son intervention dans la salle pendant les débats [C5]. Elle insiste notamment sur « l'angoisse de morcellement » que suscite

¹²⁶ Cette collaboration initiale avec l'AFERTES et ses étudiants en a d'ailleurs ouvert d'autres. L'année suivante D. Andreau m'a sollicitée pour que j'intervienne à la journée « Ecrire le social » organisée le 30 avril 2010 à Arras par les étudiants de l'AFERTES et les associations *Colères du présent* et *En toutes lettres*. Il m'a également chargée de produire un compte-rendu ethnographique de la cuvée 2010 du Salon d'expression populaire et de critique sociale. Ceci a donné lieu à un texte court, intitulé *Arras 2010*, destiné aux archives de l'association.

¹²⁷ Voir « Débats rétrospectifs sur le colloque ' Postures assignées, postures revendiquées ' », *Journal des anthropologues*, hors-série | 2011, pp. 257-267.

chez certains jeunes praticiens qu'elle a rencontrés, la parcellisation actuelle des enseignements, qui tend à faire imploser leur représentation de « l'unité du sujet » qu'ils ont ensuite à traiter.

Certains thèmes ou intervenants, à l'origine absents du programme du colloque ont ainsi trouvé leur place dans les actes du colloque. En effet, les autres coordinateurs et moi-même nous avons trouvé que certaines interventions du public – celle de Monique Hayem mais aussi celle de l'anthropologue Jeanne Favret-Saada qui modérait une des tables ou encore celle des anthropologues Monique Selim et Bernard Hours présents dans le public – avaient eu suffisamment de poids et d'intérêt, dans leurs façons de mettre en lumière des aspects qui n'étaient pas nécessairement présents dans les communications, pour que nous leur donnions l'occasion de s'exprimer plus pleinement dans le numéro. La nature des écrits, dans leurs dispositifs d'énonciation même, a ainsi cherché à transcrire la liberté et l'inventivité de ton et de fond de ses journées.

Première expérience pour moi dans la coordination d'un numéro de revue, il me semble que *Postures assignées, Postures revendiquées*, constitue, ou du moins je l'espère, à la fois une trace sensible d'un moment subjectif intense et une occasion de débats et de réflexions ; peut-être même la création éphémère d'un lieu politique. Ceux-ci prennent leurs racines en amont du colloque de novembre, dans la grève contre la LRU et ils disposent quelques possibles. Dans sa construction et sa facture, ce numéro incarne bien la façon dont j'entends jouer mon rôle d'enseignant-chercheur, de manière engagée et réflexive, avec une posture revendiquée et en menant des débats disciplinaires mais aussi interdisciplinaires et même au-delà des frontières de la discipline et au-delà de l'enceinte académique.

Par ailleurs, j'ai éprouvé de manière aigüe la nécessité d'une *talvera* au moment où mes collègues et moi nous avons lancé l'appel à communications de *Postures assignées Postures revendiquées*, sous-titré *Face aux bouleversements politiques et institutionnels comment pratiquer nos métiers aujourd'hui ?* En effet, pour moi, ce sous-titre ne faisait pas seulement écho aux changements législatifs et politiques en France et à la grève que nous venions de traverser, mais aussi à l'expérience violente que j'avais vécue en Afrique du Sud à l'été 2008, quand, retournant sur le terrain pour reprendre contact avec celui-ci je me suis trouvée confrontée et impliquée personnellement dans la suite des violences xénophobes de mai 2008.

POURSUIVRE LA RECHERCHE EN AFRIQUE DU SUD APRÈS LES ÉMEUTES XÉNOPHOBES DE 2008

Les émeutes xénophobes qui ont enflammé l'ensemble de l'Afrique du Sud, pour la première fois, en mai 2008, en faisant 62 morts et des dizaines de milliers de déplacés, marquent un tournant dans mon itinéraire. Elles ne sont pas devenues à strictement parler pour moi un objet d'étude privilégié, mais leur existence même, ainsi que la façon dont je me suis trouvée impliquée auprès de personnes déplacées par leur survenue ont nécessité que je les analyse au regard de leur signification politique, tant du point des gens que de l'État.

Dans la postface de mon livre, écrite en septembre 2007, j'avais anticipé, par contraste avec la période du milieu des années 1990 étudiée dans l'ouvrage, la fin d'une séquence politique, jugée par moi positive et enthousiasmante, malgré ses limites et ses aléas. Mais je n'avais pas encore pris la mesure de la rupture politique majeure dans les formes de pensée des gens et les politiques gouvernementales que sont venues scander les attaques.

En servant de révélateur à un ensemble de réalités sud-africaines méconnues ou occultées de moi, et qui a atteint de plein fouet ma subjectivité personnelle, la mission que j'ai réalisée en juillet 2008, au lendemain des émeutes, a soulevé une série de questions non seulement quant à la xénophobie¹²⁸ elle-même en Afrique du Sud, mais aussi relatives à ma posture de chercheuse, à mon rapport à mon terrain, à mon rapport à la politique et aux liens entre enquête politique et enquête anthropologique. Ces événements politiques m'ont interrogée sur la qualification du moment présent, la séquence en cours, et sur la précédente séquence et sa clôture. Ils m'ont également interrogée sur les changements de nature de l'État. En prendre la mesure m'a préparée à penser la suite des événements en Afrique du Sud et notamment la violence du massacre des mineurs à Marikana en août 2012 (*cf.* chapitre 1). Les circonstances m'ont ensuite amenée à approfondir la qualification contemporaine de l'État en Afrique du Sud. Plus largement, avec quelles questions, quelles problématiques, quels concepts, ou en

¹²⁸ Par xénophobie, j'entends ici la haine de l'étranger et pas simplement le racisme ou la discrimination. J'étais bien entendu lucide sur les relents de racisme dans le pays. Ce que je sous-estimais c'était l'ampleur de l'hostilité spécifique envers les étrangers dans les formes de pensée de ceux qui se pensent comme des nationaux.

interrogeant quelles catégories de pensée fallait-il et faut-il aborder l’Afrique du Sud désormais ? C’est à ces interrogations et à leurs réponses que je veux m’attacher dans ce chapitre.

1-Des subjectivités emmêlées

Je ne reviendrai pas ici sur une description détaillée des émeutes. On peut se reporter aux articles [C3, C11] que j’ai écrits pour leur description sommaire ainsi qu’à la nombreuse littérature disponible à ce sujet pour plus de détails¹²⁹. En revanche, il me faut rendre intelligible, avec précision, la façon dont les émeutes xénophobes de mai 2008 ont questionné ‘mes’ subjectivités ainsi que la clarification intellectuelle, affective, problématique et méthodologique que l’examen de ces subjectivités m’a fournie.

En juillet 2008, j’ai repris le chemin de l’Afrique du Sud après trois années sans m’y rendre. Absorbée par ma prise de poste, j’avais consacré mes recherches au terrain plus local de Metaleurop-Nord, situé à une cinquantaine de kilomètres de l’université où j’enseigne. Initialement conçue comme une mission de repérage et de reprises de contacts avec des chercheurs, dans l’ambition d’ébaucher un projet de recherche commun avec mes collègues sud-africains, la mission de trois semaines que je réalisais alors prit un tour totalement différent et inattendu, suite aux attaques xénophobes qui avaient frappé le pays quelques mois plus tôt.

A l’occasion de mon séjour, je souhaitais mieux comprendre ce qui avait eu lieu, au-delà de ma lecture à distance de la presse. Il me fallait, comme je l’écrivis alors dans mon journal de terrain, « penser quelque chose au lieu d’être simplement effarée » de ce déchaînement de violences de la part d’une partie de la population noire sud-africaine à l’endroit de ceux, parmi les Africains et plus généralement les Non-Blancs vivant en Afrique du Sud, qu’elle désignait comme des « étrangers »¹³⁰. En accompagnant ponctuellement dans leurs activités les militants de l’African Diaspora Forum (ADF), une ONG locale, pour découvrir la réalité de la situation des victimes des attaques, je me suis retrouvée impliquée dans la situation en tant que médiatrice. Sans l’avoir anticipé¹³¹. Confrontée à la crise ouverte par la volonté du gouvernement de fermer les camps où il avait initialement placé ‘à l’abri’ les très nombreuses

¹²⁹ Voir par exemple, pour des ouvrages plus globaux, (Hassim et al., 2008 ; Landau, 2012 ; Bekker, 2008 ; Monson et Arian, 2012 ; Von Holdt, 2011).

¹³⁰ Les attaques (intimidations, pillages, viol, passages à tabac, déguerpissements et meurtres d’une soixantaine de personnes) ont en effet pris pour cibles des ressortissants africains d’autres pays du continent mais aussi parfois des Sud-africains d’un groupe linguistique minoritaire, pris pour des non-nationaux. Mais jamais des étrangers Blancs.

¹³¹ Voir [C13, C11 et E10] pour des détails sur cet engagement.

personnes déplacées par les attaques¹³², j'ai cherché à prêter main-forte à des ressortissants étrangers qui se sont vus abandonnés aux bords de la route R28, à l'est de Johannesburg, après avoir été abusivement conduits en centre de rétention de Lindela. Bien que légalement inexpulsables, car reconnus comme réfugiés politiques ou en cours de demandes d'asile, ces personnes avaient été amenées là car elles s'opposaient au démantèlement de leur lieu de vie provisoire, sans solution de relogement ni de retour sécurisé à leur domicile initial. Elles contestaient également la volonté de la police de procéder systématiquement au relevé de leurs empreintes digitales.

Cet engagement militant, extrêmement bref – une dizaine de jours à peine – m'a mise au contact direct de la violence d'État dans la séquence post-apartheid. Face à cette violence, j'ai pris acte « du franchissement des limites que me [paraissait] effectuer l'État par rapport au droit » et « choisi de m'engager du côté du droit contre la violence d'État », comme le souligne avec justesse Annie Benveniste (2013 : 27) dans l'introduction de l'ouvrage qu'elle a dirigé sous le titre *Se faire violence. Les coulisses de la recherche* et où j'ai rapporté et analysé en détails les raisons et les attendus de ma décision d'intervenir dans cette situation.

En d'autres termes, c'est dans cette épreuve que se sont nouées de manière étroite et diffuse les subjectivités que, sous leurs diverses acceptions, ce volume aspire à séparer et restituer singulièrement. Je les ai décryptées, peu à peu, à l'occasion du chapitre pour l'ouvrage collectif précité [E10], et grâce aux débats menés avec divers collègues à l'occasion des interventions en séminaire et en colloque qui ont précédé sa publication. En effet, ma subjectivité personnelle a été profondément ébranlée par les événements : j'étais abattue et personnellement déçue de voir l'Afrique du Sud plonger ainsi dans la violence. Il m'a fallu réfléchir et comprendre pourquoi je me sentais bizarrement « trahie » par ce pays que j'aimais tant et comment gérer mes affects dans la suite de mes recherches ?

Mes convictions et mes hypothèses de chercheuse furent également bousculées : était-il possible que ceci ait lieu alors que, quelques années plus tôt, les ouvriers que j'avais interrogés parlaient de leur pays comme d'un devenir collectif à la construction duquel ils contribuaient à leur manière ? Les événements étaient-ils le signe non seulement d'un déni de ma part sur la

¹³² A la suite des attaques qui ont frappé dans les townships et dans certains centres villes de plusieurs provinces du pays du Cap à Johannesburg, des dizaines de milliers de personnes ont fui leurs lieux d'habitation et se sont réfugiées dans les commissariats ou les églises, puis dans les camps mis en place avec l'aide du Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations Unis (UNHCR).

xénophobie en Afrique du Sud, mais encore d'une erreur d'analyse dans les enquêtes sur la figure ouvrière des années 1990-2000 ?

Quant à ma subjectivité de militante, dans ce contexte, elle a opéré – sans doute de manière téméraire – au sens que j'ai défini en introduction : j'ai choisi, en situation, de tenter d'agir sur les possibles de la situation. En conséquence, j'ai initié avec les amis de ADF une enquête sur « l'état des subjectivités » parmi les personnes déplacées de la R28 en vue de trouver, avec elles, un mode d'organisation pour faire face à l'Etat sud-africain et pour ébaucher d'autres possibles que la simple violence étatique. Cette tentative fit rapidement long feu devant le déploiement de force des institutions sud-africaines. Cependant, nous avons pu mitiger la violence et rendre publique la situation. Au cours de ce travail, et avant que la police n'évacue les abords de la R28, j'ai aussi recueilli des éléments d'enquête sur les politiques et les subjectivités en présence grâce à mes contacts avec les personnes déplacées par les attaques, les associations, les représentants de l'Etat, la police, les hommes politiques, les médias etc. Dans ces circonstances, bien que je sois lucide sur le fait que je ne me livrais pas à un travail d'anthropologue, mais de militante improvisée, des éléments de l'enquête politique ont néanmoins nourri et interpellé ma pensée de chercheuse. Tout en la troublant également.

Il y a donc eu « glissement » – pour paraphraser le titre de mon chapitre – de l'enquête anthropologique à l'enquête politique puis de l'enquête politique à l'enquête anthropologique quand j'ai mobilisé mon expérience de militante aux fins de la recherche. Non pas que cela soit illégitime, nombre de chercheurs le font ; explicitement ou non. Mais j'ai bien indiqué qu'à mes yeux, les deux processus ne se confondent pas *stricto sensu* ni dans leur déroulement, ni dans leurs résultats. Bien qu'il soit à nouveau patent que l'enquête sur ce qui est pensé (singularités subjectives ou état des subjectivités) leur soit commune¹³³ (cf. chapitre 2), ils ne permettent pas la même chose. Toutefois, je n'ai pas prétendu mener ensemble ces deux processus : je les ai bien menés successivement.

Rétrospectivement, et grâce au travail mené dans cette habilitation, je repère d'autres symptômes de ce « glissement devant les violences xénophobes » qui a eu des effets de brouillage dans mon travail. Ainsi, dans les articles publiés alors, je parle moins de formes de pensée que de subjectivités, voire de subjectivités politiques. Le premier terme est sans doute

¹³³ Dans le chapitre déjà cité, je souligne également combien mon expérience auprès des déplacés de la R28 n'était pas une participation observante ou une observation participante déguisée puisque mon objectif n'était pas alors de faire de la recherche mais bien d'intervenir politiquement dans la situation pour la transformer.

emprunté au vocabulaire militant et le second tend subrepticement à se substituer à « formes de pensée » tout en cherchant à signifier la dimension potentiellement politique de ces dernières. C'est l'usage qu'en a M. Neocosmos (2013, 2017) dont je découvrais au même moment les travaux sur la xénophobie et l'intérêt pour la pensée de S. Lazarus. La lecture de ses travaux m'a manifestement influencée dans le choix de ce vocable. Effectivement, dans nos débats et les discussions qui suivirent, ainsi que dans les articles que j'ai publiés dans des numéros de revue dirigés par Michael Neocosmos [C10, C17], l'expression subjectivités politiques s'est régulièrement substituée à celle de formes de pensée et de singularités subjectives.

Et de fait, en juillet-août 2008, lors de mon engagement auprès des déplacés de la R28, je n'avais pas à proprement parler mené une enquête sur les singularités subjectives ou les formes de pensée des ressortissants étrangers en Afrique du Sud ou des Sud-africains à l'endroit des précédents. J'avais réalisé un début d'enquête militante dans une situation qui cristallisait l'état des subjectivités. Mais était-il dès lors adéquat de parler, en tant qu'anthropologue et chercheuse, de subjectivités politiques à l'endroit de ce que j'avais repéré ?

C'est ce que j'ai cependant fait de plus en plus fréquemment dans mes articles et notamment ceux que j'ai consacrés aux émeutes. Cela n'a pas semblé gêner mes lecteurs mais cela a initié chez moi un brouillage intellectuel, méthodologique et sémantique dont la suite du chapitre met au jour les processus d'éclaircissements successifs qui se poursuivent jusqu'à présent.

2-Des résultats analytiques issus d'une expérience politique

Trois types de résultats sont issus de cette confrontation au terrain. D'une part, un approfondissement théorique de ce qu'est une séquence politique et ce que signifie sa clôture pour l'anthropologie de la politique et pour l'anthropologue qui se confronte à la politique. De l'autre, une tentative d'analyser ce que les émeutes disent de l'état de la question nationale et de l'idée de pays parmi ses habitants, en 2008. Enfin, un projet de recherche sur les formes de pensée des générations post-apartheid.

Affect et concept : clôture de séquence

Analyser de manière réflexive une enquête de terrain ne m'était pas étranger avant 2008. J'ai d'ailleurs présenté plusieurs exemples de ce retour analytique sur la production des données et leurs conditions d'émergence dans ce volume, à propos de recherches antérieures. Cependant, en raison du nouage de subjectivités évoqué ci-dessus, cette auto-analyse n'a jamais été aussi nécessaire ni aussi poussée qu'après l'épisode de la R28.

Particulièrement « affectée », au sens où l'entend l'anthropologue Jeanne Favret-Saada à propos de ses enquêtes sur la sorcellerie dans le bocage Normand (1997, 2009), il me fallait non seulement analyser des faits pour les rendre intelligibles mais aussi mettre du sens sur ce que j'éprouvai douloureusement et qui faisait obstacle à la poursuite de ma réflexion. Comme Favret-Saada, j'ai expérimenté ce faisant la nécessité d'un temps long et de l'indispensable « disjonction des opérations de pensée » pour faire surgir de la connaissance de la manière dont on a été affecté. En l'occurrence, il m'a fallu, d'abord, accepter et traverser la sorte de deuil amoureux que je vivais à propos de l'Afrique du Sud pour comprendre ensuite la raison du sentiment de trahison et de déception que je ressentais et en me gardant de tomber dans un dégoût qui m'aurait empêchée de poursuivre le travail sur place. Puis, dans un second temps seulement, j'ai été en mesure d'identifier et de résoudre les questions méthodologiques et épistémologiques que me posaient ce deuil et mon sentiment de culpabilité suite à la survenue des émeutes. C'est ce que j'expose dans l'ouvrage *Se faire violence* [E10 : 151-154].

C'est autour de la question de la clôture et plus techniquement du sens revêtu par la notion de saturation d'une catégorie ou d'une politique (Lazarus, 1996 :150 et chapitre 2 de ce volume) que les questions à traiter se posent. En effet, la nature de la séquence en cours, xénophobe et violente, que je n'avais ni identifiée avant les émeutes ni même anticipée, m'a amenée à mettre en doute mes précédents résultats. Se pouvait-il vraiment que la séquence politique 1994-1998 voit l'usine être le lieu d'un sentiment national caractérisé par l'unanimité productiviste, alors que moins de 10 ans plus tard, la question nationale était structurée par la xénophobie ?

Poser de la sorte la question ouvre potentiellement la porte à une analyse en termes de causalité : pourquoi ce changement ? C'est aussi une incitation à considérer la survenue de la seconde séquence comme l'échec de la précédente. Ces problématiques sont défendues par de nombreux chercheurs et apportent leur lot de connaissances. Mais elles ne sont pas les miennes car elles procèdent à une analyse en extériorité, là où l'ambition de l'anthropologie des singularités subjectives est d'analyser la politique pour elle-même et en intériorité. Or, ressentant comme un échec personnel ce qui avait lieu dans le pays, je vacillai sur mes bases intellectuelles au risque de fusionner concept et affect. Soit la fusion du sentiment d'échec et de l'explication causale pour laquelle la fin d'une séquence marque son échec, de sorte que cet échec devient l'analyseur principal de ce qui a eu lieu. Pour poursuivre l'investigation en intériorité des formes de pensée, de manière apaisée et heuristique, il m'a fallu (re)prendre toute la mesure des thèses de Lazarus lorsqu'il propose que la politique est une pensée et qu'elle est

rare et séquentielle. En effet, une telle approche exige que le rapport d'une politique à sa pensée soit identifié en intériorité jusque et y compris le moment de sa clôture. Dans le chapitre déjà cité [E10], usant de la métaphore amoureuse, j'exprime ce point en rappelant qu'il est essentiel de garder en tête que la clôture d'une séquence donnée (la fin d'un amour) et l'existence de nouvelles subjectivités par la suite n'abolissent pas le contenu ni l'existence des subjectivités et des « possibles prescriptifs » qui ont existé dans cette séquence. Qu'un amour finisse ne signifie pas qu'il n'a pas existé où que le sentiment qui l'a caractérisé, bien qu'il ait disparu, n'est jamais eu cours ; qu'un possible soit non advenu – qu'il n'ait pas eu lieu dans le cadre d'une séquence ou d'une bataille politique désormais close – n'efface pas les subjectivités qui l'ont formulé ni l'intellectualité qu'elles ont déployée¹³⁴. Ce premier point est essentiel car il évite les postures révisionnistes et défaitistes et ne réduit pas le sens interne et intrinsèque d'une séquence donnée à sa clôture ou son échec, qui serait manifesté par ce qui lui succède et s'en distingue¹³⁵.

Ainsi, dans son étude de la Révolution Française (1996 : 203-232), Lazarus précise en débat avec la conviction exprimée par Neocosmos dans son livre (2017) : « Le rapport entre l'effectuation de la politique et sa défaite n'est pas un rapport nécessaire. N'est pas soutenu qu'il y a effectuation dans la défaite et que la défaite est la seule forme possible de l'effectuation. L'effectuation est d'ordre politique, et c'est l'effectuation de la politique. Il se trouve [dans le cas de la politique révolutionnaire] que c'est une défaite et qu'ensuite toute une pensée de la politique va s'attacher à chercher d'autres modalités telles que le mode de l'effectuation ne soit plus l'échec. Lorsque la politique disparaît après avoir été, au terme d'une séquence de déploiement, sa disparition est un phénomène endogène, interne aux processus même de la politique ; c'est en ce sens que l'on peut parler d'achèvement. *La fin de la politique n'est pas seulement un retour à l'État comme seule logique « naturelle » d'une société. Le*

¹³⁴ C'est ce que défendent les Chœurs de fondeurs tout au long de leurs interpellations créatives lorsqu'ils maintiennent longtemps après la fermeture que « Metaleurop [aurait dû] vivre ». La fermeture de l'usine n'invalide pas ce possible non advenu. Et la clôture de la séquence de la « subjectivité civique » n'efface pas le combat qu'ils ont mené pour faire valoir cette idée même si, dès lors, ce combat cesse.

¹³⁵ Le film documentaire d'Hervé Leroux *Reprise* (1996) illustre fort bien ces différentes positions. En partant en quête des protagonistes de la séquence tournée aux usines Wonder de Saint-Ouen en 1968 au moment de la reprise du travail et en les interrogeant sur ce qu'ils pensent aujourd'hui de ce qu'ils pensaient alors le film nous donne à voir une variété de postures qui vont de la fidélité à l'idée et au possible défendus à l'époque, au cynisme, au renoncement, la révision, l'analyse de l'échec etc. En outre, la séquence filmée à l'origine manifeste bien, quant à elle, la variété des prescriptions et des possibles en présence au moment de la reprise, <https://www.youtube.com/watch?v=htlRkTMY0h4> consulté le 7 juin 2018. On pourra aussi se reporter à l'analyse qu'en fait K. Ross (2010).

*retour de la logique d'État est la conséquence de l'achèvement d'une séquence politique, ce n'en est pas la cause. La défaite n'est pas l'essence de l'effectuation*¹³⁶» (1996 : 207 ; c'est moi qui souligne).

Mais l'enjeu est plus vaste encore. En tombant dans une analyse causaliste et en cédant sur l'étanchéité des séquences subjectives (la rupture épistémologique au sens Foucauldien dans *Les mots et des choses*) on court le risque de renoncer à l'analyse des catégories de pensée elles-mêmes, soit l'intellectualité même de la séquence. C'est ce dont je me suis gardée en consacrant deux articles à l'analyse des politiques à l'œuvre d'une part, du côté de l'État, de l'autre, du côté des gens pendant les émeutes que j'ai examinées pour elles-mêmes au travers des catégories de pensée spécifiques qui ont eu cours dans la séquence considérée.

Identifier la politique à l'œuvre

Dans un premier article, paru dès 2009, dans le *Journal des anthropologues*, [C3] je m'appuie sur une analyse extensive du traitement des émeutes xénophobes dans la presse et sur ma propre enquête (politique) pour retracer et analyser les trois temps successifs de l'intervention de l'Etat face à la violence : l'attentisme, la thèse des attaques criminelles qui nie leur dimension xénophobe aux événements et enfin, le démantèlement des camps sans solution de repli pour leurs habitants, chassés des townships par les attaques.

Je montre comment l'Etat sud-africain participe du discours contre les étrangers et comment son « (in)-action » au moment de la crise manifeste sa volonté de se conserver un électorat, fût-il xénophobe, plutôt que d'affirmer ou de réaffirmer des principes politiques sur le respect des étrangers et la possibilité pour eux de vivre en Afrique du Sud, comme n'importe quel habitant du pays.

Sur la base de l'expérience vécue au bord de la R28, je mets également en lumière la criminalisation des victimes des attaques et le manque de volonté politique du gouvernement sud-africain pour assister ces dernières¹³⁷. Cet article initie donc une tentative de qualification

¹³⁶ Sous cet aspect, il est notable que contrairement à ce qu'écrit M. Neocosmos dans son important opus *Thinking freedom in Africa*, (2017), la pensée de Lazarus et la sienne ne sont pas exactement identiques. En conclusion de son ouvrage (pp. 548-551), Neocosmos suggère en effet que « les politiques excessives » (dans ses termes les politiques subjectives ou en pensée qui excèdent les positions sociales) sont (toujours) sujettes à un processus de « dépolitisation » qui voit le retour aux places sociales ou à la police, bref « le retour à l'Etat » dira-t-il dans plusieurs de nos conversations personnelles. A contrario, la citation de Lazarus ci-dessus me semble des plus importantes qui n'inclut pas dans la séquence politique sa propre déréliction mais pose que sa clôture ouvre au retour de l'Etat. Significativement, Neocosmos poursuit p. 549 que « This process [depolitisation] helps us to identify the continuity between the « past » and « new » forms of state politics in Africa and which accounts for the consequent political disorientation (...)»

¹³⁷ Manque de volonté confirmée par plusieurs grandes agences humanitaires notamment Amnesty international

de la politique étatique dont il montre et prend acte qu'elle est en rupture avec le cadre légal de l'accueil des réfugiés¹³⁸ – *de jure* généreux en Afrique du Sud mais *de facto* marqué par le harcèlement policier et la discrimination (Neocosmos, 2010 ; Segatti, 2008) – et avec les préceptes inclusifs de la Charte de la liberté et la politique inclusive et non raciale de l'ANC pendant la lutte contre l'apartheid (le Struggle). Il souligne que cette politique est en écart profond avec la perspective de construire un pays pour tous ceux qui y vivent, avancée par l'ANC en 1994 sur la base des déclarations de la Charte de la Liberté, dont la première phrase est, pour mémoire : « l'Afrique du Sud appartient à tous ceux qui y vivent, unis dans leur diversité ». En effet, les attaques désignent les étrangers vivant en Afrique du Sud comme extérieurs à la nation ; et la manière dont le gouvernement gère la crise conforte cette « altérisation radicale des étrangers » (Bazin et al., 2007) sans rendre illégitime que ces derniers soient, à ce titre, pris pour cibles.

Dans un second article [C11], j'entreprends de saisir plus précisément les formes de pensée qui caractérisent la politique xénophobe et les passages à l'acte violents en Afrique du Sud en 2008. Pour ce faire, je montre comment un conflit de prescriptions est à l'œuvre dans le pays sur le sens de l'expression « human rights » ou « droits humains ». En effet, j'avais été très frappée lors de mon séjour en juillet 2008, par un des propos prononcés par une Sud-africaine lors d'un forum de femmes, auquel je m'étais rendue avec ADF, dans le township d'Alexandra. Dans cette réunion, postérieure aux émeutes de mai 2008, et *a priori* vouée à rétablir la paix dans les townships, cette femme déclare de manière véhémement : « *Foreigners are violating our human rights !* » : « Les étrangers violent nos droits humains ! ». Pour odieux que soit le propos, c'est une thèse qui cristallise clairement le rapport du réel des attaquants. Je montre en effet comment cette assertion, remet en cause radicalement le principe des droits humains valables pour tous qui forme le socle de la nouvelle constitution sud-africaine. La citation, corroborée par des propos cités dans l'article et issus d'enquêtes auprès d'habitants des townships menées à l'époque par des collègues, manifeste qu'au lieu d'être pensé comme un

(2008).

¹³⁸ Ceci n'est pas une découverte de l'article. Les travaux du *Forced Migrations Studies Program* (le FMSP devenu depuis l'ACMS, *African Center for Migration Studies*) à Wits avaient largement documenté cette question avant 2008. Voir l'onglet publication du site <http://www.migration.org.za/> Mais ces travaux m'étaient encore inconnus en 2008 et mon expérience de vie et de terrain en Afrique du Sud, y compris à Yeoville, quartier pourtant cosmopolite de Johannesburg, en 1997/1998, ou dans les mines où la main-d'œuvre est internationale ne m'avait pas confrontée frontalement à ce hiatus.

principe universel le respect des droits humains est, dans cette perspective, pensé comme exclusivement réservé aux ressortissants nationaux soit comme un privilège national. Le gouvernement n'est pas étranger à ce raisonnement. Les chercheurs ont bien documenté, comment certains représentants politiques, notamment le ministre de l'intérieur Buthelezi mais aussi son successeur pendant la crise de 2008, la ministre Mapisa-Nqakula¹³⁹, ont, dès le milieu des années 1990 régulièrement succombé à un discours désignant les étrangers comme la cause des problèmes des Sud-africains (ils seraient responsables du chômage, du VIH/SIDA, du manque de logements, etc.).

Par ailleurs, j'examine comment la notion de « human right » dans ladite constitution est intrinsèquement ambivalente puisque sont mêlées sous ce terme tant les droits à un logement, à l'eau, à un travail, que la liberté d'opinion, de religion, de circulation, la liberté religieuse ou d'orientation sexuelle. Certains « droits humains » – les premiers cités – sont aussi des besoins primaires, indispensables à la survie. Ils ont fait l'objet de promesses électorales du RDP mais le texte de la constitution précise bien que c'est « un droit à un accès à » qui est garanti, autrement dit pas un absolu mais une aspiration à laquelle l'État et les citoyens doivent œuvrer de concert. Ces droits-là se confondent avec l'énonciation de droits entendus cette fois comme des principes politiques universels, censés être valables pour tous en Afrique du Sud. Dans l'article, je défends la thèse que cette confusion entretenue par le gouvernement pervertit le caractère universel des « human rights » dans les formes de pensée des gens. On passe de droits pensés comme des principes universels s'appliquant à tous à des droits pensés comme un dû auquel le gouvernement devrait pourvoir (notamment le logement, le travail, etc.)¹⁴⁰. Dans le conflit de prescriptions à l'œuvre, les attaquants xénophobes ont choisi une acception des droits qui dénie « le droit aux droits » à ceux qui ne sont pas citoyens du pays et justifie de les attaquer au motif qu'ils concurrenceraient les ressortissants nationaux dans leur accès à ceux-ci. « *Foreigners are robbing our wives, our houses and our jobs* », disent encore les assaillants (Hassim et al., *op. cit.*).

Dans le même temps, ajoutant encore à la confusion et au conflit de prescriptions, le gouvernement sud-africain mobilise l'argument des droits de l'homme dans sa gestion des camps pour se positionner dans le concert des nations et vis-à-vis du Haut-Commissariat des

¹³⁹ Voir [C3].

¹⁴⁰ Sur les enjeux du droit et des droits aujourd'hui non seulement en Afrique du Sud mais de manière plus globale, on pourra se reporter à l'introduction du numéro de *l'Homme et la Société*, intitulé « A quoi servent les droits aujourd'hui ? » que nous avons dirigé, M. Selim, B. Hours et moi-même [B2], [C22].

réfugiés aux Nations Unis (UNHCR) qui l'assiste dans la crise et auquel il aspire à déléguer la gestion de cette dernière. Mais il le fait dans le registre d'une biopolitique proche de ce que décrit Michel Agier dans son étude des camps de réfugiés dans diverses parties du monde (2008, 2014). Il « gère des indésirables ». Il pourvoit aux besoins vitaux (éviter les épidémies, nourrir, abriter) mais dénie aux personnes déplacées une existence sociale et politique en fustigeant leur volonté d'être indemnisées ou accompagnées dans leur retour dans les townships et il leur dénie même le droit de contester une expulsion illégale, comme l'illustre l'épisode de la R28. Ce choix du gouvernement obscurcit plus encore la question de savoir si les droits humains sont valables pour tous ou pour les nationaux exclusivement.

Dans cet article, j'utilise donc les outils de l'anthropologie de la politique que je pratique pour analyser le conflit de prescriptions autour de l'expression « human rights ». En développant les possibles contrastés ouverts par chacune de ses acceptions, je montre comment se pense la politique xénophobe dans ses caractéristiques contemporaines. Ce faisant, je remets en question l'idée que la xénophobie serait structurelle ou seulement consécutive aux difficultés économiques dans le pays et en particulier les townships. Les émeutes xénophobes ne sont pas que des « delivery protests », c'est-à-dire des revendications relatives aux promesses non tenues de la fin de l'apartheid, notamment les promesses de redistribution économiques. Suivant les travaux de M. Neocosmos¹⁴¹ (2010, *op. cit.*) à ce sujet, je montre que la xénophobie est d'abord une manière de penser et une politique menée par l'État et mise en œuvre (ou pas) par les Sud-africains, selon qu'ils adhèrent ou non à cette idée. Or, tous n'adhèrent pas à cette manière nationaliste et xénophobe de penser l'appartenance au pays, comme je l'illustre, dans l'article, en m'appuyant sur les travaux de collègues (Kirshner, 2012 ; Von Holdt et al., 2011) qui ont montré comment certains quartiers, pourtant très pauvres, ne sont pas touchés par les émeutes, quand d'autres défendent une appartenance au pays incluant les étrangers qui y demeurent [C11 : 89-90].

Est cependant manifeste dans cette acception des « droits humains », brandie par les émeutiers et banalisée dans les propos de certains habitants des townships, même quand ils n'ont pas eux-mêmes été violents, que la perspective partagée d'une Afrique du Sud appartenant à tous ceux qui y vivent est obsolète. Nombre de Sud-Africains ne pensent plus de la sorte.

¹⁴¹ Voir aussi M. Neocosmos, 'The Politics of Fear and the Fear of Politics', June 2008, available at <http://www.abahlali.org/node/3616>, consulté le 12 mars 2010.

Quant à l'État ANC, s'il ne déclare pas officiellement avoir rompu avec ce principe, ses actions et sa politique attestent que la politique qu'il mène ne lui est plus du tout homogène.

Dans son ouvrage, (2017) Neocosmos suggère que la rupture de l'ANC avec cette thèse politique est bien plus ancienne, aussi ancienne que la négociation du National Party (NP) et de l'ANC en 1990 car, dès cette époque, l'ANC aurait renoncé aux préceptes de non-racialisme et de pan-africanisme porté par les militants de l'UDF (United Democratic Front) dans les années 1980. Il propose d'appeler cette période le « people's power mode of politics » et montre comment une politique chauviniste lui a succédé en 2008. Cette thèse qui ne m'était pas connue en 2008 est très stimulante et convaincante. Cependant, de la saturation de l'idée de non-racialisme ne se déduit pas immédiatement la perversion du principe de l'accès universel aux droits humains qui est une proposition caractéristique des années 2000. Pour le dire autrement, la clôture du « people's power mode of politics » ne permet pas d'élucider explicitement ce qui est pensé, en 2008, du côté des gens, en tout cas. Pas sans le recours à l'enquête initiée dans mon travail. C'est pourquoi j'ai parlé en introduction d'un changement du traitement de la question nationale qui en 1997 et 1999 était abordée par les ouvriers sous l'angle d'un « unanimité productiviste » par lequel ils revendiquaient leur part dans la construction de la nation. Soit une toute autre façon de concevoir l'appartenance au pays.

Limites d'une enquête politique dans le champ universitaire

L'article que je viens de résumer et de commenter a été publié en anglais dans le *Journal of Southern African Studies*, après un long temps de maturation. Ceci est manifeste dans sa date de publication (2013) et son titre *From May 2008 to 2011: xenophobic violence and national subjectivity in South Africa* qui fait référence à la récurrence des attaques en 2011. Sa traduction a aussi été une gageure et surtout il a fait l'objet de plusieurs débats très serrés avec un certain nombre de collègues (interlocuteurs et évaluateurs) avant d'arriver à publication. Ces débats mettent en lumière la spécificité et, je l'espère, l'intérêt de l'analyse que j'ai conduite, mais aussi les limites de l'enquête politique initiale qui l'a nourrie. Et ce, en dépit des compléments de recherche plus académique qui l'ont suivie.

Rupture et continuité

La thèse que défend l'article à propos de la notion de « human rights » a été présentée pour la première fois à l'occasion d'un congrès du European Congress of African Studies

(ECAS) à Leipzig en 2009¹⁴². Lauren Landau, directeur du Forced Migrations Studies Program (FMSP), qui organisait le panel dans lequel je présentai mon papier s'était montré très intéressé par ma communication et m'avait proposé de la publier dans un ouvrage collectif paru depuis sous le titre : *Exorcising the demons within. Xenophobia, violence and statescraft in contemporary South Africa* (2011) (*Exorciser les démons de l'intérieur. Xénophobie violence et gouvernementalité dans l'Afrique du Sud contemporaine*). Mais dans la discussion du projet de chapitre qui suivit, l'approche en termes de séquence et rupture dans la politique de l'État et les formes de pensée que je proposai entra en conflit avec la perspective de l'ouvrage. Dans le chapitre 1, intitulé 'Introducing the demons', Landau indique en effet – et c'est une des thèses fortes du livre – que la configuration de la société en deux pôles internes et externes, citoyens et étrangers ou citoyens et non citoyens ne date pas de 2008. Cette « diabolisation », montre-t-il, était à l'œuvre dans la période coloniale, fut renforcée au travers des migrations forcées et de travail sous l'apartheid et trouve en 2008 une nouvelle incarnation. De sorte que l'un des objectifs de l'ouvrage est, écrit-il : « *to highlight antecedents to contemporary socio-political configurations that shaped the 2008 attacks. In this regard, two particular features resonate throughout the book and the events of 2008 (...) coding of unregulated human mobility as a threat to insiders' economic and physical wellbeing and national (...) achievement. The second is the use of individuals' immutable geographic or cultural points of origin to determine potential utility and the right to claim national or sub-national citizenship.* » (p.5).

Loren Landau et son équipe et moi-même avons en quelque sorte deux projets analytiques distincts et complémentaires : travailler à identifier la rupture ou faire la démonstration de la continuité. Tout en souscrivant à l'analyse historique de cette perpétuation « socio-politique » du clivage de la population entre « insiders » et « outsiders » par les gouvernements successifs en Afrique du Sud (voir aussi Mamdani, 1996) et à l'usage de traits culturels et identitaires pour ce faire, j'ai tenu bon sur mon analyse d'anthropologie de la politique. Si la « diabolisation » de la société via la désignation de certains de ses membres

¹⁴² En parallèle, une proposition de l'analyse de la gestion de la crise par le gouvernement ANC fit l'objet d'une présentation dans un autre panel. Il est éclairant de rapporter, qu'à l'époque, mon analyse provoqua les hauts-cris de certains Sud-africains présents dans la salle. Aujourd'hui, je pense qu'elle ne surprendrait plus aucun chercheur, l'attitude de l'ANC et les propos de nombreux autres représentants politiques de divers bords, s'étant encore durcie dans le sens que j'indique. Voir les propos de Buthelezi, le leader de l'IFP en 2015 appelant dans un discours au peuple zoulou à « expulser tous les étrangers du pays », <https://citizen.co.za/news/south-africa/349347/foreigners-must-go-home-king-zwelithini/> consulté le 12/3/2018 et du maire DA de Johannesburg en 2017, déclarant que loger les étrangers n'était pas de la responsabilité de la ville de Johannesburg <https://www.businesslive.co.za/bd/national/2017-07-27-joburg-mayor-herman-mashaba-has-to-give-foreigners-housing/> consulté le 12/3/2018.

comme des étrangers est un trait quasi-constant de la politique de l'état en Afrique du Sud depuis plusieurs siècles, cependant, cette politique ne se pense pas exactement dans les mêmes termes à chaque époque. En outre, elle n'a pas forcément été toujours hégémonique ou pour le moins les gens ne pensent pas toujours comme l'État qui la met en œuvre. Les organisations de lutte contre l'apartheid réunies sous la bannière de l'UDF dans les années 1980, par exemple, proposaient précisément une conception de la nation différente (voir Neocosmos, 2017) et l'ANC dans la période du Struggle également. Même quand les gens sont soumis sinon ralliés à la politique de l'État « cela n'épuise pas leur capacité » subjective (Lazarus, 2017 : 50). Ils sont encore en capacité de penser autre chose et autrement. C'est précisément ce que montre l'enquête sur leurs formes de pensée si on prend la peine de la mener en ne renonçant pas trop tôt à la thèse que les gens pensent quelquefois.

Bien entendu j'ai fait valoir cette thèse à Landau, lui-même, très intéressé par ce que j'avais mis au jour sur la question des « human rights ». Mais cette analyse aurait dû me porter, selon lui, à argumenter la continuité de la politique étatique, et « *the failures of the rebirth of the nation* » : « les échecs d'une renaissance de la nation ». Significativement, on retrouve la notion d'échec sous la plume de Landau. La séquence en cours n'aurait pas besoin d'être examinée pour elle-même. Dire qu'elle manifeste l'échec de la précédente suffirait à son analyse. Au contraire, je me proposais d'examiner la singularité contemporaine des formes de pensée et par contraste précisément avec une séquence politique et subjective pendant laquelle la question nationale avait été abordée autrement.

Sans doute nos usages respectifs du terme subjectivités achevaient-ils de brouiller le débat. Landau emploie en effet la notion de subjectivité politique dans une acception foucauldienne comme une relation centrale à l'État, un assujettissement, dont l'ouvrage entend analyser le fonctionnement en faisant place aux acteurs mais dans une conception de la politique et du pouvoir conçus comme « *a series of nested spheres of action in which a diverse set of actors, intentions, and discourses overlap, enfold and separate in ways driven by logics and imperatives that are not always visible to the distant gaze* ». (p.16)

En conséquence, lorsque dans le chapitre que je lui soumetts j'use du vocable subjectivités politiques au lieu d'en rester « aux formes de pensée » pour argumenter l'idée qu'une politique spécifique est pensée là. Il m'enjoint à les expliquer dans le registre d'une causalité historique, proche de la gouvernementalité foucauldienne (« pourquoi les subjectivités se conforment-elles ainsi à la pensée de l'Etat ? ») (Landau, 2011, p.16). Dans cette approche les gens ne pensent pas et s'ils ont une capacité d'action (ou une agencéité/agency) et une capacité de

subjectivation, c'est au sens d'un assujettissement bien plus que d'une capacité subjective autonome. J'y reviendrai. Le propos, dans cette acception de la notion de subjectivité, serait donc *in fine* d'identifier comment peu à peu ils se soumettent à/sont soumis par la politique étatique, quand bien même ils entreprennent d'y résister ou de l'infléchir.

A l'époque, je n'ai pas bien saisi combien ce vocabulaire des « subjectivités politiques », apparemment commun, obscurcissait en réalité notre débat. En effet, de mon côté, j'usai de ce terme comme un synonyme ou une traduction maladroite à formes de pensée et capacité subjective politiques sans clairement l'expliquer. Toutefois, j'ai préféré publier ma contribution ailleurs plutôt que de mitiger ma thèse, comme m'y invitait Landau. D'autres éclaircissements se sont alors révélés nécessaires. D'autres encore se sont fait jour depuis.

Enquête sur la politique et normes académiques

Pour les collègues spécialistes de la migration ou de la citoyenneté qui évaluèrent mon papier, mon analyse de l'inflexion de ce que j'ai alors nommé – maladroitement je le concède – la « subjectivité nationale » était à la fois intéressante et insatisfaisante. Pourquoi ne pas aborder la question par les concepts de citoyenneté inclusive ou exclusive ? Quid de l'impact des migrations globales sur les formes de pensée locale ? De quels facteurs procède la transformation des identités manifeste dans le papier ? Qui en sont les maîtres-d'œuvre à l'échelle du township ? Autant de questions légitimes mais auxquelles mon enquête n'avait pas les moyens ni l'ambition de répondre précisément. Non seulement parce que je ne suis pas spécialiste de ces enjeux mais surtout parce que ce n'était pas les questions que je m'étais posées. L'enquête politique initiale, je l'ai dit, se fixait un but d'intervention et de transformation de la situation et non d'analyse académique. En outre, identité et formes de pensée ne se confondent pas ; examiner la pensée en intériorité ou la causalité en extériorité sont deux démarches bien distinctes ; et surtout, si l'un des mots problématiques en jeu est bien, comme je le soutiens, « human rights » le rabattre trop tôt sur le concept savant de la citoyenneté annule la matière même de l'enquête sur les formes de pensée des gens (cf. chapitre 2).

La lecture du papier [C11] montrera que j'y ai cependant fait mon métier de chercheuse et d'universitaire. J'ai discuté avec mes pairs et tenté de montrer l'importance du débat sur les « droits humains » pour éclairer la réflexion sur la citoyenneté, les évolutions politiques dans le pays et la rationalité politique des attaques. Il est certain qu'idéalement, un étayage plus vaste de mon matériau (de nombreux entretiens avec des interlocuteurs variés, notamment) aurait été souhaitable et n'était pas disponible car telle n'avait pas été la nature de l'enquête. Si, la thèse

que je défendais avait un tranchant et une certaine puissance politique, pour les normes académiques classiques, elle présente donc une forme d'aporie.

En revanche, d'un point de vue militant si j'avais eu le loisir de réfléchir plus avant avec les personnes concernées à une politique à inventer et organiser, je pense que j'aurais souligné que l'anti-racisme ou le slogan « no to xenophobia », qui sont en Afrique du Sud les mots d'ordre les plus courants de la mobilisation en faveur des étrangers et de la paix civile, étaient insuffisants et impuissants à combattre la logique d'une affirmation telle que « *foreigners are violating our human rights* ! ». Un travail d'affirmation sur les droits et leur acception universelle m'aurait semblé plus utile. L'organisation Abahlali baseMjondolo (AbM) a, comme l'ont souligné Neocosmos et Pithouse (2016 : 14), produit un remarquable mot d'ordre dans ce registre face aux attaques xénophobes. Les habitants des cabanes ont en effet déclaré : “*An action can be illegal a person cannot be illegal – proposition en apparence classique qu'ils poursuivent par – A person is a person where ever they may find themselves. If you live in that settlement you are from that settlement and you are a neighbor and a comrade in that settlement.*” Il s'agit en effet d'une puissante affirmation d'universalisme du statut de personne¹⁴³ et d'une réfutation de la tentative de criminaliser ou de différencier les gens en fonction de leurs lieux de vie ou de leurs origines. Soit un mot d'ordre nettement plus ajusté à la situation et aux subjectivités en présence que le simple rejet de la xénophobie et du racisme. Ce mot d'ordre a d'ailleurs été repris dans les manifestations de 2015 à Johannesburg contre la résurgence de la xénophobie (Malavolti, Bouyat, 2016).

Toutefois, une fois séparés affect et concept et objectivé comment la subjectivité militante avait pris un temps le pas sur la démarche du chercheur, c'est bien en anthropologue et non en militante que j'ai entrepris de poursuivre ma réflexion sur les questions ouvertes par l'enquête politique de 2008 et élaborées au fil des articles et des analyses anthropologiques que j'en ai tirés. Ces évènements m'ont obligée derechef à :

- qualifier la politique de l'Etat à l'œuvre désormais, puisque j'en mesurais pleinement la rupture avec la séquence précédente, d'une part ;

¹⁴³ Le mot d'ordre évoque bien sûr les mouvements internationaux « No one is illegal/ No border ». Et peut-être tire-t-il pour part de cette mouvance globalisée son inspiration. Toutefois, il ne s'y résume pas car dans ce cas spécifique ce n'est pas la question de la migration ou de l'immigration qui est en jeu mais la reconnaissance de chacun là où il est comme un individu à part entière liés à d'autres. Ceci donne à cette affirmation un sens sensiblement différent.

- interroger ce que pensent les Sud-africains de la situation actuelle, de l'autre.

3- 20 ans après : qualifier la politique de l'Etat/ identifier les formes de pensée contemporaines

D'un point de vue chronologique, c'est par une enquête de terrain que j'ai inauguré l'après 2008.

Un projet de recherche au dépouillement différé

A la faveur d'une délégation au CNRS de 6 mois en 2010 puis d'un CRCT de 6 mois en 2011, j'ai proposé une enquête sur « les formes de pensée des générations post-apartheid » qui a été financée par l'IFAS et le Clersé. Le point de départ de ma réflexion – probablement trop étroit mais témoin de ma profonde stupeur face aux émeutes xénophobes – était de mettre en discussion, grâce aux résultats de l'enquête, l'affirmation d'un homme politique, membre de l'ANC, selon laquelle les attaques xénophobes étaient le fait de « born-free criminals » : des « criminels nés libres », autrement dit nés après la fin de l'apartheid. Selon lui, les comportements des attaquants (dont les chercheurs indiquent qu'ils étaient effectivement souvent jeunes) pouvaient en effet être corrélés à la méconnaissance que ces derniers avaient de l'histoire – notamment l'histoire politique – du pays. Au contraire, je faisais l'hypothèse qu'en se penchant sur la multiplicité des formes de pensée de jeunes gens nés après l'apartheid, l'enquête révélerait des formes de rationalité multiples qui n'étaient pas toutes relatives « au manque de repères sur d'où nous venons et là où nous allons en tant que pays » – pour citer à nouveau le même homme politique – mais probablement connexes d'autres enjeux. Enjeux que l'enquête se fixait pour objectif de découvrir. Toutefois, en parlant parfois de « formes de pensée » parfois de « subjectivités politiques » ; en utilisant également à l'occasion le terme « d'orientation politique », mes notes de terrain et la problématique de mon projet attestent qu'au-delà des singularités subjectives j'aspirais sans doute à découvrir les possibles politiques que formuleraient mes interlocuteurs dans cette nouvelle conjoncture et pas seulement leurs formes de pensée. « Comment s'orientaient-ils », écrivais-je, ce qui se lisait peut-être aussi : comment m'orienter moi ?

A cet effet, j'ai réalisé une première mission d'un mois en Novembre 2010, puis une mission de 3 mois de Mars à Juin 2011 dans le township de Daveyton, dans la périphérie de la ville de Benoni au Nord-Est de Johannesburg. Lors de ces mois de terrain, j'ai conduit de nombreuses observations participantes dans le township, recueilli des entretiens avec des jeunes et des moins jeunes et constitué un important corpus de données. Pourtant, à ce jour, je n'ai pas dépouillé *in extenso* cette enquête. J'en ai tiré quelques articles courts [H5 ; H6] et des

communications en séminaire ou en congrès (voir mon curriculum vitae) mais l'enquête a surtout nourri mes articles et ma réflexion au regard des questions que sa réalisation, sa problématique et ses attendus me posaient [C 19, C18]¹⁴⁴. L'essentiel de mes publications sur l'Afrique du Sud, depuis cette date, a en fait porté sur la figure ouvrière à Marikana et la qualification de la politique de l'Etat sud-africain lors de cet épisode et dans d'autres situations qui manifestent conjointement la nature et l'intellectualité de cette politique. A l'instar des prises de position de l'Etat ANC face au mouvement des cabanes (AbM), par exemple [C14, C17, E11, E12].

C'est par ces articles que je veux conclure ce volume de bilan. Non pas seulement parce que ce sont les derniers publiés ; mais parce que, outre les éléments d'analyse qu'ils apportent, je suis convaincue que la réflexion épistémologique et problématique qu'ils contiennent est nécessaire pour mener à bien l'analyse de l'enquête à Daveyton. Ce qui explique pour part l'analyse différée de cette dernière, sur laquelle je reviendrai au chapitre suivant.

La haine de la démocratie

J'ai proposé d'utiliser la notion de « haine de la démocratie », en référence à Jacques Rancière dans son livre *La méésentente*, pour qualifier le rapport particulier que l'ANC entretient avec les formes de politique organisées qui ne se rallient pas aux partis ou aux syndicats ou plus largement à des formes de politique instituée.

J'ai déployé cette proposition en comparant deux situations : la rationalité particulière de l'intervention étatique à Marikana pour écraser la figure ouvrière indépendante qui s'y était fait jour dans la première phase de la grève (voir chapitre 1 § 7 et [C14, C17]), d'une part ; de l'autre, la criminalisation et la répression systématiques dont a été victime, depuis sa création, en 2005, le mouvement des habitants des cabanes (AbM, Abahlali baseMjondolo) qui réclame des terres et des logements décents.

Dans les deux cas, on constate que ce ne sont pas tant, ou pas seulement, les objectifs de la lutte qui sont contestés par l'Etat mais l'existence même d'une forme de politique organisée et indépendante, affirmant délibérément et explicitement son écart avec la politique instituée et parlementaire. Pour soutenir cette démonstration, qui est aussi une montée en généralité par rapport à ce que j'avais analysé à propos de Marikana, j'ai mobilisé l'abondante littérature sur AbM, citée dans l'article. Cela m'a permis de mettre en lumière à la fois

¹⁴⁴Pour illustrer un propos plus théorique sur la catégorie de post-apartheid [C19] ou pour servir de matière à une nouvelle et à une réflexion sur le dialogue entre littérature et anthropologie, [C18], par exemple.

l'indépendance revendiquée de cette organisation vis-à-vis de l'Etat, des partis et des organisations qui en dépendent. J'ai également analysé la manière dont ses membres théorisent leurs modalités d'action et leur façon de penser la politique qu'ils inventent, comme distincte de ce qu'ils nomment la politique des partis : « party politics ». Connexe de cette indépendance et de cette volonté à parler pour eux-mêmes (comme les mineurs de Marikana), les militants d'AbM enjoignent, par exemple, ceux qui souhaitent les soutenir à « parler *avec* eux et non *pour* eux », rompant ainsi avec le principe de la représentation et de la délégation politiques.

Or, en miroir de la criminalisation du conflit de travail à Marikana et de l'insistance des patrons, de la ministre du travail et de Cyril Ramaphosa auprès des RDOs pour qu'ils passent par l'institution syndicale – censée les représenter – pour s'entretenir avec la direction, les représentants locaux de l'ANC n'ont eu de cesse de criminaliser AbM, déclarant y voir l'œuvre « d'une troisième force¹⁴⁵ » et exigeant que l'organisation s'affilie à de grosses ONG au lieu d'être son propre porte-parole. L'ANC a aussi cherché par tout moyen à traîner ses membres en justice. L'usage de la violence à l'endroit des membres d'AbM, comme des mineurs de Marikana, complète ces caractéristiques puisque plusieurs militants ont été assassinés au fil des combats menés et sont encore régulièrement victimes d'actes meurtriers aujourd'hui¹⁴⁶.

Au terme de l'analyse développée sur ce que j'ai nommé « la nature des luttes et les réactions qu'elles suscitent » j'ai donc suggéré qu'un des traits paradoxaux et inquiétants non seulement de l'action mais encore de la *pensée* politique de l'ANC, 20 ans après la fin de l'apartheid, était son refus de laisser s'exprimer et a fortiori d'écouter des voix dissonantes et non instituées, notamment celles des plus pauvres. J'ai montré comment ce vis-à-vis brutal et répressif contraste vivement avec le caractère inclusif et ouvert du programme de l'ANC à son arrivée au gouvernement en 1994. Cela souligne derechef la rupture nette de la politique de l'ANC avec le programme initial du RDP non seulement en termes économiques mais encore

¹⁴⁵ Le mouvement aurait été instrumentalisé par des intervenants extérieurs. Cette hypothèse d'une « troisième force » fait écho à l'usage de cette expression par l'ANC pour dénoncer dans les années 1980/1990, en particulier, des affrontements dans le Kwazulu Natal qui auraient été fomentés et provoqués par des agitateurs extérieurs envoyés par Pretoria en renfort de l'Inkatha Freedom Party. Cette accusation qui laisse entendre que AbM est manipulé et n'agit pas seul a été brillamment tournée en ridicule par le président d'AbM, S'bu Zikode, dans une tribune parue dans plusieurs quotidiens nationaux : « We are the Third Force », Abahlali baseMjondolo (2006), <http://abahlali.org/node/17/>, consulté le 7 juin 2018.

¹⁴⁶ La mort violente la plus récente, au moment où j'écris ces lignes, est celle de S'fiso Ncgobo, en mai 2018 à Durban. Comme le rapporte la nécrologie du *Sunday Times*, daté du 27 mai 2018, sous la plume de Chris Barron, parue sous le titre « S'fiso Ncgobo, land right activists who was snubbed by town hall 1969-2018 ». Barron écrit : « c'est probablement son appartenance à AbM qui a fait de lui une cible. Il est le 5^{ème} militant à être tué dans les 8 derniers mois ».

dans les manières de concevoir la politique et les rapports de l'Etat aux populations qu'il gouverne¹⁴⁷.

Aussi ai-je insisté, dans l'article évoqué, sur la manière dont les grévistes de Marikana, qui ont formé les comités de grève, comme les militants d'Abahlali qui demandent qu'on parle « avec eux et non pas pour eux » tiennent compte du refus par l'Etat ANC de leur indépendance politique pratique et intellectuelle dans les modes d'action et d'argumentation qu'ils choisissent.

Ce constat d'un oubli ou d'une négation de la voix des plus pauvres est partagé par de nombreux auteurs et ne date pas de 2012. De nombreuses protestations sociales en témoignent en Afrique du Sud. Il a été documenté depuis un certain nombre d'années déjà par des ouvrages (Desai, 2002) des rapports et des articles très nombreux, tant académiques que dans la presse ; notamment ceux de P. Alexander et R. Pithouse qui suivent tous deux, non sans désaccords analytiques et politiques, le devenir de ces mouvements, (Alexander, 2010 ; Pithouse 2006, 2012, 2016) et dans des termes sensiblement différents et parfois complémentaires des miens.

Nommer et décrire la confrontation entre politiques

Deux ouvrages plus récents sur ces questions, parus respectivement en 2014 et 2015, me semblent particulièrement importants et significatifs à évoquer à ce sujet en ce qu'ils essaient, eux aussi, de qualifier la spécificité de cette confrontation entre l'Etat et ces luttes politiques. Il s'agit du livre du politiste français Jérôme Tournadre, intitulé *Après l'apartheid. La protestation sociale en Afrique du Sud* (2014) qui aborde la situation dans les termes du mouvement social et de *South Africa's insurgent citizen* (2015) du politiste sud-africain Julian Brown qui avec l'idée de « révolte » déploie une analyse Rancérienne du dissensus et pointe la différence entre les espaces inventifs et les espaces invités de la politique (« invented and invited spaces » selon les termes de Faranak Miftarab dans un article de 2004).

Le premier passe en revue une très grande variété d'organisations qui font, selon l'auteur, le renouveau du « mouvement social sud-africain ». Il se penche en particulier sur le

¹⁴⁷ Plus largement, on y retrouve le fréquent décalage entre le temps des campagnes électorales et celui de l'épreuve du pouvoir. Et ce, même dans le cas des mouvements de libération nationale victorieux comme nous en a instruits Fanon à propos de l'Algérie. Or son texte résonne d'une troublante et dérangement modernité rapporté à l'Afrique du Sud des années 2000 (Fanon, 1961). L'analyse de Fanon a d'ailleurs été beaucoup mobilisée pour analyser cette période à la fois du point de vue de la corruption du gouvernement et de la mobilisation estudiantine (Gibson, 2016 ; Naicker, 2016 ; Mbembe, 2015 ; Benit-Gbaffou, Mbembe, 2016).

Soweto Electricity Crisis Group, Abahlali baseMjondolo à Durban, l'Unemployed People's Movement (UPM) à Grahamstown et l'anti-privatisation forum à Johannesburg étudiés entre 2009 et 2012¹⁴⁸. L'auteur retrace précisément l'évolution de ces organisations tout au long des années 2000 et entreprend d'examiner minutieusement qui sont les militants, quelles sont leurs affiliations multiples, quels rapports se nouent entre organisations centrales et partis parlementaires ? Quelles alliances se construisent ? Dans quelle mesure sont-elles le fruit d'une histoire politique plus ancienne, sous l'apartheid, ou de la nouveauté, etc. Le tableau ainsi brossé témoigne de la vivacité et la multiplication des luttes dans les années 2000 en Afrique du Sud et tente de définir les points de contact, de convergence ou de divergence entre la politique instituée et « le mouvement social ». S'appuyant sur la conférence qui a donné naissance au Democratic Left Front¹⁴⁹ en 2011, Tournadre aboutit, en conclusion de l'ouvrage, à l'idée qu'il existerait en Afrique du Sud un « espace intermédiaire » en création, susceptible d'accueillir une « convergence de luttes » et de fonder un parti alternatif à l'ANC. Comme le souligne Raphaël Botiveau dans sa recension de l'ouvrage (2015), ce scénario ne s'est pas réalisé en 2012, comme l'imaginait Tournadre. L'ANC est resté jusqu'ici le parti dominant lors de ces élections et des suivantes, malgré des déconvenues et la perte de plusieurs villes importantes. En revanche, le poids de son puissant allié, le COSATU, membre de la triple alliance qui le lie à l'ANC et au Parti communiste a, lui, été profondément entamé par le massacre de Marikana (perte d'adhérents, cession de sa place de premier syndicat au profit de l'AMCU¹⁵⁰). De sorte qu'après la scission en deux du syndicat en 2018, puis l'arrivée au pouvoir du nouveau gouvernement de Cyril Ramaphosa dans la suite de Jacob Zuma, déchu par suite de son détournement des fonds étatiques (« la capture d'Etat » selon l'expression en usage en Afrique du Sud) et au regard de la puissance de plus en plus marquée de EFF, Economic Freedom Fighters, de prochaines élections en décideront peut-être autrement à l'avenir. Reste que, quelle que soit la fécondité de ce concept d'espace intermédiaire, il est selon moi la manifestation d'une démarche et d'un questionnement qui ne permettent pas de rendre droit à toutes les formes singulières de la politique qu'a étudiées l'auteur. En effet, en se focalisant sur les caractéristiques sociales et économiques des militants et en minorant

¹⁴⁸ L'ouvrage n'inclut pas l'épisode de Marikana et les grèves qui l'ont précédé et suivi dans d'autres mines et d'autres secteurs d'activité dans le pays.

¹⁴⁹ Le Democratic Left Front qui s'est effacé au profit du United Front en 2015 se décrit comme un front réunissant de manière non-sectaire des groupes et organisations anti-capitalistes de gauche qui n'appartiennent pas à l'Alliance au pouvoir et cherchent à faire pièce à l'ANC majoritaire lors des élections.

¹⁵⁰ Sur l'influence et la perte d'influence du NUM voir aussi (Botiveau, 2017).

systématiquement leur volonté et leur capacité à s'exprimer en leur nom propre au profit d'une insistance sur leurs affiliations parfois multiples et les liens historiques entre ces dernières, Tournadre finit par mettre sur le même plan des organisations très diverses et être aveugle à leur pensée politique propre qui fait précisément obstacle à la convergence souhaitée. En particulier, alors même qu'il relève (pp. 235 et 239) qu'AbM a par exemple refusé de participer aux discussions qui donneront naissance au DLF et à la désignation de candidats pour les élections, il ne prend pas la mesure politique de ce choix : le refus de s'institutionnaliser et de se voir confisquer la parole par d'autres organisations plus proches du pouvoir et des intellectuels organiques ; et aussi, le refus de participer aux élections. En d'autres termes, en utilisant de manière systématique¹⁵¹ tous les outils dont use la science politique pour étudier des organisations instituées ou le mouvement social, Tournadre manque la spécificité des organisations politiques qui, comme Abahlali sont d'une autre nature. Le terme de « *nouveau mouvement social* », finalement abandonné par l'auteur à la fin de l'ouvrage, mais au titre des continuités entre apartheid et post-apartheid, permet-il d'ailleurs de qualifier efficacement ces organisations ? Peut-être pas, comme j'y reviendrai dans le chapitre suivant.

Julian Brown, en revanche, aborde la situation dans les termes de la révolte et avec des catégories d'égalité rancérienne. Cela le rend attentif aux modalités spécifiques d'intervention des mineurs ou des habitants des cabanes, notamment en termes de rupture du partage du sensible. Brown souligne par exemple leur volonté de parler pour eux-mêmes (« speak for themselves », pp. 17 puis 18). Par ailleurs, la grille de lecture inspirée de Miftarab qu'il utilise s'avère féconde pour tracer finement les points de contact entre politique instituée et politique indépendante des partis et rend plus lisible l'attitude paradoxale de l'ANC qui a beaucoup publicisé sa volonté d'une politique participative au moment de son accession au pouvoir mais bâillonne à cette époque toute expression dissidente (y compris en son sein d'ailleurs). Dans cette invitation de l'ANC à participer, explique en substance Brown, il faut comprendre « oui aux interventions dans l'espace invité », « non aux espaces inventés ». L'Etat n'écoute les gens que dans le cadre qu'il a créé pour eux et à la mesure de ce qu'il souhaite écouter dans un débat soigneusement délimité par ses propres soins. Toute initiative alternative et transversale est

¹⁵¹ A cet égard, le livre prend parfois des allures de manuel.

combattue ou entravée¹⁵². Cependant, si « l'espace inventé » dont use Brown rend droit à l'invention et la nouveauté des politiques, la discussion philosophique sur l'égalité comme paradigme central de ses luttes prend parfois le pas sur l'étude des situations elles-mêmes et ce qu'elles déploient. Comme dans le débat final sur la perception de l'hétérotopie chez Rancière versus Foucault. Je reviendrai plus loin sur ce qu'autorisent respectivement les approches philosophique et anthropologique dans ce domaine.

Cette discussion sur les zones de contact voire d'affrontement entre politiques de divers registres, il me faudra quant à moi la mener plus finement que je ne l'ai fait jusqu'à présent à propos de l'évolution contemporaine de l'Afrique du Sud. Elle fait directement écho aux débats que l'axe de recherche auquel j'appartiens au Clersé, Ancrages et Dynamiques Comparés du politique, mène en son sein du fait de l'orientation variée de ses contributeurs (sociologues, anthropologues, politistes). Nos discussions sur les acceptions du politique ou de la politique, à propos de l'intérêt de convoquer le paradigme de la résistance de Scott pour parler de formes moins tangibles et plus dissimulées du politique ou encore la proximité ou pas entre les espaces délibératifs (invited spaces) et les espaces alternatifs inventés de la politique, pour n'en citer que quelques-uns, sont rejouées par l'état des formes et organisations politiques en Afrique du Sud. De plus, la variété des investissements et affiliations politiques, parfois superposés des jeunes de Daveyton, bien relevée par Tournadre dans ses propres recherches, exige peut-être une palette d'outils plus larges que les singularités subjectives si l'on veut en rendre compte.

Toutefois, en parlant de « haine de la démocratie » pour caractériser l'attitude de l'Etat sud-africain et en continuant à travailler l'objet particulier que je cherche à constituer celui de la politique comme pensée rare et séquentielle, celui de la pensée des gens comme formulant parfois des possibles, je reste convaincue de contribuer également et de manière complémentaire à l'analyse du contemporain de l'Afrique du Sud.

En particulier, j'essaie, d'une part, d'échapper à l'écueil d'une critique de l'Etat ANC qui se contenterait de pointer son orientation néo-libérale – vocabulaire utilisé par de nombreux commentateurs et analystes, qui laisse souvent indiscernable ce que l'on entend par cet adjectif – tant son usage systématique est polysémique comme l'ont bien montré M. Morange

¹⁵² Voir aussi sur ce point, les travaux de C. Benit-Gbaffou (2008), qui permettent de comprendre comment les modalités institutionnelles et parlementaires de délégation de pouvoir dans les villes permettent elles aussi de créer des obstacles à la participation inventée. Voir aussi la conclusion de mon article sur AbM [E, 12].

et S. Le Fol (2014). D'autre part, il s'agit de parvenir à rendre compte de la spécificité des politiques en présence¹⁵³, en particulier celles qui, se revendiquant comme indépendantes des partis, déploient une pensée singulière, en Afrique du Sud. Et, face à elles, rendre compte des néo-libéralismes ou « leurs séquences » distinctes – pour reprendre le terme dont use aussi avec exigence les deux auteurs pré-citées – néo-libéralisme dont la globalisation ne saurait faire oublier les configurations nationales et locales chaque fois spécifiques.

L'analyse de la haine de la démocratie en Afrique du Sud constituait ma contribution au colloque international et pluridisciplinaire « 20 ans de démocratie contrastée ? » que j'ai organisé, les 26 et 27 septembre 2014 à Dijon avec Raphaël Porteilla, Marianne Séverin et Pierre-Paul Dika pour le vingtième anniversaire des premières élections multiraciales en Afrique du Sud. Cette communication a fait l'objet d'un des chapitres de l'ouvrage (presque) éponyme que nous avons coordonné et publié chez l'Harmattan [B3, E12]. Nous avons en effet décidé d'ôter le point d'interrogation du titre initial. En effet, le caractère pour le moins contrasté de l'exercice démocratique en Afrique du Sud depuis la fin de l'apartheid a largement été démontré par les contributeurs du colloque, analysant par exemple la corruption au sein de l'Etat¹⁵⁴, le bilan économique insatisfaisant de l'ANC au terme de 20 ans de pouvoir (Seekings, 2016 ; Seekings Natrass, 2005), ou les ressorts de la xénophobie (Bekker, 2016). Aux succès institutionnels (processus électoral rodé, succès de la sortie de l'apartheid, nouvelle constitution, etc.) mis en lumière dans l'ouvrage par les contributeurs politistes et juristes répondent en effet la récurrence des mobilisations sociales et politiques et l'examen de leur répression fréquente ainsi que la persistance de graves inégalités rapportées par les sociologues, les anthropologues ou les économistes. De sorte que ce livre, reflet des débats entre ses contributeurs pendant le colloque et entre les coordinateurs pendant son élaboration, se lit à la fois comme un bilan plutôt positif des 20 années écoulées et comme un état des lieux critique et inquiet des nouvelles questions et enjeux que l'Afrique du Sud doit affronter en 2014 et de la manière dont elle s'y emploie.

Au-delà des études de cas de Marikana et AbM, et de la qualification de la politique de l'ANC qu'elles m'ont suggérée, j'ai été amenée, à l'occasion de ce 20^{ème} anniversaire, à

¹⁵³ Cette ambition rejoint précisément le programme de travail de Miraftab dans l'essai précité. A ceci près que son objectif est axé sur les mobilisations des femmes abordé par le concept de citoyenneté. A l'instar de Brown d'ailleurs.

¹⁵⁴ Voir la communication de P. Alexander lors du colloque de Dijon *South Africa's shifting ideology*.

reconsidérer les usages et la portée de la notion même d’Afrique du Sud « post-apartheid », complétant ainsi la mise au jour d’un certain nombre d’enjeux contemporains qu’en tant que chercheuse je me dois de reconsidérer dans le cadre de mes travaux.

Penser le post-post-apartheid

En Avril 2014, l’Institut Français d’Afrique du Sud m’a en effet invitée à venir débattre avec mes pairs français et sud-africains au colloque qu’il organisait à Johannesburg avec le Wiser (Wits university) sur le thème « 20 years into democracy, South Africa and the social Sciences ». L’argumentaire de l’appel à communication interrogeait l’existence ou non d’un « paradigme post-apartheid » : son sens, sa portée et ses enjeux, 20 après la fin de l’apartheid ; ou du moins c’est ainsi que j’ai entrepris d’y répondre. L’article tiré de ma communication initiale, paru en 2017, sous le titre « What do we call post-apartheid ? » dans un numéro spécial de la revue sud-africaine *Social Dynamics*, a largement profité de l’ensemble des réflexions rapportées dans le présent volume, notamment sur la notion de séquence et, comment dans cette perspective, mettre en œuvre l’étude des formes de pensée ou singularités subjectives. J’y vois pour ma part une forme d’introduction a posteriori à mon enquête à Daveyton, sur laquelle l’article se conclut d’ailleurs.

Il me semble en effet que la réflexion menée dans cet article m’a permis de sortir d’une dialectique de l’avant et l’après apartheid qui s’était insidieusement réintroduite dans mes réflexions lorsque j’ai initié mon enquête de terrain auprès des jeunes de Daveyton en 2010. L’article ouvre en effet un débat épistémologique sur les acceptions de la notion de post-apartheid. Il pointe qu’elle est, depuis le milieu des années 1980, utilisée par tous, profanes, politiques comme chercheurs de toutes disciplines, mais sous des acceptions diverses (chronologique, en termes de transformations dans tel ou tel domaine de la société, de transition ou au contraire de rupture, de manière prospective ou prescriptive) et donc toujours à élucider du point de vue des divers interlocuteurs, en particulier : les gens, l’Etat, les chercheurs. De sorte que travailler sur la période post-apartheid soulève, selon les approches considérées, des enjeux variés, que j’ai tenté de circonscrire plus précisément dans la littérature en général, en convoquant notamment d’autres usages du préfixe « post » (post-communiste, post-colonial) et pour mes propres travaux en particulier. C’est l’occasion pour moi de réaffirmer la nécessité de laisser ouvert à l’exploration le contenu de chaque séquence subjective, sans préjuger de ce qui en sera l’argument ou les mots problématiques. De sorte que, comme le souligne l’école de littérature « post-transitionnelle », qui s’intéresse aux romans produits après la fin de l’apartheid et l’avènement de la démocratie (« beyond » apartheid plus que « after » en

l'occurrence), il n'y a pas à craindre que l'imagination des auteurs s'épuise « sans la confrontation à l'ennemi principal » que fut l'apartheid, comme le craignait le célèbre romancier sud-africain, André Brink. En réalité, la question de savoir si et comment l'apartheid sera ou ne sera pas convoqué comme référence, reste entièrement ouverte. La littérature « post-transitionnelle » se présente en l'occurrence comme une littérature “which is often unfettered to the past in the way that much apartheid writing was, but may still reconsider it in new ways. Equally, it may ignore it altogether. Other features include politically incorrect humour and incisive satire, and the mixing of genres with zest and freedom” (Frenkel and MacKenzie 2010: 3). Symétriquement, dans l'article, je défends et j'illustre, sur la base d'exemples tirés de mes enquêtes, le fait que les modes de convocation ou d'absence de l'apartheid dans les formes de pensée qui ont cours après sa disparition sont plurielles et parfois contradictoires ou contre-intuitives : de l'absence totale de référence à l'apartheid à la nostalgie de celui-ci ; de la méconnaissance historique à la convocation impérative des événements ; de la possibilité de concevoir le temps de l'individu en séquences à l'impossibilité de découper le temps du deuil et de la souffrance en morceaux (à propos de la TRC), etc.

Je conclus qu'il faut donc cesser de parler de et de penser le post-apartheid pour mieux signifier et admettre, intellectuellement, politiquement et affectivement, que la séquence actuelle est en rupture nette avec l'immédiat post-apartheid. Il faut se mettre en demeure désormais de qualifier explicitement le post-post-apartheid ou plus simplement le moment contemporain pour ce qu'il est.

Partant de l'analyse d'un moment particulier dans lequel le choix délibéré de l'engagement politique aux dépens de la recherche académique a suscité chez moi une collision des trois types de subjectivité dont je débats depuis l'ouverture de cet écrit, j'ai cherché à montrer, dans ce chapitre, toute l'importance de distinguer un certain nombre de pratiques et de concepts.

Ainsi, s'il est parfois urgent de participer aux luttes en cours plutôt que de les étudier, j'espère avoir souligné derechef que si l'enquête anthropologique et l'enquête politique peuvent se nourrir l'une l'autre, leurs processus sont profondément distincts. L'enquête politique ne nourrit qu'imparfaitement le débat académique et réciproquement l'enquête anthropologique ne peut prétendre constituer en elle-même un acte militant. On peut toutefois pratiquer l'une et

l'autre alternativement et consécutivement, avec profit et sans duplicité. Toutefois, la clarté sur cette temporalité et la séparation de ces moments distincts joue un rôle essentiel dans la décision de s'engager, d'une part ; et l'analyse clairvoyante des événements et des formes de pensée à l'œuvre, de l'autre. De mon point de vue, confondre ces deux dynamiques c'est sous-estimer à la fois la politique comme processus organisé et comme pensée *et* la recherche comme pratique intellectuelle exigeante et singulière. Je pense avoir montré combien la réflexivité qui met au jour la subjectivité assumée – et dans le cas que j'ai décrit certains de ses aspects les moins conscients touchant directement aux affects et au deuil – est un outil essentiel de cette distinction, en la circonstance.

Cette analyse réflexive m'a permis de formuler de nouvelles questions et d'y répondre. Pour part, en lisant les travaux de mes collègues, pour une autre, au travers d'un certain nombre d'analyses et de réflexions personnelles. J'ai ainsi montré dans ce chapitre comment l'anthropologie de la politique que je mets en œuvre permet également d'analyser la pensée de l'Etat ainsi que la manière dont elle peut être réappropriée et subjectivée par les gens. Du côté des déplacés, l'enquête politique tente d'identifier, voire de susciter, une discussion sur un possible qui fasse front aux propos et menaces xénophobes et aux risques de déportation. En revanche, l'analyse du conflit de prescriptions autour de la catégorie de « human right » manifeste, quant à elle, qu'il y a en Afrique du Sud en 2008, des formes de pensées et des subjectivités ralliées à la politique xénophobe du gouvernement ANC. Cette fois, l'analyse en intériorité des singularités subjectives ne révèle pas une politique à distance de l'Etat mais tout au contraire une politique alignée sur l'Etat. Heureusement, la question débattue « *qui* appartient à la nation ? *qui* peut dire qu'il est de ce pays ? » – ce que je désigne dans l'article du *Journal of Southern African Studies* par le terme de *national subjectivity* ou la subjectivité nationale – n'est pas entièrement ralliée à la vision clivée et diabolisée de l'Etat (Landau, 2012) puisqu'il existe aussi, dans le pays, des propositions alternatives à l'idée que « les étrangers violent nos droits de l'homme ».

La mise au jour des formes de pensée xénophobes et de la rationalité funeste qui les anime permet de spécifier la politique de l'Etat Sud-Africain sur la question des résidents étrangers dans la séquence étudiée. Cette dernière n'est pas seulement en continuité avec une vision clivée de la société, historiquement divisée entre natifs et étrangers, elle est aussi subjectivement et politiquement en rupture avec les prescriptions de la Charte de la liberté et le sens singulier de la catégorie de « droit humain » telle qu'il avait été pensé à l'aube de la

nouvelle démocratie sud-africaine. La « haine de la démocratie » qui caractérise par ailleurs les prises de position du gouvernement ANC à l'encontre des mobilisations populaires qui, comme les mineurs de Marikana ou AbM, ont pris leur distance avec la politique étatique et la confrontent et la prescrivent frontalement, achève de scander la rupture avec la séquence politique de l'immédiat post-apartheid.

Pour poursuivre au-delà du post-post-apartheid, l'analyse de l'Etat et celle des formes de pensée des gens comme je m'y enjoins désormais, reste à expliquer plus précisément pourquoi l'étude des « subjectivités politiques » n'est pas assimilable à celle des singularités subjectives comme je l'ai déjà esquissé ici ainsi que dans un chapitre d'ouvrage paru en 2016 sous le titre « Des subjectivités politiques en Afrique du Sud » [E11].

Il y aura alors fort à faire, pour mener à bien ce programme de recherche en Afrique du Sud et prendre la mesure de la conjoncture politique actuelle : en quoi l'arrivée au pouvoir de C. Ramaphosa constitue-t-elle ou non un changement dans l'appareil et la pensée politiques du gouvernement ANC ? Au-delà des annonces du nouveau président sur la fin de la « capture d'Etat », et du procès ouvert en septembre 2018 pour mettre en accusation cette corruption systématique qui a caractérisé le mandat de Zuma et pour laquelle il est tombé, va-t-on voir l'ANC se préoccuper réellement des inégalités économiques et sociales dans le pays ? Et si oui comment ? Pour ne prendre que deux décisions récentes, à l'heure où j'écris ces lignes : comment interpréter les volontés simultanées de réduire drastiquement le nombre de fonctionnaires d'une part, et celle de céder enfin aux revendications de redistribuer les terres à la population noire, de l'autre ? Dans la population, les débats sont vifs également autour de la question de la terre mais sur d'autres aspects également. Sont-ils tous alignés sur la politique de l'Etat ou s'en distinguent-ils ? Qu'en est-il dans cette nouvelle conjoncture de l'existence de formes de pensée à distance de l'Etat et dans quelles organisations anciennes ou nouvelles s'incarnent-elles et comment ? Le nouveau gouvernement tiendra-t-il compte de ces dernières ou bien perpétuera-t-il leur répression systématique ?

DES SINGULARITES SUBJECTIVES AU SUBJECTIVITES POLITIQUES ET RETOUR

CONCLUSIONS ET PROJETS

Cet écrit s'est ouvert sur un constat : l'emprise progressive du vocabulaire de la subjectivité, et notamment le terme de subjectivités politiques, dans mon travail et dans le champ académique en général. Et des questions : que signifiait ce changement dans ma pratique ? Quelles en étaient les raisons ? Que recouvrait la plurivocité de ces termes dans mes usages ? Quelle était l'heuristique de ces catégories ? Dans quelle mesure leur usage avait-il entravé ou nourri l'enquête sur les formes de pensée des jeunes à Daveyton ? Fallait-il ou non les conserver (et pourquoi) dans l'entreprise intellectuelle et scientifique que j'essaie de construire ?

Au terme de cette analyse rétrospective de mes travaux, leurs enjeux, leurs limites et leurs apports, il convient de récapituler les réponses que j'ai apportées à ces questions mais surtout d'indiquer comment je compte poursuivre cette réflexion par la suite et quels usages j'entends faire ou non des concepts de subjectivités, subjectivités politiques ou encore subjectivation et désobjectivation, sur mes terrains et dans mon programme de recherche. Et avec quel profit ?

Ceci m'amènera à discuter certains usages de ces termes par d'autres chercheurs, sans pour autant m'engager dans une recension exhaustive de ces derniers, et encore moins dans un vaste débat sur la question du sujet en philosophie. De la notion de sujet à celle de subjectivité en sciences sociales, il y aurait certes matière à un travail de généalogie des savoirs que Michel Foucault a déjà largement entamé et qu'il faudrait poursuivre en partant de son œuvre pour voir comment elle a irrigué les sciences sociales. Ce travail a d'ailleurs été largement initié (Tassin, 2014 ; Cornu, 2014 ; *Revue du MAUSS*, 2011 par exemple). Mais si, en tant qu'anthropologue, je dis m'intéresser aux subjectivités, le sujet n'est pas mon propos dans ce travail comme on l'a constaté et comme j'aurais l'occasion de le réaffirmer dans un instant (contrairement à F. Laplantine par exemple, 2007). Ce sont bien les formes de pensée et potentiellement la politique et les formes d'organisation de cette dernière qui en découlent qui retiennent mon attention.

Pourtant, lorsque les philosophes, et les psychiatres, à qui l'anthropologie, la sociologie, les sciences politiques ou encore le travail social, par exemple, empruntent ce vocabulaire parlent de subjectivité, c'est bien souvent pour interroger la question du sujet, son advenir et son devenir sans toujours, ce faisant, examiner des configurations sociales et concrètes mais parfois de manière strictement théorique. Préciser les raisons de mon usage distinct, en nouant le dialogue avec les nombreux collègues qui usent à l'heure actuelle de ces termes sous d'autres acceptions, pourra donc faire l'objet de futurs travaux pour autant que j'aurai clairement indiqué, d'abord, d'où je parle et ce que je propose.

Or je ne suis pas philosophe de formation et ne prétend nullement le devenir. Et ce, d'autant moins que – contrairement aux précédentes générations d'anthropologues et d'ethnologues qui ont souvent été formées dans des départements enseignant les deux disciplines, avant que celles-ci ne se séparent pour relever de découpages académiques distincts – je n'ai étudié la philosophie que très brièvement au lycée et très peu en classe préparatoire. Née en 1972, je n'ai pas non plus baigné dans l'effervescence universitaire et intellectuelle de l'après 68 qui a vu les philosophes et les anti-philosophes se déchirer. Ceci ne m'empêche pas, bien entendu, de lire des philosophes et de réfléchir parfois sur et avec leurs œuvres. J'en ai d'ailleurs cités un certain nombre dans ces pages. Mais je ne saurais prétendre, ni n'aspire à la maîtrise des concepts philosophiques d'une discipline, dont pour moi l'anthropologie s'est désormais nettement distinguée en établissant son propre champ de questionnements et ses propres outils de réflexion. Aussi je ne discuterai ici que des concepts philosophiques qui font office de catégories d'analyse sociologique et anthropologique et de mes raisons de les conserver ou pas. Je ne m'aventurerai pas à discuter les théories philosophiques elles-mêmes bien qu'elles soient couramment convoquées par certains collègues de sciences sociales au même plan que les catégories sociologiques, notamment en Afrique du Sud.

Quant à la psychanalyse, mes dialogues avec Monique Selim – pour qui la subjectivité au sens clinique et les tensions du sujet entre domination et émancipation, imaginaire et réel sont des notions pivots¹⁵⁵ – ainsi que mes dialogues avec mes parents – respectivement psychiatre et psychologue, et tous les deux psychanalystes – me font dire qu'elle n'est sans doute pas indifférente ni à mon écoute d'anthropologue sur le terrain, ni à ma forme de réflexivité, ni aux enjeux de ma réflexion. Cependant, je ne suis pas plus formée disciplinairement à la psychiatrie et la psychanalyse qu'à la philosophie ; et si je repère, parfois,

¹⁵⁵ Pour un exemple récent et particulièrement parlant à mes yeux voir (Selim, Guo, 2018).

des transferts et des contre-transferts dans des entretiens ou dans mes enquêtes, par exemple, c'est pour mieux faire droit aux autres questions et enjeux que j'essaie de traiter et non pour m'engager dans une analyse clinique.

Aussi, le repérage que j'entends faire dans cette conclusion a-t-il plutôt pour but de montrer comment mes usages de certaines catégories divergent de ceux de la philosophie – même à propos de la politique – tout comme de ceux de la psychanalyse. Et ce, afin de lever d'éventuelles méprises. C'est bien en anthropologue se prononçant depuis son assise, ses méthodes et ses questions propres, que j'écris ici. Quand bien même des mots, des questions et des intérêts communs se font jour, il s'agit bien plus d'expliquer la raison d'un écart et de réitérer celui-ci que de fondre ou confondre deux perspectives. Ce qui ne préjuge pas, au demeurant, de la complémentarité des approches et de l'intérêt des dialogues.

Subjectivités et subjectivités politiques dans ce volume

Depuis l'ouverture de cet écrit, j'ai initié un travail de clarification à l'endroit du terme polysémique de subjectivité en distinguant la question de la subjectivité du chercheur, celle de l'état des subjectivités dans l'enquête politique et en mettant en débat la fécondité ou pas pour l'analyse des formes de pensée et de la politique de l'usage du terme subjectivités politiques que j'empruntais à mes collègues sud-africains.

Je pense avoir montré dans les pages qui précèdent combien était nécessaire et utile l'exercice de réflexivité qui consiste pour le chercheur à assumer sa subjectivité. C'est-à-dire repérer ce que l'on pense de lui sur le terrain, le rôle qu'on lui donne, mais surtout objectiver ce qu'il pense, lui, d'une situation donnée au moment où il s'apprête à recueillir, dans sa singularité, ce que pense son interlocuteur. Classiquement, il s'agit d'éviter des biais, de ne pas projeter sa propre conviction sur la situation que l'on étudie, et ainsi de s'appuyer délibérément sur sa propre manière de voir, sentir, vivre et surtout penser une situation mais pour mieux éviter « l'imposition de ses propres idées », pour paraphraser M. Weber (1992), en tendant l'oreille et en ouvrant son esprit aux idées de l'autre.

J'ai insisté ce faisant sur la nécessité de réitérer cet exercice régulièrement car comme toute forme de pensée – autre démonstration de ce volume – celle du chercheur peut s'avérer séquentielle. Elle peut être différente d'une séquence à l'autre parce que la configuration de la situation étudiée a changé (mise à disposition ou non du traitement ARV dans les mines) ; parce que son état d'esprit personnel confronté au terrain a changé (s'enthousiasmer pour/se sentir trahie par l'Afrique du Sud, par exemple), et plus largement parce que confronté à ce que ses interlocuteurs lui confient et pensent – propositions qui ne sont pas, elles non plus, identiques

au fil du temps –, sa propre subjectivité varie, elle aussi. Confronter les séquences subjectives, les nôtres et celles de nos interlocuteurs, peut d'ailleurs s'avérer fécond pour identifier a posteriori sinon d'emblée ce que l'on pense ou ce que l'on a pensé d'une situation donnée et ce qui, plus largement et plus centralement pour la recherche, est pensé par l'ensemble des interlocuteurs en présence. En continuité ou en rupture avec une séquence précédente. La diachronie et la comparaison s'avèrent révélatrices en la matière, comme l'a montré l'enquête sur Chœurs de Fondeurs. En outre, en faisant droit à l'idée de possibles non advenus, la diachronie et la comparaison évitent également de tronquer l'analyse des séquences en retombant dans un historicisme causaliste qui enferme toute cessation politique dans le registre de l'échec, empêchant ou limitant l'examen du sens de cette séquence pour elle-même.

La subjectivité du chercheur et la subjectivité de l'enquêté ne sont donc pas de nature différente dans cette acception. Tous deux sont mus par des affects, des idées et parfois des principes. Tous deux pensent quelquefois. Lors d'entretiens formels ou informels ou encore lors d'observations participantes ils sont, l'un pour l'autre, des interlocuteurs. Ce qui les distingue éventuellement, c'est leur degré d'objectivation et les usages respectifs qu'ils font de leur subjectivité : en faire un matériau à analyser au service de la recherche ou en user pour s'engager politiquement, par exemple ; ou ne rien en faire du tout quand aucun conflit de prescriptions ni aucun processus politique ne s'adosse à l'énoncé de ce qui est pensé là. Etant entendu, comme je l'ai illustré également dans ce volume qu'un chercheur peut parfaitement mettre sa subjectivité au service de l'action politique et devenir militant mais qu'il s'engage alors, selon moi, dans un processus distinct de celui de la recherche. Si l'enquête est potentiellement commune aux deux processus – la politique ou en tout cas une politique en partage et l'anthropologie de la politique – la récolte et l'usage des matériaux diffèrent sensiblement.

Si c'est en anthropologie de la politique que l'on s'attache aux subjectivités, alors il faut entreprendre d'identifier les catégories de pensée qui sont en jeu dans les conflits de prescriptions que disposent ces singularités subjectives. Je me suis attachée, dans les pages qui précèdent, à montrer au travers de divers exemples que ces catégories de pensée se révèlent au travers de l'examen des mots problématiques. Soit des mots ou des expressions à propos desquels se nouent parmi mes interlocuteurs des débats explicites et argumentés en situation de lutte ; ou implicites et silencieux, mais révélés par le travail d'enquête du chercheur, hors toute situation de mobilisation ou de conflit. C'est alors l'analyse des formes de pensée recueillies par l'enquête qui révèle le conflit de prescriptions. De sorte que certains mots débouchent ou

manifestent des processus politiques enclenchés (comme à Marikana ou General Motors) alors que les autres ne font qu'indiquer un point d'intellectualité sans réelle prescription du possible ni mobilisation (comme en Angleterre en 1994 ou dans les foyers Sonacotra d'Argenteuil). Ou encore un point de pensée duquel rien ne débute ou qui s'avère ne plus avoir d'efficace dans la séquence étudiée (limites de la grève des vouchers et de la catégorie de pensée « être heureux à l'usine » à Port-Elizabeth).

De sorte que, dans mon usage d'anthropologue, les subjectivités (toujours au pluriel pour signifier qu'elles sont probablement multiples) ne désignent pas le sujet, pas même le sujet politique, mais la pensée à l'œuvre et la décision à laquelle elle ouvre potentiellement. La subjectivité, pour rester dans ce lexique, c'est le résultat d'une subjectivation au sens d'une opération de pensée. Dans mes termes, est subjectivité ce qui est subjectivé, ce qui a été rendu subjectif : un mot, un fait, un événement, une situation à l'endroit desquels s'énonce un possible qui exprime la relation du locuteur au réel. Mon propos quand j'étudie cette sorte de subjectivation n'est pas de remarquer d'abord si cela constitue un assujettissement ou une émancipation mais d'identifier ce que cette proposition déploie pour et par les gens comme possible et horizon d'action. Il ne s'agit donc pas d'une réflexion sur l'auto-constitution du sujet, ce n'est pas une pensée de l'individu ou une saisie du for intérieur mais l'analyse de ce que j'appelle des singularités subjectives et ce qu'elles proposent. Potentiellement, il s'agit ensuite, et dans un second temps, de qualifier et analyser le processus politique sur lequel ces singularités subjectives débouchent ; si processus il y a. L'analyse « en intériorité », redisons-le, ne prétend donc pas dire le for intérieur mais le rapport subjectivé et singulier à une situation ou sa constitution en question, en enjeu. Analyser les formes de pensée et les mots problématiques c'est ouvrir la voie à cette saisie-là. Dans cette entreprise, on l'a vu, ne pas anticiper le contenu des subjectivités, ne pas présupposer de rapport dialectique entre la situation objective et ce qui est pensé à son endroit, n'est pas pour autant, loin s'en faut, l'ignorance des contextes et des conjonctures sans laquelle on est souvent bien en peine de comprendre ce qui est pensé. La dimension anthropologique de cette analyse, réside dans sa capacité à révéler la pensée de l'autre ; mais c'est aussi, la capacité du chercheur à observer, analyser et restituer finement le contexte et la conjoncture, pour mieux mettre en lumière la singularité et la multiplicité de ce que les gens pensent à leur endroit.

Dans ce cadre, que trancher ? Conserver le terme de singularités subjectives ou lui substituer celui de subjectivités politiques comme un synonyme satisfaisant, voire plus

explicite ? Parler d'analyse en intériorité ou bien substituer à ce terme celui de subjectivation ou subjectivisation, pour autant qu'il s'en rapproche effectivement (comme dans l'usage de Selmeczi, par exemple) ? Pour statuer, je m'appuierai, en l'approfondissant et en l'élargissant, sur la discussion entamée à ce sujet à l'occasion d'un chapitre d'ouvrage datant de 2016 [E 11] et consacré à l'usage de la notion de subjectivités politiques en Afrique du Sud. Mais dans lequel je ne tranchai pas encore complètement sur mon propre usage de ce paradigme.

Des orientations communes...

Il me semble que tous les travaux actuels qui convoquent la notion de subjectivité et/ou de subjectivation affrontent la question de la disparition d'un sujet identifié de l'histoire et de la politique. Mais les manières d'en prendre acte et de le signifier sont diverses. Il ne s'agit pas pour ces auteurs de se rendre à l'assertion de Francis Fukuyama (1992) d'une « fin de l'histoire » mais plutôt de constater l'inefficacité des grands horizons idéologiques, politiques et plus largement téléologiques du vingtième siècle pour désigner ou identifier d'emblée ce que sont ou ce que serai-en-t le/les groupes ou le/les collectifs porteurs de l'avenir – avenir politique notamment. Ce point de départ résonne bien entendu avec l'hypothèse post-classiste mais s'en démarque également. Les conclusions méthodologiques et problématiques, mais aussi idéologiques et normatives, qui en découlent sont variées mais ont le plus souvent pour socle commun une interrogation sur les modalités de naissance ou de renaissance d'un sujet (politique) ou de la subjectivité ou subjectivation (politique), c'est à dire le processus visant à faire sujet. Ou plutôt *les* processus puisque, la plupart du temps, est entendu que l'on n'est pas/plus face à une modalité unique mais à des formes multiples. Il peut s'agir de porter le regard sur des sujets laissés dans l'ombre ou déconsidérés (personnes sans domiciles fixes (Girola, 2014) ; subalternes, minorités, portion sous étudiée de la classe ouvrière comme les femmes, les étrangers, etc), sujets du Sud et « des marges », alternatives au « sujet blanc androcentré » (Laplantine, 2007), féminismes ou de rendre un statut de sujet à ceux que les néo-libéralismes ignorent et prétendent compter pour rien en dénonçant leur « désobjectivation » étatique et en manifestant que le sujet n'est pas complètement annihilé par cette dernière (habitants des townships et des camps de déplacés, réfugiés, squatteurs et migrants déconsidérés et désobjectivés par la bio-politique des populations comme par exemple dans les travaux de Selmeczi ou Agier). Ce que scrutent les auteurs qui s'intéressent à la subjectivité (sous ces divers aspects) relève donc souvent de l'inattendu, de l'invention, la nouveauté, l'inédit ou de la réaffirmation d'existence. Ils entendent en tout cas se donner les moyens de se saisir des configurations qui ne sont pas déjà données ni connues d'avance. Comme le notent les

coordinateurs de la revue *Tumultes* (2014) consacrée au « Moment de la subjectivation », les auteurs qui travaillent avec ce paradigme sont aussi sensibles à sa « charge émancipatoire ». Si leur objet n'est pas toujours explicitement la politique, cette question affleure constamment sous leur plume. Elle est connexe d'une interrogation sur la place que le chercheur doit tenir dans cet horizon d'attente. Enfin, les chercheurs engagés dans cette voie soulignent fréquemment le rôle de la parole et de l'intersubjectivité dans les protocoles de recherche mis en œuvre et en appellent souvent à une réflexivité indispensable au bon déroulement de l'enquête et sa restitution (Tarragoni, 2014 : 190 ; Girola, 2014 : 56).

Dans le présent travail, ce sont des aspects que j'ai moi aussi abordés et discutés souvent avec une sensibilité proche. Il y a du même, du proche, du sensiblement proche pourrait-on dire dans toutes ces approches par la subjectivité et la subjectivation. Reste que sur tous ces aspects, de petites mais significatives nuances demeurent qu'il convient désormais d'évoquer.

...et des nuances significatives

J'ai initié ce repérage dans le chapitre que j'ai publié dans l'ouvrage collectif intitulé *Réparer les inégalités ?*, dirigé par Monique Selim et Bernard Castelli . Il est tiré de ma contribution à la journée d'étude organisée par ces derniers sous le titre « Réparer les inégalités, penser la solidarité, construire l'égalité ? ¹⁵⁶ ». L'article discute en premier lieu les sens paradoxaux du terme de subjectivation qui tend vers l'émancipation du sujet pour Rancière et s'attache aux modalités, procédures et techniques de l'assujettissement ainsi que la résistance à ces dispositifs chez Foucault. Emancipé ou assujetti, résistant ou soumis, le sujet n'est en tout cas, dans ces perspectives, pas donné d'emblée, il est « produit » ou « s'auto-produit » et il convient d'en étudier les modes de production. Mais s'agit-il dans ce cas de s'intéresser à ce que dit le sujet de lui-même en écoutant sa parole et en la prenant au sérieux ? Ou de ne s'intéresser qu'à ce que lui font les institutions pour comprendre comment il est forgé à leur contact ? Chez les émules contemporains de Foucault, notamment – qui insiste pourtant sur l'idée que le sujet n'est pas donné et nous enjoint à examiner finement comment il se constitue – la possibilité pour ce sujet de parler en son nom et d'être écouté pour ce qu'il dit est rarement avérée. L'analyse de Spivak (2009) sur la capacité ou non de parler des subalternes se retrouve ici. Et l'on mesure combien elle est articulée à la capacité et la volonté du chercheur d'écouter et d'entendre ou non ce que les subalternes ont à dire¹⁵⁷. Sous cette acception, l'usage du terme

¹⁵⁶ Voir l'appel à candidature <http://www.cessma.univ-paris-diderot.fr/spip.php?article481>

¹⁵⁷ Voir aussi (Neocosmos, 2017 : 99-100).

de subjectivation reste donc potentiellement ambivalent tendu entre la liberté et l'assujettissement, la constitution autonome du sujet ou son modelage par des contraintes extérieures¹⁵⁸, comme le relève également (2014). L'extension de l'usage du terme à la sociologie n'est pas moins ambivalente, comme on l'a vu au chapitre précédent, dans l'évocation de mon débat et de mes qui pro quo avec L. Landau à propos des émeutes xénophobes et de leurs analyses.

Chez Rancière en revanche – que j'ai souvent cité dans les pages qui précèdent – et dont le vis-à-vis avec Foucault nourrit les écrits sur la question de la subjectivité et la subjectivation (Cornu, *ibid.*), ce terme soutient la possibilité d'une égalité rompant avec l'ordre policier. Si la polis figure la domination en imposant une hiérarchie des places, l'horizon de l'égalité suppose précisément que les sujets puissent s'extraire de cette configuration par eux-mêmes. En effet, le surgissement de la politique suppose précisément la capacité de rompre avec la polis, de « bouleverser le partage du sensible ». Et cette possibilité, Rancière ne la limite pas. De fait, au fil de son œuvre est affirmée la possibilité de parler mais aussi de penser, par eux-mêmes de l'élève (1987), des ouvriers (1981), des Français convoqués au référendum sur l'union européenne (2005) et de tous ceux à qui il s'attache puisqu'il soutient l'idée d'une « égalité universelle parlante » et fait le pari de « l'égalité des intelligences » (1987). Cette proposition philosophique est homogène à la thèse que les gens pensent. De sorte que, si l'émancipation ne constitue pas l'horizon normatif de mes recherches en anthropologie, on aura compris que mes questionnements privilégient cependant l'hypothèse d'une liberté et d'une possibilité de pensée qui m'éloigne des approches foucaaldiennes ou néo-foucaaldiennes mettant l'accent sur la domination, pour me rapprocher des approches ranciériennes (j'entends par là les usages sociologiques de l'œuvre de Rancière sur lesquels je reviendrai plus bas). Cette inflexion est d'ailleurs manifeste dans plusieurs articles et chapitres dans lesquels la pensée de Rancière a nourri mes propres analyses [C15, E12]. Gouvernamentalité, procédures et techniques de soins sont donc pas l'objet de mes recherches. Et plus largement, mon propos n'est pas d'étudier ce qui entrave ou émancipe l'individu et pourquoi mais les opérations de pensée qui sont les siennes, comment elles procèdent et ce qu'elles proposent dans une situation donnée ;

¹⁵⁸ En lançant un appel à communication sur le thème « De nouvelles subjectivations du(e)s au travail ? » pour un numéro à paraître en 2019 du *Journal des Anthropologues*, Etienne Bourel et moi-même, qui coordonnons ce numéro, avons volontairement laissé ouvert l'usage de ce terme. Les propositions nombreuses que nous avons reçues confirment l'ambivalence de son usage. L'introduction du numéro devra probablement revenir sur ce constat et ses conséquences pour la question étudiée. Voir <https://journals.openedition.org/jda/6851> consulté le 11 septembre 2018.

notamment quand elles disposent des possibles mais potentiellement aussi quand elle n'en dispose pas. Or les exemples d'enquête que j'ai cités dans ce mémoire attestent que ce qui convoque la pensée et les subjectivations et prescriptions qui en découlent n'ont pas toujours pour enjeu une prise de conscience sur les ressorts de la domination elle-même tels que le savant pourrait la décrire, mais un point, un enjeu, que j'ai parfois dit point de subjectivité qui, lui, en revanche ouvre le débat sur d'autres possibles : être heureux, avoir sa chance à l'usine, prendre soin de soi-même, etc. En définitive, ce qui est commun à ces trois acceptions du terme subjectivation est contenu dans le suffixe « tion ». C'est l'examen d'une production et de ses modalités : production d'un sujet émancipé, production d'un sujet asservi ou production d'une pensée sur le possible.

L'article de 2016 prend ensuite ses distances avec l'usage de la notion de « subjectivités singulières » dans certaines études féministes (j'ai pris comme exemple, forcément restrictif, de ce type d'étude l'introduction et le numéro des *Cahiers du genre* réuni par Cervulle et Testenoire sous le titre *Du sujet collectif au sujet individuel et retour*) en montrant que derrière l'écho apparent avec le terme de singularités subjectives, cette expression constitue en réalité une forme de reconduction dialectique de la conscience de classe. En effet, il s'agit, dans cet usage, de concevoir les subjectivités individuelles, entendu comme production de sujets, au croisement de la domination des rapports sociaux qui les « modèlent » et de leur capacité à se « défaire de cette domination », en y « résistant ». L'opération intellectuelle qui préside à ce processus, selon les auteurs, consiste nécessairement pour lesdits sujets à prendre la mesure des rapports de domination. L'enjeu de la réflexion à mener pour ceux qu'ils étudient – en l'occurrence des femmes – est donc, on le voit, prescrit d'emblée par le chercheur en termes scientifiques. De sorte que – nonobstant l'importance et la fécondité intrinsèques des études de genre et des études féministes – de l'aveu même des auteurs (2012 :7), ces subjectivités singulières ne sont que le nom alternatif d'une conscience de classe, reflet des conditions socio-économiques des individus, une fois pris acte qu'il n'y a pas de classe pré-existante mais la nécessité de tracer l'émergence contemporaine d'un nouveau sujet collectif. Dans cette perspective, l'enquête sociologique ressort donc bien d'une quête du sujet collectif, son apparition ou son renouvellement, qui prend acte de la péremption du classisme et plus largement de la « fin d'un sujet de l'histoire ».

Au plan épistémologique, on retrouve dans l'écart entre le paradigme des subjectivités singulières et celui de singularités subjectives le débat que j'ai mené en conclusion du chapitre

1 sur la figure ouvrière : conserver ou reproduire une dialectique de l'objectif et du subjectif ou rompre avec elle ; procéder de manière inductive ou non ; faire du chercheur ou des gens le premier pensant. De sorte que si le vocabulaire employé semble proche et ressort manifestement d'un questionnement commun à l'ensemble des sciences sociales, problématiques et résultats analytiques divergent cependant. Ils soulignent d'ailleurs la nécessité d'un cadrage initial qui m'a manqué lorsque j'ai emprunté le terme de subjectivités politiques à certains de mes collègues.

Subjectivités politiques sud-africaines

Si je me suis mise à employer le terme de subjectivités politiques à l'instar d'un certain nombre de chercheurs sud-africains ou qui travaillent en Afrique du Sud, c'est précisément parce que nous avons sur les réponses aux questions rappelées au paragraphe précédent, une base très large de réponses communes. Nous nous accordons notamment sur le fait que les gens pensent et sur la nécessité de rompre avec une analyse dialectique dans l'examen de ce qu'ils pensent. Et nous nous intéressons aux politiques à distance de l'Etat. C'est dans l'examen des matériaux de la recherche que nos débats s'installent autour de l'usage et l'objectif intellectuels des termes subjectivités politiques et subjectivation. Que s'agit-il d'observer et d'étudier sur cette base ?

J'examinerai tour à tour, dans leurs nuances, les positions et les usages du sociologue Michael Neocosmos (2012, 2017) ; celle du philosophe, politiste et militant d'AbM Richard Pithouse à qui l'on doit également de nombreuses chroniques journalistiques et de nombreux rapports et articles sur cette organisation (2006, 2012, 2016) ; et enfin, celle de Anna Selmeczi, politiste hongroise qui a consacré sa thèse à AbM (2009, 2012a, 2012b). Le mouvement des cabanes est pour Neocosmos, Pithouse et Selmeczi une référence intellectuelle et politique essentielle. Cet objet commun facilitera la discussion. En effet, bien que je n'ai pas enquêté auprès de ses militants j'ai moi aussi discuté la singularité de la politique d'AbM [E12] comme politique à distance de l'Etat à l'endroit de laquelle se manifeste « la haine de la démocratie » de l'ANC dans les années 2000 (voir chapitre précédent). En outre, nous avons tous participé à un numéro commun de revue sur le thème qui nous occupe ici, à l'initiative de Neocosmos.

Pour les contributeurs de ce numéro du *Journal of African and Asian studies* consacré aux subjectivités politiques en Afrique (2012), il est entendu que l'émergence de ces dernières, dans laquelle M. Neocosmos anticipe un vecteur évident d'émancipation, ne saurait se déduire « exclusivement d'une analyse structurale voyant dans les déterminants sociaux des individus

ou dans les caractéristiques de leurs situations socio-économiques les déterminants uniques de leur subjectivité politique. (...) Aucun d'entre eux ne considère non plus qu'il existe « un sujet historique immanent ('a socially given subject of history') relève Neocosmos [dans l'introduction] que ce soit la classe, le prolétariat (sociologies marxistes), la nation, le peuple (les politiques nationalistes de libération), ou encore la multitude, par exemple (Hardt, Negri, 2004). » [E11 : 75]. La notion de subjectivité politique et l'analyse des processus de subjectivation visent donc, selon Neocosmos, à révéler des processus de formation d'un/de nouveau-x sujet-s politique-s¹⁵⁹ (page 466) « en expliquant les subjectivités dans leurs propres termes sans les réduire à des invariant socio-historiques, et notamment pas leur place sociale ».

Pourtant, dans ce numéro, pour Neocosmos, l'un des enjeux majeurs de l'analyse des subjectivités politiques reste de démontrer qu'on peut s'extraire de ses caractéristiques sociales, qu'il existe des occurrences qui attestent de ce détachement. Il déploie aussi longuement cette idée dans son opus *Thinking freedom in Africa. Toward a theory of emancipatory politics* (2017) afin de faire la démonstration de l'existence, en divers lieux et diverses époques, d'acteurs politiques émancipés en Afrique. Cette politique dite « de l'excès » est encore qualifiée de « subjectivité du déplacement ». Neocosmos lui-même relève dans l'introduction du numéro, qu'elle n'est pas à proprement parler l'objet de mon travail en tant qu'anthropologue (p. ?). Elle constitue en revanche, à mes yeux le cœur du sien et plus généralement une caractéristique importante des auteurs qui, comme lui, puisent chez Rancière leur cadre d'analyse des subjectivités. Or centrer l'analyse sur ce point risque à mon sens de réduire paradoxalement le champ de l'enquête sur la politique. Cela révèle aussi une certaine contradiction avec les affirmations visant à ne pas conditionner ou articuler l'analyse des subjectivités aux conditions sociales et économiques d'existence. Puisqu'en définitive c'est bien à l'aune de ces dernières que la subjectivité politique est évaluée dans ce cas, mais pour montrer qu'elle s'en détache. La philosophie de Rancière n'a de cesse en effet de nous convaincre de la possibilité et la nécessité politiques d'une effraction des hommes et des femmes hors de leurs places et leurs rôles assignés. Pour le philosophe, c'est là la matière même de la politique en ce qu'elle rétablit et affirme le principe fondamental de l'égalité. C'est aussi

¹⁵⁹ M. Neocosmos note toutefois dans la présentation de mon article sur une enquête d'usine à Port-Elizabeth, puisque je compte au nombre des contributeurs que quant à moi, je mets plutôt au jour des formes de pensée que des subjectivités politiques.

selon lui ce qui permet d'affirmer la dimension universelle et universalisable d'une lutte politique. Cependant n'est-ce pas une forme de sociologisation excessive de Rancière que de rapporter cette réflexion philosophique à une analyse de l'excès sur les caractéristiques sociales ? Ne faut-il pas plutôt/aussi en tant que chercheur en sciences sociales examiner comment est pensée et revendiquée chaque fois, en situation, l'égalité ?

Or, au lieu de porter sur la matière, l'objectif et l'ambition de la politique elle-même, l'analyse d'un certain nombre d'auteurs, tend à se concentrer sur ceux qui la portent, toujours ramenés, fusse pour montrer qu'ils s'en écartent, à leur condition sociale ou aux conditions de vie et d'existence que leur attribue le chercheur et desquels ils sont dits excédés. Dans ce type d'étude, le chercheur est certes attentif à la manière dont les gens, le groupe étudié, se nomment et il souligne ce dont ils se détachent en termes d'assignation de place et de nom. Mais pour rendre pleinement intelligible la rationalité et l'ambition de la pensée politique qui découle de cette « désidentification », pour reprendre un terme dont use l'historienne K. Ross (2010), il faut non seulement explorer ce qui permet de se détacher d'une condition sociale assignée mais aussi la pensée alternative dont les gens sont alors capables et pas seulement leur écart inattendu avec la position que leur assignent leurs caractéristiques sociales. Ross livre ainsi dans son étude de Mai 68 à partir de romans situant leur action dans cette époque, l'exemple de la désidentification de Siméon, romancier noir américain, vivant alors à Paris et dépeint par Smith dans son roman *The Stone face*¹⁶⁰ dans des termes très rancériens. Elle montre que c'est la « 'désidentification' de Siméon d'avec ses anciens compatriotes noirs, son 'déplacement physique' lorsqu'il s'aventure en dehors de la place qui lui est assignée au sein de la société pour fréquenter des insurgés algériens qui témoigne de sa nouvelle subjectivité politique (...) ». Il s'agit, écrit Ross de « la construction et l'expérience d'une subjectivité politique spécifique, en partie fondée sur la destruction des déterminations sociales jusque-là maintenues en place par la logique de plus en plus évidente de la police ». Pour Ross, l'expérience de Siméon est partagée par de nombreux acteurs de 68. Mais son usage et son analyse des subjectivités politiques de mai 68 ne s'arrêtent pas à ce processus de détachement des assignations sociales puisque dans la suite de l'ouvrage, elle poursuit son travail en s'attachant aussi aux « Formes et pratiques » de la politique qui en découle.

Force est de reconnaître d'ailleurs, que Neocosmos également accomplit un immense travail d'analyse des différents modes historiques de la politique en Afrique dans son ouvrage

¹⁶⁰ Voir mon article pour plus de détail sur cette analyse et l'usage de la littérature par Ross.

Thinking freedom in Africa. Towards an emancipatory policy. Mais l'illustration de la pensée de Badiou quant aux « procédures de vérité » et à la « fidélité politique à l'évènement » y prend de mon point de vue trop souvent le pas sur l'étude de la politique comme pensée. Il me paraît significatif de ce point de vue que Neocosmos se réclame de Lazarus dans cet ouvrage, tout en tordant significativement sa thèse. Celle-ci devient en effet dans la préface : « All people are capable of thinking beyond their social place and immediate interests » (XXI) ; autrement dit, non pas simplement « les gens pensent » mais « les gens sont capables de penser au-delà de leur place sociale et de leurs intérêts immédiats ». Cette nuance est fine mais elle est en réalité significative. Elle amène d'ailleurs Neocosmos à considérer qu'une politique émancipatoire est toujours à la fois « excessive et expressive des conditions sociales d'existence », ce qui réactive implicitement une dialectique de l'objectif et du subjectif. Cela le conduit aussi, en conclusion de son livre, à décrire le mouvement de la politique, comme si un modèle et des étapes pouvaient, *ex ante*, être décrits et tracés pour circonscrire l'advenu et le devenir de cette dernière. Pour l'auteur, comme il l'explique à l'aide de schémas à la fin du livre, on va de l'expressivité à l'excessivité et retour, via la dépolitisation (547-549) En particulier M. Neocosmos suggère que la clôture d'une politique à distance de l'Etat procède de l'étatisation de ses catégories et considère que c'est ce qui en marque le terme. Nous avons longuement débattu ensemble de cette interprétation de la « saturation » d'une catégorie et la signification d'une séquence politique, lors de nos discussions. Et nous sommes en désaccord¹⁶¹. Un désaccord qui constitue toutefois un dialogue fructueux entre anthropologie et sociologie et qu'il nous faut poursuivre.

Il me semble que la volonté de modéliser la politique émancipatoire – et c'est bien là l'ambition de ce livre important qui est en quête d'une *théorie* des politiques émancipatoires comme le souligne son sous-titre – manifeste plusieurs caractéristiques de la sociologie politique de Neocosmos qui constituent aussi, en miroir, des décisions problématiques alternatives pour l'anthropologie que je pratique (et en réalité pour la pratique militante également). Aussi je les souligne comme des lignes de débat à poursuivre en regard de la question des subjectivités politiques.

Mettre en travail l'idée que la politique est une pensée rare et séquentielle et qu'elle se dévoile au travers de singularités subjectives dans les mots des gens c'est accepter – et peut-être sont-ce là des difficultés constitutives pour la sociologie – que :

¹⁶¹ Sur ce point voir également le chapitre précédent.

– d’une part, l’on n’a pas immédiatement d’assise pour examiner ce qui est proposé par la politique. En effet, si on accepte qu’elle n’est pas immédiatement déductible de la situation, on ne sait pas non plus ce qu’elle va proposer ou ce sur quoi vont porter les prescriptions et dans quels termes. Les concepts de la recherche ne sont pas d’un grand secours en première instance. Il faut partir de la situation étudiée et des formulations des interlocuteurs eux-mêmes à son endroit. Dans le début d’une enquête de terrain, j’y reviendrai à propos de Daveyton, il y a donc notamment un réel aléa sur la question de savoir autour de quels mots et quels enjeux se nouent les dites formes de pensée par exemple.

– de l’autre, il n’y a pas de grandes règles ni de grands principes répétables autour desquels structurer a priori l’analyse. Je soutiens quant à moi, que, épistémologiquement, il faut accepter de lâcher la dialectique ; idéologiquement, il faut vraiment accepter de rompre avec le marxisme¹⁶². J’ai montré l’importance d’une pensée de la séquence dans mon dispositif, c’est un repère essentiel de la démarche qui impose de rompre avec l’historicisme, ce qui ne va pas de soi pour les sciences sociales. Mais cela ne constitue pas pour autant une théorie de la politique de mon point de vue ; simplement un outil d’analyse et de problématisation. Si l’on veut réellement travailler en intériorité, le cadre de l’analyse reste tributaire de l’invention subjective, organisationnelle et politique à l’œuvre dans la situation de lutte étudiée. Il est donc potentiellement inédit et le chercheur doit s’y soumettre à chaque fois pour comprendre la situation, les singularités subjectives et la politique et parvenir à les saisir et les mettre en lumière – c’est-à-dire accepter qu’il n’en sait rien ou très peu au départ et en conséquence en examiner la spécificité et la singularité . Le chercheur n’est pas pour autant entièrement démuné et ne peut pas non plus se permettre d’être naïf ou inculte sur la situation étudiée, redisons-le. Mais, si ce qu’il sait et ce qu’il pense est un appui pour mener l’analyse et peut contribuer à mettre en valeur les singularités subjectives dans leur spécificité, il s’agit pour lui de ne pas substituer cette pensée savante à la pensée de ses interlocuteurs.

– Connexe de ces deux points, comme je l’écrivais dans le chapitre déjà cité, si l’on peut aspirer à ce que les luttes recouvrent un caractère universel, leur ancrage dans des configurations chaque fois singulières et abordées dans des subjectivités singulières par les protagonistes ne permet pas de montée en généralité systématique, ni d’universalisation des catégories d’analyse ou d’extension automatique des motifs et modalités de lutte ou de pensée

¹⁶² D’un point de vue philosophique et politique je ne pense pas non plus que « l’Idée communiste » soit une catégorie qui nous aide à réfléchir. Mais c’est un autre débat et j’ai indiqué ici que je ne m’y engagerai pas.

à d'autres situations. Cela ne disqualifie pas à mes yeux l'intérêt de l'enquête anthropologique. C'est un encouragement à la recherche et non une aporie. Cela ouvre à des comparaisons, sinon des typologies, tout en exigeant du chercheur une écoute et une attention soutenues pour la nouveauté.

– Dès lors qu'il ne peut en livrer de théorie, que peut alors le chercheur pour contribuer à ces luttes et leurs succès? L'éclairage des luttes et des singularités subjectives par la recherche peut nourrir et encourager l'émancipation et les combats politiques : soit qu'elle incite, par l'exemple ainsi révélé, les gens à se battre, là ou ailleurs ; soit qu'elle leur permette, par la restitution des recherches, de découvrir les formes de pensée en présence, leur donnant ainsi des outils et des bases pour débattre ensuite ensemble d'une situation et potentiellement s'organiser. Sans pour autant que le chercheur se fasse prescripteur ou expert ni qu'on puisse parler d'intervention sociologique ou de co-construction des savoirs. C'est la posture de recherche que j'ai discutée au chapitre 3. On retrouve par contre la proximité qui existe entre l'enquête sur les formes de pensée et l'enquête politique.

Je reste cependant convaincue qu'à certains moments, la chose la plus importante pour le chercheur est de ne pas rester soi-même au poste d'observateur et d'analyste, mais de s'engager aux côtés des gens. C'est-à-dire dire de participer à leur lutte, sans plus ni moins de titre qu'un autre à cela mais pour ce qu'il est et avec ce qu'il peut apporter au processus en cours, en se pliant aux règles et modalités que celui-ci s'est forgées.

Le philosophe et politiste Richard Pithouse défend longuement ce dernier point dans son article (2012) pour le numéro pré-cité du *Journal of Asian and African Studies*¹⁶³. Il incarne une posture de ce dernier ordre dans sa pratique militante aux côtés d'Abahlali baseMjondolo, depuis la création de l'organisation en respectant strictement le principe d'AbM « if you want to help us speak *with* us and not *for* us ». Il enjoint donc les universitaires ou plutôt les « intellectuels militants », selon la formule qu'il emprunte à F. Fanon, à « un mode d'engagement qui soit ancrée dans une conversation ouverte, et une conversation qui se tienne sur le terrain des opprimés et ouvre la possibilité d'une transformation mutuelle ». Il souligne en conséquence (493), reprenant, comme Neocosmos, les concepts du philosophe Alain Badiou,

¹⁶³ Voir aussi les réflexions de Nigel Gibson dans le dernier chapitre de son ouvrage *Fanonian Practices in South Africa*, à ce sujet (2011).

« qu'un concept ou un principe abstrait » ne sont pas comme le croient parfois les universitaires plus « universaux, beaux ou vrais » que « la vérité politique qui émerge d'une situation particulière ». Cette conviction l'amène à citer longuement et in extenso les membres d'AbM dans leur langue naturelle, lorsqu'il fait la chronique du mouvement dans des rapports ou des articles de presse ou quand il analyse la portée et le sens de leur politique dans des articles plus académiques, manifestant notamment la proximité de leur politique avec les écrits de Fanon (Gibson, 2016). La qualité de son écriture et la perspicacité de ses analyses ont contribué à faire connaître AbM partout dans le monde. Ce faisant il tente de concilier son travail d'universitaire et son engagement aux côtés des habitants des cabanes. Dans certains cas il se concentre sur la chronique de la lutte ; dans d'autres il en fait un commentaire philosophique et politique.

Dans son étude des subjectivités politiques de Abahlali baseMjondolo, Anna Selmeczi, en revanche axe son analyse sur ce qu'elle nomme la 'subjectivization'. Ce concept ouvre à trois registres de réflexion différents chez elle, recoupant les grandes orientations de l'analyse par les subjectivités évoquées jusqu'à présent. En effet, le point de départ de la politiste est une remise en cause de la biopolitique des populations qui entend compter pour rien ou superflu les populations de squatters (Selmeczi, 2009, 2011). Dans une analyse foucauldienne elle débat donc d'abord du processus politique néo-libéral qui isole et méprise les squatters en Afrique du Sud et ailleurs, puis nous présente l'engagement des habitants des cabanes comme une manière de combattre les effets de cette biopolitique. Dans un second temps, le paradigme de la subjectivisation lui permet de souligner en termes rancériens la « rupture dans le partage du sensible » qu'opère l'arrivée sur la scène politique des habitants des cabanes parlant en leur nom de leur expérience vécue et leurs revendications. Sous cet angle, elle rejoint donc l'analyse de Neocosmos sur la subjectivité du déplacement. Mais en nous montrant, citations et analyses à l'appui, *comment* les habitants des cabanes en viennent à déclarer eux-mêmes qu'ils sont « ceux qui comptent pour rien » pour mieux revendiquer leur droit à être comptés, entendus et écoutés en tant qu'experts de leur vie dans les campements, elle ne se limite pas à l'examen d'une désidentification. En effet, en parlant de « subjectivation politique collective » et en s'attachant en ouverture de son article à en décrire le processus : les réunions de l'organisation dans lesquelles chacun fait part de son expérience et de sa souffrance (« suffering ») et écoute celle des autres, la chercheuse s'attache à mettre en lumière le processus de formation de la pensée politique et les idées et la décision qui découlent de l'exposé de la souffrance comme expérience commune au travers d'une parole partagée . D'où le titre d'un de ses articles :

Abahlali vocal politics of proximity : speaking, suffering and political subjectivization (2012). Les habitants des cabanes ne se contentent pas en effet de déplorer leur sort ; la réunion est une occasion pour eux de le dénoncer et d'affirmer qu'ils n'entendent pas être des laissés pour compte ou des victimes de la politique de l'ANC à l'égard des camps de squatters. Sur cette base, ils élaborent leurs propres propositions et leurs propres modalités d'action, indépendantes de la politique des partis, comme j'ai eu l'occasion de le souligner [E 12].

De sorte que, si Selmeczi définit la 'subjectivization' comme la naissance d'un sujet politique c'est dans une troisième acception du terme ; celle où une subjectivité commune se fait jour parmi les militants dans l'épreuve de la parole. Elle parle alors d'une « subjectivation politique collective » et elle entre dans le détail des processus intellectuels et subjectifs en nous montrant ces opérations subjectives à l'œuvre et comment elle fonde du collectif. Dans cet article pour le *Journal of Asian and African Studies* elle développe notamment l'importance de la catégorie d' « UnFreedom » la non-liberté qui permet aux militants d'AbM de se dissocier, tous les 17 avril, des réjouissances pour célébrer la libération de l'Afrique du Sud et souligner tout ce qui manque encore à cette liberté, sauf à la résumer à la possibilité de voter. Selmeczi étudie également la manière dont les militants d'AbM qualifient leur propre politique et la pensent, lorsqu'ils usent du terme de « living politics » pour indiquer à la fois que c'est une politique dont l'objet est la vie quotidienne mais aussi une politique qui s'appuie sur cette expérience pour légitimer leur intervention en leur propre nom auprès des pouvoirs publics au registre que : « Those who feel it should lead it ! ». En somme, Selmeczi entreprend d'entrer dans le détail des mots et catégories inventées et utilisées par AbM et l'on voit émerger distinctement les enjeux de la politique de l'organisation tels qu'ils sont discutés, pensés et mis en œuvre par ses militants. Selmeczi ne systématise pas complètement son examen des mots et catégories de pensée des gens, mais par l'attention portée aux modalités de pensée elle s'avère très proche de la démarche anthropologique que je mets en œuvre. Qui plus est, elle nous donne à voir et à comprendre le processus même de la réunion comme lieu politique.

Aussi, si je devais retenir un terme emprunté à mes collègues sud-africains ce serait probablement celui de « subjectivation politique » tel que l'emploie Selmeczi. A ceci près, on l'a vu, qu'elle manie elle-même trois acceptions différentes de cette expression. De sorte que conserver dans mon propre travail le terme de subjectivités politiques ou de subjectivation politique risquerait d'entretenir la confusion.

C'est donc bien sur les singularités subjectives que je choisis de centrer mes travaux en insistant sur la nécessité d'un examen en intériorité de ces dernières dans leur multiplicité pour ensuite seulement examiner ce que ces subjectivités constituent ou pas en termes d'organisation politique, sans immédiatement rabattre ce processus sur la naissance d'un sujet politique.

Singularités subjectives et organisations politiques

Je cite longuement mon article de 2016 (73-74) pour éclairer ce choix. Je commenterai ensuite ce passage pour l'explicitier en montrant comment il se fait l'écho de difficultés rencontrées dans l'enquête à Daveyton entendue comme une enquête sur les « subjectivités politiques des générations post-apartheid » et non comme une enquête sur leurs formes de pensée. Je discuterai aussi les questions et les pistes que ces difficultés soulèvent en conséquence pour la suite de mes recherches :

« Parler de 'singularités subjectives' (...) c'est insister sur le caractère potentiellement inédit et multiple de propositions de pensée, souvent dissensuelles mais portant, dans une situation donnée, sur un même point, un même enjeu de la situation. De la confrontation de ces singularités subjectives [si elle a lieu] émerge ou non et pour une séquence plus ou moins durable, un principe ou une idée en partage, sinon par tous du moins par plusieurs. Puis, éventuellement, dans un second temps, s'invente par le biais d'un processus politiquement organisé et de moyens *ad hoc*, une modalité de mise en œuvre et de lutte pour et par ce principe. C'est ce deuxième temps qui aboutit (ou pas) à la fondation d'une modalité d'organisation politique, efficace (ou pas) sans que l'on puisse parler d'emblée de la fondation d'un sujet collectif. Si la modalité d'action, c'est-à-dire la pensée politique qui apparaît alors, peut être dite collective, elle n'est pas la simple somme des singularités subjectives additionnées. Elle est elle-même le fruit d'un processus qui connaît diverses étapes et qui n'est pas exactement du même ordre que l'élaboration des singularités subjectives qui l'ont précédé bien qu'il en soit profondément comptable. Je préfère donc ne pas parler de sujet collectif mais de l'émergence d'un lieu politique ; ceci afin de ne pas à nouveau rabattre l'étude du processus trop rapidement sur l'analyse de ceux qui le portent. (...) C'est pourquoi, je suggère de séparer dans le travail de la recherche le moment de l'analyse de la pensée des interlocuteurs – dans mes termes « singularités subjectives » – et celui du suivi de l'émergence, mais aussi la transformation et parfois la disparition, d'un lieu politique. Etant entendu, par ailleurs, que ces deux éléments sont intriqués et influent l'un sur l'autre. Il s'agit ainsi d'éviter d'une part, la réification de la subjectivité puis du collectif ; de l'autre, la négation, la sous-estimation ou parfois la

surestimation de la capacité politique des acteurs, dans une lecture structurale qui finit par délaissier l'étude et l'évolution éventuelle des formes de pensée. »

Dans ce chapitre, en renonçant à utiliser le terme trop polysémique et ambivalent de subjectivités politiques au profit de celui de singularités subjectives, j'affirmai la nécessité d'identifier les formes de pensée pour elles-mêmes afin de ne pas réduire l'ambition de l'enquête sur les subjectivités à l'apparition d'un nouveau sujet politique. Alain Bertho propose à ce sujet une formule à laquelle je souscris, à ceci près que j'enlèverai volontiers la majuscule au mot idée. Dans un article de 2014, il écrit : « La question en ce sens est moins d'identifier ce que dans la suite du marxisme on nommerait « sujet historique », ou plus généralement le sujet comme acteur, mais l'Idée partagée qui lui donne sa puissance ».

En particulier, dans l'hypothèse où l'on est face à des formes de subjectivation, de production de pensée qui suscitent ou déploient une pensée politique, il me paraît essentiel de distinguer l'analyse des mots problématiques et les conflits de prescriptions qui témoignent d'une intellectualité tournée vers un possible, d'une part ; et de l'autre, l'examen de la constitution du processus organisé de cette politique, quelle qu'en soit la forme. Et cela, sous peine sinon, de décréter en extériorité qu'une telle politique existe ou de ne pas en distinguer la séquence, dissimulée par la question de savoir qui en est le porteur, le sujet. Pour rendre pleinement intelligible cette affirmation problématique et épistémologique qui propose de procéder en deux temps et distingue les formes de pensée et la politique organisée, je retourne au terrain. Ceci permettra notamment de voir comment les conséquences de ces propositions sont aussi pratiques et méthodologiques mais ne laissent pas de présenter quelques difficultés, dont la résolution est un de mes projets.

Dans mon expérience – que j'ai tenté de retracée dans ce travail – l'enquête sur la politique peut se présenter sous deux, voire trois configurations différentes.

— Dans le cas d'une situation de lutte politique déjà engagée, conflit, grève, organisation déjà existante, il est généralement assez aisé d'identifier les points de subjectivité. Les protagonistes s'expriment à leur sujet, ils débattent, ils manifestent, produisent des mots d'ordre ou des tracts. De sorte que même si leur subjectivité ne se réduit pas, comme je l'ai montré, aux revendications mises en avant dans la lutte qu'ils mènent, il est relativement facile en entrant en interlocution avec eux de repérer leurs mots et leurs catégories de pensée et d'élucider les prescriptions qu'elles portent en écart ou en convergence avec les revendications.

Même sans être contemporain de son émergence, on parvient généralement par les récits et témoignages recueillis pendant l'enquête à comprendre et reconstruire ce qui a été l'évènement déclencheur à propos duquel s'est constituée cette subjectivation singulière (les machines subtilisées pendant la nuit à Flint [D2], l'annonce brutale des licenciements à Metaleurop [E8, G5], le refus du voucher de Noël à Port-Elizabeth [C10]. Dire que l'organisation collective qui en émerge potentiellement n'est pas un sujet collectif, ni la somme des singularités subjectives étudiées, c'est souligner que les points de vue énoncés ne sont pas tous strictement les mêmes, bien qu'ils portent sur un point, un enjeu commun. De sorte qu'il n'y a pas de transitivité entre les subjectivités et le processus mis en œuvre pour faire aboutir les prescriptions qu'elles portent. Au contraire, il est intéressant de voir comment à la conjonction de ces différentes propositions, un point d'unité ou d'orientation s'élabore et finit par s'imposer ou non. Dans mon expérience (de militante et de chercheuse) la discussion qui s'amorce sur la manière d'aboutir est une discussion sur la politique à inventer à proprement parler. Elle est donc bien distincte des singularités subjectives, même si elle en dépend. Elle ne se limite pas au choix du répertoire d'action (la grève, l'occupation, la manifestation, la pétition, etc.). Il s'agit de mettre en adéquation les principes et les idées énoncées par les gens et la manière de les faire aboutir. C'est par exemple : l'idée de créer une association d'un nouveau genre [E8, C15] pour se substituer à l'intersyndicale dans le cas de Metaleurop ; la réunion comme lieu de l'échange et de « la subjectivation politique », le refus de déléguer la parole aux partis ou aux syndicats et le refus de participer aux élections chez AbM ; ou l'échec à trouver une forme de lutte qui ne porte pas seulement sur le montant du voucher mais aussi sur le fait d'être « heureux à l'usine » – prescription dont le refus d'une prime de Noël par la direction vient manifester l'impossibilité d'une pleine mise en œuvre, à Port-Elizabeth en 1999 [C10].

A cela, se conjugue l'appréciation *de* et la confrontation *avec* le vis-à-vis auxquels on fait face : politiques de l'Etat, du patron, ou tout autre adversaire, y compris interne au processus organisé de la politique. Ce que m'a appris l'enquête sur les Chœurs de fondeurs et qui nourrit ma mise en garde sur les transformations du lieu politique en regard des formes de pensée, c'est qu'une organisation peut continuer à exister formellement tout en n'étant plus en adéquation avec les singularités subjectives initiales. Cela exige de renouveler l'enquête sur ces dernières pour identifier leur renouvellement ou leur disparition et avec elle la pérennité ou pas de la politique mise en œuvre ainsi que sa séquence qui ne se confond pas nécessairement avec une victoire ou un échec de la lutte, comme je l'ai explicité plus haut, mais marque en tout cas la cessation d'une politique. Ainsi, Chœurs de fondeurs a poursuivi son combat juridique contre

l'iniquité des licenciements, la pollution, etc. alors que la subjectivité particulière de la lutte et la politique singulière qu'elle portait n'avaient plus cours, comme je l'ai montré en analysant la cessation des interpellations créatives.

Autre exemple, bien que la grève se poursuive au-delà du massacre à Marikana je fais l'hypothèse, confortée par les analyses produites sur la suite du conflit [F5], que les formes de pensée et les subjectivités ne sont pas identiques pendant cette première séquence et ensuite. Les formes organisées varient aussi d'ailleurs. De l'indépendance à l'égard des syndicats et de toute forme de délégation de la parole des RDO mobilisés dans la première séquence à une proximité et une forme de prise de contrôle par les organisations trotskystes dans la seconde (Sinwell, Mbatha, 2017).

— Deuxième cas de figure, l'enquête sur les formes de pensée et les subjectivités en dehors de toute situation de lutte constituée. Dans le cas des enquêtes d'usine qui interrogent les formes de pensée ouvrières après le classisme, il y a, même en l'absence de lutte déclarée, une hypothèse sous-jacente sur le fait que l'usine représente une situation potentielle qui va amener à la subjectivation du mot ouvrier. Ce n'est pas toujours le cas, et on ne sait jamais ce qui va faire l'objet d'un conflit de prescriptions, ni si cela débouchera sur l'existence d'une véritable figure ouvrière, voire une figure ouvrière politique, mais l'hypothèse est plausible. De sorte que l'enquête d'usine sur la figure ouvrière est potentiellement une enquête sur la politique ou l'usine comme lieu politique.

La situation se décline différemment dans d'autres configurations. Ainsi, en décidant de mener l'enquête dans une township qui m'était jusqu'alors inconnue pour découvrir les formes de pensée des générations post-apartheid, j'escomptais pouvoir, par l'observation, participante ou non, et surtout les conversations et les entretiens, comprendre ce qui était en débat pour les jeunes Sud-africains que j'allais rencontrer. Je pensais repérer quels étaient les points d'intellectualité qui les convoquaient puis, les interroger à ce sujet. Je n'espérais pas nécessairement découvrir des situations de luttes à distance de l'Etat mais je ne souhaitais pas non plus me pencher d'emblée sur des organisations politiques ou syndicales ou des associations déjà structurées et instituées ; de sorte à laisser ouvert ce qui pouvait être un enjeu en pensée pour les jeunes. Je pensais découvrir ce que je me suis mise à appeler au fil du temps des subjectivités politiques, c'est-à-dire, j'en suis pleinement consciente désormais au bout de l'enquête réflexive menée dans cet écrit, des formes de pensée potentiellement prescriptives révélant des points de subjectivité, des enjeux subjectivés par les jeunes Sud-africains au travers

d'interrogations très ouvertes sur l'avenir du pays, le sens du mot jeune, ce que revêt l'idée de succès, ce que signifie être né libre, etc. Je supposais donc implicitement que les jeunes étaient un sujet politique potentiel, ce que l'expérience des mobilisations pendant l'apartheid, et en particulier la révolte de juin 1976 à Soweto, a largement confirmé mais que rien ne laissait croire pour l'heure¹⁶⁴. Il s'agissait de faire pièce à leur supposée « dépolitisation » affirmée par certains représentants de l'ANC. On a vu, au demeurant, que si tant est que la jeunesse ait bien pris part aux attaques xénophobes, c'est au nom d'une politique et dans une subjectivité alignée sur la politique du gouvernement et non pas parce qu'elle serait « dépolitisée ».

Ainsi, dans mes carnets de terrain et mes notes problématiques, j'écris que je m'intéresse à « l'orientation politique », que j'espère autre que xénophobe, des jeunes. J'avais en effet quelques questions précises en tête sur le post-apartheid, les émeutes xénophobes, la notion de « born free » mais qui étaient, on l'a vu au chapitre précédent surtout les miennes, suite au choc ressenti en mai 2008 et l'expérience au bord de la R28.

Mes questions n'ont pas toujours rencontré l'écho attendu chez mes interlocuteurs et m'ont au contraire permis de poser la nécessité d'aborder le post-post-apartheid sans toujours articuler l'avant et l'après ou supposer que mes interlocuteurs allaient l'articuler. La question du sens du mot libre et le qualificatif de né-libre toutefois ouvre un débat tout à fait passionnant et rétrospectivement d'autant plus intéressant maintenant qu'est né un parti influent qui a choisi de se nommer « Economic Freedom Fighters », présidé par l'ancien président de l'ANCYL. J'en ferai prochainement l'objet d'un article pour un numéro du *Journal des anthropologues* consacré à la catégorie de liberté.

Reste que l'enquête, pour stimulante et riche qu'elle ait été d'un point de vue ethnographique ou en termes de récit de vie recueillis, met au jour peu de prescriptions au sens où j'ai utilisé ce terme ici. Comme je l'ai rapporté dans un court article pour le journal de l'IFAS, les jeunes de Daveyton ont des envies communes ; ils rencontrent une série de difficultés communes, ils ont des aspirations partagées, ils fourmillent de projets visant à les tirer de la difficulté économique dans laquelle ils sont pour la plupart englués ; ils sont engagés comme bénévoles dans de nombreuses associations et aimeraient interpeller l'Etat pour que leurs actions « pour la communauté » soient reconnues et payées comme telles (mais ils ne le

¹⁶⁴ C'est dans les universités que 4 ans plus tard une mobilisation de la jeunesse éduquée se fait jour autour du mouvement #Rhodesmustfall, #Feesmustfall, voir parmi de nombreuses autres analyses, et dans leur diversité celles de (Gibson, 2016 ; Nyamnjoh, 2016 ; Naicker, 2016 ; Botiveau, 2016).

font pas) mais en définitive, je peine à identifier des catégories de pensée qui soient des prises de position sur ce qui devrait être au regard de ce qui est.

Seule émerge véritablement la proposition que « you should give back to the community »¹⁶⁵, c'est-à-dire le principe selon lequel ceux qui s'en sortent bien devraient avoir à cœur l'intérêt général et redistribuer auprès de leurs pairs d'origine. C'est un principe qu'ils entendent s'appliquer à eux-mêmes en cas de succès dans leur vie, pour leur famille, leurs amis. Cette règle est à l'œuvre dans les groupes d'amis et opère au moins lors des loisirs dans une forme de redistribution économique : celui qui a réussi invite les autres et ne saurait s'en plaindre comme j'ai eu l'occasion de l'observer en actes à plusieurs reprises. La dimension de redistribution économique est donc latente dans ce principe et mérite qu'on l'examine tant sous l'angle d'une anthropologie économique que d'une anthropologie politique. En effet, les jeunes interrogés constatent et regrettent que les hommes politiques et personnes influentes de la township ne se conforment que fort minimalement à cette proposition. Ils se soucient peu de « rendre à la communauté ». Ils constatent même, qu'au contraire, il faut se plier à la pratique clientéliste des élus de l'ANC si l'on veut espérer faire son chemin dans le township ou simplement trouver un emploi. Ils le déplorent, s'en plaignent parfois en aparté auprès de moi, même quand ils sont par ailleurs militants de la cellule locale du parti. Mais ils n'entreprennent pas, pendant le temps du terrain, en tout cas, d'en faire un axe de bataille.

Il y a donc bien des singularités subjectives chez les jeunes gens de Daveyton mais parler d'emblée de subjectivités politiques est inadapté, quel que soit le sens retenu. Il n'y a pas a priori de sujet politique collectif et l'enquête ne met pas au jour de subjectivation aboutissant à la création d'un processus politique.

Il est notable toutefois, comme je l'ai rapporté dans un article pour l'IFAS [H5], que la restitution collective initie un débat de cet ordre chez les interlocuteurs réunis qui écoutent mes premières pistes de recherche et prennent conscience qu'ils ont des idées en commun – ce qu'ils ignoraient – et qu'ils devraient trouver le moyen de s'organiser pour les faire aboutir. Significativement, cette discussion ouvre rapidement parmi eux sur la question non résolue de savoir s'il faut reverser à l'ANCYL ces questions ou la confier aux civics ou bien créer une structure ad hoc pour les porter.

¹⁶⁵ Voir ma communication au congrès de l'ECAS en Juin 2011 “*Successful, rich and poor, three key notions for the understanding of a generation*”.

Faut-il alors renoncer à enquêter sur les formes de pensée en l'absence de mobilisation ou de lutte ? Je ne le crois pas. Même ténus les points de subjectivité sont utiles à la compréhension de la situation. Ainsi affleure aussi dans mon enquête à Daveyton l'expression d'une conscience noire, qui s'argumente par exemple du souci revendiqué des jeunes pour leur apparence mais aussi de la référence fréquente de certains aux œuvres de Steve Biko. Celle-ci nous alerte et nous renseigne rétrospectivement sur la façon dont les révoltes universitaires ont reracialisé le débat en Afrique du Sud en convoquant explicitement cette fois l'héritage de Biko mais aussi très activement la pensée de Fanon¹⁶⁶ dans une relecture contemporaine.

Symétriquement, si la catégorie « communiquer » identifie en subjectivité la fin de l'apartheid dans les enquêtes des années 1990 l'enjeu de rétablissement de l'interlocution qu'elle soulève s'avère central dans les mobilisations des 2000 sur l'accès au soin dans les mines et le massacre de Marikana. Ainsi des éléments d'enquête sur les singularités subjectives et les points de subjectivité s'avèrent heuristiques, même quand ils ne débouchent pas sur l'analyse des luttes. Ils peuvent aussi nourrir d'autres processus comme le déploiement militant d'une bataille ultérieure. Ainsi on se souviendra que l'enquête sur les résidents des foyers Sonacotra d'Argenteuil, n'était pas un processus militant mais, je l'ai indiqué, elle éclaire l'importance des foyers dans la lutte des ouvriers sans-papiers.

Par ailleurs, l'enquête, de par sa qualité exploratoire, met aussi au jour d'autres types de politique, d'autres questionnements potentiels qui témoignent, s'il en était besoin, que cohabitent à Daveyton différents types de politiques qui pourraient donner lieu à d'autres types de problématisation et d'analyse que celui sur les singularités subjectives. Pour dépouiller l'ensemble du matériau, il faudrait donc élargir la palette de l'analyste.

J'ai ainsi observé, je l'ai mentionné, des dynamiques partisans et clientélistes au sein de la cellule locale de l'ANC et recueilli les griefs de certains de ses militants à son endroit, notamment sur les modalités de nomination des candidats aux élections municipales. En effet, après avoir fait appel à la démocratie locale, l'ANC a disqualifié les candidats désignés par les membres à la base au profit de personnel plus influent dont elle a imposé la candidature. Pourtant, les jeunes militants désabusés ne font pas défection et n'expriment pas publiquement leurs avis. Ils attendent que je les ramène chez eux en voiture pour s'ouvrir à moi. De sorte que, comme je l'ai déjà souligné au chapitre précédent la question du chevauchement, de la

¹⁶⁶ Voir à nouveau Gibson, 2016 ; Naicker, 2016 ; Botiveau, 2016.

proximité, de l'influence ou du contact de différents types de politique se pose. Par ailleurs, s'agit-il là de l'expression d'un texte caché au sens de Scott (2008) ? Et dans ce cas, piste de recherche potentielle, peut-on articuler le surgissement du texte caché et la notion de singularités subjectives ?

Poursuivre les dialogues sur les subjectivités et la subjectivations politiques avec l'ensemble de mes pairs dans ma discipline et dans d'autres, au-delà de l'amorce de ce chapitre ; déployer pleinement une capacité à étudier les processus politiques constitués à distance de l'Etat et adossés à des singularités subjectives dans leurs proximités, leurs frottements et leurs écarts avec d'autres formes de politiques, notamment en prenant pour base l'enquête à Daveyton et son analyse mais aussi en m'attachant à d'autres terrains.

Voici autant de questions théoriques, épistémologiques et problématiques en travail et qui tracent des pistes pour un vaste programme de travail en Afrique du Sud et sur d'autres terrains potentiels.

BIBLIOGRAPHIE

- ABELES Marc, 1990, « Rituels de campagne : l'élection municipale de 1989 à Auxerre », *Mots*, décembre 1990, n°25. pp. 43-63.
- ABELES Marc, 2005, (1990), *Anthropologie de l'État*, Petite Bibliothèque, Payot, Paris.
- ABELES Marc, 2000 *Un ethnologue à l'Assemblée*. Paris, Odile Jacob.
- ADLER Alfred, 1982, *La mort et le masque du roi. La royauté sacrée des Moudang du Tchad*, Paris, Payot.
- AGIER Michel, 2008, *Gérer les indésirables : des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*. Paris,
- AGIER Michel, LECADET Clara (dir.), 2014, *Un monde de camps*, La découverte, Paris.
- ALBERT Bruce, 1995, « Anthropologie appliquée ou ' anthropologie impliquée ' ? Ethnographie, minorités et développement » in BARE Jean-François, *Les applications de l'anthropologie. Un essai de réflexion collective depuis la France*. Paris, Karthala, pp. 87-118.
- ALEXANDER Peter, LEKGOWA Thapelo, MMOPE Botsang, SINWELL Luke et XEZWI Bongani, 2012, *Marikana: A View from the Mountain and a Case to Answer*, Jacana Media, Auckland Park.
- ALTHABE Gérard, SELIM Monique, 1998, *Démarches ethnologiques au présent*, L'Harmattan, Paris.
- AMNESTY INTERNATIONAL, 2008, September, AI Index: AFR 53/012/2008.
- ATTIAS-DONFUT Claudine, « Génération », *Encyclopaedia Universalis*, <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/generation/>, 2 pages, consulté le 8 février 2011.
- ATTIAS-DONFUT Claudine, 1988, *La sociologie des générations. L'empreinte du temps*, Paris PUF.
- AUGE Marc, 1977, *Pouvoirs de vie, pouvoirs de mort*, Paris, Flammarion.
- AVENTIN Laurent, 1995, « Le sida en entreprise : position professionnelle du médecin d'entreprise, secret médicale et logique économique », *Sociétés d'Afrique et sida*, n°10, pp. 7-8.
- AVENTIN Laurent, 1997, « Discrimination à l'égard des employés séropositifs dans l'entreprise abidjanaise : dépistages illicites du VIH et licenciements abusifs », *Social Science and medicine*, n°15, pp. 69-96.
- AZEMAR Guy-Patrick (ed.), *Ouvriers, Ouvrières, un continent morcelé et silencieux*, Autrement, Paris, 1992.
- BADIOU Alain, 1985, *Peut-on penser la politique ?*, Seuil, Paris.
- BADIOU Alain, 1994, *L'éthique. Essai sur la conscience du Mal*, Hatier, Paris.
- BADIOU Alain, ZIZEK Slavoj, 2010, *L'idée du communisme*. Conférence de Londres 2009, *Lignes*, Paris.
- BALANDIER Georges, 1955, *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, Paris, Quadrige PUF.

- BALANDIER Georges, 1967, *Anthropologie politique*, Paris, Quadrige PUF.
- BALANDIER Georges, 1974, *Anthropo-logiques*, Paris, Le livre de poche, Biblio-essais.
- BALANDIER Georges, 1985 « Le politique des anthropologues », in Madeleine Grawitz & Jean Leca, eds, *Traité de science politique*, 1. Paris, PUF : 309-324.
- BALSO Judith, 2006, « Foyers ouvriers : une situation politique dangereuse », *Le Journal Politique*, n° 11, janvier 2006, pp.9-11.
- BARCHIESI Franco, 2001, *Precarious Liberation. Workers, the State, and Contested Social Citizenship in Postapartheid South Africa*. Durban: University of Kwazulu Natal Press.
- BARÉ Jean-François. (dir.), 1995, *Les applications de l'anthropologie. Un essai de réflexion collective depuis la France*. Paris, Karthala.
- BARRON CHRIS, "S'fiso Ngobo, land right activists who was snubbed by town hall 1969-2018", *Sunday Times*, 27 mai 2018.
- BARRON Pierre, BORY Anne, CHAUVIN Sébastien, JOUNIN Nicolas, TOURETTE Lucie; avec FALL Ndeye Amy et JULLIARD Émilien, 2013, *On bosse ici ! On reste ici ! La grève des sans-papiers une aventure inédite*, La Découverte, Paris.
- BARTHE Yannick et al., 2013, « Sociologie pragmatique : mode d'emploi », *Politix* 2013/3 (N° 103), p. 175-204. DOI 10.3917/pox.103.0173, consulté le 22 février 2017.
- BAYART Jean-François, 1979, *L'Etat au Cameroun*, Paris, Presses de la fondation nationale de Sciences politiques.
- BAYART Jean-François, 1981, « Le politique par le bas en Afrique. Questions de méthode », *Politique Africaine*, n° 1, pp. 53-82.
- BAZIN Jean, TERRAY Emmanuel (eds), 1982, *Guerre de lignages et guerres d'État en Afrique*, Paris, éditions archives contemporaines.
- BAZIN Laurent, 2009 « Paysans ouvriers », in Bazin L., Hours B., Selim M., *L'Ouzbékistan à l'ère de l'identité nationale*. Travail, Science, ONG, L'Harmattan.
- BAZIN Laurent, 1998, *Entreprise, politique, parenté. Une perspective anthropologique sur la Côte-d'Ivoire dans le monde actuel*, Paris-Montréal, L'Harmattan.
- BAZIN Laurent, GIBB Robert et SELIM Monique, 2007, « Nationalisation et étatisation des identités dans le monde contemporain », *Journal des anthropologues*, Hors-série 2007, pp. 7-35.
- BEAUD Stéphane et Michel Pialoux, 1999, *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot-Montbéliard*, Fayard, Paris.
- BEKKER Simon and LEIDE Anne (eds), 2006, *Identity in four African Cities*, African Minds.
- BEKKER Simon, 2010, 'Explaining Violence against Foreigners and Strangers in Urban South Africa: Outbursts during May and June 2008', in A.A. Yusuf (ed.), *African Yearbook of International Law* (African Foundation for International Law, 2010), pp. 125–49.
- BENIT-GBAFFOU Claire, 2008, « Démocratisation et participation locale à Johannesburg : la voix et les voix de la société civile face à des institutions participatives dysfonctionnelles », *Revue Tiers Monde*, 2008/4 (n° 196), p. 759-778. DOI 10.3917/rtm.196.0759, consulté le 8 juin 2018.

- BENIT-GBAFFOU Claire, 2016, « Actualité de Fanon dans les mouvements étudiants sud-africains contemporains : un entretien avec Achille Mbembe », *Politique Africaine*, « Mobiliser Fanon », n° 143, pp. 169-183.
- BENOIST Jean, DESCLAUX Alice, 1995, *Anthropologie et sida, bilans et perspectives*, Paris, Karthala.
- BENSA Alban, FASSIN Didier, 2008, *Les politiques de l'enquête. Epreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte.
- BEN SLAMA Fethi, 2014, *La guerre des subjectivités en Islam*, Paris, Lignes.
- BENVENISTE Annie, SELIM Monique (eds) 2014, « Désir d'éthique, besoin de normes ? », *Journal des anthropologues* n° 136-137.
- BENVENISTE Annie (dir.), 2013, *Se faire violence. Les coulisses de la recherche*, Téraèdre, Paris.
- BENVENISTE Annie, 2013, « Rencontres à Soweto : déplacement de la violence, déplacement de l'objet de recherche » in BENVENISTE Annie , *Se faire violence. Les coulisses de la recherche*, Téraèdre, Paris, pp. 157-189.
- BENVENISTE Annie , 2015, « "Violence à Soweto : entre passé et présent", entretien avec Monique SELIM, *Chimères*, N°85, pp. 159-166.
- BERGERON André., DORAY B, 2005, « Les "privés d'emploi" : la culture pour miroir », *Ethnologie française*, vol. 35, n° 4, pp. 643-652.
- BERNARDOT Marc, 2008, *Loger les immigrés. La Sonacotra, 1956-2006*, Editions du Croquant, Paris.
- BERTHO Alain, 2000, *État, travail et politique en Banlieue*, Habilitation à Diriger des Recherches en sociologie, sous la direction de Pierre Cours-Salies.
- BERTHO Alain, 2008, *Nous autres, nous-mêmes. Ethnographie politique du présent*, éditions du Croquant, Paris.
- BERTHO Alain, 2009, *Le temps des émeutes*, Bayard, Paris.
- BERTHO Alain, 2014, « La fin de la politique ? », *Ethnographique.org*, Numéro 28 - juillet 2014 « Changement, événement, rupture », <http://www.ethnographiques.org/2014/Bertho#nh3>, consulté le 21/09/2018.
- BIERSCHENCK Thomas, BLUNDO Giorgio, JAFFRE Yannick, TIDJANI ALOU Mahaman, (sous la dir. de) 2007, *Une anthropologie entre rigueur et engagement. Essais autour de l'œuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan*, APAD- Karthala, Paris.
- BLANC Maurice, 2001, « La recherche et l'action : un couple heureux ? », *Espace et Société*, n° 101-102, p. 17-34.
- BLIN Thierry, 2005, *Les sans-papiers de Saint-Bernard*, L'Harmattan, Paris.
- BOIDIN Bruno, POSTEL Nicolas, ROUSSEAU Sandrine, 2009, *La responsabilité sociale des entreprises. Une perspective institutionnaliste*, Presses du Septentrion, Villeneuve d'Ascq.
- BON François, 2004, *Daewoo*, Paris, Fayard.
- BONNIN Debby, 1987, *Class consciousness and conflict in the Natal Midlands: the case of BTR Sarmcol*, MA dissertation, sous la dir. de Ari Sitas, University of Durban Natal.

- BOTIVEAU Raphaël, 2007, *The ANC Youth League or the invention of a South African Youth political organization*, IFAS working paper Series, n° 10, Avril 2007.
- BOTIVEAU Raphaël, 2010, « Afrique du Sud le travail de sape de Julius Malema », *Alternatives économiques*, article web du 2 avril 2010 consulté le 3 janvier 2011, http://www.alternatives-economiques.fr/afrique-du-sud---le-travail-de-sape-de-julius-malema_fr_art_630_48800.html.
- BOTIVEAU Raphaël, 2015, « Après l'apartheid. La protestation sociale en Afrique du Sud », Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, 270 pages, *Critique internationale* 2015/2 (N° 67), p. 173-177. DOI 10.3917/crii.067.0173, consulté le 13 juin 2018.
- BOTIVEAU Raphaël, 2016, « La jeune Afrique du Sud en ballottage : mouvements étudiants et amorces d'une alternance politique », *Politique africaine*, 2016/3 n° 143, pp. 185-207.
- BOTIVEAU Raphaël, 2017, *Organise or Die? Democracy and Leadership in South Africa's National Union of Mineworkers*, Wits University Press, Johannesburg.
- BOUJU Jacky, 2011, « La formation professionnelle des étudiants en anthropologie appliquée au développement », *Journal des anthropologues*, 126-127, pp. 55-80.
- BOURDIEU Pierre, 2003, « L'objectivation participante », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 150, décembre 2003. « Regards croisés sur l'anthropologie de Pierre Bourdieu », pp. 43-58 https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_2003_num_150_1_2770.
- BOURDIEU Pierre, 1989, *La noblesse d'Etat. Grandes écoles et esprit de corps*, Les éditions de Minuit, Paris.
- BOURDIEU Pierre, 1984, « La délégation et le fétichisme politique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 52-53, pp. 49-55, https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1984_num_52_1_3331, consulté le 02/04/2018.
- BOURDIEU Pierre 1981, « La représentation politique. Éléments pour une théorie du champ politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 36-37, février/mars 1981 pp. 3-24; DOI : 10.3406/arss.1981.2105, consulté le 28/03/2018.
- BRANDT Reinhard, 1996, « Aux origines de la philosophie kantienne de l'histoire : l'anthropologie pragmatique », *Revue germanique internationale* [En ligne], 6 | 1996, mis en ligne le 09 septembre 2011, consulté le 23 février 2017. URL : <http://rgi.revues.org/575>
- BRAY Rachel, GOOSKENS Imke, KAHN Lauren, MOSES Sue, SEEKINGS Jeremy, 2010, *Growing up in the new South Africa, Childhood and adolescence in post-apartheid Cape Town*, Cape Town, HSRC press.
- BRISSET Claire, 2009, *L'université et la recherche en colère. Un mouvement social inédit*, éditions du croquant, Broissieux.
- BROWN Julian, 2015, *South Africa's Insurgent Citizens: On dissent and the possibility of politics*. Auckland Park, Jacana Press.
- BRUCHHAUSEN Sarah, 2014, « Understanding Marikana through the Mpondo revolts », *Journal of Asian and African studies*, vol. 50: 4, pp. 412-426.
- BURRAWOY Michael, 1972, *The Colour of Class on the Copper Mines: From African Advancement to Zambianization*, Manchester University Press, Manchester.
- CAHIERS DU GENRE, « Du sujet collectif au sujet individuel et retour », 2012/2, n°53.

- CAILLE Alain, CHANIAL Philippe, « Présentation », *Revue du MAUSS* 2011/2 (n° 38) « Émancipation, individuation, subjectivation, Psychanalyse, philosophie et science sociale », pp. 5-30. DOI 10.3917/rdm.038.0005, consulté le 14 août 2018.
- CALDERON José, COHEN Valérie (dir.), 2014, *Qu'est-ce que résister ? Usages et enjeux d'une catégorie d'analyse sociologique*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- CAMPBELL Catherine, 1994, *Township families and youth identity. The family influence on the social identity of township youth in a rapidly changing South Africa*, Pretoria cooperative research program on marriage, family life, HSRC.
- CAMPBELL Catherine, GILGEN Denise et al., 2000, *The natural history of HIV/aids in South Africa. A biomedical and social survey*, CSIR, Johannesburg.
- CAMPBELL Catherine, WILLIAMS Brian, 1999, *Managing HIV/Aids in South Africa. Lessons from industrial settings*, CSIR, Johannesburg.
- CAPE AREA PANEL STUDY, CAPS, Etude du CSSR en ligne sur <http://www.cssr.uct.ac.za/data/datasets#caps>.
- CASSIN Barbara, CAYLA Olivier, SALAZAR Pierre-Joseph, 2004, *Le genre humain*, n° 43, « Vérité, réconciliation, réparation ».
- CASTELLI Bernard, SELIM Monique (dir.), 2016, *Réparer les inégalités ?*, Paris, L'Harmattan.
- CEFAÏ Daniel, 2008, « Vers une anthropologie critique », *La vie des idées*, recension de *Les politiques de l'enquête. Epreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte.
- CERVILLE Maxime, TESTENOIRE Armelle, 2012, « Introduction », *Cahiers du genre*, 2012/2, n°53, pp. 5-17.
- CHALAMOV Varlam, 2003, *Les récits de la Kolyma*, traduit par Sophie Benech, Catherine Fournier, Michel Heller, Verdier, Paris.
- CHAPOULIE Jean-Michel, 1991, « La seconde fondation de la sociologie française, les Etats-Unis et la classe ouvrière », *Revue française de sociologie*, XXXII (3), p. 321-364
- CHENU Alain, 1993, « Une classe ouvrière en crise », *Données sociales*, Paris, INSEE, pp. 476-485.
- CHIVA Isaac, 1983, « La Recherche ethnologique sur la France », *Journal des anthropologues*, n° 12-13, pp. 8-17
- CHUBB Karin, 2001, *Between anger and hope: South Africa youth and the TRC commission*, Johannesburg Wits University Press.
- CISSE Madiguène, 1999, *Parole de sans-papiers*, La Dispute, Paris.
- CLASTRES, Pierre, 1974, *La Société contre l'État*, Paris, Minuit.
- COOPER Adam, 2009, "Let us eat airtime. Youth identity and xenophobic violence in a low income neighborhood in Cape Town", working paper number 263, CSSR seminar, University of Cape Town, <http://www.cssr.uct.ac.za/publications/working-paper/2009/565>
- COPAF, 2006, « Menace sur les foyers et leurs résidents », *Plein droit* 2006/1 (n° 68), p. 16-19.

- COPANS Jean, 1991, « Afrique du Sud : apartheid, culture et politique », *Cahiers d'études africaines*, vol. 31, n°123, pp. 417-423 consulté le 10 février, DOI : 10.3406/cea.1991.1588
- COPANS Jean, 1995, « Entrepreneurs et entreprises dans l'anthropologie et la sociologie africanistes », in Ellis Stephen et Fauré Jean-Yves, *Entreprises et entrepreneurs africains*, Karthala-Orstom, Paris, 1995, pp. 127-139.
- COPANS Jean, 2002, « L'anthropologie sociale n'est-elle pas née au fond des mines ? », in Rabier Jean-Claude (ed.), *Formes de mobilisation dans les régions d'activités minières*, actes du colloque International de Béthune 24, 25, et 26 Mai 2000, pp.67-87.
- CORCORAN Steven (ed), 2015, *The Badiou dictionary*, Edinburgh University Press.
- CORNU Roger, 1995, « Nostalgie du sociologue. La classe ouvrière n'est plus ce qu'elle n'a jamais été », in Deniot J., Duthéil C. (dir.), *Métamorphoses ouvrières*, tome I, Paris, L'Harmattan, 1995.
- CORNU Laurence, 2014, « Subjectivation, émancipation, élaboration », *Tumultes*, 2014/2, n°43, pp. 17-31.
- CORTEEL Delphine, 2002, *"Ouvrier" et "usine" dans l'Allemagne contemporaine : enquête d'anthropologie sur ce que pensent les ouvriers de deux usines automobiles allemandes : de la flexibilité, du travail, des usines, des ouvriers*, thèse d'anthropologie sous la dir. de Sylvain Lazarus, Université Paris 8.
- CORTEEL Delphine, 2009a, « Lutter pour la reconversion d'un site industriel et la dignité des hommes qui l'ont fait vivre. Analyse d'expériences menées par les ex-salariés de Metaleurop Nord », in Causer J.-Y., Durand J.-P., Gasparini W. (coord.), *Les identités au travail. Analyses et controverses*, Toulouse, Octarès, pp. 113-122.
- CORTEEL Delphine, 2009b, « Fermetures d'usine : les associations d'anciens salariés comme espaces de médiation originaux », *Formation emploi*, n° 108, pp. 53-65.
- CRAIN Saudien, 2007, *Youth identity in contemporary South Africa: race, culture and schooling*, Claremont South Africa, New Africa Books.
- DARBON Dominique (ed.), 1995, *Ethnicité et nation en Afrique du Sud Imageries identitaires et enjeux sociaux*, Karthala-MSHA, Paris.
- DAWSON Hannah, 2012, *Youth and Political Unrest: Waiting and Envy in a South African Informal Settlement*, MPhil International Development, University of Oxford.
- « Débats rétrospectifs sur le colloque », *Journal des anthropologues*, Postures assignées, postures revendiquées Hors-série, 2011, pp. 257-267 (texte collectif rédigé par les étudiants de l'AFERTES)
- DE CERTEAU Michel, 1990, (1980), *L'invention du quotidien 1. Les arts de faire*, Paris, Folio.
- DE SARDAN Jean-Pierre Olivier, 2000, « Le « je » méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain », *Revue française de sociologie*, volume 41, n° 3, pp. 417-445 (Persée)
- DELANNOY Ariane, 2008, *Exploring concepts of death and subjective life expectation. Understanding young adults' perceptions of invulnerability*, Cape Town, CSSR.
- DESAI Ashwin, 2002, *We are the poors: community struggle in post-apartheid South Africa*, NYU Press, Monthly Review Press, Canada.

- DIENER Ingolf, 1989, *Apartheid ! La cassure. La Namibie, un peuple, un devenir...* Arcantère, Paris.
- DLAMINI S. Nombuso, 2005, *Youth and identity politics in South Africa: 1990-1994*, Toronto, Toronto University Press.
- DOLBY Nadine, 2001, *Constructing race: youth, identity and popular culture in South Africa*, Albany State University of New York Press.
- DOXDATER Erik, VILA-VICENCIO Charles, 2004, *To repair the irreparable. Reparation and Reconstruction in South Africa*, David Philip, Claremont.
- DUHIN Anne, 2004, "Ouvrier", "usine" et "politique" dans l'Italie d'aujourd'hui : enquêtes d'anthropologie ouvrière dans une entreprise mécanique d'Emilie-Romagne, thèse d'anthropologie sous la dir. de Sylvain Lazarus, Université Paris 8.
- DUMONT Louis, 1966, *Homo hierarchicus. Le système des castes et ses implications*, Paris, Gallimard-collection Tel.
- ELIASOPH Nina, 2010, (1998), *L'évitement du politique. Comment les Américains produisent de l'apathie dans la vie quotidienne*, Economica, Paris.
- ELLIS Stephen et FAURE Jean-Yves, 1995, *Entreprises et entrepreneurs africains*, Karthala-Orstom, Paris, 1995.
- EME Bernard, 2011, « Postures assignées, usages revendiqués de la *talvera* », *Journal des anthropologies*, Hors-série, 2011, pp. 21-48.
- ENGELS Frédéric, 1954, (1884), *Les origines de la famille, de la propriété privée et de l'État*, Paris, Editions Maspero.
- EVANS-PRITCHARD, E.E., 1994, *Les Nuer. Description des modes de vie et des institutions politiques d'un peuple nilote*, Paris, Gallimard-collection Tel.
- EVERATT D. and SISULU Elinor (eds), 1992, *Black youth in crisis, facing the future*, Johannesburg Ravan Press.
- EVERATT David (ed.), 1994, *Creating a future: youth policy for South Africa*, Johannesburg, Ravan Press.
- FANON Frantz, 1991, (1961), *Les damnés de la terre*, Gallimard, Paris.
- FANON Frantz, 1952, *Peau noire, masques blancs*, Gallimard, Paris.
- FASSIN Didier, MORICE Alain, QUIMINAL Catherine, 1997, *Les lois de l'inhospitalité*, Paris, La découverte.
- FASSIN Didier (dir.) 2003, *Inégalités, violences et migrations, les structures historiques du sida en Afrique du Sud et Namibie*, rapport final remis à l'ANRS, Paris.
- FASSIN Didier, 2002, « Le sida comme cause politique. Une controverse sud-africaine sur la scène globale », *Les temps modernes*, août-septembre, N° 620-621, p.312-331.
- FASSIN Didier, 2003a, « Anatomie politique d'une controverse. La démocratie sud-africaine à l'épreuve du sida », *Critique Internationale*, N° 20, juillet, p.92-112.
- FASSIN Didier, 2006, *Quand les corps se souviennent. Expériences et politiques du sida en Afrique du Sud*, La Découverte, coll. « armillaire ».
- FASSIN Didier, MAZOUZ Sarah, 2007 « Qu'est-ce que devenir français ? La naturalisation comme rite d'institution républicain », *Revue française de sociologie* 48 (4), pp. 723-750.

- FASSIN Didier, 2008 a, « Répondre de sa recherche : l'anthropologue face à ses autres » in BENSA Alban, FASSIN Didier, *Les politiques de l'enquête. Epreuves ethnographiques*, La Découverte, Paris.
- FASSIN Didier, 2008 b, « La politique des anthropologues. Une histoire française », *L'homme*, n°185-186, « L'anthropologue et le contemporain : autour de Marc Augé », pp. 165-186.
- FAVA Ferdinando, 2015, *Qui suis-je pour mes interlocuteurs ? L'anthropologue, le terrain et les liens émergents*, L'Harmattan, Paris.
- FAVA Ferdinando, « Pour une anthropologie de l'écoute », *Journal des anthropologues* [En ligne], 102-103 | 2005, mis en ligne le 18 novembre 2010, consulté le 30 septembre 2016, <http://jda.revues.org/1434>, consulté le 29/03/18.
- FAVRET-SAADA, Jeanne, 1997, *Les mots, la mort, les sorts, La sorcellerie dans le Bocage*, Gallimard.
- FAVRET-SAADA, Jeanne, 2009, [1990], « Etre affecté » in *Désorceler*, éditions de l'Olivier, Paris.
- FINLEY Moses, 1994, *L'invention de la politique, Démocratie et politique en Grèce et dans la Rome républicaine*, Paris, Champs Flammarion.
- FLAMANT Nicolas, 2002, *Une anthropologie des managers*, PUF, Paris.
- FORTES Meyer, et EVANS-PRITCHARD, Evans (eds), 1964, *Systèmes politiques africains*, Paris, PUF.
- FOUCAULT Michel, 1992, (1966), *Les mots et les choses*, Gallimard, Paris.
- FOUCAULT Michel, 1997, *Il faut défendre la société. Cours au Collège de France, 1976*, EHESS, Gallimard, Seuil, Paris.
- FUKUYAMA Francis, 2009 (1992), *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris, Champs.
- GALLAND Olivier, 2017, « La sociologie du déni. L'exemple des travaux sur l'immigration », *Le Débat* 2017/5 (n° 197), p. 127-131. DOI 10.3917/deba.197.0127, consulté le 14/04/2018.
- GALLENGA Ghislaine (dir.), 2016, *Journal of business anthropology*, « an archeology of business anthropology », vol. 5 n° 1.
- GALLENGA Ghislaine, 2011, *Le Feu aux poudres. Une ethnologie de la « modernisation » du service public*, Éditions du CTHS, Paris.
- GERVAIS-LAMBONY Philippe, 2002, « Les enjeux d'une politique de redéfinition territoriale : la création de l'aire métropolitaine d'Ekurhuleni (Afrique du Sud) », *Autrepart*, (21), 2002 : 27-39.
- GIBSON Nigel C., 2011, *Fanonian practices in South Africa. From Steve Biko to Abahlali baseMjondolo*, Palgrave macmillan, university of Kwazulu Natal press, Scottsville.
- GIBSON Nigel C., 2016, "The specter of Fanon: the student movements and the rationality of revolt in South Africa", *Social Identities*, DOI: 10.1080/13504630.2016.1219123
- GIRAUD Pierre-Noël, 1996, *L'inégalité du monde*, Gallimard, Paris.
- GIRAUD Pierre-Noël, 2001, « Anthropologie ouvrière et économie », *Ethnologie française* 2001/3 (Vol. 31), pp. 493-495.
- GIROLA Claudia, 2014, « Tenir malgré tout dans une vie à la rue », *Tumultes* 2014/2, n°43, pp. 55-66.

- GIROLA Claudia *et al.*, « Présentation », *Tumultes* 2014/2, n° 43, pp. 5-13.
- GODELIER Maurice, 1996 (1982), *La production des Grands Hommes*, Paris, Fayard.
- GRAWITZ Madeleine & LECA Jean, eds, *Traité de science politique*, 1. Paris, PUF : 309-324.
- HASS Catherine, 2012, « Le maintien du nom ‘guerre’ : Un enjeu pour l’anthropologie politique contemporaine », *Mondes contemporains*, Revue d’anthropologie sociale et culturelle, n°2, pp. 169-183.
- HASS Catherine, HERARD Marianne, 2008, « Les Halles, lieu d’une seule jeunesse. Un monde commun de styles différenciés », *Annales de la recherche urbaine*, n° 105, décembre 2008, pp. 46-54.
- HASSIM Shireen, KUPE Tawana, WORBY Eirc (eds), 2008, *Go home or die here. Xenophobia and the reinvention of difference in South Africa*, Wits University Press, Johannesburg.
- HATZFELD Nicolas, 2002, *Les gens d’usine. Peugeot-Sochaux, 50 ans d’histoire*, Paris, éditions de L’Atelier.
- HEINICH Nathalie, 2017, « Misères de la sociologie critique », *Le Débat* 2017/5 (n° 197), pp. 119-126.
- HERARD Marianne, 2002, *La figure ouvrière contemporaine, un enjeu anthropologique et politique, recherches auprès des ouvriers de Ford-Aquitaine*, Thèse d’anthropologie, sous la dir. de Sylvain Lazarus, Université de Paris 8, octobre 2002.
- HIRSCHAUSEN Christian (Von), 1996, *Du combinat socialiste à l’entreprise capitaliste, une analyse des réformes industrielles en Europe de l’Est*, L’Harmattan, Paris.
- HMED Choukri, 2008, « Des mouvements sociaux « sur une tête d’épingle » ? Le rôle de l’espace physique dans le processus contestataire à partir de l’exemple des mobilisations dans les foyers de travailleurs migrants », *Politix* 2008/4 (n°84), pp.145-165. DOI 10.3917/pox.084.0145, consulté le 29 mars 2018.
- HOLDT Von Karl, LANGA M, MOLAPO S, MOGAPI N, NGUBENI K, 2011, *The smoke that calls: insurgent citizenship, collective violence and the struggle for a place in the new South Africa* Johannesburg: Centre for the Study of Violence and SWOP.
- HSRC cooperative Research Programme, South Africa Youth Steering Committee, 1994, *Youth in the new South Africa Towards policy transformation*, Pretoria, HSRC.
- HURET Romain, 2015, *Katrina 2005 : l’Ouragan, l’État et les pauvres aux États-Unis*, Editions de l’EHESS, Paris.
- IZARD Michel, 1985, *Gens du pouvoir, gens de la terre. Les institutions politiques de l’ancien royaume du Yatenga (Bassin de la Volta Blanche)*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l’Homme.
- KASSAPI Athéna, 2005, « Voyage au fond de la mine : enquête sur les formes de pensée des ouvriers des mines de Kassandra en Grèce », thèse d’anthropologie sous la dir. de Sylvain Lazarus, Université Paris 8.
- JACOBS Marie et PAYET Jean-Paul, « Les mondes juvéniles d’une génération « née libre » : dynamiques de déracialisation chez les adolescents des ex-townships scolarisés dans l’Afrique du Sud (Johannesburg) post-apartheid », *Autrepart*, 2013/3 N° 66, p. 3-20. DOI : 10.3917/autr.066.0003, consulté le 8 juin 2018.

- JENSEN Steffen, 2008, *Gangs, politics and dignity in Cape Town*, Oxford, James Currey.
- JORDAN B., 2001, « Anglo to give drugs to workers », *Sunday Times*, 6 mai.
- JOUNIN Nicolas, 2008, *Chantier interdit au public, enquête parmi les travailleurs du bâtiment*, La découverte, Paris.
- JOURNAL DES ANTHROPOLOGUES*, 1991, « Ethnologie de l'entreprise », Selim Monique, Sugita Kurumi (coord.), Dossier : n° 43-44, mai 1991.
- JOURNAL DES ANTHROPOLOGUES*, 1996, « Anthropologie, entrepreneurs, entreprises », Selim Monique, Bazin Laurent (coord.), n° 66-67.
- JOURNAL OF ASIAN AND AFRICAN STUDIES*, "Political subjectivities in Africa", volume 47, number 5, October 2012.
- KALINOWSKI Isabelle, 2005, « Leçons wébériennes sur la science et la propagande » in Max WEBER, *La sciences profession et vocation*, Agone, pp.65-299.
- KASSAPI Athena, 2005, *Voyage au fond de la mine : enquête sur les formes de pensée des ouvriers des mines de Kassandra en Grèce*, thèse d'anthropologie sous la dir. de Sylvain Lazarus, Université Paris 8.
- KIRSHNER Jonathan, 2012 ' "We are Gauteng People": Challenging the Politics of Xenophobia in Khutsong', South Africa', *Antipode*, 44, 4 (2012) pp. 307-328,
- KUPER Adam, 1982, *Wives for Cattle: Bridewealth and Marriage in Southern Africa*, Routledge, Londres.
- KUPER Adam, 1996, *Anthropology and Anthropologists: The Modern British School*, Routledge, Londres.
- L'HOMME ET LA SOCIETE*, 2014, « Le patrimoine industriel. Entre mémoire des lieux et marketing de la mémoire », n°192, 2014/2, l'Harmattan, Paris.
- LA DISTANCE POLITIQUE*, 1996, n° 17-18.
- LANDAU Loren (ed.), 2012, *Exorcising the Demons within: Xenophobia, Violence and Statecraft in Contemporary South Africa*, Johannesburg, Wits University Press.
- LAPLANTINE François, 2007, *Le sujet. Essai d'anthropologie politique*, Téraèdre, Paris.
- LAZARUS Sylvain, MICHEL Natacha avec collaboration de Abdelatif Benyahia, 1986, « Représentations et formes de consciences des OS de Billancourt » in *Etudes sur les formes de conscience et les représentations des O.S. des usines Renault*. Rapport de recherche Centre national de la recherche scientifique ; Régie nationale des usines Renault.
- LAZARUS Sylvain (ed.), 1993, « Althusser la Politique et l'histoire » in *Politique et philosophie dans l'œuvre de Louis Althusser*, PUF, Paris, pp. 9-27.
- LAZARUS Sylvain (ed.), 1993, *Politique et philosophie dans l'œuvre de Louis Althusser*, PUF, Paris.
- LAZARUS Sylvain (ed.), 1998, *Rencontres avec des gens d'ici, Les résidents des foyers Sonacotra d'Argenteuil*, Voiron, Ed. La lettre du cadre territorial.
- LAZARUS Sylvain, 1985, *Peut-on penser la politique en intériorité ?*, Les conférences du Perroquet, n° 4, novembre.
- LAZARUS Sylvain, 1988, *La catégorie de révolution dans la Révolution Française*, Les conférences du Perroquet, n° 15, mars 1988.

- LAZARUS Sylvain, 1989, *Lénine et le temps*, Les conférences du perroquet n°18, mars 1989.
- LAZARUS Sylvain, 1992, *Chercher ailleurs et autrement, sur la doctrine des lieux, l'économie et l'effondrement du socialisme*, Les conférences du perroquet n° 35, mai 1992.
- LAZARUS Sylvain, 1996, *Anthropologie du Nom*, Paris, Seuil.
- LAZARUS Sylvain, 1996, *Anthropologie du nom*, Seuil, Paris.
- LAZARUS Sylvain, 1997 a, « C'est de la confusion de l'histoire et de la politique que le négationnisme prend son effet » in Michel Natacha (ed.), *Paroles à la bouche du présent, le négationnisme : histoire ou politique ?*, Editions Al Dante, Paris, pp.85-98.
- LAZARUS Sylvain, 1997 b, « Hommage à March Bloch », in Jean-Yves Boursier (ed.), *Résistants et Résistance*, Paris, L'Harmattan, pp. 91-102.
- LAZARUS Sylvain, 1997 c, « Intellectualité de la politique », *Lignes, Les intellectuels, tentative de définition par eux-mêmes*, pp.84-89.
- LAZARUS Sylvain, 1997 d, « Les banlieues et l'État », *Société française*, n°8, janvier, février, mars, pp.13-17.
- LAZARUS Sylvain, 1997 e, « Les mouvements présentent la politique, les organisations la prescrivent », *Lignes* 1997/1 (n° 30), p. 169-180.
- LAZARUS Sylvain, 2001, « Anthropologie ouvrière et enquêtes d'usine : état des lieux et problématiques », *Ethnologie Française*, XXXI, 20001/3, juillet-septembre, Paris, pp.389-400.
- LAZARUS Sylvain, 2002, « La politique entre singularité et multiplicité » in Ramond Charles (ed.) *Alain Badiou, Penser le Multiple*, L'Harmattan, Paris, pp. 191-205.
- LAZARUS Sylvain, 2002, *Les trois régimes du siècle, le parti-État dans le parlementarisme, le stalinisme, le nazisme*, Les conférences du Rouge-Gorge, Supplément au Perroquet.
- LAZARUS Sylvain, 2012, « Le contemporain des années 2010 : des ayant lieu sans lieu », *Mondes contemporains*, n° 1, 1^{er} semestre 2012, pp. 73-91.
- LAZARUS Sylvain, 2013, *L'intelligence de la politique*, Al Dante, Bayeux, (textes établis et préface de Natacha Michel).
- LAZARUS Sylvain, 2013, « Peut-on penser la politique en intériorité ? », *L'intelligence de la politique*, Al Dante, Bayeux, (textes établis et préface de Natacha Michel) pp. 100-144.
- LAZARUS Sylvain, 2015, *Anthropology of the name*, Seagull Book, London, New York, Calcutta, traduit de l'anglais par Gila Walker.
- LAZARUS Sylvain, 2015, « Preface to the English version », *Anthropology of the name*, Seagull Book, London, New York, Calcutta, traduit de l'anglais par Gila Walker, pp. IX-XXX.
- LAZARUS Sylvain, 2017, « Horizon ? Il n'y a pas d'horizon », *De(s)générations*, «Horizons », n° 27, pp. 45-52.
- LAZARUS Sylvain, 2017, « Affronter le nouveau. Entretien avec Alexandre Costanzo et Philippe Roux », *De(s)générations*, «Horizons », n° 27, pp.33-43.
- LEACH Edmund, Robert, 1972, (1954), *Les systèmes politiques des Hautes terres de Birmanie*, paris, François Maspero.
- LECLERCQ Maya, MARTY Laurent et SELIM Monique, 2016, « Ré-inventer la position d'anthropologue au XXIe siècle ? », *Journal des anthropologues* n° 144-145 : 223-237.

- LEMARCIS Frédéric, 2016, « Le sida après la controverse : dépolitisation et nouveaux enjeux », *Questions internationales* n°71, janvier février 2015, pp. 77-79).
- LEMIERE Jacques, 2001, « Le mouvement des sans-papiers en France (1996-1998) : éléments de périodisation et d'analyse » in GOSSELIN Gabriel, LAVAUD Jean-Pierre, *Ethnicité et mobilisations sociales*, L'Harmattan, Paris, pp. 299-332.
- LESERVOISIER Olivier (ed.), 2005, *Terrains ethnographiques et hiérarchies sociales. Retour réflexif sur la situation d'enquête*, Paris, Karthala, 327 p., bibl., index (« Hommes et sociétés »)
- LOCHAK Danièle, 1997, « La politique de l'immigration au prisme de la législation sur les étrangers » in FASSIN Didier, MORICE Alain, QUIMINAL Catherine, *Les lois de l'inhospitalité*, 1997, Paris, La découverte, consulté sur <https://www.gisti.org/doc/presse/1997/lochak/politique.html> le 23 janvier 2017.
- LONDON Leslie, 1999, « The 'dop' system, alcohol abuse and social control amongst farm workers in South Africa : a public health challenge », *Social Science and medicine*, 48, pp. 1407-1414.
- LUHMANN Niklas, 2006, *La confiance. Un mécanisme de réduction de la complexité sociale*, Paris, Economica.
- MAINE Henry.Sir., 1880, *Etudes sur l'histoire des institutions primitives*, Paris, Ernest Thorin.
- MALAVOLTI Chloé et BOUYAT Jeanne, « #NOTOXENOPHOBIA prend la rue à Johannesburg », *Journal des anthropologues* [En ligne], 144-145 | 2016, mis en ligne le 15 avril 2018, consulté le 5 septembre 2017. <http://jda.revues.org/6441>, consulté le 15 juin 2018.
- MAMDANI Mahmood, 1996, *Citizen and Subject: Contemporary Africa and the Legacy of Late Colonialism*, Princeton N.J, Princeton University Press.
- MARIETTE Audrey, 2005, « "Silence, on ferme !" », *Ethnologie française*, vol. 35, n° 4, pp. 653-666.
- MARKS Monica, 2001, *Young warriors: youth politics, identity and violence in South Africa*, Johannesburg, Wits University Press.
- MARTIN Christophe, 2001, *Les mains bleues*, Lille, Éditions du Sansonnet.
- MATLWA Kopano, 2007, *Coconut*, Johannesburg, Jacana Edition.
- MAUSS Marcel, 1950, *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF.
- MBEMBE Achille, 2015, « On The State of South African Political Life», publié le 20 septembre 2015, <https://africasacountry.com/2015/09/achille-mbembe-on-the-state-of-south-african-politics>, consulté le 19/09/2018.
- MEILLASSOUX Claude, 1979, *Les derniers Blancs*, Maspero, Paris, 1979.
- MEILLASSOUX, Claude, 1975, *Femmes, greniers et capitaux*, Paris, François Maspero.
- MEILLASSOUX, Claude, 1998 (1986) *Anthropologie de l'esclavage. Le ventre de fer et d'argent*, Paris, PUF, collection Quadrige.
- MEILLASSOUX Claude, MESSIANT Christine (eds), 1991, *Génie social et manipulations culturelles en Afrique du Sud*, Paris, Arcantère éditions.
- MELIN Hélène, 2002, *La construction d'un patrimoine industriel dans le Nord-Pas-de-Calais : du travail de mémoire au développement local*, Thèse de sociologie sous la direction de Gabriel Gosselin, Université Lille 1.

- MENDRAS Henri, 1989, *Eléments de sociologie*, Paris, Armand Colin.
- MESSIANT Christine et MEUNIER Roger (eds), 1979, *Apartheid et capitalisme, le système économique de l'Afrique du Sud*, Paris, François Maspero.
- MIFTARAB Faranak, 2004, « Invited and invented spaces of participation: neoliberal citizenship and feminist's expanded notion of politics », *Wagadu*, volume 1, pp. 1-7, ISSN: 1545-6196, <http://webhost1.cortland.edu/wp-content/uploads/2014/02/miraftab.pdf>, consulté le 5 juin 2018.
- MOLLER Valerie, 2001, *Growing up in Grahamstown East Rini: a sample of survey of youth aged 15-24 years*, Institute for Social and Economic Research, Rhodes University.
- MOLLONA MAO, 2002, « Ceux du « chaud », ceux du « froid ». Fabriquer des outils à Sheffield », *Terrains*, n° 39, pp. 93- 108.
- MONDES CONTEMPORAINS, « L'anthropologie, le contemporain, le présent, le temps », n°1, 2012.
- MONJARET Anne, 2005, « Quand les lieux de travail ferment... », *Ethnologie française*
- MONSON Tamlyn & ARIAN, 2012, 'Media Memory: A Critical Reconstruction of the May 2008 Violence', in L.B. Landau (ed.), *Exorcising the Demons within: Xenophobia, Violence and Statecraft in Contemporary South Africa*, Johannesburg, Wits University Press, 2012, pp. 26–55.
- MOODIE T. Dunbar et NDATSHE Vivienne, 1994, *Going for gold. Men, mine and migration*, Johannesburg, Witwatersrand University Press.
- MORANGE Marianne et FOL Sylvie, 2014, « Ville, néolibéralisation et justice », *justice spatiale | spatial justice*, n° 6 juin 2014, <http://www.jssj.org> consulté le 13 juin 2018.
- MORGAN, Lewis H., 1971 (1878), *La société archaïque*, Paris, Anthropos.
- MOUCHARIK Samia, 2001, « Trois romans pour trois figures : l'ouvrier, le militant, la grève », *Ethnologie française*, 2001/3 (Vol. 31), p. 401-412. DOI 10.3917/ethn.013.0401, consulté le 30/03/2018.
- MOUCHARIK Samia, 2008, « Le film Rêve d'usine. Une conception singulière de la 'lutte' », *Ethnologie française* 2008/4 (Vol. 38), p. 723-735, DOI 10.3917/ethn.084.0723, consulté le 30/03/2018.
- MOUCHARIK Samia, 2009, « 'Classes populaires' : peut-on enquêter sur les subjectivités politiques à partir d'un concept a priori ? », *Les mondes du travail*, dossier 'classe laborieuse, orientations politiques et engagements militants', p.47-61.
- MULLER J-C., 1980, *le roi bouc- émissaire. Pouvoir et rituel chez les Rukuba du Nigéria*, Québec, Serge Fleury.
- MULLER Séverin, 2008, *A l'abattoir. Travail et relations professionnelles face au risque sanitaire*, Paris, MSH/Quae, coll. « Natures sociales ».
- NAICKER Camalita, 2016, "From Marikana to #feesmustfall: The Praxis of Popular Politics in South Africa", *Urbanisation*, volume 1(1), pp. 53–61.
- NATRASS Nicoli, 2006 "South Africa's 'rollout' of highly active antiretroviral therapy a critical assessment", CSSR working paper n° 158.

- NEOCOSMOS Michael, 2009, "The political conditions of social thought and the politics of emancipation. An introduction to the work of Sylvain Lazarus", in Jacklin H and Vale P (eds) *Re-Imagining the Social Critiques, Theory and Post-Apartheid Society*. Pietermaritzburg: UKZN Press, 111–141.
- NEOCOSMOS Michael, 2010, *From 'Foreign Natives' to 'Native Foreigners': Explaining Xenophobia in Post-apartheid South Africa. Citizenship and Nationalism, Identity and Politics* CODESRIA.
- NEOCOSMOS Michael, 2012, "Are those-who-do-not-count capable of reason? Thinking political subjectivity in the (neo-)colonial world and the limits of history", *Journal of Asian and African Studies*, n°47-5, pp. 530-547.
- NEOCOSMOS Michael 2016, "Constructing the domain of freedom: thinking politics at a distance from the state", *Journal of Contemporary African Studies*, <http://dx.doi.org/10.1080/02589001.2016.1236876>
- NEOCOSMOS Michael, 2017, *Thinking Freedom in Africa. Toward a theory of emancipatory politics*, Wits University Press, Johannesburg.
- NEVEU Erik, 2003, « Recherches et engagements : actualité d'une discussion », *Questions de communication*, 3, pp. 109-120.
- NEWMAN Katherine and DE LANNOY Ariane, "Ordinary Politics: Race and Opportunity in Contemporary South Africa" a Research Proposal, January 2009, 23 pages.
- NEWMAN Katherine and DE LANNOY Ariane, *After freedom The Rise of the Post-Apartheid Generation in Democratic South Africa*, 2014.
- NYAMNJOH Francis, 2016, *#RhodesMustFall: Nibbling at Resilient Colonialism in South Africa*, Bamenda, Langaa Publishers.
- OFFERLE Michel, 1998 (1994), *Sociologie des groupes d'intérêt*, collection Clefs, Monchrestien.
- PENEFF Jean, 1996, « Les débuts de l'observation participante ou les premiers sociologues en usine », *Sociologie du travail*, n° 38-1, pp. 25-44.
- PETTE Mathilde, 2012, *S'engager pour les étrangers. Les associations et les militants de la cause des étrangers dans le Nord de la France*, thèse de sociologie, sous la direction de Bruno Duriez, Université Lille 1.
- PITHOUSE Richard, 2006, "Our struggle is thought, on the ground, running". *The university of Abahlali BaseMjondolo*", Research report, 2006 volume 1, Centre for civil society report n° 40.
- PITHOUSE Richard, 2016, *Writing the decline. On the struggle for South Africa's democracy*, Jacana, Auckland Park.
- PITHOUSE Richard, 2012, "Thought amidst waste", *Journal of Asian and African Studies*, volume 47, number 5, October 2012, pp. 482-497.
- PITTI Laure, 2002, *Ouvriers algériens à Renault-Billancourt, de la guerre d'Algérie aux grèves d'OS des années 1970 : contribution à l'histoire sociale et politique des ouvriers étrangers en France*, thèse d'histoire sous la dir. de René Galissot, Université Paris 8.
- POSEL Deborah, 1991, *1948-1961: The Making of Apartheid, Conflict and Compromise*, Clarendon Press, Oxford.

- RAMPHELE Mamphela, 2002, *Steering by the stars: being young in South Africa*, Cape Town Tafelberg.
- RANCIERE Jacques, 1981, *La nuit des prolétaires. Archives du rêve ouvrier*, Paris, Fayard.
- RANCIERE Jacques, 1987, *Le maître ignorant. Cinq leçons sur l'émancipation intellectuelle*, Paris, Fayard.
- RANCIERE Jacques, 1995, *La mésentente. Politique et philosophie*. Paris, Galilée.
- RANCIERE Jacques, 2000, *Le partage du sensible. Esthétique et politique*, Paris, La fabrique.
- RANCIERE Jacques, 2005, *La haine de la démocratie*, Paris, La fabrique.
- RANCIERE Jacques, 2007, *Le spectateur émancipé*, Paris, La fabrique.
- RAUTENBERG Michel, 2003, *La rupture patrimoniale*, Grenoble, À la croisée.
- RAUTENBERG Michel, FARAUT François (dir.), 1994, « Patrimoine et culture industrielle », *Recherches en sciences sociales*, « Les chemins de la Recherche », Programme Rhône-Alpes, n° 19.
- RETIERE Jean-Noël, SCHWARTZ Olivier, 1994, *Où en est la classe ouvrière ?* La Documentation Française, coll. « problèmes politiques et sociaux », n° 727, 6 mai 1994.
- Revue du MAUSS* 2011/2 (n° 38) « Émancipation, individuation, subjectivation, Psychanalyse, philosophie et science sociale ».
- ROSS Kristin, 2010, (2002) *Mai 68 et ses vies ultérieures*, Agone, Paris.
- ROTH Catherine, 1997, *Bois de mine. Ethnographie d'un chantier d'abattage dans les mines de charbon en Lorraine*, Sarraguemines, Éd. Pierron.
- ROY Donald, 2006, *Un sociologue à l'usine*, Paris, La Découverte, coll. « Grands repères ».
- RUDA Franck, 2015, "Saturation" in CORCORAN Steven (ed), 2015, *The Badiou dictionary*, Edinburgh University Press, pp. 302-306.
- SARTRE Jean Paul, 2013, *Qu'est-ce que la subjectivité ?* Les prairies ordinaires, Paris (préface de Michel Kail et Raoul Kirchmayr et Postface de Frederic Jameson).
- SAYAD Abdelmalek, 1999, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Points, Paris.
- SCHOEMAN Max, 2006, "Voting behavior in the South African local government election of 2006 with specific reference to youth", *Journal of African Elections*, volume 6, issue 5, June, pp.12-174.
- SCHWARTZ Olivier, 1990, *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, Paris, PUF, Quadrige.
- SCOTT James C., 2008, (1992), *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, traduit de l'anglais par Olivier Ruchet, Editions Amsterdam, Paris.
- SEEKINGS Jeremy, 1993, *Heroes or villains? Youth Politics in the 1980's*, Johannesburg, Ravan Press.
- SEEKINGS Jeremy, 2016, "Afrique du Sud la pauvreté dans la prospérité" in Raphaël Porteilla, Judith Hayem, Marianne Séverin, Pierre-Paul DIka (dir.) *Afrique du Sud 20 ans de démocratie contrastée*, l'Harmattan, Paris, pp. 97-110.

- SEEKINGS Jeremy, NICOLI Natrass, 2005, *Class, race and inequality in South Africa*, Yale University.
- SEGATTI Aurélia, (ed.), 2008, *Migrations in post-apartheid South Africa : challenges and questions to policy makers*, Agence française de Développement.
- SELIM Monique, GUO Wenjing, 2018, « Exilés en stock. Nouvel objet transitionnel ou médiateur imaginaire ? », *L'Homme et la société*, n°206, 2018/1, pp. 343-356.
- SELMECZI, Anna, 2009, "... we are being left to burn because we do not count": Biopolitics, Abandonment, and Resistance', *Global Society*, 23:4, pp. 519-538.
- SELMECZI Anna, 2012a "‘From shack to the Constitutional Court’. The litigious disruption of governing global cities", *Utrecht Law Review*, Volume 7, Issue 2 (April) 2011, pp. 60-76.
- SELMECZI Anna, 2012b, "Abahlali’s vocal politics of proximity: speaking, suffering and political subjectivization", *Journal of Asian and African Studies*, n° 47 (5), pp. 498-515.
- SIMEANT Johanna, 1998, *La cause des sans-papiers. Mobilisations et répertoires d'action des étrangers en situation irrégulière en France et de leurs soutiens (1970-1992)*, Presse de Sciences-Po, Paris.
- SINWELL Luke, MBATHA Siphwe, 2016, *The Spirit of Marikana. The Rise of Insurgent Trade Unionism in South Africa*, Pluto Press, coll. « Wildcat », Londres.
- SPIRE Alexis, 2008, *Accueillir ou reconduire. Enquête sur les guichets de l'immigration*, Raisons d'Agir, Paris.
- SPIVAK Gayatri, 2009 (1988), *Les subalternes peuvent-elles parler ?*, traduction de Jérôme Vidal, Paris, Editions Amsterdam.
- STEWART Paul, 2016, "The material basis of worker subjectivity: Rock Drill Operators on the South African Platinum Mines in Historical perspective", *Journal of Asian and African Studies*, volume 51: 2, pp. 143-156.
- STRAKER Gill, 1992, *Faces in the revolution: the psychological effects of violence on townships youth in South Africa*, Cape Town, David Philipp.
- SWARTZ Sharlene, 2009, *The moral ecology of South Africa’s township youth*, Palgrave MacMillan, New York.
- TARRAGONI Federico, 2014, « La prise de parole comme processus de subjectivation politique. Une approche sociologique », *Tumultes* 2014/2 (n° 43), pp. 175-190.
- TASSIN Etienne, 2014, "Subjectivation versus sujet politique. Réflexions à partir d’Arendt et Rancière », *Tumultes*, 2014/2, n°43, pp. 157-173.
- TERRAINS, 2002, « Travailler à l’usine », n°39, septembre 2002.
- TOURNADRE Jérôme, 2014, *Après l’Apartheid. Les protestations sociales en Afrique du Sud*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2014.
- TOURRAINE Alain, WIERWOKA Michel, DUBET François, 1984, *Le mouvement ouvrier*, Fayard, Paris, 1984.
- TUMULTES, 2014, « Le moment de la subjectivation », sous la dir. de Martine Leibovici, 2014/2, n° 43.

- VALLY Rehana et CONSTANT-MARTIN Denis, 2006, *Viewing the New South Africa in television commercials*, les Cahiers de l'IFAS, n° 9, novembre 2006.
- VERRET Michel, 1992, *Le travail ouvrier*, Paris, Armand Colin.
- VIGNA Xavier, 2012, *Histoire des ouvriers en France au xx^e siècle*, Paris, Perrin.
- VOLVEY Anne et all., 2012, « Terrain du je. (Du) Sujet (au) géographique. », *Annales de géographie*, 2012/5 n°667-668, p. 441-461, DOI 103917/ag.687.0441
- WAHNICH Sophie, 1997, « Autour de l'Anthropologie du nom de S. Lazarus », *La lettre Horlieu(x)*, n° 6, pp.85-92, <https://www.yumpu.com/fr/document/view/16383745/en-pdf-horlieu-editions/4>, consulté en ligne le 29 janvier 2017.
- WEBER Max, 1992 (1951), *Essais sur la théorie de la science*, Plon, Paris, traduit de l'allemand par Julien Freund.
- WEBER Florence, 2001, (1986), *Le travail à côté, Etude d'ethnographie ouvrière*, INRA/EHESS, les réimpressions de l'EHESS, Paris.
- WEBSTER Eddy, 1987, « Prologue : the origins of SALB » in Maree Jhon (ed.), *The independant Trade-Unions, 1974-1984, Ten years of the South African Labour Bulletin*, Ravan Press, Johannesburg, pp. 2-10.
- WITTGENSTEIN Ludwig, 2001 (1921), *Tractatus philosophico-logicus*, Tel Gallimard, Paris.
- ZAMPLENI Andras, 1985, « La maladie et ses causes », Andras ZEMPLÉNI (dir.) *L'ethnographie*, « Causes, origines et agents de la maladie chez les peuples sans écriture », n°96-97, pp. 13-44.

Films et pièces de théâtre

- DESAÏ Rehad, 2014, *Miners shot down*, film documentaire sud-africain de 84 min, Uhuru Productions PTY Ltd.
- DESPLANQUES Hélène et LIAGRE Marie, *On n'est pas que des valises !*, pièce de théâtre.
- DESPLANQUES Hélène, 2009, *Liquidation totale*, film documentaire français, Mécanos productions, Eklektik Productions, France Télévisions, RTBF - Radio Télévision Belge Francophon, 52 minutes.
- LAMOREE Stéphanie, 2014, *Génération post-apartheid*, documentaire de 58 min, Arte France distribution, Arte-LCP.
- LEROUX Hervé, 1996, *Reprise. Un voyage au cœur de la classe ouvrière*, film documentaire français, 192 minutes, les films d'ici.
- MOORE Michael, 1989, *Roger and me, A Humorous Look at How General Motors Destroyed Flint, Michigan*, film documentaire américain, Dog Eat Dog Films, Warner Bros Pictures, 91 minutes.
- ROUSSILON Thomas, 2014, *Les petites mains*, film français de Thomas Roussillon, 57 minutes, Rouge production
- THIBAUT Carole, « A plates coutures », pièce de théâtre.
- TRENGOVE John, 2017, *Les initiés*, (titre original *Inxeba*, la blessure) film français allemand et sud-africain de 88 minutes, Xenix Films.

WILLEMONT Jacques, *La reprise du travail aux usines Wonder ou Wonder mai 1968*, 1968, 10 min, <https://www.youtube.com/watch?v=ht1RkTMY0h4>, consulté le 7 juin 2018.

ANNEXE 1

CURRICULUM VITAE ET LISTE DES PUBLICATIONS

CURRICULUM VITAE

Maître de conférences en anthropologie, université Lille 1
Institut de Sociologie et d'Anthropologie Faculté des sciences économiques et sociales
Membre du CLERSÉ-CNRS, UMR 8019

Née le 24.12.1972 à Seclin (59)
Nationalité Française
Mariée, 1 enfant

Coordonnées personnelles
153, rue Fénelon
59260 HELLEMMES
Tél : 03 59 22 46 59 / 06 12 12 70 41
Email : judith.hayem@univ-lille.fr

Coordonnées professionnelles
Université Lille
Institut de sociologie et d'anthropologie
SH2, Bureau 224
59655 Villeneuve-d'Ascq Cedex
Tél : 03 20 33 63 63

Langues étrangères pratiquées

- Anglais : courant
- Espagnol : lu, écrit, parlé
- Zoulou : notions de base

DIPLÔMES

1995-2002....Doctorat en anthropologie et sociologie du politique, sous la direction de S. Lazarus.

Thèse : La figure ouvrière en Afrique du Sud après l'apartheid. De l'usine lieu de la chance à l'usine lieu de la concertation. Enquêtes sur les formes de pensée d'ouvriers de l'automobile, 698 pages, soutenue le 14 décembre 2002, à l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis. Mention : Très honorable avec les félicitations du jury à l'unanimité.

1994-1995....D.E.A en anthropologie et sociologie du politique, sous la direction de S. Lazarus, à l'Université Paris 8. Mention : Très bien.

1993-1994....Maîtrise d'ethnologie, sous la direction de S. Lazarus, à l'Université Paris 8. Mention : Très bien avec les félicitations du jury.

1992-1993.....Licence d'ethnologie, à l'Université Paris 8 (pas de mention délivrée par l'Université à ce niveau).

1990-1992...DEUG de sociologie, à l'Université Lille 1. Mention : Très bien

DEUG langues étrangères appliquées anglais-espagnol à l'Université Lille 3.
Mention : Assez bien.

PARCOURS PROFESSIONNEL

POSTES OCCUPES

10 au 27 août 2016....*Visiting scholar* à Rhodes University (Afrique du Sud) au sein de l'UHURU (Unit for Humanities at Rhodes University) dans le cadre d'une bourse de la Mellon Foundation pour les méthodes qualitatives pour une Masterclass à destination des étudiants de Masters et doctorants.

1^{er} mars-31 août 2012....Congés de recherche et de reconversion thématique accordée pour 6 mois par le Conseil Scientifique de Lille 1

1^{er} février-30 août 2011...Délégation de recherche de 6 mois au sein du Clersé-CNRS

Depuis Février 2007... Maître de conférences en anthropologie, Université de Lille.

2004-2006..... Enseignante contractuelle à mi-temps à l'Université Paris 8, à la Maîtrise Sciences et Techniques « Formation à la connaissance des banlieues », Département d'anthropologie.

2003-2006..... Chargée de cours à l'Université de Lille 1, Faculté de sociologie et anthropologie.

2002-2004.....Chargée de Conférences à la Maîtrise Sciences et Techniques « Formation à la connaissance des banlieues » de l'Université Paris 8, département d'anthropologie.

2001-2003.....Attachée Temporaire d'Education et de Recherche (demi-poste) à l'Université Lille 1, Faculté de Sociologie.

Avril-Mai 2001.....Vacataire du CNRS dans le cadre du contrat de recherche *Les migrations, les violences et les inégalités, conditions structurelles de la progression et de la gravité de l'épidémie de sida en Afrique du sud et en Namibie. Anthropologie politique d'une crise épidémiologique*, A.N.R.S. (Agence Nationale de Recherche sur le Sida)/ C.E.A. (Centre d'Etudes Africaines), dirigé par D. Fassin.

2000-2001.....Chargée de cours à l'Université de Lille 1, Faculté de Sociologie.

RESPONSABILITES COLLECTIVES

Responsabilités pédagogiques

Depuis juin 2018.....Référente pour les chercheurs et les étudiants en exil de la Faculté des Sciences Economiques et Sociales (orientation et accueil des étudiants en exil, contacts avec les Directeurs d'études, suivi des dossiers).

Depuis 2015.....Responsable des Relations Internationales pour le secteur sociologie et anthropologie de la Faculté des Sciences Economiques et Sociales (développement et promotion de la politique internationale de l'ISA, bilan et extension du réseau d'universités européennes et extra-européennes, relances des mobilités d'enseignements, amélioration des mobilités étudiantes entrantes et sortantes, mise en place de Mic, Mobilités internationales de Crédits, participation à l'International Student Week).

Depuis 2015..... Membre du groupe de pilotage du centre de documentation de la faculté des sciences économiques et sociales (penser, organiser, gérer en coordination avec la directrice du centre de documentation le transfert des ouvrages de sociologie et anthropologie en direction de l'e-learning ou le maintien au centre de documentation de ces fonds).

2008-2011.....Responsable pédagogique du L3, parcours ethnologie, de l'Institut de Sociologie et d'Anthropologie de l'Université Lille 1, (gestion des emplois du temps ; coordination et organisation des enseignements ; accueil, orientation et suivi des étudiants ; recrutement des vacataires ; tenue et organisation des jurys et des comités paritaires pédagogiques, préparation de la maquette pour le quadriennal 2012-2016).

2007-2010.....Responsable des Relations Lycée-Université pour la Faculté de Sciences Economiques et Sociale (liaison avec les lycées de la métropole lilloise pour favoriser l'orientation des lycéens vers les sciences sociales ; présentations auprès des classes de Terminal ; organisation de journées d'immersion ; promotion de la discipline auprès des enseignants du secondaire ; salons de l'étudiant)

Responsabilités scientifiques

2017-2018... Organisatrice avec F. Poulard et V. Marchand des séminaires de l'axe ADCP : Ancrages et dynamiques comparés du Politique du Clersé (programmation, organisation, animation du séminaire).

Septembre 2007- Août 2008... Organisatrice avec V. Marchand des séminaires de l'axe MECIT : Mobilisations, Engagements, Constructions Identitaires et Territoires, du CLERSÉ-CNRS, université Lille 1 (programmation, organisation).

1996-1999.....Coordination du GRAM (Groupe de Recherche en Anthropologie de la Modernité) (organisation des réunions, rédaction des comptes-rendus).

Responsabilités institutionnelles

Depuis 2016.....Membre suppléante nommée de la Section 20 du CNU, (participation à la session de qualification de février 2018 à Strasbourg, remplacements ponctuels de la titulaire).

2015-2016.....Membre élue du Conseil de faculté de la Faculté des Sciences Economiques et Sociales. (réunions facultaires bi-mensuelles, gestion de

2010-2014.....Membre élue du conseil de laboratoire du Clersé UMR 8019 (réunions mensuelles, représentation des collègues de mon axe, discussion de la politique du laboratoire, attributions des crédits, propositions pour l'animation de la vie scientifique)

Depuis 2008.....Membre du vivier des comités de sélection des sections 19 et 20 de l'Université Lille 1. (Vice-présidente en charge de la présidence du comité de sélection 19 MCF 1394, Sociologie et anthropologie de la ville, des normes, de la déviance en l'absence du président en mai 2010; participation au jury sélection 19 MCF 0577 en mai 2009)

Responsabilités associatives

2011-2016.....Présidente de l'Association Française des Anthropologues
(Préparation et animation des réunions mensuelles du bureau et du comité de rédaction, représentation de l'association auprès des partenaires institutionnels et autres ; montage avec les membres du bureau des dossiers de financement annuel auprès du CNL et du CNRS ; co-organisation des journées d'études ou colloques annuels)

2010-2011Vice-présidente de l'Association Française des Anthropologues.

2008-2010Secrétaire adjointe de l'Association Française des Anthropologues.

2005-2012.....Membre de la Société des Africanistes.

Responsabilités éditoriales

2012-2017.....Responsable de publication et co-rédactrice du *Journal des Anthropologues*
(relecture du dossier de chaque numéro ; relecture finale avec la secrétaire de rédaction ; coordination avec le graphiste pour le choix des couvertures ; négociation et suivi de la mise en ligne de la revue sur Cairn.info et Revues.org).

Depuis 2008.... Membre du comité de rédaction du *Journal des Anthropologues*.

2009-2014.....Co-responsable de la rubrique « Anthropologies Actuelles » du *Journal des Anthropologues*

Depuis 2017.....Membre du comité de rédaction de *L'Homme et la Société*.

Depuis 2016.....Membre du comité Scientifique de la revue *Lectures Anthropologiques*, éditée par l'AFEA.

Evaluations ponctuelles d'articles pour les revues : *African security Review*, *Anthropo Visions* ; *Espaces et Sociétés* ; *International Journal of Violence and Conflict* ; *Journal des anthropologues* ; *Journal of African and Asian Studies* ; *Politique Africaine* ; *L'Homme et la Société* ; *Revue Française de socio-économie* ; *Sciences sociales et santé* ; *South African Review of Sociology* ; *Tiers-Monde* ; *Volume ! revue des musiques noires* ; et pour des ouvrages collectifs.

Evaluation externe de projets de thèse pour la Faculté de Sciences Sociales de la Wits University à Johannesburg ; le DIM « Genre, Inégalités, Discriminations » ; la Carnegie Trust Foundation.

RECHERCHES

Institutions et organismes de rattachement

Depuis 2007.....Membre du Clersé, Centre Lillois d'Etudes et de Recherches Sociologiques et Economiques, UMR 8019 du CNRS.

1996-2012.....Chercheuse associée à l'ex-Groupe de Recherche 846 du CNRS *Afrique Australe*.

2001-2005.....Collaboratrice du CEA (Centre d'Etudes Africaines)- EHESS, Paris.

Janvier 99-Mars 99.....Chercheuse invitée par le Département de Sociologie de l'Université de Port-Elizabeth.

Février 97-Juillet 97..... Chercheuse invitée, au CIOLS (*Center for Industrial and Organisational Labour Studies*) de l'Université de Durban Natal.

1996-2005.....Membre du GRAM (Groupe de Recherche en Anthropologie de la Modernité), Equipe d'Université reconnue par le Ministère de l'Enseignement supérieur.

Missions de terrain et enquêtes

Mars-Juin 2011...Mission de 3 mois en Afrique du Sud. Poursuite de l'enquête de terrain à Daveyton commencée en novembre 2010. Approfondissement des contacts déjà noués avec les jeunes rencontrés en 2010 et élargissement des contacts et des réseaux dans le township, en particulier en direction des jeunes salariés et chômeurs. Poursuite des entretiens individuels et collectifs, observations, observations participantes auprès du Youth Forum local et de diverses organisations de jeunesse (SACPYL, ANCYL) ainsi que des élèves de Matrics d'un établissement local, un groupe de vendeurs des rues et un groupe d'amis logeant dans Zulu Street, ainsi qu'une cellule locale de l'ANC. Collecte de 15 entretiens supplémentaires et nombreuses observations.

Contacts avec les collègues sud-africains travaillant sur des thèmes parallèles en vue de collaborations futures.

-Recherche financée par l'attribution d'un Bonus Qualité Recherche 2011 de l'Université Lille 1 et par un financement de l'Institut Français d'Afrique du Sud

Octobre-Novembre 2010...Mission de 4 semaines en Afrique du Sud. Premières phase de l'Enquête de terrain à Daveyton (Benoni, Ekurhuleni, Gauteng) auprès de jeunes du township. Observations et observations participantes dans le township notamment au sein du Youth Forum local et de diverses organisations de jeunesse (SACPYL, ANCYL) ; entretiens individuels avec 12 jeunes et entretiens collectifs récurrents avec un groupe de lycéens et un groupe de jeunes travailleurs informels.

-Recherche financée par un BQR 2010 de l'Université Lille1.

Juillet-Août 2009 ...Mission de 5 semaines en Afrique du Sud en vue de la préparation d'un projet de recherche collaboratif et comparatif sur « Les formes de pensée et de conscience des générations post-apartheid en Afrique du Sud ».

-Contacts institutionnels et universitaires à Johannesburg (Witwatersrand University), Pretoria (University of Pretoria), Durban (University of Kwazulu), Cape Town (University of Cape Town), Stellenbosch (University of Stellenbosch); travail bibliographique et entretiens exploratoires.

- Recherche financée par le Bonus Qualité Recherche 'Jeune-chercheur' de l'Université Lille 1.

Juillet-Août 2008 ...Mission exploratoire en Afrique du Sud de 4 semaines dans la région du Gauteng (Johannesburg), financement Bonus Qualité Recherche « Installation jeune Chercheur » de l'Université Lille1.

-Observation participante auprès des personnes déplacées par les émeutes xénophobes de Mai 2008.

- Recherche financée par le Bonus Qualité Recherche Jeune-chercheur de l'Université Lille 1.

2006-2009..... Enquête de terrain à Courcelles-lès-Lens et Noyelles-Godeau sur « Le sens des créations et mobilisations artistiques réalisées par des anciens ouvriers de Metaleurop réunis dans l'association *Chœurs de fondeurs*, pendant et après la lutte contre la fermeture du site ».

- Missions répétées et séjours ponctuels (avril 2006, novembre 2006, avril 2007, décembre 2007) de recueil ethnographique, observations participantes et entretiens collectifs et individuels avec les ouvriers.

- Pour l'année 2005-2006 : enquête financée par un « Bonus Qualité Recherche » de l'Université Paris 8 attribué à l'Equipe d'Université en création « Ethnologie du contemporain, anthropologie appliquée ».

- A partir de septembre 2007 : enquête inscrite dans le cadre de l'enquête *Pratiques de citoyenneté et dynamiques participatives régionales*, dirigée par B. Eme et financée par le Programme sur « La citoyenneté urbaine : formes d'engagement et enjeux de solidarité » du Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA).

Janv.-Juin 2006.....Direction de l'enquête collective sur « Les gens, la politique, le gouvernement et l'Etat ».

- Enquête par entretiens réalisée auprès d'habitants de la ville de La Courneuve (93).

- Enquête réalisée dans le cadre de la Maîtrise Sciences et Techniques Formation à la connaissance des banlieues avec des étudiants de M1, dans le cadre de l'année universitaire 2005-2006.

- Journée de restitution des résultats le 29 juin 2006 à La Courneuve.

Août-Sept. 2005.....Enquête de terrain en Afrique du Sud sur « Les représentations du VIH/SIDA dans les mines du Mpumalanga dès lors que l'accès aux soins a débuté ».

- Recueil de données ethnographiques, observation participante et collecte d'entretiens auprès des mineurs de fond, des personnels soignants, des directeurs des mines et des éducateurs par les pairs et des membres des communautés voisines autour de la mise en place du traitement du VIH/SIDA à l'initiative des compagnies minières.

- Mission financée par l'IFAS, pour un séjour de 6 semaines.

Août 2003.....Mission exploratoire en Afrique du Sud en vue de collaborations universitaires et de nouvelles recherches sur le VIH/SIDA dans son contexte politique.

Rencontres avec des universitaires, des industriels et des syndicalistes : Johannesburg, Durban, Witbank, (séjour de 3 semaines).

-Mission financée par l'IFAS.

Mar-Avr. 2001.....Enquête de terrain en Afrique du Sud sur « Les représentations du VIH/SIDA et la gestion de l'épidémie dans les mines la province du Mpumalanga » (séjour de 2 mois.)

- Observation participante, recueil de données ethnographiques et collecte d'entretiens auprès des mineurs de fond, des personnels soignants, des éducateurs par les pairs et des membres des communautés voisines autour de la question du SIDA et de ses représentations.

- Visites des mines, rencontres avec les syndicats, le patronat et les institutions locales, avec l'accord et la collaboration du principal syndicat, la NUM. (*National Union of Mineworkers*).

-Recherche financée par l'ANRS (Agence Nationale de Recherche sur le Sida).

Janv. 2000.....Séjour bibliographique à Londres à la *London School of Economics*, dépouillement partiel du fond *Africana* de la L.S.E, (une semaine).

-Séjour financé par l'Université Paris 8.

Janv.-Fév.99Enquête de terrain en Afrique du Sud sur « Les formes de pensée des ouvriers dans une usine automobile de Port-Elizabeth ». Recueil de données ethnographiques et entretiens auprès du personnel et en particulier auprès des ouvriers (enquête de 2 mois dans l'usine, dans le cadre d'une mission de 5 mois)

-Séjour financé par une bourse de doctorante de l'IFAS.

Août 1998.....Enquête de terrain aux Etats-Unis, « A propos de la grève générale chez General Motors », en collaboration avec D. Corteel, Entretiens auprès des ouvriers de *General Motors* après la grève (du 5 Juin-27 Juillet) à Flint, Michigan. (Séjour de 3 semaines).

-Recherche financée par l'Université de Paris 8 et le *Wissenschaftszentrum Berlin für Sozialforschung* (WZB) de Berlin.

Mars-Avr. 1997.....Enquête de terrain en Afrique du Sud sur « Les formes de pensée des ouvriers dans une usine automobile de Durban ». Recueil de données ethnographiques et entretiens auprès du personnel et en particulier auprès des ouvriers. (Enquête de 2 mois dans l'usine, dans le cadre d'une mission de 6 mois).

-Séjour financé par une bourse doctorante de l'IFAS.

Août-Sept. 1996.....Mission exploratoire en Afrique du Sud. Rencontres avec des universitaires, des industriels et des syndicalistes : Johannesburg, le Cap, Port-Elizabeth, Durban, Pretoria. (Séjour de 6 semaines).

Mai-Juin 1996.....Participation à l'enquête collective menée par la Maîtrise Sciences et Techniques formation à la connaissance des banlieues sur « **Les résidents des foyers Sonacotra de la ville d'Argenteuil** ».

- Entretiens avec des résidents des foyers SONACOTRA de la ville **d'Argenteuil (92)**.
- Enquête financée par la mairie d'Argenteuil et la SONACOTRA

Juin 1994.....Enquête de terrain en Angleterre sur « Les formes de pensée des ouvriers d'un équipementier automobile, à Northampton, Midlands de l'Ouest ».

- Enquête pour Maîtrise d'ethnologie.
- Recueil de données ethnographiques et entretiens auprès du personnel et en particulier auprès des ouvriers. (Séjour de 3 semaines).

Organisation et coordination scientifiques

Juillet 2016...Membre du comité d'organisation du colloque international organisé en collaboration avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg et les laboratoires AMUP et SAGE « 'Prendre position' : Métissages disciplinaires et professionnels autour de questions spatiales », à Strasbourg, les 30 juin et 1^{er} juillet 2016.

Mars 2016...Organisation avec Jacques Lemièrre et Jean-Etienne Pierrat de la journée d'hommage au sociologue Bernard Eme, organisée 25 mars 2016 à l'Espace culture, Université Lille 1.

Janvier 2016...Organisation avec Jacques Lemièrre de l'atelier d'étude « Penser les attentats de 2015 et leurs conséquences », organisé le 11 janvier 2016 dans le cadre de l'axe ADCP du Clersé.

Juillet 2015...Organisation de l'atelier "Post-apartheid generations, subjectivities and engagements 2" au 6^{ème} Congrès de l'ECAS (European Council of African Studies) à Paris, du 8 au 10 juillet, *Mobilisations collectives en Afrique, contestations, résistances et révoltes*.

Septembre 2014...Membre du comité d'organisation du colloque international « Afrique du Sud, vingt ans de démocratie contrastée », 26 et 27 septembre, à Dijon.

Novembre 2012...Membre du comité d'organisation du colloque transpyrénéen, « Mobilités et marginalités socio-spatiales », organisé avec l'ICA et l'Université de Perpignan, à Perpignan, le 14 novembre.

Juillet 2012...Organisation avec M. Neocosmos et M. Molema de l'atelier « Political ruptures and political subjectivities : how do young generations make sense of an uncertain world ? » au congrès de l'EASA (European Association of Social Anthropologists) intitulé *Uncertainty and disquiet*, à Nanterres, du 10 au 13 juillet 2011.

Juillet 2012, organisation et coordination de la journée d'étude Xénophobie et orientations politiques de la jeunesse : le cas de l'Afrique du Sud. Une situation lointaine pour commencer/continuer à réfléchir ici et maintenant ?, dans le cadre du Clersé à l'occasion de la visite de M. Molema (Witwatersrand University) et M. Neocosmos (UNISA).

Juin 2011... Organisation du Panel (107) "Post-apartheid generations, subjectivities and

engagements” au 4^{ème} Congrès de l’ECAS (European Conference of African Studies) à Uppsala, Suède, du 15 au 18 juin.

Janvier 2011... Organisation de la journée d’étude sur le thème « Enjeux urbains et patrimoniaux contemporains en Afrique du Sud » à l’occasion de la visite d’Alan Mabin et Cynthia Kros, professeurs à la Witwatersrand University (Johannesburg), respectivement directeur des départements Architecture and Planning et Arts and Culture, Heritage & Management Division.

Décembre 2010...Co-organisatrice de la journée d’étude Clersé-AFA à Lille sur le thème « L’excellence sportive au prisme de la globalisation » à l’occasion de la sortie conjointe en 2010 du numéro du *Journal des anthropologues* intitulé *Les cultures sportives au prisme de la globalisation* et de l’ouvrage dirigé par S. Fleuriel et J-M. Faure, *Excellences sportives. Economie d’un capital spécifique*.

Juin 2009...Organisation de la journée d’étude « *Lectures croisées sur le postcolonial* », le 22 juin 2009 dans le cadre du séminaire MECIT du Clersé, à Lille.

Novembre 2009....Membre du comité d’organisation du colloque Clersé-AFA, « *Postures assignées, postures revendiquées, face aux bouleversements politiques et institutionnels comment pratiquer nos terrains aujourd’hui ?* », les 12 et 13 novembre à Lille 1.

Juin 2008...Organisation avec J. Lemièrre et L. Bazin de la journée d’étude *L’implication de la notion d’ « Identité Nationale » pour les Sciences Sociales*, à Lille, le 16 juin 2008.

Fév.-Juil. 1997... en tant qu’assistante de Recherche de l’IFAS (Institut Français d’Afrique du Sud).

- Organisation de la journée *Jeunes Doctorants* de l’IFAS à Johannesburg, le 4 Juillet 1997.
- Organisation et coordination avec Kato Lambrechts du colloque *Identités* de l’IFAS et de la *Foundation for Global Dialogue* à Pretoria, Afrique du Sud, le 25 juin 1997.
- Accueil et accompagnement de la mission *Pirville-CNRS* de jeunes chercheurs de l’Ecole Normale Supérieure de Paris, à Durban, Afrique du Sud, les 14 et 16 avril 1997.

Interventions dans des congrès, des colloques et des séminaires

Congrès

Juillet 2015, animation de l’atelier “Post-apartheid generations, subjectivities and engagements 2” au 6^{ème} Congrès de l’ECAS (European Conference of African Studies) à Paris, du 8 au 10 juillet, *Mobilisations collectives en Afrique, contestations, résistances et révoltes*.

Juillet 2012, avec M. Neocosmos et M. Molema, animation de l’atelier « Political ruptures and political subjectivities : how do young generations make sense of an uncertain world ? » au congrès de l’EASA (European Association of Social Anthropologists) intitulé *Uncertainty and disquiet*, à Nanterres 10 au 13 juillet 2011.

Septembre 2011, avec Laurent Bazin et Barbara Casciarri, animation et introduction de l'atelier « l'anthropologie est politique » au 1^{er} congrès de l'AFEA (Association Française d'Ethnologie et d'Anthropologie) à l'EHESS, Paris, 22-24 septembre 2011.

Juin 2011, communication au Panel (107) "Post-apartheid generations, subjectivities and engagements" au 4^{ème} Congrès de l'ECAS (European Conference of African Studies) à Uppsala (Suède), du 15 au 18 juin et "*Successful, rich and poor, three key notions for the understanding of a generation*".

Juin 2009... « Changing ways to be South African? When sovereignty is referred to an opposition between Nationals and foreigners » (panel 128), communications au troisième congrès de l'ECAS à Leipzig (Allemagne), du 3 au 6 juin.

Avril 2009... « Participation observante auprès des personnes déplacées par les attaques xénophobes de Mai 2008 en Afrique du Sud : enquête militante ou enquête anthropologique ? », communication à l'atelier « Sociologie et Anthropologie » du Congrès de l'Association Française de Sociologie, à Paris, du 14 au 17 avril.

Juillet 2007..... « Building trust in order to fight HIV/AIDS in a South African industrial setting », communication dans le Panel 39 *Livelihood, vulnerability and health : Moving beyond existing frameworks*, au second congrès de l'European Conference on African Studies (ECAS), Leiden (Pays-Bas) du 11 au 14 juillet 2007.

Septembre 2006...« Qu'est-ce qu'un "bon médecin"? Réflexions sur les représentations de mineurs sud-africains à l'endroit du traitement du VIH/SIDA », communication dans le cadre du RTF n° 19 *Santé, médecine, maladie et handicap*, au Congrès de l'Association Française de Sociologie à Bordeaux du 5 au 8 septembre 2006.

Colloques et journées d'études

12 janvier 2018, intervention comme discutante à la journée d'étude de la MESHS sur l'ouvrage de J.-M. Chapoulié « Enquête sur la connaissance du monde social. Anthropologie, histoire, sociologie France-Etats-Unis 1950-2000 », (PUR, 2017).

Novembre 2017, « Comment identifier le possible renouveau de la politique aujourd'hui ? De l'état des subjectivités...celle du chercheur et celles de ses interlocuteurs », intervention aux journées d'études du CESSMA « Les chercheurs en sciences sociales au XXI^{ème} siècle : Sujets, institutions, gouvernance, politique », le 8 novembre 2017 à l'Université Paris 7.

Septembre 2017, « Penser la politique au-delà des inégalités », communication aux Journées du Clersé sur « Les inégalités », mardi 12 septembre 2017.

Décembre 2015, « Chanter l'ouvrier, de la convivialité à l'interpellation créative : le cas de Metaleurop », communication à la journée d'étude organisée par les Archives du Mondes du Travail à Roubaix sur le thème *Penser les convivialités*, le 4 décembre 2015.

Novembre 2015, « Subjectivités politiques : de quoi parle-t-on et comment tracer un chemin ? », communication à la journée d'étude « Réparer les inégalités, penser la solidarité

ou construire l'égalité ? », organisée par le CESSMA à l'Université Paris 7, les 17 et 18 novembre 2015.

Février 2015, communication sur Chœurs de Fondateurs à la journée « Art et Restructuration » organisée par le Master RH de Lille 1, le 19 Février.

Décembre 2014, Intervention à la journée d'étude *Les restructurations, contestations et expériences, autour de la parution des numéros 137-138 de Travail et emploi* sous le titre « Chœurs de fondateurs : interpellations créatives et mises en mémoire », 12 décembre, Université Paris I.

Septembre 2014, « Marikana ou quand les luttes affirment leur distance avec les partis et l'Etat et le refus de la représentation », communication au colloque international *Afrique du Sud : 20 ans de démocratie contrastée*, Dijon, 25 et 26 septembre.

Avril 2014, 'We came together as Rock Drill operators' An analysis of workers' political subjectivity in Marikana', communication au colloque "The Marikana Moment and the Post-apartheid state: migrant-worker subjectivity and state violence" organisée par UHURU, Rhodes university, 17 avril 2014.

Avril 2014, « 'Post-apartheid' : a political rupture and several political subjective sequences », communication au colloque *20 years into democracy, South Africa and the Social Sciences*, organisée par l'Institut Français d'Afrique du Sud et le Wiser, Wits University, 15 et 16 avril 2014, Johannesburg.

Novembre 2013, modération de la session « L'art dans la ville » du colloque *Représenter la ville sud-africaine*, Université de Paris Ouest Nanterre La Défense, 27-28 novembre 2013

Novembre 2013, synthèse du colloque « Mobilités et Marginalités socio-spatiales », organisé par l'AFA-ICA et l'ICRESS à Perpignan, le 14 novembre.

Juillet 2012, Communication à la journée « *Xénophobie en Afrique du Sud. Une situation lointaine pour réfléchir ici et maintenant* » dans le cadre de la journée d'étude *Xénophobie et orientations politiques de la jeunesse : le cas de l'Afrique du Sud. Une situation lointaine pour commencer/continuer à réfléchir ici et maintenant ?*, organisée à Lille à l'occasion de la visite de M. Molema (Witwatersrand University) et M. Neocosmos (UNISA).

Mai 2012, animation de la session « L'économie politique et symbolique de la consommation » au colloque *A quoi et comment dépenser son argent*, organisé les 29 et 30 mai à Bondy par l'UMR 201 Développement et Sociétés de l'IRD.

Septembre 2010, « *Regarder son terrain dans les yeux pour dépasser la déception qu'il vous cause* », communication à l'atelier 'Glissements de terrain 3 : Glissements amoureux', coordonné par Philippe Gervais-Lambony, RTP Etudes Africaines, « Réinventer l'Afrique : recherches et débats », Bordeaux 6 au 8 septembre 2010.

Avril 2010, « Le social comme objet de recherche », communication au colloque *Ecrire le social* organisé le 30 avril 2010 à Arras par les étudiants de l'AFERTES (école d'éducateurs), Colères du présent et En toutes lettres.

Novembre 2009... Participation à la table ronde *Postures assignées, postures revendiquées* du colloque organisée par l'AFA et le Clersé : « Postures assignées, Postures revendiquées. Face aux bouleversements politiques et institutionnels, comment pratiquer nos terrains aujourd'hui » à Lille 1, les 12 et 13 novembre.

Octobre 2008, « Afrique du Sud : pourquoi des attaques xénophobes ? », communication à la journée d'études *La Production conflictuelle de la différence. Par-delà le colonialisme : Autocolonisation de la société, promotion de thématiques identitaires concurrentes et ethnicisation des conflits sociaux*, organisé par l'axe MECIT du Clersé, à Lille, le 20 Octobre.

Juin 2008... « Etats, formes de conscience et " identité nationale" ». Une lecture croisée de l'ouvrage de P. Weil, *Liberté, égalité, discriminations. « L'identité nationale » au regard de l'histoire*, Grasset, Paris, 2008 et du Numéro hors-série du *Journal des anthropologues*, « Identités nationales d'Etat », février 2008, intervention à la journée d'étude *L'implication de la notion d' « Identité Nationale » pour les Sciences Sociales*, organisée par le Clersé à Lille, le 16 juin.

Novembre 2007.....« Du conflit à la confiance. La mise en place des programmes de prise en charge des malades du VIH/SIDA dans une mine d'Afrique du Sud », communication au colloque international *Conflit et Confiance*, organisé par l'école doctorale de l'Université Paris 8 et la nouvelle université Bulgare de Sofia à l'Université Paris 8, St-Denis, les 16 et 17 Novembre 2007.

Octobre 2007...avec D. Corteel et A. Duhin « Nouvelles subjectivités ouvrières. A propos des activités des anciens ouvriers de Metaleurop au sein de l'association *Chœurs de fondateurs* », communication dans le cadre du séminaire *Subjectivités urbaines contemporaines, visibilité et invisibilité du politique* dirigé par Alain Bertho, au Centre d'Etudes des mutations en Europe, Université Paris 8, 27 octobre.

Septembre 2007... « Les rapports de la recherche en sciences sociales avec les acteurs de terrain en Afrique du Sud », communication à l'atelier organisé par l'ANRS, *Quelles questions de recherche en sciences sociales dans le contexte des recommandations de l'OMS/ONUSIDA sur la circoncision ?*, les Jeudi 20 et vendredi 21 septembre 2007 à l'ANRS, Paris, France.

Juin 2007..... « Metaleurop : 'du défensif au créatif' ». Chronique et analyse d'une lutte singulière », communication avec D. Corteel et A. Duhin aux Journées Internationales de Sociologie du travail à Londres, les 20, 21 et 22 juin.

Janvier 2007... « Retour sur le terrain : illusion du même et repérage des ruptures ; conditions de possibilité de l'enquête et de la production d'une analyse pragmatique », communication au colloque *L'anthropologie face à ses objets : nouveaux contextes ethnographiques*, Université de Provence Aix-Marseille, les 23, 24 et 25 janvier 2007.

Janvier 2004.... « La *Truth and Reconciliation Commission* en Afrique du Sud, clôture subjective d'une séquence politique singulière ou pas ? », communication à la journée d'étude du Groupe de Recherche en Anthropologie de la Modernité organisée à l'Université Paris 8 autour de la notion de « Séquence » le 31 janvier 2004.

Mai 2003..... « The production and construction of the nation by South African workers in the post-apartheid period », communication au colloque *Culture, Identity and development* organisé par la Maison des Sciences de l'Homme et l'*Indian Council of Social Science Research* à la Maison des sciences de l'Homme du 21 au 23 Mai 2003.

Mai 2003.....« Le sida, c'est l'histoire de la façon dont a été traitée notre classe ouvrière », communication au colloque, *Histoire, Mémoires, Sida*, organisé par le Centre d'Etudes Africaines et l'Université Paris 13 à l'EHESS à Paris, le 6 mai 2003.

Janvier 2003..... « Enjeux politique du sida dans les mines sud-africaines : la difficulté de faire de la prévention sans soigner », contribution à la journée d'étude *Santé Maladie en Afrique. Histoire de la diffusion des savoirs* organisée le 13 janvier par le Groupe Santé du MALD, Université de Paris 1.

Janvier 2001..... Intervenante à la journée d'étude *Les enjeux problématiques des enquêtes contemporaines sur les catégories ouvrier et usine* organisée par le Groupe de Recherche en Anthropologie de la Modernité, à l'Université Paris 8, le 27 janvier.

Mai 2000..... « Fin de l'apartheid en Afrique du Sud : quelles conséquences pour l'industrie minière et les mineurs sud-africains ? Les mines d'Afrique du Sud » communication au colloque international, *Formes de mobilisation dans les régions d'activités minières*, organisé entre autres par l'IFRESI. (Institut fédératif de Recherche sur les Economies et les Sociétés Industrielles) et le CNRS les 24, 25 et 26 Mai, à Béthune.

Septembre 1999.....en collaboration avec D. Corteel, “ End of *loyalty*, end of the *middle class* ? A critic of globalization ”, contribution au Colloque annuel organisé par l'*Employment Research Unit* de la *Cardiff Business School*, les 8 et 9 Septembre 1999 à Cardiff, Angleterre.

Juillet 1997..... “ Workers' forms of thinking in a car manufacturing company in Kwazulu Natal in 1997 ”, contribution au colloque *Beyond afro-pessimism : identity and development in an era of globalization*, organisé par la SASA (*South African Sociological Association*), du 6 au 10 juillet 1997, à l'Université d'Umtata (Transkei, Afrique du Sud).

Octobre 1997.....« Etre un ouvrier c'est remettre debout l'économie de l'Afrique du Sud », communication au colloque *Restructuration des réseaux territoriaux en Afrique Australe : le local et le régional*, organisé par le GDR 846 du CNRS *Afrique Australe*, les 3 et 4 Octobre à Bordeaux.

Octobre 1997.....Intervenante à la visio-conférence Nantes-Johannesburg, *La violence dans le travail et la violence dans la cité*, organisée par le CNAM des Pays de la Loire, dans le cadre du Festival *Fin de siècle à Johannesburg*, le 23 Octobre à Nantes.

Séminaires

14 mai 2018, « ‘Subjectivités politiques’, une catégorie heuristique pour les sciences sociales ? » communication au séminaire *Ancrages et Dynamiques Comparés du Politique* du Clersé à Lille.

13 janvier 2017, participation à la journée d'étude du Master « Mobilités » à l'université Lyon 2 : « De l'usage du concept de mobilité en Afrique du Sud : migrations de travail et ascension sociale, ruptures et continuité pendant et après l'apartheid ».

9 juin 2016, discutante de la journée d'étude sur le Post-humain, MESHS, Lille.

10 mars 2016, « Afrique du Sud : étapes d'un amour. De la difficulté et de l'usage d'avoir un rapport subjectif à son terrain » intervention au séminaire « Géographie des émotions » organisé par Pauline Guinard et Bénédicte Tratnjek, Université Paris 7.

28 janvier 2016, discutante de la communication de Melusi Nkomo, « Ritual, symbolism and the dilemmas of social change in a South African mining town », dans le cadre du séminaire « Art, connaissance et performance » du Musée du Quai Branly à Paris.

11 janvier 2016, « Todd, Boucheron et Riboulet et les contributeurs de *Lignes, quels cadres de pensée ?* » communication à l'atelier d'étude « *Penser les attentats de 2015 et leurs conséquences* », organisé le 11 janvier 2016 dans le cadre de l'axe ADCP du Clersé à Lille.

27 novembre 2015, discutante de l'intervention de Karine Ginisty au séminaire *Espace de contraintes, de contrôles et de résistances en Afrique*, sur le thème « Les pratiques du FRELIMO face à l'injustice spatiale à Maputo : entre enclave autoritaire et gouvernance » à Paris.

9 novembre 2015, discutante de l'intervention de Dietmar Loch au séminaire ADCP du Clersé « La droite populiste et radicale en Europe : contre le monde globalisé » à Lille.

15 octobre 2015, contribution au séminaire « Arts et luttes Ouvrières » organisé par l'équipe ABRIR à l'Université Paris 7.

10 novembre 2014, discutante de l'intervention de Brigitte Steinmann au séminaire Ancrages et Dynamiques comparés du politique, « Les études subalternes en Inde et leurs développements dans le contexte de la Mondialisation ».

24 mars 2014, Discutante de l'intervention de Joël Charbit « Les états généraux de la condition pénitentiaire : déstabiliser la hiérarchie des crédibilités ? » au séminaire des doctorants de l'axe Ancrage et Dynamique comparée du politique (Clersé).

21 mars 2014, Répondante de la présentation du livre de E. Fassin and co, *Roms et Riverains. Une politique municipale de la race*, La fabrique, 2014 par E. Fassin et A. Waendels, soirée débat à l'initiative de l'axe *Ancrages et Dynamiques comparés du politique* (Clersé) et des collectifs Solidarité Roms ; Espace culture, Lille 1.

25 novembre 2013, Répondante de la présentation de Mahamondou D'jambara, « Richesse et bien-être chez les migrants de Bokopé au Togo. Un examen critique des politiques de développement à partir de l'analyse des mythes et des rites », séminaire Clersé, Lille.

27 mars 2013, « Août 2012 - Le massacre des mineurs à Marikana : une figure ouvrière combattante » intervention au séminaire Afrique Australe, EHESS, Paris.

7 mars 2013, « La figure ouvrière en Afrique du Sud sous la présidence de Nelson Mandela », intervention au séminaire Afrique Australe, EHESS, Paris.

25 janvier 2013, « “We came together as rock drill operators” Une figure ouvrière à Marikana ? », intervention au séminaire Mobilisations contemporaines, dirigé par Alain Bertho et Sylvain Lazarus, Université Paris 8, Saint-Denis.

21 mars 2012, « L'épidémie de VIH/SIDA en Afrique du Sud : stratégies et dynamiques d'une mobilisation payante », intervention au séminaire Afrique Australe, EHESS, Paris.

15 février 2012, « Générations post-apartheid à Daveyton (Gauteng). Quelles attentes, quelles visions ? », intervention au séminaire Afrique Australe, EHESS, Paris.

30 janvier 2012, "Subjectivité du chercheur et subjectivités des acteurs sur un township modèle : le cas de Daveyton", intervention au séminaire Mobilisations, Engagements, Constructions Identitaires et Territoires, du Clersé-CNRS, à Lille 1.

13 janvier 2011, Discutante de la communication du professeur Christoph Marx (Historien, Université de Duisburg-Essen), « Le nouvel Etat d'Hendrik Verwoerd. Science, apartheid et planification en Afrique du Sud » dans le cadre des jeudis de l'actualité historiographique de l'Institut Historique Allemand à Paris.

Décembre 2010, « Que pensez de l'Afrique du Sud aujourd'hui ? », conférence à la Société des africanistes, Musée du Quai Branly à Paris.

3 Mai 2010... « La figure ouvrière en Afrique du Sud », présentation de mon ouvrage au Bistrot des ethnologues, à Montpellier. Discutante : Suzanne Chazan, chargée de recherche à l'IRD.

15 Mars 2010...avec B. Eme, « Pratiques de citoyenneté et dynamique participative régionale », communication au Séminaire Démocratie participative. Aspects historiques et contemporains, MESHS-GRACC-CeRIES, Université Lille 3.

8 Février 2010... « Etudier les formes de pensée des ouvriers en Afrique du Sud. Question de classe ? Question de race ? Question de subjectivité. A propos de l'ouvrage *La figure ouvrière en Afrique du Sud* », séminaire de l'URMIS-Université Paris 7. Discutante : Catherine Quiminal Professeur émérite d'anthropologie.

25 Juin 2009...« Le cas des déplacés de la route R28. Ce que nous apprend la figure de la "victime accusée" sur les violences xénophobes en Afrique du Sud », dans le cadre de la séance "La crise des violences xénophobes en Afrique du Sud (2008)", organisée par le GDR "Crises extrêmes", Paris 1 Sorbonne.

23 Octobre 2008... « L'association Chœurs de Fondateurs, un exemple de citoyenneté ordinaire », communication au séminaire du PUCA sur le thème *La citoyenneté urbaine. Formes d'engagement et enjeux de solidarité* à Nanterres.

21 janvier 2007.....« L'association *Chœurs de fondateurs* (ex-salariés de Metaleurop-Nord), une mobilisation ouvrière 'créative' ? », communication au séminaire du CLERSÉ-CNRS

(Centre Lillois d'Etudes et de Recherches Sociologiques et Economiques) dans le cadre des séminaires du MECIT (Mobilisations, Engagements, Constructions Identitaires et Territoires).

27 avril 2007..... en collaboration avec D. Corteel et A. Duhin, « Nouvelles subjectivités ouvrières. A propos des activités des anciens ouvriers de Metaleurop au sein de l'association *Chœurs de fondeurs* », communication dans le cadre du séminaire *Subjectivités urbaines contemporaines, visibilité et invisibilité du politique* dirigé par Alain Bertho, au Centre d'Etudes des mutations en Europe, Université Paris 8.

14 Février 2007.....« Les conditions de possibilité du dépistage du VIH/SIDA et de la distribution du traitement anti-rétroviral dans les mines d'Afrique du Sud, à l'initiative de la compagnie minière. Ce que nous apprend l'enquête de terrain », communication dans le cadre du Master Pro PPLS « Pratiques et Politiques locales de santé » de l'Université de Lille 1.

22 novembre 2006..« Enquête sur l'épidémie de VIH/SIDA dans les mines d'Afrique du Sud, une application pragmatique en anthropologie de la santé », intervention dans le cycle de séminaires de L3 consacrés à l'« anthropologie pragmatique », dirigé par D. Corteel à l'Université de Reims.

8 novembre 2006.. « Le SIDA un phénomène global inscrit dans des cultures locales : quelles conséquences pour la lutte contre l'épidémie ? Quelles conséquences pour la recherche en anthropologie ? », intervention au séminaire « Culture et mondialisation » dirigé par Paul Van Der Grijp, dans le cadre du Master ethnologie, à l'Université de Lille 1.

24 Mai 2006....« Quand le patron distribue du soin aux mineurs sud-africains séropositifs. Enjeux, succès et risques de la responsabilité sociale des entreprises », communication au séminaire du GDR 846 *Afrique Australe*, à l'EHESS, Paris.

31 Janvier 2006....« Mise en place d'une politique de prévention et de soins dans les mines à l'initiative des patrons, comment mener l'enquête auprès des employés, sans provoquer la peur de la discrimination ? Enjeux de la confiance dans l'enquête », communication dans le cadre de la formation Master Pro PPLS « Pratiques et Politiques locales de santé » de l'Université de Lille 1.

1^{er} Juin 2005.....« VIH/SIDA : bilan et premières analyses de la prise en charge de l'épidémie sur les lieux de travail en Afrique du Sud », communication au séminaire du GDR 846 *Afrique Australe*, à l'EHESS, Paris.

24 mai 2005.....« Les mines sud-africaines, espace de travail mais aussi espace de soins dans le cadre de la lutte contre le VIH/SIDA. Enjeux et complexités », communication dans le séminaire de DEA « Espaces, territoires et identités sociales » sous la dir. de J.-L. Lacascade, à l'IRESO, Paris.

31 Janvier 2005.....« Gestion de l'enquête avec les partenaires locaux (syndicats, patrons et employés) en vue d'une application pragmatique des résultats : le cas de la prévention du VIH/SIDA dans les mines sud-africaines », communication dans le cadre de la formation Master Pro PPLS « Pratiques et Politiques locales de santé » de l'Université de Lille 1.

24 janvier 2005.....« Retour sur le terrain, préparation et négociation de l'enquête dans une conjoncture renouvelée : le VIH/SIDA dans les mines sud-africaines après le début de la

distribution des anti-rétroviraux », communication au séminaire du GRAM (Groupe de recherche en Anthropologie de la Modernité), Université Paris 8, Saint-Denis.

28 Août 2003....."An insight into South African workers' forms of thinking : Durban 1997, Port- Elizabeth: 1999, Mpumalanga : 2001 and the way forward", communication au séminaire du département d'anthropologie de l'Université du Witwatersrand (Johannesburg, Afrique du Sud).

3 Avril 2003..... « L'apartheid, politique raciale : l'usage d'une hiérarchie raciale », communication dans le cadre du cours de licence de F Lestage en *Anthropologie politique*, à l'Université Lille 1.

18 Mars 2002..... « Le SIDA aujourd'hui dans les mines en Afrique du Sud : évolutions et lectures de la maladie par les travailleurs migrants au prisme d'un lieu de travail marqué par la ségrégation et la discrimination raciale », communication au séminaire *Sexualités, santé, migrations : l'altérité en question*, dirigé par R. Mendès-Leite, à l'EHESS, Paris.

30 Janvier 2002..... « De la prise de risque au travail aux enjeux politiques de la maladie dans le lieu de travail. L'évolution des catégories d'analyse dans l'enquête », communication au séminaire présentant les premiers rendus de la recherche menée en avril-mai 2001 en Afrique du Sud, à l'ANRS (Agence Nationale de Recherche sur le SIDA), Paris.

24 Novembre 1999.... « *Heureux et chance*, deux catégories de pensée des ouvriers sud-africains en 1999 » communication au séminaire du GDR 846 du CNRS *Afrique Australe*, EHESS, Paris.

Avril 1999..... « L'Afrique du Sud post-apartheid : le passage à une nouvelle forme de gouvernement » dans le cadre du séminaire de D.E.A. *L'anthropologie face à la question de l'Etat*, dirigé par S. Lazarus, département d'anthropologie de l'Université Paris 8.

9 Mars 1999.....« Enquêtes d'usine à Durban 1997/Port-Elizabeth 1999, parallèles et différences » communication au séminaire de recherche de l'IFAS à Johannesburg, Afrique du Sud.

22 Février 1999..... « South African workers' forms of thinking in post-apartheid : an example in Port-Elizabeth » communication au séminaire du M.B.A. *Industrial Relations* de l'Université de Port-Elizabeth.

Mars-Avr. 1998.....« La passation des entretiens et leur dépouillement »; « Enquête d'usine en Angleterre, les déclinaisons du travail » ; « Le terrain d'usine en Afrique du Sud : un exemple », 3 séances dans le cadre du séminaire de D.E.A dirigé par S. Lazarus, *Anthropologie ouvrière et enquêtes d'usine*, de l'Université Paris 8.

20 Févr. 1998 avec E. Cediey, « Enquêtes d'usine et relations industrielles » communication au séminaire du GDR 846 du CNRS *Afrique Australe*, EHESS, Paris.

Janvier 1998..... « Etre un ouvrier, c'est remettre debout l'économie de l'Afrique du Sud : sur les formes de pensée des ouvriers sud-africains », dans le cadre du séminaire de D.E.A. *Histoire, espaces et civilisations* de l'Université de Reims, dirigé par J. Levy.

22 Octobre 1997..... « L'exemple sud-africain ou la complexité du post-apartheid dans le monde du travail », dans le cadre du séminaire de formation continue *Repérer et réduire la violence dans le travail* organisé par le CNAM des Pays de la Loire, à Nantes, sous la dir. de D. Pécaud.

Interventions en direction du grand public

21 juin 2018, Présentation du numéro de *l'Homme et la Société*, « A quoi servent les droits aujourd'hui ? » à la Pause-livre de la bibliothèque de l'IRD-Bondy.

21 novembre 2016, 1996-2016. De 'l'unanimisme productiviste' à Marikana : la figure ouvrière en Afrique du Sud, conférence donnée pour l'association *Des savoirs à Dunkerque*.

22 novembre 2015, animation du débat sur l'Afrique du Sud, l'apartheid et la danse à la suite de la chorégraphie de Hamid Ben Mahi *Toyi- Toyi* pour la compagnie Hors-Série et Via Katlehong, au théâtre Louis Aragon à Tremblay-en-France.

18 novembre 2014, modération et introduction de l'intervention de l'anthropologue Charles Edouard de Suremain à l'Espace Culture de l'Université de Lille sur le thème « Mange-t-on seulement pour se nourrir ? »

30 Septembre 2013, intervention dans l'émission *Cultures monde* sur France Culture « Vingt mille lieux sous la terre : voyage dans l'enfer minier (1/4) - De Marikana à Potosi : grise mine pour les mineurs »

2012, Interview filmée pour *les Echos*, « *L'Afrique du Sud après la disparition de Mandela* ».

Juillet 2011, « Les townships vivent une sorte d'isolement collectif », interview publiée dans *La croix* le 6 juillet 2011, propos recueillis par Pierre Cochez.

Octobre 2011...interview avec Ronan le Coz de RCF Rivages, lors du festival de Douarnenez, sur « La figure ouvrière et syndicale en Afrique du Sud aujourd'hui ». Interview diffusée sur RCF sous forme de 3 émissions hebdomadaires de 30 minutes chacune.

Août 2011...appui à l'organisation, la programmation des conférences ; traductions et présentations de films et contributions aux tables rondes « La nouvelle Afrique du Sud », « mobilisations contre le VIH/SIDA » et « mobilisations populaires contemporaines » ainsi qu'aux débats du 34^{ème} Festival de cinéma de Douarnenez consacré en 2011 à l'Afrique du Sud,

Mai 2010, « Sommet Afrique-France. Paris cherche à garder la main sur l'économie », interview avec Audrey Pelé pour Public Sénat.

1^{er} Mai 2010...couverture ethnographique du Salon du Salon du livre d'expression populaire et de critique sociale à la demande de l'association organisatrice de l'évènement *Colères du Présent* (président D. Andreau).

19 Mars 2010...conférence-débat sur l'Afrique du Sud contemporaine au cinéma le Fresnoy, Roubaix (59), organisée par le CCFD autour de la projection du film *Invictus*, de Clint Eastwood.

22 Novembre 2007.... « Mandela et l'invention de l'Afrique du Sud », conférence dans le cadre du cycle « *Où en est l'Afrique ?* » du Forum Universitaire à Boulogne-Billancourt, le 22 novembre
(<http://www.forumuniversitaire.com/index.php/les-conferences/nos-conferenciers/115-homepage/conferences/conferences-en-ecoute/geopolitique-en-ecoute>)

29 Mai 2007... Participation à une émission débat sur le VIH/SIDA pour Africa n°1, émission animée par A. Dissez.

18 Novembre 2004.....« Le théâtre des townships en Afrique du Sud : de la création artistique à la mobilisation politique et sociale », communication devant la Compagnie Théâtrale de l'Oiseau-Mouche, au théâtre du Garage, à Roubaix (59).

Articles et interventions radiophoniques pour *La Croix*, *La Voix du Nord*, *Radio France Internationale*, *Africa n° 1*, *France Culture*, *Public Sénat*, *Radio Catholique Francophone*, *Les Echos*, etc sur l'Afrique du Sud.

Direction de mémoires d'étudiants

Depuis Février 2007....**Direction de 32 mémoires** de Master 1 et 2 à Lille 1.

2004-2006.....**Direction de 7 mémoires** d'étudiants de la Maîtrise Sciences et Techniques « Formation à la connaissance des Banlieues » sur des thèmes relatifs à la banlieue.

2013-2014.....**Direction de Mathilde Havet**, étudiante à l'école de sages-femmes de l'université catholique de Lille pour son mémoire de fin d'études sur « L'accueil des femmes Roms de la métropole Lilloise dans les maternités ».

Depuis 2007.....à Lille 1, participation à plus de 70 jurys de master recherche ou professionnel

Encadrement de stages

Depuis 2007... **Direction de 10 stages** au sein du Master Pro Ingénierie de l'enquête en Sciences Sociales et du Master Politiques Publiques et Locales de Santé, Lille1.

2005-2006**Responsable de l'encadrement de l'ensemble des stages en milieu professionnel** des étudiants de la MST Banlieues.

2004-2006.....**Encadrement de 5 stages** au sein du Master Pro « Ingénierie de l'Enquête en Sciences Sociales », Lille 1.

Participation à des jurys ou des comités de thèse

Septembre 2015, membre du jury de la thèse de sciences politiques d'Elodie Escusa, direction Dominique Darbon, « A la recherche d'une identité sociale post-apartheid.

L'Afrique du Sud du « milieu », espace social stratégique de la Transformation », le 4 septembre.

Juin 2014, membre du jury de la thèse d'anthropologie de Mahamondou N'Djambara, direction B. Steinmann, « Que veut dire richesse ? Du travail, de l'argent, du don et du vivre ensemble à Bokokopé (Togo) », le 6 juin.

Novembre 2011... membre du jury de la thèse d'anthropologie de Ulugbek Badalov, direction M. Selim, « Repli identitaire et imaginaire national chez les expatriés Kirghistanais en France », 348 pages, soutenue à l'EHESS le 5 novembre.

2010-2015...membre du comité de suivi de la thèse de Camille Gourdeau sur le thème « Le Contrat d'accueil et d'intégration : enquête sur l'insertion des primo-migrants en Ile de France (exemple particulier du regroupement familial) », thèse réalisée sous la direction de A. Morice.

Participation à d'autres jurys

Octobre 2004...Participation au jury de DESS d'urbanisme d'Emmanuelle Pedetour sur *L'habitat social dans l'agglomération de Nouméa*, mémoire sous la dir. de J.-C. Hauvuy, Institut Français d'urbanisme, Université Paris 8, soutenance le 21 octobre.

Juin 2003.....Participation au jury du diplôme d'architecture de M. Pugliesi Conti consacré à un projet d'arrêt santé-sida/*Health Stop* en Afrique du Sud, Ecole Européenne d'Architecture, Paris, soutenance le 5 juin.

PUBLICATIONS

Ouvrages

[A1] 2008, *La figure ouvrière en Afrique du Sud après l'apartheid*, IFAS-Karthala, Paris.

Direction d'ouvrages

[B2] 2016, Raphaël Porteilla, Judith Hayem, Marianne Séverin, Pierre-Paul Dika (dir.) *Afrique du Sud 20 ans de démocratie contrastée*, l'Harmattan, Paris, 2016.

Direction de revues

[B3] 2018, Judith Hayem, Monique Selim, Bernard Hours (dir.), *A quoi servent les droits aujourd'hui ?*, *L'Homme et la Société*, n° 206.

[B1] 2011, Laurent Bazin, Bernard Eme, Judith Hayem, Jacques Lemièrre, Marie-Christine Leurs. Numéro Hors-série du *Journal des Anthropologues* « Postures assignées, Postures revendiquées ».

A paraître

[B4] 2019, Catherine Deschamps, Barbara Morovich. avec la participation de Judith Hayem J, Annalisa Iorio, Magalie Saussey, '*Prendre position*' : *Métissages disciplinaires et professionnels autour de questions spatiales*, l'Harmattan, Paris.

[B5] 2019, avec Etienne Bourel, « De nouvelles subjectivations du(es) / au travail ? », n° 158-159 *Journal des Anthropologues*.

Articles dans des revues avec comité de lecture

[C21] 2018, avec Monique Selim et Bernard Hours, « Quels sujets en quête de quels droits aujourd'hui ? », introduction du numéro, « A quoi servent les droits aujourd'hui ? », *L'Homme et la Société*, pp. 41-51.

[C20] 2018, « La destruction des droits des étrangers en France au risque de la destruction des droits pour tous », *L'Homme et la Société*, « A quoi servent les droits aujourd'hui ? », pp. 9-19.

[C19] 2017, "What do we call post-apartheid ?", *Social Dynamics*, volume 43 n°3, pp. 386-402.

[C18] 2017, « Analytiques de l'anthropologie intelligence sensible de la narration », *Journal des anthropologues*, « Littérature et sciences sociales : en quête du réel », n°148-149, pp161-182.

[C17] 2016, « Marikana: analysing miners subjectivity and the crisis of representation », *Journal of Asian and African Studies*, volume 51, n°2, pp. 171-185.

[C16] 2016, « Vers une disparition programmée des revues de sciences humaines et sociales ? », *Parentés Contemporaines, Journal des anthropologues*, n° 144-145, pp. 5-9.

[C15] Janvier-Mars 2014, « Chœurs de fondeurs : interpellations créatives et mises en mémoire », *Travail et Emploi*, numéro thématique « Une crise sans précédent ? Expériences et contestations des restructurations », n° 137, pp. 105-122.

[C14] Mars 2014, « Marikana : répression étatique d'une mobilisation ouvrière indépendante », *Politique Africaine*, n° 133, pp. 111-130.

[C13] Octobre 2013, « Editorial », *Journal des anthropologues*, n° 134-135, pp. 7-10.

[C12] Juin 2013, « Ce n'est pas la photo qui compte, c'est le film. Entretien à propos de la crise avec l'économiste Pierre-Noël Giraud », *Journal des anthropologues*, n°132-133, pp. 411-429.

[C11] Mars 2013, "From May 2008 to 2011: xenophobic violence and national subjectivity in South Africa", *Journal of Southern African Studies*, 39:1, pp. 77-97.

[C10] Octobre 2012, "The 'Voucher strike': workers' political subjectivities in post-apartheid South Africa", 2012, *Journal of Asian and African studies*, n° 47, pp. 516-529.

[C9] Octobre 2012, "L'anthropologie est politique", avec L. Bazin et B. Casciarri, *Journal des anthropologues*, n°128, pp. 353-362.

[C8] Novembre 2011... « Afrique (s) du sud au festival de cinéma de Douarnenez », *Journal des anthropologues, Formations et devenirs anthropologiques*, n° 122-123, pp. 453-460.

[C7] Novembre 2011... avec L. Bazin, B. Eme, J. Lemièrre et M-C. Leurs, « Introduction au numéro Hors-Série Postures assignées, postures revendiquées », *Postures assignées, postures revendiquées*, pp. 7-21.

[C6] Novembre 2011... « Colères du présent est la talvera de mon activité de formateur », Entretien avec Didier Andreau, formateur à l'école d'éducateurs d'Arras et président de Colères du présent, recueilli et mis en forme par Judith Hayem, numéro Hors-série du Journal des Anthropologues *Postures assignées, Postures revendiquées*, pp. 237-253.

[C5] Novembre 2011... « L'angoisse de morcellement », Entretien avec Monique Hayem, psychologue et psychanalyste, recueilli et mis en forme par Judith Hayem, numéro Hors-série du Journal des Anthropologues *Postures assignées, Postures revendiquées*, pp.185-197.

[C4] 2009, « Grève contre la LRU. Retour sur une mobilisation. Documents et début d'analyse », *Journal des Anthropologues*, n° 118-119, pp. 403-418.

[C3] 2009, « Retour sur les attaques xénophobes de mai 2008 en Afrique du Sud », *Journal des Anthropologues*, 116-117, pp. 539-565.

[C2] 2003, « Prendre soin de soi-même, une alternative politique et local pour traiter le SIDA en Afrique du sud », *Clés (Cahiers Lillois d'Economie et de Sociologie)*, dossier « Dynamiques locales et mondialisation », pp. 155-174.

[C1] 2001, « Après l'apartheid : communiquer pour mieux produire » *Ethnologie Française*, XXXI, 2001/3, Juillet-Septembre, pp.453-463.

A paraître

[C22] « Des violences de l'État de droit en France. Analyser pour faire face », Editio du *Journal des anthropologues* n° 152-153.

Articles dans des revues sans comité de lecture

[D3] 2005, « Les entreprises en Afrique du Sud face au VIH/SIDA. Enjeux et complexité d'un rôle social et politique » *Terroir, Revue africaine de sciences sociales et d'études culturelles*, n° spécial coordonné par F. Eboko, « Les sociétés africaines et le SIDA », 1-2, pp.135-165.

[D2] 2000, En collaboration avec Delphine Corteel, « Loyalty and Middle class at stake in the General Motors strike, Flint (Michigan), Summer 1998 », *Cahiers de recherche du Wissenschaftszentrum für Sozialforschung Berlin*, réf. FSI-006301, Février 2000, 18 pages.

[D1] 1999, « Réinvestir mentalement l'espace et le territoire, le combat politique d'un jardinier (à propos de *Life and Times of Mickael K.*, de J.M. Coetzee) », *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, numéro double : 99-100, intitulé *Afrique du Sud : espace et littérature*, Juin 1999, pp. 101-110.

Chapitres d'ouvrages collectifs

[E13] 2016, avec Raphaël Porteilla, Marianne Séverin et Pierre-Paul Dika (dir.) « Introduction », in Raphaël Porteilla, Judith Hayem, Marianne Séverin, Pierre-Paul Dika *Afrique du Sud 20 ans de démocratie contrastée*, l'Harmattan, Paris, pp. 13-19.

[E12] 2016, "L'Etat sud-africain face à Marikana et Abahlali : la haine de la démocratie? De la nature des luttes et des réactions qu'elles suscitent." in Raphaël Porteilla, Judith Hayem, Marianne Séverin, Pierre-Paul Dika (dir.) *Afrique du Sud 20 ans de démocratie contrastée*, l'Harmattan, Paris, 2016, pp. 213-236.

[E11] 2016, « Des subjectivités politiques en Afrique du Sud » in « « Réparer les inégalités, penser la solidarité ou construire l'égalité ? », sous la dir. De Monique Selim et Bernard Castelli, l'Harmattan, Paris, 2016.

[E10] 2013, « Glissement amoureux et glissement politique dans le face-à-face avec la xénophobie » in « *Se faire violence* » : *analyse anthropologique des coulisses de la recherche* » sous la dir. d'Annie. Benveniste, Téraèdre, Paris, pp. 63-87.

[E9] 2009, « Du conflit à la confiance. La mise en place des programmes de prise en charge des malades du VIH/SIDA dans une mine d'Afrique du Sud », in Bertho Alain., Gaumont-Prat H., Serry Hervé (Eds), *Colloque international « La Confiance et le conflit »*, Travaux et Documents, Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis, pp. 41-56.

[E8] 2009, Avec Delphine Corteel, Anne Duhin, « Metaleurop : 'dal defensive al creativo'. Cronaca e analisi di una lotta singolare », in Valerio Romitelli, *Fuori dalla società della conoscenza*, Infinito, Roma, pp.265-280.

[E7] 2007, « Retour sur le terrain : illusion du même et repérage des séquences politiques. Une nécessité pour la mise en œuvre d'une anthropologie pragmatique » in Laurent Vidal et Olivier Leservoiesier (Eds), *L'anthropologie face à ses objets : nouveaux contextes ethnographiques*, Les nouvelles archives contemporaines, pp. 185-202.

[E6] 2006, « HIV/AIDS in South Africa 1990 – 2004. Governmental Logic and Social Mobilisation », in Philippe Guillaume, Nicolas Pégout, Aurélia Wa Kabwe-Segatti (dir.), *South Africa, ten years later. Is transition over ?*, Les nouveaux cahiers de l'IFAS n°9, Johannesburg, Mars 2006, pp.179-204.

[E5] 2004, « Histoire collective et responsabilité individuelle. Conditions de la mobilisation politique contre le SIDA dans les mines » in Didier Fassin (ed.), *Afflictions. L'Afrique du Sud, de l'apartheid au sida*, Karthala, Paris, pp. 201-233.

[E4] 2004, « SIDA en Afrique du Sud 1990-2004. Logiques gouvernementales et mobilisations sociales » in Philippe Guillaume, Nicolas Pégout, Aurélia Wa Kabwe-Segatti (dir.) *L'Afrique du Sud dix ans après. Transition accomplie ?*, IFAS-Karthala, pp. 299-325.

[E3] 2002, « Fin de l'apartheid en Afrique du Sud, quelles conséquences pour l'industrie minière nationale ? » in Jean-Claude Rabier (ed.), *Formes de mobilisation dans les régions d'activités minières, actes du colloque International de Béthune 24, 25, et 26 Mai 2000*, 538 pages, pp. 521-538.

[E2] 1999, « Etre un ouvrier, ça veut dire remettre debout l'économie de l'Afrique du Sud » in Dominique Darbon (ed.), *Les enjeux de l'après-Mandela, enjeux sud-africains et régionaux*, Paris, Karthala-MSHA, 547 pages, pp. 159-172.

[E1] 1998, En collaboration avec Myriam Hidouci, « Les foyers Sonacotra sont des foyers de travailleurs » in Sylvain Lazarus (ed.), *Rencontres avec des gens d'ici, les Résidents des foyers Sonacotra d'Argenteuil*, Voiron, éditions La lettre du cadre territorial, 145 pages, pp. 23-47.

Comptes-rendus d'ouvrages

[F6] 2018, Francis Nyamnjoh (2016) #RhodesMustFall: Nibbling at Resilient Colonialism in South Africa, *Journal of Asian and African Studies* (DOI: 10.1177/0021909618764026).

[F5] 2017, Luke Sinwell et Siphwe Mbatha *The Spirit of Marikana. The Rise of Insurgent Trade Unionism in South Africa* Londres, Pluto Press, coll. « Wildcat », 2016, 288 pages, *Politique africaine*, n° 147, octobre 2017, pp.183-185.

[F4] 2011, avec Fabien Éloire, Bernard Eme, Jacques Lemièrre et Rémi de Villeneuve, « Pour une autre université », *Journal des anthropologues*, Hors-série 2011, *Postures assignées, postures revendiquées*, pp. 169-176.

[F3] 2011...Jean and John Comaroff, *Zombies et frontières à l'ère néolibérale. Le cas de l'Afrique du Sud post-apartheid*, Les prairies ordinaires, 2010, *Journal des africanistes*, 81-1 (2011) pp. 186-187.

[F2] 2007, Didier Fassin, *Quand les corps se souviennent. Expériences et politiques du sida en Afrique du Sud*, La découverte, 2006. Autour d'un livre. *Quand les corps se souviennent. Expériences et politiques du sida en Afrique du Sud*, de Didier Fassin, discuté par Judith Hayem et Fred Eboko, *Politique Africaine*, n° 106, juin 2007, pp. 165-176.

[F1] 2006, Thierry Vircoulon, *L'Afrique du Sud démocratique ou la réinvention d'une nation*, L'Harmattan, 2004, *Le Journal des africanistes*, Tome 75, fascicule 2, pp. 164-165.

Rapports de recherche

[G5] Avril 2010, « La mobilisation créative des ex-ouvriers de Metaleurop Nord », contribution à l'enquête *Pratiques de citoyenneté et dynamiques participatives régionales*, dirigée par B. EME et financée par le Programme « La citoyenneté urbaine : formes d'engagement et enjeux de solidarité » du Programme PUCA (Plan Urbanisme Construction Architecture) 2008, 100 pages.

[G4] Décembre 2003, « Formes de pensée sur l'épidémie de sida. Enquête dans les mines du Mpumalanga » in Fassin D. (dir.) *Inégalités, violences et migrations, les structures historiques du sida en Afrique du Sud et Namibie*, rapport final remis à l'ANRS, Paris, pp. 59-148.

[G3] Thèse : La figure ouvrière en Afrique du Sud après l'apartheid. De l'usine lieu de la chance à l'usine lieu de la concertation. Enquêtes sur les formes de pensée d'ouvriers de l'automobile, 698 pages, soutenue le 14 décembre 2002, à l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis sous la direction de S. Lazarus.

[G2] 1994-1995....D.E.A en anthropologie et sociologie du politique, sous la direction de S. Lazarus, à l'Université Paris 8. Mémoire : *Il faut gagner son pain, tout travail mérite salaire, suite de l'enquête sur les catégories en pensée des ouvriers anglais*, 90 pages.

[G1] 1993-1994....Maîtrise d'ethnologie, sous la direction de S. Lazarus, à l'Université Paris 8. Mémoire : *Les déclinaisons du travail, Work, worker, working. Enquête sur les catégories en pensée des ouvriers anglais*, 147 pages

Articles de valorisation de la recherche

[H6] 2014, « 20 ans après la fin de l'apartheid, changement de conjoncture politique en Afrique du Sud », site web du *Journal de Central Lille*, décembre 2014, 4 pages.

[H5] 2011, « Les générations post-apartheid de Daveyton face à leurs propres représentations. Enjeux, leçons et perspectives d'une restitution de terrain »/ « Daveyton's post-Apartheid Generations Faced with their own Representations. Issues, Lessons and

Perspectives from a Feedback Session » *Lesedi, Lettre d'information de l'IFAS Recherche*, n° 13, 2011, pp. 11-14.

[H4] 2006, « Mineurs et programmes de dépistage et de soin du VIH/SIDA », *Lesedi, Lettre d'information de l'IFAS Recherche*, n° 3, février 2006, pp. 10-11. Article en ligne : <http://www.ifas.org.za/research/index.htm> aller dans publications/Lesedi n°4

[H3] 2001, « Le SIDA dans son contexte, brefs commentaires », Supplément recherche du *Newtown Zebra* (journal de l'Institut Français d'Afrique du Sud), Mai-Août 2001, n° 18, pp. 5-6.

[H2] 1999, « L'usine post-apartheid », Supplément recherche du *Newtown Zebra*, n°12, Octobre-Décembre 1999, pp.4-5.

[H1] 1997, « La figure ouvrière dans l'Afrique du Sud post-apartheid », supplément recherche du *Newtown Zebra*, n°8, Avril 1997, pp. 10-11.

Traductions

Décembre 2004.....Traduction du français à l'anglais de mon article « Sida en Afrique du sud 1990-2004. Logiques gouvernementales et mobilisations sociales » in P. Guillaume, N. Péjout, A. Wa Kabwe-Segatti (dir.) *L'Afrique du Sud dix ans après. Transition accomplie ?*, IFAS-Karthala, 2004, pp. 299-325, pour la publication de l'ouvrage traduit en anglais, dans le numéro spécial des cahiers de l'IFAS n°8 de Mars 2006.

Mai-Juin-Juillet 2003...Traduction de l'anglais au français des 3 articles suivants pour l'ouvrage collectif dirigé par B. Zimmerman, *Les Sciences sociales à l'épreuve de l'action. Le savant, le politique et l'Europe*, Editions de la maison des Sciences de l'homme, 2004. (Contrat de traduction avec le CRIA : *Centre de Recherche Interdisciplinaire sur l'Allemagne* de l'EHESS, Paris)

Textes traduits :

- « The changing Role of the Social Sciences: An action-theoretical Perspective » de M. Hans JOAS, (13 pages)/ « Le rôle changeant des sciences sociales », pp. 25-35
- « Nation States and Social Knowledge » de M. Peter WAGNER (20 pages)/ « Formes d'Etat et formes de savoir social », pp. 55-81.
- « Scientific Expertise and Political Accountability – Paradoxes of Science in Politics » de M. Peter WEINGART, (19 pages)/ « Le savant et le politique : les ressorts d'une légitimation croisée », pp. 91-114.

Annexes

I- Détails des Enseignements dispensés

Enseignements à Lille 1 entre 2007 et 2018

	Intitulé	Niveau	Nature	Vol. horaire	Années 20...
Ethnologie anthropologie	Introduction à l'ethnologie	L1	CM	24h	2007-2010
	Introduction à l'ethnologie par les textes	L3	TD	24h	2007-2010
	Anthropologie politique	L3	CM	24h	2008-9/2012-14
	Anthropologie de la maladie	L3	CM	24h	2004-2005
	Sociologie et anthropologie des mondes ouvriers	L3	CM	24h	
	Sociologie et anthropologie des mondes ouvriers	M1	CM	20h	2007-2014 2015-2019
	Anthropologie des subjectivités politiques		CM	10h	2013-2014
	Enjeux et interprétations locales des pandémies 'globales'		CM	24h	2015-2019
	Anglais par les textes sociologiques et anthropologiques		CM	16h	2017-2019
Méthodologie	Méthodes et Techniques Universitaires	L1	TD	24h	2007-2010
	Techniques d'enquêtes : l'observation	L1	TDR	24h	2014-2017
	Semaine délocalisée d'enquête de terrain	L3	TD	27h	2011-2019
	Analyse du contenu de l'entretien et mise en récit	M2	TDR	20h	2010-11 / 2012-2019
	Méthodes d'enquêtes qualitatives approfondies	Doct.	TDR	8h	2008-2009
Encadrement	Séminaire commun de suivi des mémoires	M1	TD	10h	2014-19
	Atelier d'enquête collective	M2	TDR	20h	2010-11

Enseignements dans d'autres universités ou avant 2007

Lieu	Intitulé / Nature	Niveau	Nature	Vol. horaire	Année
Jagellonian University, Cracovie Pologne	HIV/Aids in South Africa, 1994-2005	M1-M2-PhD	CM	4h00	Avril 2018
	What do we call Post-apartheid. Discussion on sequences and transition		CM	4h00	
Rhodes University (Afrique du Sud)	How to study and understand <i>what people think when they think</i>	Master et PhD	Masterclass	12h	Août 2016
Université Lille 3	Introduction à l'ethnologie par ses thèmes	L2	TD	24h	2014-19
Université Lille 1	Introduction à l'ethnologie : les grandes thématiques	L1	TD	24h	2003-2004
	Anthropologie de l'échange économique	L2	TD	24h	2000-2003
	Introduction à l'ethnologie : les grands auteurs	L2	TD	24h	2001-2003
	Histoire de la pensée sociologique, Marx /Tocqueville	L1	TD	24h	2002-2005
	Sociologie contemporaine	L2	TD	18h	2004-2005
Université Paris 8	Ethnologie spécialisée : étude du cannibalisme	L2	TD	12h	2001-2002
	Enquête sur la Nouvelle-Orléans, une ville américaine face à la crise	M2	CTD	25 h	2006-2007
	Atelier d'enquête sur « Les formes de pensée des habitants de La Courneuve sur	M2	CTD	25h	2005-2006

	la politique et l'Etat, après les émeutes de Novembre 2005 » La ville sud-africaine : ségrégation, apartheid et autres politiques urbaines.		CM	25h	2002-2005
--	--	--	----	-----	-----------

Annexe 2

Liste des mémoires de recherche et stages dirigés depuis 2006

1. Alicia Renard, *L'impact de la barrière linguistique sur l'accès aux droits et aux soins du public allophone et l'interprétariat médico-social. Quelles pratiques ? Quels enjeux ? Quelles préconisations ? Enquête au sein du réseau Santé Solidarité Lille*, Master 2 PPLS, 2018.
2. Malika Akrouh, *Regards croisés sur les religions au 21^{ème} siècle dans la métropole lilloise. Enquête auprès de croyants et de non-croyants*, Master 1, 2018.
3. Ophélie Arrazouaki, *De la Syrie à la France. Approche Chronologique des maux de l'exil*. 2018.
4. Dimitri Dubos, *Où en est l'éducation populaire aujourd'hui ? Approche socio-historique et enquête au sein de l'association Culture et Liberté à Lille-Fives*, Master 1, 2018.
5. Sarah Levy, *La bulle warehouse. Enjeux et stratégies de quelques travailleurs humanitaires. Calais 2017*, Mémoire de M2, META, 2017.
6. Gabrielle Courty, 2016, *Etre un 'rom' vivant dans la précarité en France : entre conflits symboliques, normes croisées et stratégies*, 2017.
7. Elissar Gamlouch, *La politique municipale de la commune d'Auby à l'aune de la construction sociale de ses habitants*, Mémoire de M2 SAEU, 2017.
8. Elissar Gamlouch, *faire vivre la mémoire du mouvement ouvrier. Le cas de la mémoire de Martha Desrumeaux*, Mémoire de M1, 2016.
9. Alicia Renard, *Etude d'un marché d'artisanat Africain à Port-Elizabeth. Ethnographie du marché de King's Beach*, 2016.
10. Sarah Levy, *Faire face à la prolongation du provisoire Une approche ethnologique du vécu quotidien et des pratiques sociales dans la « new jungle » de Calais*, Mémoire de M1, 2016.
11. Mathilde Koch, *Habiter le terrain désigné : un enjeu social en pleine transformation. L'exemple de l'aire d'accueil pour les gens du voyage de Saint-André-lez-Lille*, Mémoire de M2 ATMIR, 2016.
12. Margaux Noë, *"Binge Drinking" des étudiants irlandais : rituel de sociabilité et de séduction*, Mémoire de M1, 2016.
13. Justine Bouasria, *La constitution d'un réseau d'acteurs dans un quartier prioritaire de la politique de la ville L'exemple d'un diagnostic partagé*, M2 IEISS, 2015
14. Alicia Renard, *La question du logement comme prisme de compréhension des violences xénophobes en Afrique du Sud, entre héritage de l'histoire et politiques post-apartheid*, Mémoire de M1 ATMIR, 2015.

15. Jonathan Louli, *Formes de travail dans l'incertain. Rencontre entre travail social et sciences sociales en partant de l'ethnographie d'un club de prévention spécialisée*, Mémoire de M2, 2014.
16. Jason Koman, *Qui est ivoirien, là est la question*, Mémoire de M1, 2014.
17. William Tournier, *Anthropologie politique d'une éducation populaire : la Conférence Gesticulée comme travail politique de la culture*, Mémoire de M2 META, 2014.
18. William Tournier, *Processus de construction de la conscience politique. Enquête au sein d'une SCOP d'éducation populaire*, Mémoire de M1, 2013.
19. Jezabel Spencer, *Le « mill » sur le district de Bradford (Angleterre) : une ancienne usine textile sur un territoire industriel ? Recherche sur un espace bâti, pensé aujourd'hui par des habitants d'un territoire*, Mémoire de M2 SAEU, 2012.
20. Ophélie Arrazouaki, *Pratiques de santé et systèmes de croyance au Maroc : étude des représentations sociales de la maladie et de la guérison au nord du Maroc*, Mémoire de M1, 2010.
21. Magali Iribarne, *Stage de six mois en tant que chargée d'études qualitatives à l'agence Cegma Topo le marketing lumière*, Mémoire de stage IEES, 2010.
22. Gilberte, Flipot-Thomas, *Le médecin généraliste et la mort*, Mémoire de M1, 2010.
23. Estelle Godeau, *Rom/Gadjo : une fatalité historique ? Une fatalité culturelle ? Un concept en devenir ? Etude de l'usage et des représentations du terme « Gadjo » chez le Roms roumains de Montreuil-sous-Bois*, Mémoire de M1, 2009.
24. Boris Fouquert, *Les agents d'entretien de l'université, le monde ouvrier sous-traité*, mémoire de M1, 2008.
25. Iris Gauthier, *La réforme agraire et les questions qu'elle pose sur la période post-apartheid : travail bibliographique en vue d'une enquête dans un ancien bantoustan*, mémoire de M2, 2008.
26. Maryline Grosse, « *Un Français, c'est qui pour vous ?* », Mémoire de M1, 2008.
27. Doremus Laurence, *Le fil du lin : l'évolution des techniques de la culture du lin et leurs incidences sur la vie sociale des acteurs (ouvriers et paysans)*, Mémoire de M1, 2007.
28. Iris Gauthier, *Le Delta du Niger : un conflit ethnique ? /*, Mémoire de M1, 2007.
29. Adeline ménétrier, *les Ateliers santé ville*, Mémoire de stage IEES, 2006.
30. Katrin BrÜzewitz, *Typologie des consommateurs de produits alimentaires du terroir pour le parc naturel régional de l'Avesnois*, mémoire de Stage IEES, 2006.
31. Céline Fleury, *L'accessibilité et ses enjeux, rapport de stage au CETE*, mémoire de Stage IEES, 2006.
32. Marie-Anne Chabalala, *Les Albinos en Afrique : une construction sociale*, mémoire de M1, 2005.